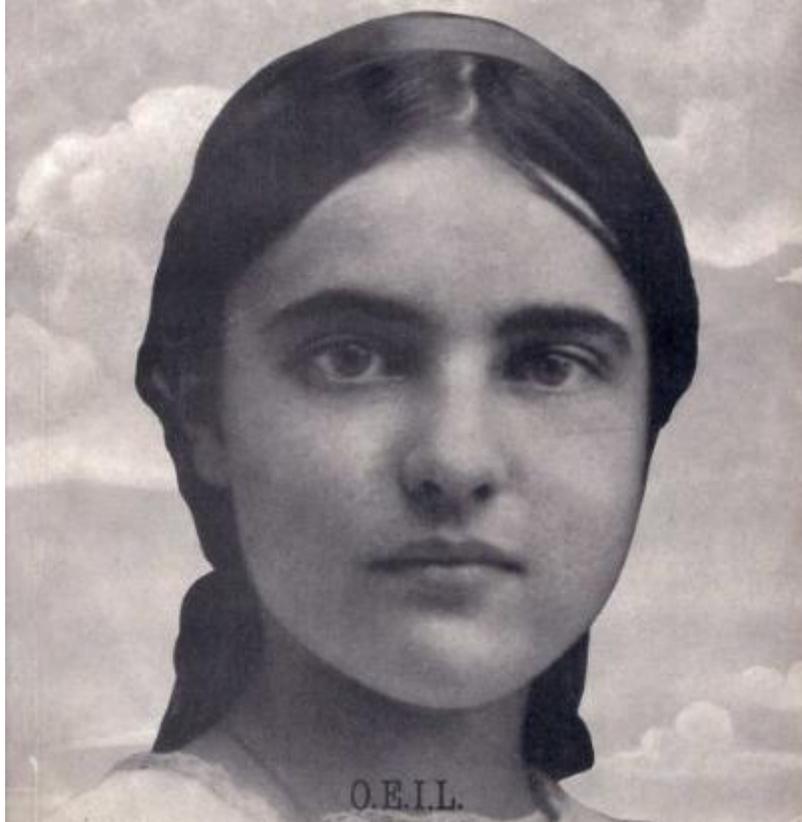


René Laurentin

UN AMOUR EXTRAORDINAIRE

Yvonne-Aimée
de **Malestroit**



O.E.I.L.

René Laurentin

Un amour extraordinaire

**Yvonne-Aimée
de Malestroît**

Avec le concours de Dom Bernard Billet, O.S.B.
Sœurs Marie-Emmanuel, Odile, M. Bernard
et les Sœurs Augustines de Malestroît

O.E.I.L.

Par sa lettre datée du 10 décembre 1984, le cardinal Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la foi, ayant levé l'interdiction portée par son prédécesseur, le cardinal Ottaviani, le 16 juin 1960, de donner l'imprimatur «à toute éventuelle future publication sur mère Marie-Yvonne », j'ai estimé que je pouvais autoriser la parution de l'ouvrage de monsieur le chanoine René Laurentin, après en avoir pris connaissance.

L'approbation accordée par le cardinal Ratzinger concerne uniquement ce livre. Elle ne permet pas de considérer que cette décision puisse être étendue à d'autres publications.

D'autre part, rien n'est changé en ce qui concerne la cause de béatification que le Préfet du Saint-Office avait déclarée «arrêtée définitivement» en 1960.

La personnalité de cette religieuse, les circonstances qui ont mis en valeur ses qualités exceptionnelles ne peuvent être exclues des recherches historiques. C'est pourquoi l'avis favorable du Cardinal Préfet de la Congrégation pour la foi, a été accueilli avec satisfaction et gratitude.

Imprimatur

Le 3 février 1985

† P.A. Boussard

Évêque de Vannes

Lettre de l'auteur à la Congrégation de la Foi

Ce livre, de proportion modeste, veut répondre aux besoins de tant de chrétiens, laïcs ou religieux, qui doivent beaucoup à sœur Yvonne- Aimée : conversions, vocations, guérisons intérieures ou physiques, et souffrent de ne pouvoir la mieux connaître, tous ouvrages étant retirés du commerce depuis 1960.

Cette vie a été rédigée avec le souci de ne rien oublier ni cacher d'important, mais dans la brièveté. Elle est fondée sur un dossier de 30 000 documents, rigoureusement classés en ordre chronologique.

En considération du Décret du Saint-Office en date du 1er juin 1960 (Prot. N 336/55/1), ce travail a été réalisé *sub secreto*, dans le but d'obtenir l'autorisation de publier, que le cardinal Seper envisageait dans sa lettre du 28 avril 1980, en réponse à la demande de sœur Nicole Legars, prieure de Malestroit (Prot. N 336/55) :

J'ai le plaisir de vous informer qu'après réflexion, notre Dicastère accède volontiers à votre requête. Pour écrire une telle biographie, il nous semble que vous pourriez vous adresser à M. le chanoine René Laurentin, dont les qualités en ce domaine sont bien connues. Notre Congrégation demande toutefois, comme vous

l'envisagez, du reste, que le manuscrit de l'ouvrage projeté lui soit soumis avant sa publication (1980, n° 14).

Monsieur le cardinal Ratzinger l'a laissé espérer, plus positivement encore, l'examen du dossier ayant manifesté les circonstances accidentelles et momentanées qui avaient pesé sur l'interdiction de publier, par souci de prévenir tout risque d'illuminisme. Le dédouanement de sœur Faustina Kowalska¹ (1905-1938), dont la vie exceptionnelle avait suscité des restrictions analogues, nous a encouragé dans cette tâche. Dieu n'abandonne pas ses vrais serviteurs, et c'est une joie de faire la lumière, quand elle est si évidente.

C'est dans cet esprit et cette espérance que ce livre est soumis à l'examen de la Congrégation de la Foi.

R. Laurentin, 8 septembre 1984

À la suite de cette demande, la Congrégation de la Foi a levé, le 10 décembre 1984, pour ce livre (et ce livre seulement) le décret mentionné ci-dessus. Elle a autorisé Monseigneur Boussard, évêque de Vannes, à donner l'imprimatur. L'auteur exprime ses remerciements au cardinal Ratzinger, à la Congrégation de la Foi et à Monseigneur Boussard qui a bien voulu suivre et conseiller avec une stimulante exigence de rigueur les étapes de ce travail.

¹ Maria Winowska, *Droit à la miséricorde. Vie de sœur Faustine*, Paris, Saint-Paul, 1958. Maria Winowska, *L'icône du Christ miséricordieux, Message de sœur Faustine*, ib., 1973.

© O.E.I.L., 1985

ISBN 2 -86839 -034-X

Table des matières

Lettre de l'auteur
Remerciements
Pourquoi ce livre ?

Première partie : Les secrets de l'enfance

- 1 La mort du père : Cossé
- 2 À l'école de Grand-maman : Le Mans
- 3 Frustration et ascèse : Argentan
- 4 Une étape décisive et secrète : Toul
- 5 La nuit continue : Neuilly
- 6 L'oasis anglaise
- 7 A l'institution Lair Lamotte
- 8 Fin d'études : Paris
- 9 Découverte de la zone rouge et service des pauvres
- 10 Fiançailles : Pâques 1921

Deuxième partie : Vocation

- 11 Premier séjour à Malestroit : La convalescence
- 12 L'essor mystique
- 13 Où Malestroit devient interdit
- 14 Le No man's land

Troisième partie : Vie religieuse à Malestroit

- 15 Noviciat
- 16 L'irrésistible ascension de sœur Yvonne-Aimée
- 17 Naissance de la Fédération des augustines hospitalières

18 La Seconde Guerre mondiale

Quatrième partie : Supérieure générale

- 19 Supérieure générale de la 1ère Fédération des religieuses
- 20 Ubiquité d'une supérieure générale
- 21 Le grand départ

Conclusion : Un amour extraordinaire

- 22 Le Merveilleux : un dossier limité
 - 23 La trame ordinaire de la vie et de l'œuvre
 - 24 L'extraordinaire, c'est l'amour
-
- 25 Sources, travaux et sigles utilisés dans ce volume

Remerciements

Nous remercions ceux qui ont permis ou aidé à la réalisation de cet ouvrage.

Monsieur le cardinal Ratzinger et la Congrégation de la Foi, qui l'ont examiné et ont levé, pour cet ouvrage, le veto qui interdit de publier sur sœur Yvonne-Aimée.

Monsieur le cardinal Bertoli.

Monseigneur Boussard, qui nous a aidés de ses conseils et a donné l'imprimatur.

Le monastère fondateur de Dieppe, et tous les monastères des augustines hospitalières de la Miséricorde de Jésus.

Sœur Nicole, Prieure de Malestroit, qui a voulu et entrepris ce projet de longue haleine.

Le père Guy Marie de la Chapelle, abbé de Toumay, qui l'a soutenu de maintes manières.

Mesdemoiselles Yvonne Bato, Andrée Labéraudrie, et les contemporains, parents et amis de sœur Yvonne-Aimée, dont la mémoire vivante nous a éclairés.

Le père Paul Labutte qui nous a généreusement communiqué sa connaissance personnelle de sœur Yvonne-Aimée, ses enquêtes, archives et travaux.

Madame le docteur Suzanne Loth-Guéry, amie et médecin de sœur Yvonne-Aimée.

Le docteur Patrick Mahéo, qui a réalisé les expertises médicales.

Sœur Marie du Christ, qui a préparé le dossier de ces expertises.

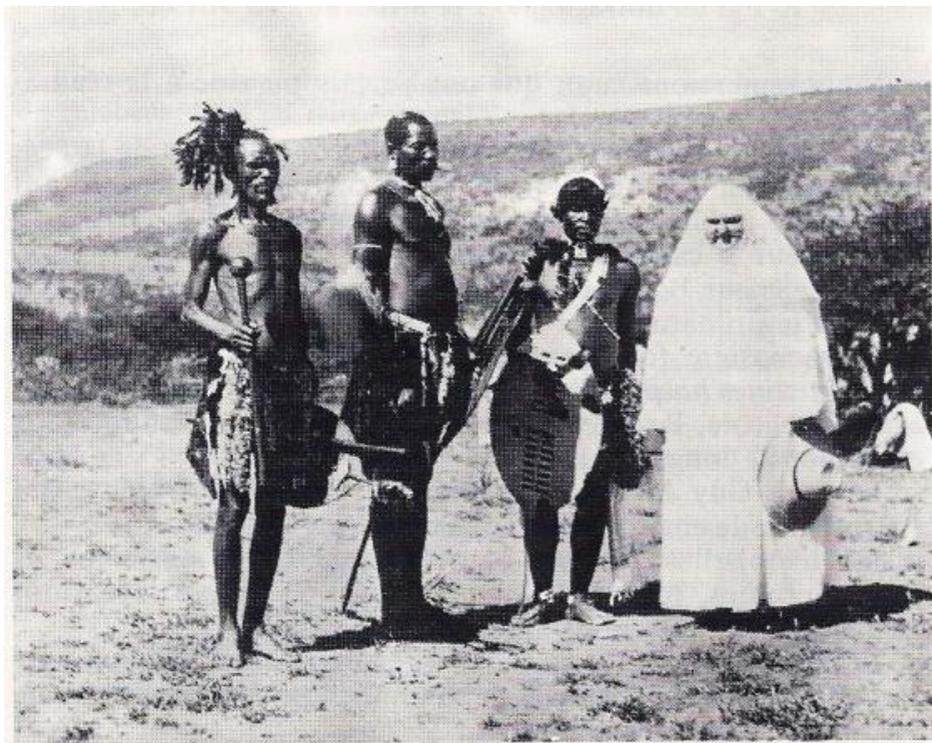
Monsieur Pierre Jeanneau pour ses études graphologiques, Madame Courtin, pour la morphopsychologie, et le docteur Ermiane pour la prosopologie de sœur Yvonne-Aimée (Études scientifiques du visage).

Monsieur Victor Rajalu, qui a traité les documents photographiques.

Maître Lutrat, qui a réalisé les recherches généalogiques.

Sœur Marie Bernard, sœur Marie-Colette, Mademoiselle Marie-Thérèse Olivard, qui ont réalisé la dactylographie du dossier et du volume.

Le père Jean Rolland, qui en a fait une pénétrante révision.



Mère Yvonne-Aimée à la mission de Millietuin, au Natal (Afrique du Sud), « avec le grand chef et ses deux principaux Indounas, qui viennent saluer la grande Mère de France », écrit-elle elle-même en mai 1938.

À la mémoire de :

Monseigneur Kervéadou, † 1983, qui a soutenu les premiers pas de ce projet.

Monsieur le cardinal Seper, † 1981, qui en a autorisé la réalisation.

Pourquoi ce livre ?



*Mère Yvonne-Aimée,
présidente du Conseil
de l'ordre des Augustines
(1942)*

Yvonne Beauvais (1901-1951), devenue, en 1927, sœur Yvonne-Aimée de Jésus, Augustine Hospitalière de la Miséricorde, fut la fondatrice et la première Supérieure générale de la Fédération des monastères de son Ordre. Elle créa ainsi un modèle que Pie XII adopta et répandit dans l'Église. Il y voyait l'une des réussites de son pontificat.

En France, Mère Yvonne-Aimée fait figure d'héroïne nationale, non point comme combattante, mais parce que la clinique, où elle soigna les blessés des deux camps, fut ouverte à toutes détresses, au-delà du possible. Elle sauva les vies de nombreux résistants en danger, en risquant la sienne et celle de ses sœurs. Elle reçut les plus hautes décorations françaises et étrangères de la dernière guerre. Le général de Gaulle lui remit personnellement la Légion d'honneur.

Ce n'est là que la partie voyante d'une vie inspirée, de manière cohérente, par un don total à Dieu seul.



Yvonne à 2 ans.



*Yvonne à 7 ans,
avec grand-maman Brulé,
au Mans, et sa cousine
Andrée Labéraudrie.*

À 10 ans, Yvonne misa son existence d'enfant sur le seul amour de Jésus-Christ. Irrésistiblement inspirée par le désir de « l'aimer plus que tout le monde », de ne pas donner moins que tout, et de s'unir sans réserve à la Croix du Christ, elle ne sépara jamais l'amour de Dieu de l'amour des autres : avant tout, les pauvres, premiers amis, premiers servis, dès sa plus tendre enfance.

Elle conjugua son ardente recherche du Christ avec une attention humaine et apostolique efficace à tout et à tous, dans un renoncement constant et presque excessif à elle-même. Ses réussites ont paru insolentes à ceux qui ne savaient pas le prix dont elle les payait. Elle a fructifié à long terme. Depuis que je m'occupe d'elle, je rencontre quotidiennement des gens qui me disent :

– Je lui dois ma vocation, ma conversion, ma guérison, ou, tout simplement, d'avoir échappé à la mort grâce à elle et aux risques qu'elle a pris pour moi.

Pourquoi tant de paradoxes en surface ont-ils caché la limpidité de cette eau profonde ?

Sa valeur hors série fut méconnue. Dès l'enfance, incompréhensions, échecs, accusations, calomnies, furent souvent son lot, et resurgirent, de plus en plus gravement,

jusqu'en 1943, à l'approche de sa mort (1951). Mais les accusateurs sont, à divers degrés, revenus de leurs objections ou illusions. Dans ces conditions, moralement destructrices, on se demande comment ses œuvres et l'équilibre même de sa vie n'en souffrirent pas, et obtinrent des fruits si admirables, qui continuent jusqu'à ce jour; et comment la somme incroyable de souffrances physiques, morales et surnaturelles auxquelles elle fut soumise, n'ont jamais altéré sa joie tonique et son rayonnement; enfin comment l'extraordinaire respect qu'elle avait de la liberté de chacun conduisait, non à l'anarchie, mais à une communion intérieure, harmonieuse et spontanée.

Pourquoi a-t-il fallu que cette vie exemplaire ait été la proie de phénomènes surnaturels exceptionnels et déconcertants? On retrouve chez elle la collection quasi complète des charismes et dons extraordinaires attestés dans les annales de la sainteté; sans oublier les revanches du surnaturel d'en bas, comme si Dieu avait laissé prise sur elle au Prince des Ténèbres, à la manière de Job, selon la Bible.

Ces phénomènes surnaturels sensibles impressionnants, survinrent malgré elle. Elle les situe comme une épreuve, souvent écrasante. Elle demanda à en être libérée, à revenir à la situation commune. Elle n'en fit point montre, mais réussit à les maintenir dans un secret limité aux quelques intimes, nécessaires pour l'aider dans ses engagements et difficultés exceptionnels.

Mais, après sa mort, les langues se délièrent. La presse s'attacha au plus étonnant, qui était aussi le plus superficiel. La Congrégation du Saint-Office, alors soucieuse de

réprimer une épidémie d'illuminisme que les conditions tragiques de la guerre avaient favorisée, jugea prudent de couper court à tout risque en la matière, quoique rien de malsain ou de dévié ne se soit manifesté dans le sillage d'Yvonne-Aimée. Elle arrêta sa Cause de béatification et interdit toute publication à son sujet.

Cette mesure momentanée n'était point dirigée contre elle, et les motifs en sont aujourd'hui dépassés.

Ainsi le cardinal Seper a-t-il accordé, peu avant sa mort, à sœur Nicole, qu'une « biographie » puisse être écrite par l'abbé Laurentin et soumise à la Congrégation de la Foi en vue d'une publication. Après quatre ans de travail avec Dom Bernard Billet, sœur Marie Emmanuel, ancienne Supérieure générale, sœur Odile, sœur Marie Bernard, et d'autres concours de la Communauté, la biographie a été terminée et portée à Rome, par l'abbé Laurentin, le 3 octobre 1984. L'interdiction communiquée à l'évêque de Vannes et à l'épiscopat français a été levée pour cet ouvrage.

Cette autorisation n'a de sens qu'à condition d'éviter tous les risques ou erreurs que les mesures prises avaient voulu éviter. Sœur Yvonne-Aimée elle-même y invite. Sa vie était centrée sur le Christ seul, selon l'amour seul, au service des hommes auxquels elle sacrifia, comme autrefois saint Paul, son désir de quitter ce monde, pour être avec le Christ. Le reste était, pour elle, accessoire.

Cette vie brève, fondée sur un dossier chronologique de 30 000 documents, veut seulement présenter brièvement les

évidences qu'imposent l'honnêteté historique et l'évaluation des faits, selon les normes traditionnelles de la théologie et de la mystique.

1. La vie d'Yvonne-Aimée dément le présupposé trop fréquent selon lequel la mystique serait de l'ordre du rêve. Les architectes, médecins, militaires, évêques ou prêtres qui l'ont approchée, ont été saisis par son réalisme exemplaire.

2. Ce réalisme a fait ses preuves dans des conditions difficiles et parfois impossibles (au moins durant la guerre), à l'échelle de trois continents. Il intègre, sans faille, la réalité de Dieu et la réalité humaine, qui sont inséparables selon le modèle vécu de l'incarnation (1 Jn 4,10-11 ; 19-21 ; 5,1-3).

3. La Croix et la Passion y ont eu leur place de tout premier plan.

4. L'amour et le don étaient tout pour elle, dans l'oubli de soi. Le reste vint par surcroît.

Cette histoire d'amour entre Dieu et Yvonne-Aimée, c'est l'axe unique de sa vie. Ce sera l'axe de cette courte biographie. Elle ne prétend pas tout dire : œuvres, écrits, paroles et actions multiples, fruits innombrables.

Elle n'a pas gommé le merveilleux insolite qui est un fait dans la vie d'Yvonne-Aimée. Ce fait s'est imposé à elle, malgré elle, et n'a jamais vicié ni perturbé l'essentiel.

Mais cet insolite ne doit pas être majoré. Il ne doit surtout pas cacher l'essentiel, comme il est arrivé dans la presse des années 50. À cet effet, cette courte biographie s'est attachée

à discerner le rôle fonctionnel de ces phénomènes d'exception dans la vie et l'œuvre d'Yvonne Beauvais.

Nos études critiques en cours ont commencé à évaluer ce surnaturel d'exception, selon un éventail ouvert, qui n'exclut aucune hypothèse. Théoriquement, ce merveilleux peut être attribué à différentes causes :

- pièges du Démon, pensèrent certains adversaires;
- subjectivité : simulation ou «hystérie féminine», suggéra le père Rouquette, sans avoir eu accès à aucun dossier ;
- causes naturelles inconnues : de l'ordre de la parapsychologie et des «dons médiumniques », dit-on parfois, faute de meilleurs mots;
- enfin, Dieu a-t-il pu, une fois de plus, défier «la sagesse des sages»? Aurait-il voulu donner au rationalisme étroit (et souvent corrosif) de notre époque, des leçons exceptionnelles, proches de l'enfance (comme l'Évangile) et de l'amour humain qui affleure dans le langage des mystiques?

Dans leur état actuel, ces travaux excluent l'illusion. Sœur Yvonne-Aimée a subi les plus violentes tentations du démon et les a surmontées avec force ; ses pièges les plus troublants, et les a démasqués. Lorsqu'elle a été accusée, lorsqu'on l'a chimériquement assimilée aux abbesses possédées du Moyen Age, elle s'est remise en question et s'est lucidement examinée en toute ouverture et humilité. Enfin sa vie et ses œuvres ont porté tant de fruits spirituels soutenus et indiscutables, que cette explication d'en bas est

insoutenable. De même, la supercherie, l'hystérie ou la simulation, qui sont si contraires à son profil psychologique, réaliste et totalement oublieux d'elle-même, opposé à toute vanité ou ostentation.

Reste donc le tri difficile entre les causes dites «inconnues», dont on ne peut précisément rien dire, dans la mesure où elles sont inconnues, et l'œuvre de Dieu. Cette œuvre est de plein droit mystérieuse. Le Seigneur ne manifeste sa puissance que dans une sorte de clair-obscur, où nos instruments techniques et rationnels sont mis à l'épreuve, et butent sur une limite.

Ce qu'établissent nos premières études méthodiques sur des points particulièrement bien documentés, c'est que nombre de prédictions imprévisibles sont vérifiées de manière rigoureuse et inéluctable. Jamais peut-être, on avait eu, de manière aussi précise et certaine, dans les annales de la mystique, autant de prédictions antérieures à l'événement, datées avec certitude, incompréhensibles à Yvonne-Aimée elle-même lorsqu'elle les formula, vraiment imprévisibles et pourtant vérifiées. Cette certitude bien établie nous invite à considérer avec circonspection d'autres dossiers où manquent, à divers degrés, des preuves aussi contraignantes. Nous retrouvons là le cas de conscience qu'affrontent quotidiennement ceux qui ont à étudier les miracles de Lourdes ou des procès de canonisation. Lorsque Dieu manifeste sa puissance en notre monde, ce n'est point de manière géométrique et contraignante, mais avec une discrétion toujours récusable par le rationalisme ou même la raison pure. Le Seigneur qui

donne parfois des signes de son amour et de sa puissance, les donne gratuitement, et n'a point souci de satisfaire la curiosité ni les requêtes scientifiques de vérification. Il n'a point exaucé les scribes ni les pharisiens lorsqu'ils lui demandaient, en experts, des signes du ciel (Mt 12, 39 ; Mc 8,12 ; Lc 11, 16). Les vrais signes du ciel sont donnés aux pauvres, non aux experts. Ils ne peuvent être accueillis et discernés que dans une certaine lumière de foi.

Cette «vie», dûment établie, nous la laisserons parler, sur références vérifiables, mais sans commentaire ni superstructure. Elle entend montrer, non démontrer.

Elle n'a cessé d'interpeller l'auteur. Puisse-t-elle interpeller aussi les lecteurs. Elle manifeste constamment la qualité d'un amour qui inspire tout, guide tout, surmonte tout, parce qu'il est don de Dieu. C'est cela qui importe. Pourquoi avons-nous si peu d'amour, face au Christ qui nous aime tant et veut tant nous donner ?



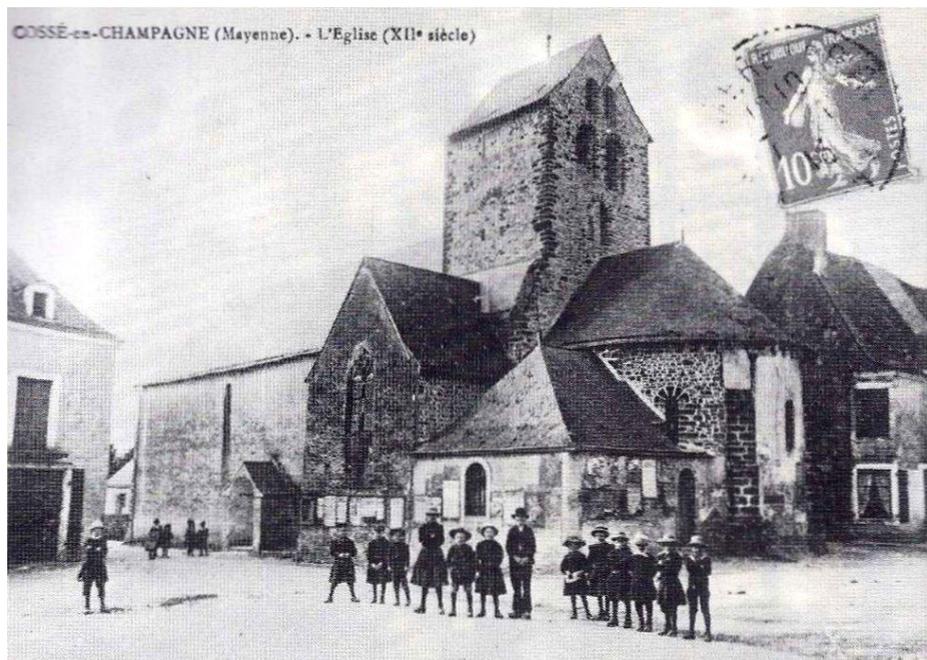
Première partie

LES SECRETS DE L'ENFANCE



*Yvonne à 18 mois, chez « grand-maman Beauvais »
et rue Montoise, en vacances chez « grand-maman Brulé » :
la joie de patouiller.*

COSSÉ-en-CHAMPAGNE (Mayenne). - L'Église (XI^e siècle)



L'église de Cossé où Yvonne fut baptisée, le 5 octobre 1901.



PHOTO SOUVENIR DU BAPTÊME

Rangée du bas, de gauche à droite : Alfred Beauvais avec Suzanne; mademoiselle Ory, du Maus, madame Brulé, la grand-mère et marraine; Yvonne, la baptisée, dans les bras de la bonne.

Rangée du haut : Tante Jeanne, la maman d'Andrée Labéaudrie; tante Marie; madame Beauvais, et la grand-mère Beauvais.

LA MORT DU PÈRE

Cossé (1901-1905)

16 juillet 1901, 6 h 45 du soir : Yvonne Beauvais naît à Cossé-en-Champagne (bourg de Mayenne et non de Champagne, dans l'arrondissement de Laval).

Lucie, la maman, 26 ans, a vaillamment accouché à domicile, comme on faisait dans ces temps héroïques. Cela se passe au 1er étage d'une vieille maison provinciale, située à l'angle de deux rues tortueuses. Mais la fenêtre de l'accouchée ouvre sur un jardin que prolongent les champs et la campagne.

Tout s'est bien passé. C'est un beau bébé. Grand-maman Brûlé, 51 ans, le descend à la cuisine pour le faire admirer au personnel : la bonne, Hubert, le factotum, et René Buchot, le jardinier.

Le père, Alfred (34 ans), est déçu. L'aînée était déjà une fille: Suzanne, 2 ans. C'est un garçon qu'il voulait. Il n'a point l'idée d'embrasser Yvonne. Il ne s'y résoudra que pour ne point chagriner son épouse. C'est un homme de cœur. Son affection sera désormais sans ombre.

Le 5 octobre 1901, la fête du baptême (trois mois après l'ondoiement du 18 juillet) est magnifique. Alfred a fait imprimer le menu du jour en couleurs, style japonais, à

l'effigie du Mikado. Le plantureux repas atteste sa compétence œnologique et gastronomique :

Crécy aux croûtons, arrosé de Madère,
Huîtres de Marennes, avec Barzac 1894,
Turban d'ananas, où coula le Champagne (1901, n° 11).

Entre les deux, les trois plats de viande sont du gibier, car Alfred est grand chasseur et le meilleur fusil de la région. Il a des loisirs. Il a abrégé ses études secondaires pour vivre de ses rentes, sur ses terres, selon les racines qu'il aimait.

Il est sensible à la vitalité de sa seconde fille, exubérante et ronde comme lui.

– Ma petite boule ! L'appelle-t-il tendrement.

Sa haute taille absorbe sans disgrâce ses 100 kilos. Sa vigueur les rend légers. Chaleureux, généreux, serviable, le cœur sur la main, il est aimé de tous. Les domestiques et les voisins le préfèrent à son épouse, femme de devoir, exigeante et stricte. Un dimanche, le repas de Marie, la petite bonne, n'était pas prévu. Sur sa demande, monsieur Beauvais lui donne un pot de rillettes, mais «Madame l'a repris», se souvenait-elle encore à 95 ans, en 1984.



Lucie Beauvais au temps de son bonheur.

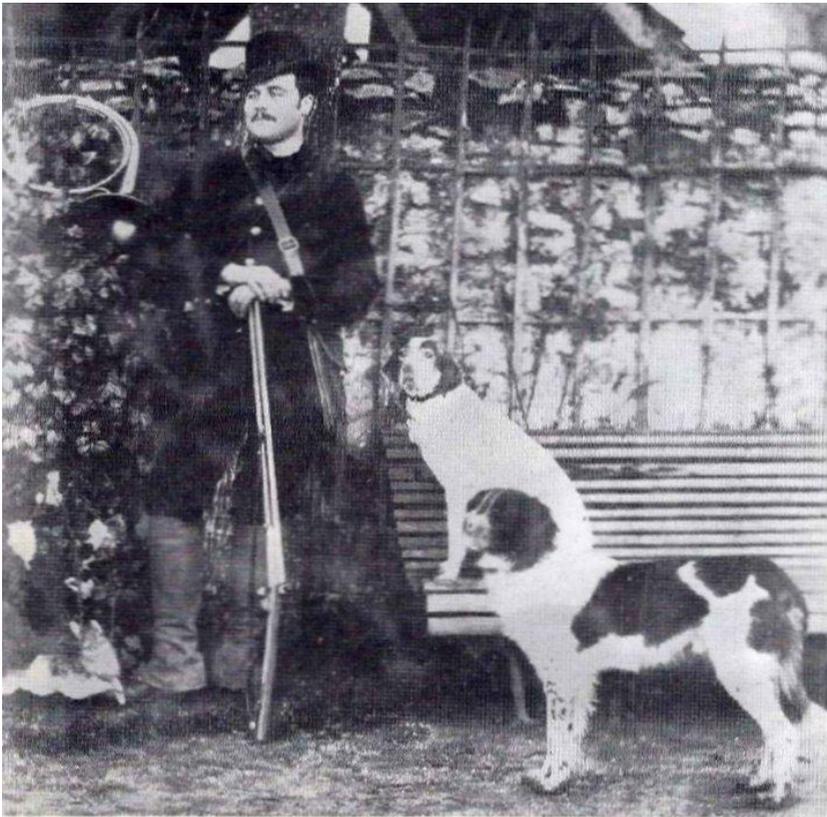
Pour élever sa petite famille en expansion, les rentes de monsieur Beauvais ne suffiraient pas. Il lance un commerce de vins. Mais voilà qu'au printemps 1904, sa santé se dégrade. Sa vue baisse. Elle s'éteint. C'est un aveugle que «la petite boule », bientôt 3 ans, rencontre en venant jouer sur son lit.

— Mon petit papa, me vois-tu ?

Réduit à l'impuissance, il apprend que la caution, généreusement donnée à un ami, consomme sa ruine.

– Pardon ! Pardon de la situation où je vous laisse avec nos filles ! dit-il à Lucie.

Il meurt, le 17 octobre 1904, à 10 heures du soir. Il a 38 ans. Il est pleuré de tous.



Alfred Beauvais, le père, grand chasseur devant l'Éternel.

Il a été la cigale. Sa femme sera la fourmi. C'est son tempérament. Les dettes sont là. Il faut les honorer. Elle entreprend la vente de la maison et de tous les biens ; en dernier lieu, la voiture et l'attelage de pur sang, qu'elle seule et son mari osaient mener. Ce moyen de transport lui est nécessaire pour régler rapidement toutes choses. Le mobilier est vendu aux enchères à 3 515,40 francs, par un commissaire-priseur. La veuve, fidèle au temps des splendeurs, reçoit magnifiquement à déjeuner les hommes de loi qui sont à ses trouses. Elle n'en est que la cuisinière et ne paraît point à table.

– C'est la curée ! disent les témoins, en voyant les liquidateurs attablés devant le buisson d'écrevisses.

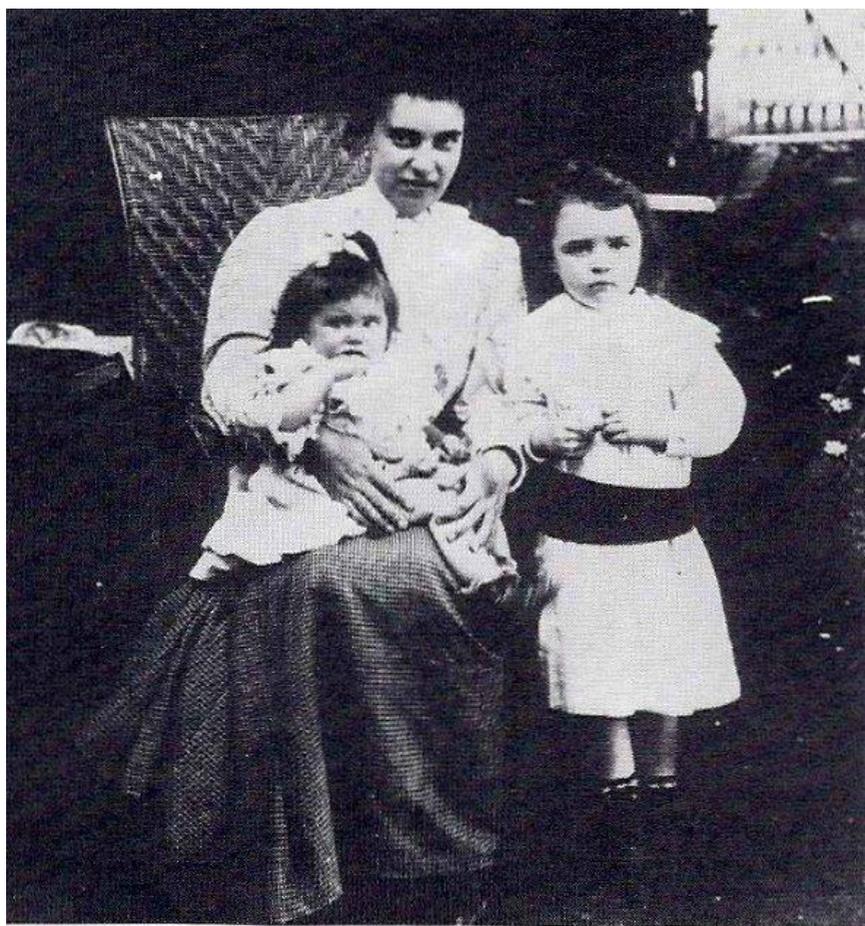
Elle n'a plus de domicile. Où aller avec ses deux filles? Son père, Aldric Brûlé, lui ouvre sa maison au Mans. Il vient la chercher avec ses petites filles dans le logis sans meubles.

On a laissé à Yvonne son gros lapin de peluche. Lucie conduit l'attelage à la gare de Sablé, la plus proche, 19 km.

Le grand-père, venu prendre les petites filles, offre à dîner à l'hôtel proche de la gare. La serveuse n'a d'yeux que pour Yvonne, souriante et attirante comme était son père.

– J'aime tout plein cette petite-là !

– Eh bien, répond Vonnette, dépêche-toi de m'aimer... je pars au train de 7 heures! (1953, n° 6; et 1956, n° 56).



Lucie Beauvais et ses deux filles : Yvonne et Suzanne (1902)



*Yvonne avec son chapeau Jean-Bart
dont elle parlera dans une de ses lettres d'enfant*



Yvonne et sa poupée chez les grands-parents Brulé.

À L'ÉCOLE DE GRAND-MAMAN

Le Mans (1905-1907)

Lucie Beauvais, désormais sans maison et sans meubles, s'installe au Mans, chez sa mère, Madame Brûlé, dans le quartier neuf de la ville basse, 78 rue Montoise, ainsi nommée parce que c'était la route des pèlerinages vers le Mont-Saint-Michel.

Femme au travail

En achevant la liquidation de la fortune anéantie, elle cherche un gagne-pain. Pour une femme «de la société», ce n'était point courant à l'époque. Mais son réalisme est étranger aux conventions. Elle songe d'abord à l'inspection du travail. Les engagements sociaux de son père, conseiller municipal très actif, l'y invitaient. Mais les urgences de l'enseignement catholique en péril et les conseils de son oncle jésuite, le père Tréguard, l'orientent ailleurs. Les religieuses n'ont plus le droit d'enseigner. Les laïcs disponibles sont indispensables pour ce relais. Lucie va faire un stage à Boulogne-sur-Mer. Elle y est engagée pour la rentrée d'octobre 1905. Elle pourra prendre avec elle Suzanne, son aînée, 6 ans.

Déchirement

Mais «Vonnette» (comme on appelle Yvonne à 4 ans) est trop petite. Elle restera au Mans. Elle supplie :

– Emmène-moi avec toi, ma petite maman !

En vain. C'est un grand déchirement. Les larmes reviennent chaque soir. Mais grand-maman la console.

Faut-il imiter les saints?



*« La petite boule »,
comme l'appelait
son père.
Elle a maintenant
4 ans.*

Elle l'accompagne à l'école et comprend son amour des animaux. Yvonne connaît tous les chats du quartier.

Grand-mère aime les bêtes, mais plus encore les hommes, surtout les pauvres. Et Dieu, bien sûr ! C'est la même chose. Chaque soir, elle lit à Vonnette la vie du saint du jour, dans l'édition populaire de la Bonne Presse, adaptée des bollandistes, sous couverture verte.

J'écoutais avec une grande attention, et j'avais au cœur le désir de devenir une sainte, moi aussi. Seulement je ne savais pas comment m'y prendre. Je me disais (...) :

– N'étant pas riche (nous ne l'étions plus depuis la mort de papa), je ne pourrais sacrifier mes biens à Dieu, ni donner aux pauvres. Et, pas jolie, je n'aurais pas à lui

donner de beauté. (...) J'étais encore bien petite pour aller vivre au désert. Je vis que les saints mangeaient les gros vers qui étaient dans les noix, et je résolus d'en faire autant. Mais mon premier essai fut désastreux (*Carnet autobiographique*, p. 4, novembre 1924, n° 859).

Elle avale, avec une énergie sans faille, mais l'estomac, plus sage, rejette le corps étranger.

– Ce qui est admirable n'est pas toujours imitable, conclut grand-maman.

Les vers et les choux

La scène révèle une grande ardeur chez Yvonne, qui aime bien les bonnes choses.

J'étais gourmande et orgueilleuse, reconnaît-elle (ib.).

Oui, Yvonne est avide. Elle ne désire pas moins que tout. Son oncle Labéraudrie lui a dit :

Je te promets autant de choux (à la crème) que tu auras de prix. À la fin de l'année, j'eus huit prix, raconte Yvonne. On m'amena chez le pâtissier, mais à mon sixième chou, je m'arrêtai, et le soir, je fus malade (ib., p. 9).

Jésus seul

Ni les fruits véreux, ni les choux séduisants ne sont sa voie. Yvonne apprend à choisir. Et son choix, déjà, c'est Jésus. Au sortir d'une visite à l'église, elle demande à grand-maman:

— Pourquoi les petits enfants ne peuvent-ils pas communier comme les grandes personnes ?

— Ils ne comprendraient pas assez bien, répond grand-mère. Il faut attendre que l'intelligence et la volonté soient plus développées. Dans certains diocèses, la Première communion se fait à 11 ans, ailleurs, à 12 ans.

Je ne répondis rien, mais j'étais triste d'attendre encore 5 ans, avant de recevoir Jésus dans mon cœur. Il me semblait que, malgré mes 6 ans, je comprendrais bien le grand acte que je ferais en recevant mon Jésus. Je me sentais sûre de l'aimer de tout mon cœur et de le lui prouver en lui offrant beaucoup de sacrifices et en mortifiant ma mauvaise nature.

Elle est prête à tout donner pour Jésus seul.

Depuis ce jour, chaque fois que je passais devant une église, je lui disais :

— Petit Jésus, sors de ton tabernacle et viens dans mon cœur !

Mais comme je ne sentais rien, je pensais que Jésus ne m'écoutait pas, parce que je n'étais pas assez sage ; et je m'appliquais à devenir meilleure (Ib., p. 9).

Entre le voltairien et l'amie des saints

Grand-papa et grand-maman font bon ménage, mais sont bien différents. Les saints de grand-papa sont Voltaire et Rousseau. Ils ont la place d'honneur dans l'escalier. Ils sont

pour grand-maman, «d'horribles têtes». Mais grand-papa tolère sans acrimonie la crèche de Noël.

Amie des pauvres



Tous deux s'accordent dans «un grand amour pour les pauvres», souligne Yvonne. Là-dessus, elle ne se contente pas de les suivre, elle les devance.

Jésus me mit dans le cœur, toute jeune encore, un très grand amour pour les pauvres. Je ne pouvais passer près d'eux sans que mon cœur fût ému de pitié. Quand je n'avais rien sur moi à leur donner, je leur disais :

— Je vous aime.

Et je les embrassais. Puis je leur indiquais le chemin de la maison, sachant que, là, ils seraient toujours bien accueillis (ib., p. 5).



Grand-papa et grand-maman font chaque soir une partie de jacquet. La mise de 2 sous est régulièrement versée par le gagnant dans la cagnotte des pauvres.

Un jour que les grands-parents sont absents, Maria, la bonne, renvoie un quémendeur intempestif.

— Pas de sous, ce matin! Vous repasserez!

Mais Vonnette rattrape le vieillard.

– Je sais, moi, où il y a des sous !

Et la voilà avec la tirelire du jacquet. C'est l'argent des pauvres. C'est donc à lui.

– «Tu as volé les sous», dira ce soir grand-père à «la plus méchante fille du monde ». Ainsi l'appelle-t-il par taquinerie. Mais il est bien content. Il reconnaît là un reflet de son propre cœur.

Quant à Maria, elle n'a point gardé rancune. 40 ans plus tard, lorsqu'Yvonne-Aimée sera élue Supérieure générale, elle lui écrira une lettre pleine d'affection et de souvenirs :

Des petits enfants venaient chanter des Noëls à la porte. Des pauvres mendiants jouaient des airs pour vous faire plaisir. Vous étiez si gentille avec tout le monde !

Ma voisine m'a dit votre belle conduite pendant la guerre. C'est beau, mais ça ne m'étonne pas de vous. Vous n'aviez peur de rien... Vous grimpez aux arbres comme un chat. Et l'équilibre sur la corde, au fond du jardin! (Lettre de Maria Hamon, 11 janvier 1949, Vf 49).

Une petite saltimbanque dont elle avait fait son amie, lui avait appris à marcher sur un câble, tendu entre deux arbres, dans le jardin. Vonnette, très douée pour l'escalade, s'y était mise aisément. Un soir, même, sa petite amie étant malade, Vonnette l'aurait remplacée pour son exhibition quotidienne, assure le père de la Chevasnerie. On hésite à le croire, mais la vieille bonne ne se trompait pas en rappelant ses exploits de funambule «au fond du jardin ».

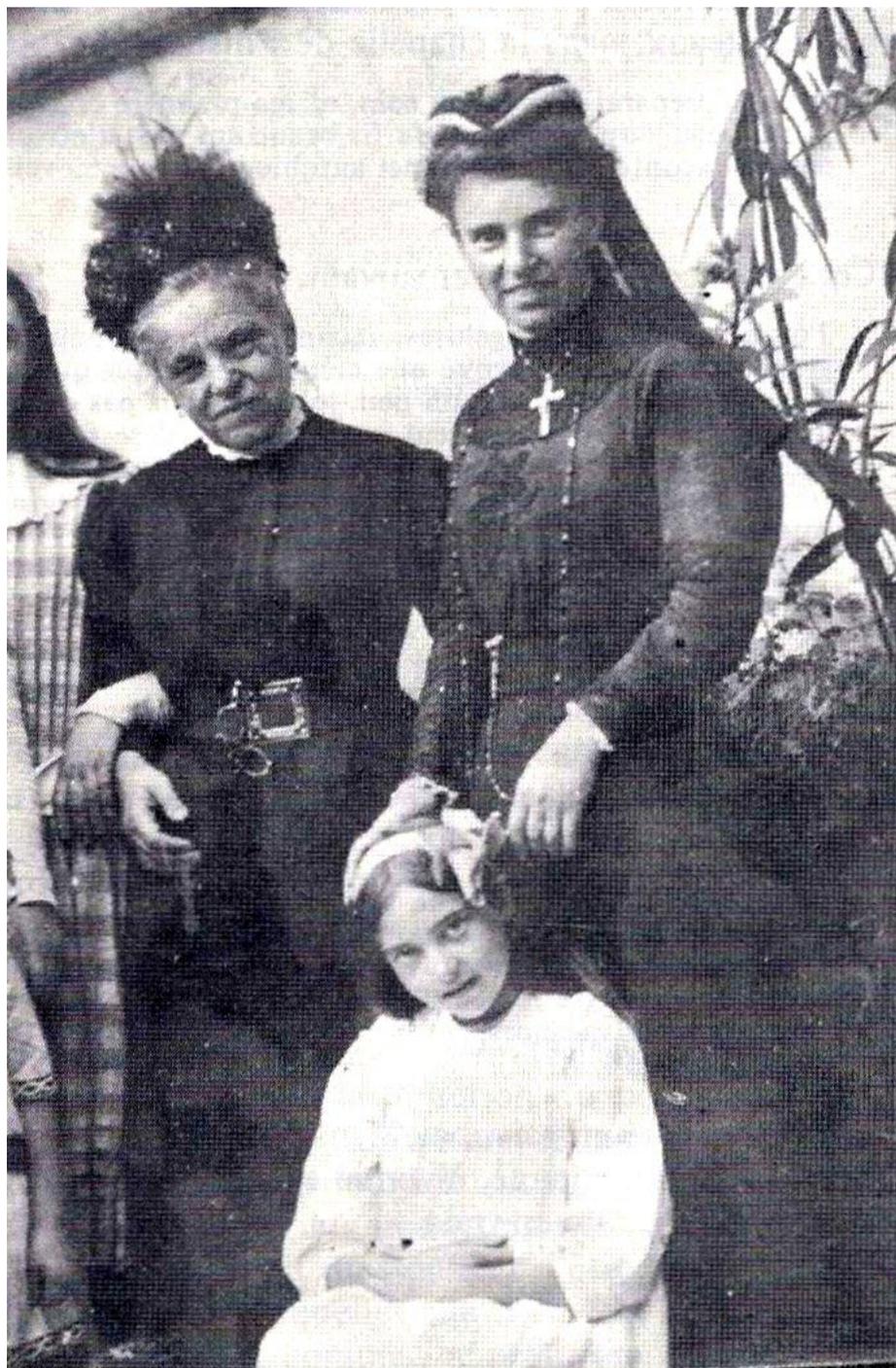
Connivence avec les bêtes

C'est grande joie quand maman revient aux vacances. Elle découvre les progrès d'Yvonne, son ascendant sur les bêtes. Un jour, raconte-t-elle, la porte du poulailler s'est ouverte et les poules se sont dispersées dans le jardin. J'essaie de les faire rentrer. En vain. Grand-maman vient à l'aide. Sans succès. J'appelle Yvonne. Elle vient aussitôt et s'adresse aux fugueuses avec autorité :

— Voulez-vous rentrer tout de suite. Vous n'avez pas honte de faire ainsi courir ma pauvre grand-mère !

Et les poules, prenant aussitôt la file à la queue-leu-leu, rentrèrent immédiatement sans essayer d'échapper.

Sur le moment j'ai cru seulement qu'elles connaissaient mieux Yvonne, qui souvent les soignait. C'est plus tard seulement que je me rendis compte de son pouvoir sur les bêtes qu'elle comprenait et qui la comprenaient (Lucie Beauvais, janvier 1953, n° 7).



Madame Brulé et Lucie Beauvais avec Yvonne (vers 1908).

FRUSTRATION ET ASCÈSE

Argentan (1907-1909)

Pour sauver l'enseignement catholique

En 1907, la pression d'Émile Combes se resserre contre l'enseignement catholique. Madame Beauvais, laïque compétente et de confiance, devient une ressource précieuse. Les sœurs de l'Éducation chrétienne d'Argentan viennent de fonder à frais nouveaux l'institution Jeanne-d'Arc, en remplacement de leur pensionnat, fermé par le gouvernement. Il faut une directrice en titre. Elles engagent madame Beauvais.

Cette fois, Yvonne peut être accueillie comme pensionnaire. Elle est heureuse de retrouver sa maman.

Maman retrouvée, mais...

Le 8 novembre 1907, grand-maman Brûlé l'amène à Argentan. Elle a le cœur serré, mais se fait gaie pour ne pas attrister la petite fille. Sans bruit ni trace d'archives, elle lui a donné les bases premières de son élan spirituel. L'histoire n'écrira jamais l'apport secret des grand-mères dans l'éveil des héros et des saints.

La nature libre d'Yvonne est à l'épreuve dans la vie disciplinée des pensionnaires d'alors. Comment retenir sa langue pendant la classe? Comment ne pas se précipiter pour aller embrasser maman, surmenée, dont elle a été si longtemps frustrée? Il n'est pas facile à sa nature exubérante de maîtriser sa spontanéité. Mais elle s'y efforce et ses résultats lui donnent grand contentement à la mesure de l'effort déployé.

Ma petite maman, il y a une heure qu'on est en classe; et j'ai réussi à n'être pas mise au «cacouin» (c'est-à-dire : au coin)(Lucie Beauvais à Paul Labutte, 14 janvier 1954, n° 6).

Maman est madame la directrice. Ses lourdes fonctions la rendent peu disponible à sa petite fille, avide d'affection. Yvonne en souffre :

Maman, bien prise, ne pouvait guère s'occuper de moi; et, quoique vivant sous le même toit, je la voyais juste pour lui dire bonjour et bonsoir (Carnet autobiographique, p. 10, novembre 1924, n° 859).

Le moment d'intimité que madame Beauvais trouvait parfois, c'était après le repas de midi. Mais c'était court et vite interrompu par la cloche fatidique :

— Toujours elle ! S'exclamait Yvonne.

(Maman) avait sur sa table (...) un petit buste très expressif ; et ce Jésus, couronné d'épines, me donnait toujours envie de pleurer.

— Regarde ces grosses épines, ma petite Vonnette, me disait maman. Par tes sacrifices, tu peux les enlever à Jésus.

On entendait la cloche (toujours elle!). Alors je quittais bien vite maman pour faire un sacrifice et, arrivée à moitié de l'escalier, je lui criais :

— Maman, la grosse épine est-elle partie ?

Hélas, le soir, la grosse épine était revenue, (...) par ma paresse ou mon bavardage, et la couronne de mon Jésus était toujours aussi grosse ! (ib., p. 11).

La championne de bons points passée en queue

Yvonne est dans «la petite classe». Elle est la plus jeune : deux ans de moins que ses compagnes. C'est écrasant pour elle. Au Mans, avec les petites de son âge, elle était tête de classe et championne de bons points. Maintenant, elle est à la queue : pas toujours la dernière, non, mais souvent avant-dernière, raconte sa maîtresse de classe, Marie-Ange Gautry.

Je suis encore 4e sur 4! annonce-t-elle à maman, avec franchise et confusion.

Madame Beauvais en est fâchée. Suzanne est brillante élève. Pourquoi Vonnette ne suit-elle pas ses traces? Mademoiselle Gautry se posait cette même question avec perplexité :

Cela m'énervait qu'elle n'arrivât pas. Je lui disais qu'elle était paresseuse [...]. Je ne la trouvais pas une élève intéressante [...]. La classe n'avait pas l'air de l'intéresser [...]. Elle pensait à autre chose qu'à l'école [...]. Elle était absorbée souvent dans ses pensées. On aurait cru qu'elle se fichait de la vie. Avec le recul de 60 années, je me demande si ce n'était pas la secrète emprise de Dieu qui l'empêchait de travailler au degré que je voulais (Témoignage de Madame Rousseau-Gautry, 4 octobre 1968, n° 26).

Première confession

Elle se confesse pour la première fois, le 16 juillet 1908, à l'abbé Moiteau, dans la chapelle de l'institution.

Je m'y préparai avec grand soin, et ma première confession m'apporta beaucoup de grâces. Je fis beaucoup plus d'efforts sur moi-même, raconte Yvonne (Carnet autobiographique, novembre 1924, n° 859).



*L'abbé Gaston Moiteau
(1869-15 août 1951).*

Cet effort continue l'hiver suivant.

J'étais sujette aux engelures, raconte-t-elle, et, pour les soigner, grand-mère m'avait envoyé une crème quelconque qui calmait bien la douleur. Pour souffrir un peu, je ne mettais pas de crème, mais les engelures s'enflammèrent, crevèrent, et il se forma un abcès. Tout

d'abord je voulais les supporter sans rien dire, mais la souffrance devint trop forte et je m'en plaignis à maman qui me les fit soigner.

— Si je n'ai pas plus de courage, disais-je, je ne deviendrai jamais une sainte (ib.).

Elle transfère son ascèse sur ses rapports avec les autres. Aux vacances 1909, elle parvient à ne plus se disputer avec Suzanne, sa sœur aînée. Elle a réussi à faire plier sa nature volontaire. Elle cède toujours. Elle s'adapte aux jeux préférés de sa cousine Andrée Labéraudrie :

Je voulais l'aimer, l'aimer de tout mon cœur, ma petite Andrée, et il me semblait que plus je mortifierais ma volonté pour elle, plus je l'aimerais (ib., p. 13).

Je me souviens de la gentillesse avec laquelle mes cousines m'accueillaient aux vacances, confirme Andrée Labéraudrie (témoignage de janvier 1954, n° 2).

Ces vacances réunissaient au Mans une large bande de cousins et d'amis. Quoique jeune, Yvonne en devient progressivement le centre et le boute-en-train.



Yvonne à 9 ans, lors de sa Première communion.

UNE ÉTAPE DÉCISIVE ET SECRÈTE

Toul (1909-1913)

Ardeur et pénitence

À la rentrée 1909 : changement de décor. Madame Beauvais et ses deux filles débarquent à Toul dans f Est austère et militaire, face à f Alsace-Lorraine, perdue depuis 1871. Le général André, ministre de la Guerre, envoie en cette garnison, réputée sévère, les officiers fichés : «Va à la messe.»

Nulle part, «on ne pouvait voir plus belle troupe », a écrit le maréchal Foch, dans ses Mémoires.

Sur le conseil de son oncle, le père Trégard, jésuite, Lucie Beauvais vient d'y accepter la direction du pensionnat de la Miséricorde, 6 rue de Rigny, à l'ombre de la cathédrale Saint-cathédrale Étienne. Ce poste est moins lourd et plus favorable à la vie de famille. Ici, Yvonne n'est plus en dortoir, mais dans une chambre avec sa sœur. Elle jouit du bonheur d'être en paix, le soir, avec ses poupées, pour lesquelles elle a un fort instinct maternel. «Le petit traquet», comme l'appelait grand-papa (1907, n° 32), maîtrise maintenant sa langue trop prompte.

«Laissez venir à moi les petits enfants»

En 1910, le pape saint Pie X ouvre la communion aux petits enfants dès l'âge de raison (7 ans en principe, mais plus tôt si le cœur et la raison y sont). Yvonne est heureuse devant cette perspective qui s'ouvre lentement. Elle médite chaque matin, cinq minutes, avant son travail. Elle maîtrise en toutes choses sa nature ardente. Elle a horreur de la médisance et des propos malveillants.

« M'aimes-tu plus que tes poupées ? »

Ici se situe un choix décisif :

Entre compagnes, nous faisons souvent des «échanges de biens». Ma petite amie, Reine de Malglaive, avait deux ravissantes petites poupées : l'une habillée de soie bleue, l'autre, de soie rose, sur lesquelles se portaient tous mes désirs. J'aurais donné tout ce que j'avais pour les posséder. Aussi, je mettais de côté crayons, soies, rubans, petits jouets, bonbons, pour les acheter. Néanmoins, je trouvais Reine très exigeante. Un jour arriva, cependant, où mon amie me dit que, bientôt, elle pourrait échanger mon bazar contre ces fameuses poupées. Je ne me possédais plus de joie.

Deux jours après, elles devenaient mes filles et je les installai tendrement dans mon pupitre.

À leur charme, ces poupées ajoutaient l'avantage de leur petite taille. Yvonne pourra les garder près d'elle. Mais voilà ce bonheur remis en question :

Quelques jours après, ma petite amie, en feuilletant un livre, fit tomber une image qui s’y trouvait. Elle n’était ni jolie, ni artistique. Cependant l’expression du Christ me frappa. En même temps, dans mon cœur, il me semblait que Jésus me disait :

— M’aimes-tu autant que tes poupées ?

Je lui répondis :

— Oh oui, bien des fois plus !

Et pour prouver que c’était vrai, je demandai immédiatement à ma compagne de me céder son image pour les poupées.

Reine me regarda un peu stupéfiée, mais elle accepta avec empressement. Je lui rendis ses filles et je gardai Jésus. Il prit, dans mon pupitre, la place des deux poupées. Et chaque fois que je l’ouvrais, je l’embrassais en lui disant :

— N’est-ce pas que je t’aime? Que nous nous aimons bien? (Carnet autobiographique, p. 26-27, 1924, n° 859).

Vers le même âge, l’image d’un crucifix joua un rôle analogue dans la vie de Thérèse de Lisieux. Dans les deux cas : un signe dérisoire (une image pieuse) transfiguré par une lumière intérieure, suscite une adhésion totale au Christ pour toujours.

Yvonne a bien compris que les poupées «n’avaient pas d’âme» (Ib., p. 28).

Insuccès scolaire

Côté études, les insuccès continuent. Cela étonne, vu les capacités d'Yvonne. Sa santé en est la cause.

Je souffrais souvent de la tête et du côté droit [cela durera jusqu'au jour où on l'opérera de l'appendicite], mais je ne voulais pas me plaindre. Je voulais souffrir pour mon Jésus. Quand j'avais trop mal, je le disais à maman. On me mettait au lit, et comme, le lendemain, tout allait bien, on crut que j'étais douillette et que j'aimais mon lit plus que le travail.

À l'étude, je m'appliquais beaucoup, mais au bout d'une heure de travail, ma tête devenait lourde et douloureuse. Je ne pouvais plus étudier, mais je ne voulais pas me plaindre. Le résultat ne pouvait pas être brillant (ib., p. 21).

Cela creuse la différence que maman fait entre Yvonne et sa grande sœur : Suzanne est toujours la première (en fait). Madame la Directrice en est fière, mais la transfère souvent à la seconde place, au classement officiel, pour n'être point soupçonnée de favoritisme. Peu importe, son aînée la comble, mais la cadette la déçoit et l'irrite. Vonnette ressent fort cette frustration, mais sans jalousie. C'est l'affection de sa maman qui lui manque.

Accusée

Un soupçon vient aggraver la blessure. Un jour, des friandises disparaissent. Yvonne est soupçonnée. Elle a des

facilités de circulation dans la maison. Et puis, elle est réputée boulimique, elle aime tant les bonnes choses! Madame Beauvais la soupçonne donc. Elle tente de provoquer l'aveu. Elle dit publiquement, devant toutes les élèves :

Je demande à la coupable de se dénoncer loyalement.

Yvonne ne bronche pas. Sa maman l'interroge. Elle persiste à nier toute culpabilité. Madame Beauvais ne la croit pas. Elle cesse de l'embrasser et de lui adresser la parole.

Je restai quatre jours privée des baisers de maman, ne rencontrant son regard que pour le voir triste et chargé de reproches, et mon cœur était gros, prêt à éclater, tant je souffrais. Ma seule consolation était de me dire qu'au Jugement dernier on saurait tout et que tout le monde verrait que je n'étais pas coupable. Cependant, je n'en pouvais plus, et le soir du quatrième jour, en pleurant et rouge de confusion, je vins dire à maman que j'avais pris les biscuits. [Je le disais] pour qu'elle m'embrassât. Mais son baiser bien tendre me fit mal. J'éclatai en sanglots. Maman crut que c'était du repentir de mon « soi-disant » vol, mais en réalité, c'était du repentir de mon premier mensonge. Je demandai d'aller me confesser. Je croyais avoir fait un-péché mortel (Carnet, p. 16,1924, n° 859).

L'abbé Gérard, vicaire de la cathédrale, qu'elle dérange en dehors de ses heures de service, la rassure, et elle prend l'efficace résolution de ne jamais réitérer ce mensonge, le seul de sa vie.

Peu après, Madame Beauvais découvre la coupable : la fille de la cuisinière.

Mais je ne pus (par crainte de froisser la mère qui m'eût probablement mise en grand embarras en me donnant son congé), faire connaître le résultat de mon enquête et innocenter Yvonne, conclut Madame Beauvais (Notes d'avril 1957, p. 28, n° 125).

Le Seigneur préparait-il Yvonne à subir accusations et calomnies? Sa vie en présente une dose assez peu commune.

Première Communion

Décembre 1910. La Communion approche. Sur le conseil du père Trégard, Yvonne la prépare à Paris chez les Auxiliatrices de la Barrouillère, par une retraite de quatre jours :

Le père Questel venait me faire des instructions plusieurs fois par jour, et la bonne mère Saint-Albert me gardait le reste du temps,

raconte Yvonne. Elle fait sa préparation avec un petit livre fleuri, semblable à celui qu'avait utilisé Thérèse de Lisieux: *Deux mois et neuf jours de préparation à ma Première Communion.*

Chaque soir, j'écrivais mon nombre de sacrifices et je fis mon possible pour en faire chaque jour davantage.

Chaque soir, également, elle prie Jésus de la débarrasser de son orgueil, et elle ajoute cette prière à la Sainte Vierge :

— Ô ma Souveraine, ô ma Mère, je m'offre toute à vous...

Le 29 décembre, veille du grand jour, les Auxiliatrices proposent à Yvonne d'aller visiter les pauvres. Elle choisit elle-même, entre plusieurs familles :

— D'abord, chez la maman qui a beaucoup d'enfants!

— Et que voulez-vous leur offrir?

— Un gros pot-au-feu, avec beaucoup de poireaux (Témoignage de mère Saint-Albert, mars 1939, n° 186).

Cette famille fut touchée de la politesse et du respect limpide de l'enfant.

Le grand jour arrivé (raconte Yvonne), mon cœur battait avec violence. J'étais toute émue, mais si complètement heureuse! Dans la belle chapelle des Auxiliatrices, le petit Jésus, dans sa crèche, paraissait me sourire ; nous étions au 30 décembre.

— Petit Jésus, Saints Innocents, ne permettez pas que je commette un seul péché mortel. Faites-moi plutôt mourir. Je veux rester blanche et pure, je veux être une sainte.

Plusieurs fois, je répétais cette prière avant de m'approcher de la table sainte. Oui, je voulais fermement, coûte que coûte, devenir une sainte. Après avoir reçu Jésus Hostie, mon bonheur fut si grand que j'ai cru en mourir.

Je ne pouvais plus parler. Je ne savais que dire à l'Hôte de mon cœur :

— Je t'aime à en mourir. Je t'aime avec toutes mes forces, toute mon âme. Je t'appartiens totalement.

Et j'ai senti qu'il me prenait toute entière.

Le lendemain, je reçus à nouveau mon Bien-Aimé, des mains de mon oncle, le P. Trégard, dans la petite chapelle de la rue Raynouard. Ce fut encore une délicieuse rencontre. J'étais au ciel. Je lui dis que je voudrais être comme la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, une martyre d'amour et sauver beaucoup d'âmes. Jésus me parla beaucoup pendant mon action de grâces. Voici ce qu'il me fit comprendre. C'est que tous mes défauts venaient de ce que j'étais trop contente de moi : coquetterie, mauvaise humeur, désobéissance, vanité, etc. Tout cela ne provient-il pas de ce que je trouve bien tout ce que je fais, et que je tiens à n'en faire qu'à ma tête. Je préfère ma volonté à celle des autres, même à celle de maman, de mes maîtresses. Je suis mécontente lorsqu'on m'oblige à faire une chose, alors que j'ai décidé d'en faire une autre. Je me crois capable de me diriger moi-même! Quel orgueil! J'évitais les trois-quarts de mes péchés si je consentais à faire la volonté des autres. C'est à cela que je dois m'appliquer maintenant, me disais-je (Carnet autobiographique, p. 18-20, 1924, n° 859).

Le don et le pacte : 1er janvier 1911

De retour à Toul, Yvonne donne acte à cette grâce fondatrice. Le premier janvier 1911, dans la maison déserte en ce jour de fête, elle écrit — de son sang — un pacte avec Jésus.

Elle le gardera strictement pour elle dans un tiroir intime où mère Marie-Anne le retrouvera, après sa mort :

O mon petit Jésus,
Je me donne à toi entièrement et pour toujours.
Je voudrai toujours ce que tu voudras.
Je ferai tout ce que tu me diras de faire.
Je ne vivrai que pour toi.
Je travaillerai en silence
et, si Tu veux, je souffrirai beaucoup en silence.
Je te supplie de me faire devenir sainte,
une très grande sainte, une martyre.
Fais-moi être fidèle toujours.
Je veux sauver beaucoup d'âmes
et t'aimer plus que tout le monde,
mais je veux aussi être toute petite,
afin de te donner plus de gloire.
Je veux te posséder, mon petit Jésus,
et te rayonner.
Je veux n'être qu'à toi
mais je veux surtout ta volonté.

Ta petite Yvonne 1er janvier 1911 (n° 54)

+

O mon petit Jésus je me donne
à toi entièrement et pour toujours.

Je voudrais toujours à qui
Tu recevras

Je ferai tout ce que tu me diras
à faire.

Je ne vivrai que pour toi
je travaillerai en silence
et si tu le veux je souffrirai
beaucoup — en silence.

Je te supplie de me faire
devenir sainte, une très grande
sainte — un martyr.

Tiens moi très petite toujours,
Je veux survivre beaucoup d'années
et t'aimer plus que tout le
monde. Mais je veux être
surtout petite afin de te donner
plus de plaisir.

Je veux te posséder mon
petite Jésus et te regarder.

Je veux n'être qu'à toi.
Mais je veux surtout la Vierge

La Vierge Marie

1^{er} janvier
1911

Ce désir fou : *T'aimer plus que tout le monde*, n'est point comparatif. Il marque le désir de n'accepter aucune limite. Il procède visiblement d'une inspiration profonde. « La volonté de sauver beaucoup d'âmes » en est inséparable. Elle précède, dans, l'expression.

Yvonne semble être déjà entrée dans les «voies passives», comme on dit en théologie mystique. Elle est totalement donnée, menée par Dieu, plus qu'elle ne mène, et pourtant, plus lucide, libre et active que jamais, car elle vit de l'amour seul. Elle enracine et radicalise sa dépendance totale à l'égard du Christ. Lui seul a inspiré son désir. Lui seul la «fera devenir sainte». Elle le sait. Mais cet abandon à Dieu transcendant n'est point la passivité d'un moule. C'est un élan de tout son être, une sorte de circumincession, où la motion de Dieu répond à l'espérance qu'il inspire, où la grâce donnée remonte vers Dieu en action de grâces, selon le beau modèle que nous donne le *Magnificat*. En cette synergie, tout est de Dieu, mais tout est d'Yvonne, librement et activement réceptive.

Elle exprime plus qu'une disponibilité sans limites : le désir même de souffrir. Elle ne veut pas être en retrait de la Passion et de sa Croix. Rien ne l'arrête, tout l'engage dans cette voie, avec une volonté sans faiblesse.

Sa grammaire simple d'enfant l'exprime avec une singulière maturité. Le *Je voudrai* (futur) est d'abord suspendu à *tout ce que Tu voudras*. Puis, dans le sillage du «si tu veux», il devient un acte libre, un élan personnel, le *Je veux*, cinq fois répété, se résout, comme au début, dans le

vouloir du Christ : *Je veux surtout ta volonté.* Mais ce n'est pas du volontarisme.

Il faudrait traduire ce texte en espagnol où un seul et même verbe : *quiero* signifie à la fois *vouloir et aimer* : J'AIMERAI CE QUE TU AIMERAS.



Le texte est sans ornements. Pas un mot inutile, sentimental ou superfétatoire. C'est bien l'écriture d'une enfant, mais l'acte révèle une maturité à laquelle peu d'adultes accèdent. La liberté profonde assumée dans le don de Dieu saisit tout l'être et tout l'avenir. Rien ne la démentira. Le sang des veines exprime un irréversible don du cœur.

L'abandon à la volonté du Christ prolonge et oriente sa résolution de renoncer à sa volonté propre pour faire quotidiennement «la volonté des autres» : telle est l'inspiration de sa seconde communion qu'elle fait le lendemain 31 décembre. C'est un retournement total du volontarisme au bénéfice de l'amour seul, une immolation absolue de la volonté propre, pour un accueil de celle des autres, qui ne peut trouver sens et accomplissement que dans la volonté de l'Autre par excellence, qui n'est pas vraiment un autre, mais le principe, l'achèvement et l'unité intérieure de toutes choses.

Troisième communion : 2 février

À Toul, Yvonne doit attendre plus d'un mois pour faire sa troisième communion : le 2 février. Pas une seule foi? Durant le mois de janvier! L'archiprêtre de la cathédrale voulait attendre la Première communion privée des autres enfants de la paroisse : les premiers que la volonté de Pie X avait fait admettre plus jeunes à la Sainte Table.

Combat spirituel et vie monastique

Yvonne continue sa lutte quotidienne contre ses défauts : son goût des bonnes choses, qu'elle appelle «gourmandise»; sa fermeté, qu'elle appelle «orgueil». Son ascèse attentive et calme est guidée par l'amour seul.

La vie au pensionnat de Toul est presque monastique. Très tôt, le matin, madame Beauvais lit un point de méditation. Au souper, où il y a seulement quelques maîtresses et les pensionnaires, elle lit un passage de l'Histoire d'une âme. Yvonne en est heureuse. C'est avec Thérèse de Lisieux qu'elle a préparé sa Première communion.

— Maman, c'est ma sainte! dit-elle (Souvenirs de L. Beauvais, recueillis par le père Labutte : L 98, c. 6, note 28).

Nuit et brouillard

En 1912, elle est plongée dans une nuit spirituelle qui aggrave son épreuve chronique de santé. Plus tard, elle résumera ainsi cette nouvelle étape :

À chaque peine et à chaque souffrance, je me rendais à l'église, pour qu'il me console. Je ne voulais que lui. Il était mon seul confident, et je repartais souvent le cœur aussi lourd que lorsque j'étais entrée. Combien de fois j'ai été tentée de le laisser. Il ne me répondait pas. Mais j'ai été fidèle, oui, très fidèle (...). Je suis une pauvre âme sans courage ni vertu, mais j'ai toujours été loyale et je ne l'ai jamais trompé. Je me suis nourrie de confiance (Lettre au père Créte, 16 janvier 1925, n° 31).

Communion solennelle et confirmation

C'est dans cette même nuit qu'elle fait sa Communion solennelle, le 11 mai 1913, à la cathédrale :

Jésus se taisait. Il y eut ce jour-là plus de larmes que de joies. Je croyais à l'amour de Jésus pour moi, mais je ne le sentais plus : aucune consolation (...), aucune joie, ni pour prier, ni pour aller à la messe, ni pour communier. Je ne savais plus que dire dans mes actions de grâces. Cependant, sans le sentir, Jésus éclairait et instruisait mon âme (Carnet autobiographique, p. 28-29, n° 859).

Nul ne sait ce qui grandit en cette petite fille. Elle-même ne le sait pas encore. Mais elle progresse à pas de géant, vers

les horizons inconnus de Celui qu'elle aime. C'est la traversée du désert.

Le 18 mai, elle reçoit le sacrement de confirmation dans la même nuit spirituelle.

Pour Yvonne, qui a passé par un nombre record d'établissements et pensionnats, Toul, c'est le plus long séjour de son enfance : quatre ans, de 1909 à 1913. C'est un moment décisif et fondateur. On dit parfois que toute vie est fondée sur un seul acte libre d'où tout procède. Pour Yvonne, l'acte du 1er janvier 1911, signé de son sang, a cette portée. Il exprime et inspirera toute sa vie.

Adieu Toul!

En juillet 1913, un concours complexe de circonstances ramène madame Beauvais à Paris.

Madame Daniélou vient d'ouvrir à Neuilly l'institution Sainte-Marie, qui constitue un événement éducatif, pédagogique et spirituel. Madame Beauvais est appelée à prendre en charge la comptabilité, après un stage à l'économat du collège jésuite de la rue Franklin, chez le père Trégard, où elle a fait l'apprentissage de cette nouvelle responsabilité.

LA NUIT CONTINUE

Neuilly (1913-1914)

Dans ce haut lieu de Sainte-Marie, où sa sœur aînée fait belle figure, Yvonne restera méconnue. Peut-être ses dons restent-ils étrangers au brillant intellectualisme de ce milieu. Mais surtout, des maux de tête l'accablent et, parfois, l'anéantissent.

C'est pour faire des manières et ne pas travailler, lui dit-on (Carnet p. 35, juillet 1914, n° 7).

Son énergie échappe à l'entourage. Son mutisme héroïque
Deuxième paraît indifférence. On la rétrograde de 5e en 6e:
humiliation, communion solennelle,

Enfin, en novembre 1913, elle s'évanouit dans le bureau de la surveillante générale. Un médecin l'examine : il faut l'opérer d'urgence :

Cette appendicite chronique, dont elle souffrait depuis quatre ans, était la cause des violents maux de tête qui l'empêchaient si souvent d'étudier.

On comprend alors

que, loin d'être paresseuse, elle avait été héroïque de supporter ainsi son mal (Notice nécrologique par mère Marie-Anne, 25 décembre 1951, n° 154).

Son travail redevient normal. On la réintègre en 5e.

Au printemps 1914, elle quitte ses compagnes, engagées dans une «mauvaise conversation ». Sa vie est ailleurs. Pour ne pas les dénoncer, elle se retire dans le grenier. La fatigue l'y endort. On ne l'y découvre que le soir. Madame Daniélou croit à une escapade buissonnière et la réprimande sévèrement devant toutes.

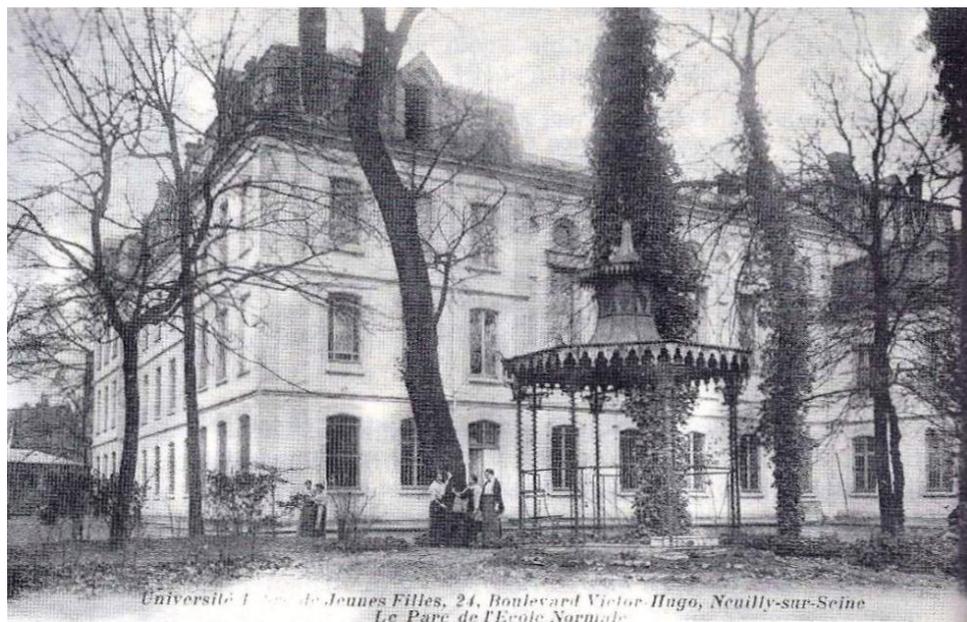
Je dévorai mon humiliation en silence, mais, au fond, je ne regrettais pas mon acte : je restais pure, écrit-elle (Carnet autobiographique, p. 37, 1924, n° 859).

En juillet 1914, elle commence à rédiger un journal intime, sans romantisme ni pittoresque. Il s'adresse à Jésus seul selon une intimité nouvelle :

En écrivant, on se rend mieux compte, et cela m'aidera à monter vers toi, commence-t-elle. Dans mes instructions [le carnet précédent], je t'ai dit *vous*, mais si tu veux, Jésus, je te dirai *tu* dans mon journal. Ce sera plus intime (Carnet de juillet, 1914, p. 27, n° 7).

Le nouveau carnet est vite interrompu. Yvonne s'en explique :

Je n'écrirai plus sur mon carnet, parce que, tous les jours, je n'aurais à écrire que : *je souffre*. Et c'est inutile, après avoir souffert, d'y penser encore en l'écrivant (ib., p. 38).



*Université Fille de Jeunes Filles, 24, Boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine
Le Parc de l'École Normale*

Sainte Marie de Neuilly, la célèbre École normale de madame Daniélou.

L'OASIS ANGLAISE

Juillet 1914 – juillet 1916

Heureuse punition

Le 13 juillet 1914, madame Beauvais conduit ses deux filles en Angleterre, sans se douter que la guerre est proche. Suzanne y a passé l'année scolaire 1910-1911. Elle y retourne durant trois mois pour acclimater sa sœur. Madame Beauvais l'avait envoyée Outre-Manche parce qu'elle était brillamment en avance. Pour elle, c'était une récompense. Pour Yvonne, c'est «une punition», après la médiocre année chez madame Daniélou : les études cahin-caha, «l'escapade au grenier», etc.

Heureuse pénitence pour Yvonne. Sa nature libre et indépendante s'épanouit dans l'éducation anglaise, stimulante et variée. La place faite au piano, à la danse, au sport : au corps, l'éducation intérieure de la liberté, révèlent ses capacités. L'empirisme britannique lui convient mieux que l'intelligence universitaire française, issue de «la maigre Sorbonne».

Elle se met bien à l'anglais et connaît des succès sans précédents : scolaires et sportifs. Elle devient «captain» de l'équipe de hockey. On ne lui en veut pas de quelques chahuts : trop-plein de sa vitalité expansive. On ne prend

pas au tragique ses escalades audacieuses des corniches et des arbres.

Le pensionnat est tenu par les Filles de Jésus de Kermaria, chassées en 1905 par Émile Combes, dont l'anticléricisme persécuteur fut, sans le vouloir, le grand agent du rayonnement français et missionnaire dans le monde entier. Les sœurs n'ont point perdu leurs racines. Elles portent toujours leurs grandes coiffes bretonnes, mais la Maison, qui fait de nombreuses recrues en Grande-Bretagne, est devenue anglaise de langue et de culture.

Bien vite, je les aimai, raconte Yvonne, sensible à une affection dont sa mère l'avait souvent frustrée.

Voleuse

Une ombre passe sur ce séjour, qui réitère les soupçons subis à Toul. Des bonbons disparaissent d'une armoire de la classe. Sœur Hilda somme la coupable de se dénoncer. Personne ne se manifeste. Trois jours après, nouvelle sommation. Sans succès. Après un lourd silence, la sœur déclare :

— Eh bien, c'est moi qui vais être obligée de le dire...

Elle regarde Yvonne qui a la surprise d'entendre :

— C'est vous, on vous a vue !

Elle comprend alors ! À plusieurs reprises, une jeune religieuse, sœur Teresa, l'a chargée d'aller prendre des bonbons

dans l'armoire et de les lui apporter. Elle a obéi, sans se douter que cette sœur se servait d'elle.

Mais ne voulant pas mettre en cause une âme consacrée, (ni) jeter une ombre sur la vie de celle-ci, elle ne se justifia pas, et endossa le délit (Lettre de sœur Maria Mathilde de la Croix, Yvonne Bamélis, à l'abbé Labutte, 18 décembre 1967, n° 34).

L'incident provoque la consternation générale, car Yvonne était aimée. Heureusement, mère Saint-Ignace découvrit la coupable, et sans révéler qu'une religieuse fourvoyée était la cause de cette malheureuse affaire, elle réhabilita Yvonne. Quant à la sœur coupable, égarée dans la Congrégation, elle n'y restera pas.

Pour la première fois, justice est rendue à Yvonne, après méprise et calomnie. Tout le monde a compris :

Elle préféra passer pour voleuse que de dénoncer celle qui lui avait donné la clef (...) des friandises (pour les lui) remettre, écrit sœur Marie du Calvaire (9 février 1954, n° 13).

Seconde année (1915-1916)

L'année a été si bonne qu'Yvonne demande à en passer «une seconde dans ce bon couvent». Le retour nécessite un visa. C'est difficile avec la guerre. Mais Yvonne est motivée. Rien ne lui résiste. Elle l'obtient, et reprend le bateau, dangereusement, de la France envahie à l'Angleterre aux abois.

C'est pendant cette seconde année que j'entendis un appel divin, celui de la vocation religieuse (note-t-elle). Mes bonnes mères y crurent. Je pris l'habitude d'aller réciter avec elles vêpres et compiles, et souvent (...) matines et laudes.

Un mois après, j'avais pris la résolution de réciter chaque jour mon *Petit office de la sainte Vierge*, et depuis, je n'y ai manqué qu'en temps de maladie (Carnet autobiographique, novembre 1924, p. 40, n° 859).

Elle n'a que 14 ans. Le 30 novembre 1915, elle écrit à sa mère:

Quand je retournerai en France, j'aurai quelque chose à te dire qui t'étonnera un peu, je crois, petite maman. Mais tu seras si heureuse de savoir cela que tu sauteras de joie, j'en suis sûre (n° 11).

Elle ne peut attendre ! Sa lettre suivante demande l'autorisation d'entrer chez les Sœurs. La réponse est négative. Yvonne insiste :

Ta lettre (...) m'a fait bien plaisir, mais (...) tu n'as pas bien saisi ce que je disais dans ma dernière lettre, à propos d'aller le plus tôt possible à l'appel du Bon Dieu. Tu me dis que je suis trop jeune. Pas du tout! Tu sais qu'il est permis d'entrer postulante à 16 ans, et, par conséquent, juvéniste à 15 ans. Si je suis juvéniste à 16 ans, je ne serai postulante qu'à 17 ans, et je veux l'être avant. Et puis, penses-tu que cette idée m'est venue le jour même où je t'ai écrit? Oh non, chère petite maman, j'ai bien attendu avant de te l'annoncer (...). Voudrais-tu me faire attendre

encore (...) cette grâce qui m'a été donnée depuis longtemps? Je souffre de n'avoir que 14 ans. Mais à 15 ans, j'espère que tu ne t'opposeras pas à mon voile noir. Que je serais peinée si, dans ta prochaine lettre, tu me disais la même chose (Lettre à sa maman, 10 juin 1916, n° 8).

Yvonne, déjà totalement donnée au Seigneur, a découvert en Angleterre une manière concrète de réaliser sa vocation. Elle s'y élance comme un torrent. Mais ses plaidoyers renouvelés sont sans succès. Pour sa mère, comme pour le père Trégard, c'est Suzanne, l'aînée, pieuse et intelligente, qui est faite pour être religieuse, mais Yvonne (d'ailleurs trop jeune) est destinée au mariage.

Le 5 août 1916, Yvonne repart définitivement pour la France. Retour mouvementé². Entre Southampton et Le Havre, alerte au sous-marin. Le bateau s'arrête durant 36 heures. Il n'y avait de vivres que pour un simple thé. Yvonne partage son bâton de chocolat avec ses compagnes de cabine : une femme et son enfant. Et, pour distraire l'enfant, elle sort de sa valise ses chaussons et son jupon de ballerine. Elle danse sur le pont, comme elle l'a appris en Angleterre. Les passagers font cercle. La diversion dissipe

² Mère Marie-Anne situe cet incident au retour de juillet 1915 (Notice nécrologique). Mais la lettre d'Yvonne, en date du 8 août 1916, nous assure que c'est l'année suivante : Traversée longue et fatigante, qui a duré plus de 36 heures, et un voyage de 48 heures. Nous comptons partir pour Le Mans jeudi ou vendredi matin (Lettre d'Yvonne, 8 août 1916, n° 22). Les «trois ou quatre jours» dont parle Madame Favrot (déposition du 28 mai 1956) sont une exagération, les visas du passeport (5 août à Southampton, et 6 août au Havre) le confirment (n° 20 et 21).

l'anxiété. Dans les applaudissements finals, la sirène surgit de nouveau. Ce n'est point un signal de détresse. Un télégramme est arrivé. Un officier le lit dans le porte-voix de la dunette :

– Allô, allô! Sous-marin capturé. Équipage prisonnier. La route est libre. Vive la France !

Yvonne a très faim. Avant que le bateau soit amarré, elle a jeté des sous sur le quai avec l'aide d'un parapluie, pour obtenir plus vite des petits pains. Elle les partage et dévore à belles dents.

C'est une Yvonne nouvelle qui débarque. Elle est bardée de diplômes obtenus d'instituts réputés : Conservatoire de Londres, pour le piano, avec diplôme d'enseignement; École des Arts, pour la peinture, et même un brevet de cartographe ! Elle vient d'avoir 15 ans, le 16 juillet. Sa vie est déjà donnée à Jésus seul.

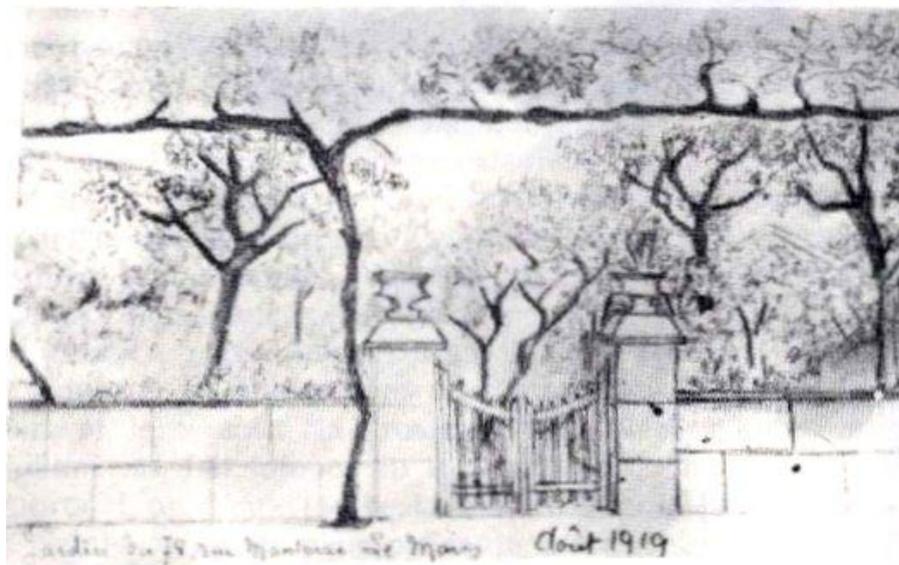
La gracieuse ballerine, qui sait danser joyeusement pour les passagers affamés, ne revient qu'à regret, par obéissance. Elle aurait voulu rester en Angleterre, au Juvénat, pour réaliser sans retard le don de sa vie.



Abbey Wood au temps d'Yvonne.



*Salon et jardin de la rue Montoise : Dessins d'Yvonne.
C'est la maison des grands-parents Brulé.*





Yvonne à 17 ans.

À L'INSTITUTION LAIR-LAMOTTE

1916-1917

En ce début d'août 1916, où la bataille de Verdun fait rage, Yvonne retrouve les grandes vacances habituelles, à Sainte-Jammes-sur-Sarthe, aux portes du Mans, chez le docteur Chaudet, médecin de campagne.

La bande des vacances

Yvonne a pris de l'ascendant sur la bande sympathique et saine : les six enfants du docteur, sa cousine Andrée Labéraudrie, sa sœur Suzanne et Marguerite Barrier, fille d'un compagnon de chasse de leur père, à Cossé. Les journées sont bien remplies : randonnées à bicyclette, en forêt de Perseigne, parties de barque et de pêche, pique-niques, escalades, quadrilles des lanciers, jeux et chansons. Le soir, on tombe de sommeil, mais Yvonne est la dernière à s'endormir après avoir dit, à genoux, au pied de son lit, le chapelet en anglais. C'est une habitude qu'elle a prise en Angleterre. Elle y ajoute en français : *Ô ma Souveraine, ô ma Mère.*

C'est pendant ces grandes vacances qu'elle a confié à Robert, l'un des amis de la bande :

– Tu sais, plus tard, je serai religieuse.

Une maturité incomprise

À la rentrée d'octobre, elle retrouve le premier pensionnat de son enfance : l'institution Lair-Lamotte, singulièrement vieillotte. Mademoiselle Sophie Lair-Lamotte, fidèle au poste, est toujours habillée comme en 1906 : robe longue et bonnet noir à tuyaux. Elle a 80 ans.

Yvonne (15 ans), qui entre en 3^e, est assez maîtresse d'elle-même pour s'adapter à la discipline d'un pensionnat, sans sport ni ouverture, qui change ses habitudes anglaises de tonifiante liberté. Mais le style désuet l'étonne et lui pèse.

Elle a mûri. Limpide et discrète, elle a quelque ascendant sur ses compagnes, qui admirent ses talents : danse et piano. Certains professeurs en prennent ombrage, notamment sa maîtresse de classe. Mademoiselle Nathalie Schoenberger, économe et professeur d'anglais (qu'elle parle avec l'accent allemand), la prend en grippe.



*Vacances au Mans :
vélo, danse et
pantomime.*

Souçons et succès

L'affection qu'elle témoigne à certaines compagnes en difficulté va la faire soupçonner d'«amitié particulière». Yvonne en a gardé un souvenir étonné :

Un jour, Mademoiselle la Directrice me fit venir dans son bureau et me dit que je devrai désormais ne plus parler avec mon amie Lucienne, sous prétexte que je m'entretenais avec elle de conversations indécentes, qu'on nous avait vues ensemble dans le corridor du dortoir nous embrassant — que toute amitié particulière était défendue, etc.

— Jamais je n'ai entretenu de mauvaises conversations avec Lucienne, dis-je à madame la Directrice. Je l'ai embrassée l'autre jour parce qu'elle avait de la peine. Celles qui ont du cœur auraient fait comme moi.

Cette pauvre Lucienne n'a plus ni père ni mère. Ses jours de congé se passent à la pension et elle pleurait de ne pouvoir aller en famille, comme nous toutes. Mais je ne fus guère écoutée (Carnet autobiographique, 1924, p. 99, n° 859).

Elle termine l'année avec trois prix et trois accessits. Sa maturité, son entrain, les danses qu'on lui demande, ont laissé un bon et prestigieux souvenir. La jalousie d'une des maîtresses envers elle a suscité tant d'indignation parmi ses compagnes que plusieurs quittèrent le pensionnat. Et le professeur en question dut bientôt le quitter elle-même, sans laisser de regrets (Notice nécrologique de 1951).

Pendant les vacances 1917, son rayonnement se confirme sur la bande ouverte des cousins et amis.



FIN D'ETUDES

Paris (1917-1919)

Dernières années d'études

À la rentrée de 1917, Yvonne rejoint sa mère et sa sœur Suzanne, à Paris. Depuis le 17 juillet, elles habitent 69 avenue des Ternes (Lettre de Lucie Beauvais à Yvonne, 16 juillet 1917, n° 27).

Yvonne (16 ans) va terminer ses études dans son sixième et dernier pensionnat : les dominicaines de Neuilly (1917-1919).

Elle y entre en seconde (alors «classe du brevet» : 1917, n° 29).

Avec succès : elle est classée 1ere sur 18 élèves et reçoit le prix d'Excellence.

L'année suivante (1ere et bachot) est perturbée par une scarlatine (dont nous avons la courbe de température : 3 février - 8 mars), suivie d'une longue convalescence.

Ici se situe l'énigme de son baccalauréat : l'a-t-elle passé? A-t-elle plutôt renoncé à le passer? Pour quelle raison? Les recherches minutieuses du père Labutte



*Yvonne au piano
dans le salon
de la rue Montoise,
au Mans.*



n'ont pu trouver trace du diplôme. Mais Yvonne lui a confié «qu'elle s'était présentée au bachot officiel, seule, sans prévenir personne, avait été reçue à cette première partie, mais n'en avait jamais parlé»³.

Elle poursuit ses études dans un Paris en guerre. Entre le 23 mars et le 9 août, la grosse Bertha, pièce marine de 380 millimètres, fait tomber sur la capitale 367 obus qui font 264 morts. L'un d'eux tombe le Vendredi saint 1918, dans l'église Saint-Gervais, en plein office de Semaine sainte. Parmi les 25 morts, 3 professeurs de Neuilly.

Malentendu familial

Yvonne a débarqué dans l'îlot familial, comme en surnombre. Madame Beauvais et Suzanne sont très intimes. Elles partagent les mêmes intérêts intellectuels auxquels Yvonne est censée être étrangère. Suzanne poursuit ses études en Sorbonne, et un stage de professeur à Sainte-Marie de Neuilly. La mère et la fille ont commencé leur probation dans le groupe des Filles de Saint-François-de-Sales. Elles partagent beaucoup de choses, y compris spirituelles. Si, d'aventure, elle intervient spontanément dans ces conversations tenues pour étrangères à ses capacités, elle perçoit qu'on s'en étonne. Son affaire, ce sont les choses pratiques.

³ Note du Père Labutte, 3 janvier 1955, n° 2; cf. lettre d'Yvonne à Suzanne Loth, 14 août 1950, n° 280 : ce n'est pas ce que j'ai appris pour mon bachot qui me sert le plus à présent. Elle n'a jamais fait sa classe de philosophie. On ne sait pourquoi.

Maman s'occupait de ses œuvres. Ma sœur était toujours à ses études, moi aux miennes, si bien que nous nous trouvions réunies seulement au moment des repas. Je souffrais de cela, je parlais peu à maman, et maman ne me connaissait pas. M'ayant quittée à 13 ans, elle croyait que j'étais restée comme autrefois, la petite fille qui, soi-disant, n'aimait pas le travail (Carnet autobiographique, p. 106, 1924, n° 859).

Yvonne n'est pas négligée pour autant. Madame Beauvais ne la juge pas mûre pour les Filles de Saint-François-de-Sales. Elle l'adresse à mademoiselle Yvonne Bato qui dirige, 15 rue Monsieur, l'œuvre des Jeunes Filles de Marie Immaculée :

— Ma petite Yvonne n'est pas très pieuse, je vous la confie (Interview de mademoiselle Bato, 3 mai 1956, n° 220).

Nouvel essor spirituel

Madame Beauvais ne soupçonne pas la profondeur où Yvonne est parvenue depuis ses 10 ans, ni l'approfondissement qui se poursuit en ces années 1917-1920.

Je me mis sérieusement à aimer le Bon Dieu et à travailler pour lui, écrit Yvonne (Carnet autobiographique, p. 101, 1924, n° 859).

DECOUVERTE DE LA ZONE ROUGE ET SERVICE DES PAUVRES

1919-1922

À l'ouvroir, Yvonne se montre aimable, gaie, efficace. Mais pourquoi cette jeune fille désœuvrée arrive-t-elle toujours en hâte et repart-elle de même? Point nerveuse, pourquoi est-elle toujours pressée? se demande la Directrice, mademoiselle Bato.

Elle finit par apprendre le secret. Yvonne a découvert les pauvres dans la zone rouge : cette ceinture de cabanes et de pourriture, qui a fleuri comme une gangrène, sur le *no man's land* des anciennes fortifications, et s'étend largement à l'extérieur.

Six ans avant le père Lhande

Ce nouveau «pays de mission» aux portes de Paris sera révélé, en 1925, par les articles du père Lhande dans *Les Études*, et passera au premier plan de la radio naissante et de l'actualité. La fameuse pièce : *Notre-Dame-de-la-Mouise*, évocation réaliste de cette mission pionnière, sera le grand succès et le renouvellement du théâtre de patronages.

Dès 1919, six ans auparavant, Yvonne avait pénétré, de proche en proche, cette zone de désolation, à partir des

premières adresses de pauvres, fournies par une sœur de la charité. Ce sont encore des terres inconnues, où l'on ne se hasarde point. Yvonne est ici précurseur, à 18 ans.

Elle fréquente des quartiers où mademoiselle Bato juge imprudent de s'aventurer seule, car «les agents de police eux-mêmes n'y vont que deux par deux » (Notes de madame Beauvais, p. 15, 15 avril 1955, n° 58).

Maman

Dès 1919, elle découvre un bébé mourant, près d'une mère à l'agonie.

J'avais baptisé moi-même cette petite fille (...) La mère vécut quelques mois encore, elle me supplia de m'intéresser à sa petite, n'ayant aucune famille, et n'ayant jamais été en rapport avec la famille de son mari (...). À la mort de Mme L., je pris Denise à ma charge. Elle avait 8 mois. C'était un délicieux bébé blond, avec de grands yeux déjà très intelligents. Je l'aimais déjà beaucoup. Mais quand elle fut à moi, je l'aimais comme une maman peut aimer son enfant. Cependant, je n'osais prévenir maman de mon adoption. J'avais 18 ans, je sortais de pension (...). Évidemment, je ne pouvais prendre la petite avec moi (Carnet d'Yvonne, 4 décembre 1925, n° 756, qui récapitule cette histoire, à la mort de l'enfant).

Elle la fait donc adopter par un «assez jeune ménage ayant deux enfants», mais, pour la petite, elle restera sa maman, jusqu'à sa mort, en 1925.

Bonne à tout faire

Comment trouver de quoi dépanner ces détresses innombrables et insondables? Yvonne a l'argent de poche que madame Beauvais a fixé assez largement. Mais c'est vite épuisé. Elle recourt aux subsides de sa grand-mère et d'autres personnes généreuses. Mais cela ne suffit pas. Il faut trouver d'autres ressources. En 1920, la bonne de madame Beauvais donne ses huit jours.

– Laisse-moi la remplacer, pour le même salaire, propose Yvonne.

Elle finit par le faire accepter (Notes de Madame Beauvais, avril 1957, p. 13, n° 125).

Répulsion et amitié

Il n'y a pas de vacances pour le service des pauvres. Au Mans, chaque année, Yvonne retrouve la gamine à qui elle avait donné ses souliers et son tablier, lorsqu'elle avait 6 ans. Le père est mort. Elle tente de gagner sa vie, mais ses jambes sont «couvertes de plaies horribles, qui l'obligent souvent à garder le lit ». Yvonne la soigne avec un élan d'amitié qu'entrave une extrême répulsion naturelle.

La vue et l'odeur des plaies dépassaient mon courage.

Il m'arrivait de sortir précipitamment lorsque je la soignais, car j'avais mal au cœur, écrit-elle.

Elle n'arrive pas à comprendre cette répugnance qui dément si violemment son amitié sans réticence. Elle ne peut admettre cette dissociation en elle. L'amour est normalement plus fort que tout. Il faut réprimer « cette sottise délicatesse ».

Pour vaincre ma répugnance et me punir (continue-t-elle), j'appliquais mes lèvres sur la plaie purulente (Carnet autobiographique, novembre 1924, p. 99, n° 859).

Le père Trégard lui interdit cet excès malsain et dangereux. Aimer les malades, ce n'est pas aimer leur maladie, c'est la vaincre et non la contracter.

Risques et sévices

Les pérégrinations aventureuses d'Yvonne la soumettent à des épreuves dont il n'est pas toujours facile de se tirer, malgré son aplomb et son à-propos. Aux Halles, un fort lance un chou sur cette demoiselle du XVIe, par dérision. Elle se taille un succès en le retournant à l'envoyeur, dans le mille ! (*Monette et ses pauvres*, p. 32).

Mais les agressions d'hommes mettent à l'épreuve son adresse et son agilité. Cette partie dangereuse de sa vie n'a laissé de traces que sporadiques. Elle subira des attaques graves, et parfois brutales. Rien ne lui fut épargné.

Ubiquité

La géographie de son champ d'activités reste lacunaire : Porte de Champerret, proche des Ternes (son domicile), Porte de Vanves, Porte de la Chapelle (sud-ouest et nord-est de Paris), savons-nous. Mais ce n'est pas tout, et on perd le fil, car aux pauvres d'Yvonne : ceux qu'elle a trouvés par elle-même, ou de proche en proche, s'ajoutent bientôt ceux auxquels elle se sent «envoyée» par inspiration intime, dans des lieux divers et excentriques : les *pauvres de Jésus*, après les *pauvres d'Yvonne*. À chacun de ces «amis», elle donne l'impression d'une disponibilité sans limite.

La joie parfaite

L'une d'elles, Gisèle Maulavé-Lebon, en a témoigné au procès de béatification :

J'étais alors âgée de 8 ans environ, l'aînée d'une famille de cinq enfants, très pauvre et de parents sans santé (morts à une journée d'intervalle en 1937...).

Mademoiselle Beauvais se fatiguait chaque semaine, toute une longue demi-journée et revenait, si cela était nécessaire, pour nous conduire aux douches tous les cinq. Je la vois encore, elle qui était forte, transpirant, rouge, les manches de sa robe relevées, à genoux pour être à notre taille. Elle montait [les quatre étages] les bras chargés, essoufflée (...), nous accueillait toujours souriante. On sentait vraiment que sa joie était à son comble. Ne lui laissant pas le temps de respirer, nous montions sur ses genoux. Elle nous embrassait tous. Elle

prenait un tablier pour faire la vaisselle, lessive, repassage, cuisine, quand maman était alitée (...), puis allait faire des commissions. Je l'ai vue remonter un filet au bras et deux gros sacs de charbon de 5 kilos, chacun sous chaque bras. (...)

Sa visite, les jours de fête, ne manquait pas, et elle faisait toujours un «extra». Outre le pot-au-feu habituel, c'était le poulet, la bouteille de bon vin, les cigarettes pour notre père, de beaux gâteaux, etc. (...) Rien ne manquait.

— Pour une fois, disait maman, on oublie misère et soucis.

Sa plus grande récompense, c'était de voir maman heureuse.

Noël était chez nous jour de fête, toujours grâce à Mademoiselle Beauvais. Elle nous faisait livrer par un grand magasin, trains électriques, cheval à bascule, jolies poupées, et chaque année, j'avais un abonnement à la Semaine de Suzette.

Elle aurait très bien pu nous acheter des vêtements usagés (...). Non, elle achetait du neuf (...). Et si nous avions le malheur de protester :

— Mes chers petits, rien n'est trop beau pour vous, je ne fais rien, c'est le Bon Dieu qui vous aime.

Je me souviens d'une belle ratine rouge et d'une robe en lainage rouge (avec des marguerites brodées sur le côté droit) qu'elle vint choisir et acheter elle-même avec moi.

Elle surveillait l'essayage, ne voulant pas que je sois mal habillée.

— Pas trop long, mademoiselle, disait-elle à la factrice. Trop court, ce n'est pas joli, mais trop long non plus.

Après l'achat, elle était heureuse comme tout et me disait :

— Que vont dire papa et maman? Ils vont te trouver jolie!

Elle faisait des folies pour ses pauvres, elle qui se contentait de peu pour elle (Témoignage versé au procès, 20 mai 1958, n° 242).

FIANÇAILLES

Pâques 1921

— Il faut marier Yvonne ! a décidé madame Beauvais.

Femme de devoir, elle s'y emploie. Si Suzanne, l'ainée, a tout pour être religieuse, la cadette, bon cœur et sens pratique c'est la femme d'intérieur.

Yvonne a tout donné à Jésus seul, et trouve son bonheur avec les pauvres. Elle est surprise d'être happée par les engrenages conventionnels de la bourgeoisie d'alors : marier sa fille est le grand devoir des parents. Madame Beauvais sait trouver des prétendants. Elle les présente à Yvonne, mais sans succès. Elle résumera bientôt :

Des jeunes gens, plus fats les uns que les autres, à part l'ingénieur des chemins de fer, le notaire et le comte de B. Mais, le premier, bien qu'il soit sympathique, je l'épouserais pour aller me balader. Le second (...) est trop riche et paraît trop bien compter. Quant au joli comte, il a trop de



*Yvonne : avec Suzanne
(en haut);
et avec le père
Louis Trégard
(1854-1921).*



tiroirs à son nom (Propos rapportés par Robert Chaudet, 21 mai 1921, n° 25).

Le problème, c'est que le père Trégard, s.j., parent et conseiller spirituel de madame Beauvais, appuie les vues maternelles avec son autorité de prêtre. En avril 1921, il conclut l'entretien avec Yvonne en disant :

– Mais toi, tu es faite pour le mariage !

Pour Yvonne, c'est plus qu'une déception. Elle est déroutée, déconcertée. Elle tâche d'obéir, là comme ailleurs, avec une «obéissance de jugement». Le père a parlé! Alors? Dieu ne veut pas de moi? Sans doute en suis-je indigne, inapte à la vocation comme aux études.

Elle s'efforce d'obéir. Le dessein de l'autorité ne saurait être que le dessein de Dieu, quoiqu'elle ne le perçoive pas comme tel.

Aux vacances de Pâques, semble-t-il, elle retrouve son meilleur ami d'enfance, Robert, jeune étudiant en médecine. Leurs deux grands-pères avaient fait leurs études ensemble à la Faculté de médecine de Strasbourg (l'un en pharmacie, l'autre en médecine), et les deux familles étaient restées chaleureusement unies. Robert est né aussi en 1901. Ils ont même âge, elle l'estime. Elle a confiance en lui. Puisqu'il faut se marier et que les autres sont stupides, pourquoi pas lui? Sa personnalité fait prendre forme aux projets de mariage...

À Pâques 1921, au Mans, sur la pelouse de leurs jeux d'enfance, elle lui dit :

— Puisque je dois me marier, c'est toi que je choisis. Veux-tu de moi, plus tard ? (Lettre de Robert, 21 mai 1921, n° 25).

Robert n'en croit pas ses oreilles. Il admirait et aimait secrètement cette merveilleuse jeune fille, boute-en-train des vacances, que la bande des cousins et amis avait plébiscitée à la fois comme «la plus vive, la plus douce, la plus sympathique» (Barrai, p. 62 et Lettre de Robert (mai) 1921, n° 27).

Il lui rappellera quelques semaines plus tard :

J'étais ébloui (...), muet d'étonnement et de bonheur, et je t'ai dit un oui fervent, en t'embrassant, sans me soucier que nous étions en plein-sur la pelouse, près du salon et que mon témoignage subit d'affection envers toi aurait pu, à bon droit, étonner la famille. Nous sommes partis tous deux au fond du jardin, et je t'ai demandé :

— Est-ce vrai ce que tu me dis là? Tu veux devenir ma femme? Alors, tu t'es mise à pleurer et c'était la première fois que je te voyais ainsi en larmes. J'étais bouleversé et tu m'as dit :

— Robert, c'est décidé. J'ai l'âge de me marier. J'en suis à mon douzième parti. J'en ai assez (...). À tous, je te préfère, et, si tu veux, nous pourrions être heureux ensemble. Nous nous connaissons, au moins ! (Lettre de Robert, 21 mai 1921, n° 25).

S'il rappelle cette scène à sa fiancée, c'est qu'une question s'est bientôt imposée à lui :

Je ne suis peut-être qu'un pis-aller? Rassure-moi! (Ib.).

La réponse d'Yvonne (qui a gardé copie de cette correspondance cruciale) n'est qu'à demi-rassurante.

Je t'ai toujours aimé depuis que tu es petit. Sois tranquille, mon petit Robert, je t'aime sincèrement, je t'estime, j'ai confiance en toi; et puisqu'on m'assure que ma voie est de me marier, je serai pour toi, je te le promets, la plus fidèle, la plus aimante des épouses (Première lettre d'Yvonne à Robert, mai 1921, n° 26).

Il s'agit d'un mariage de raison. Il en est qui réussissent.

L'amour y grandit, dans le cœur et le corps, sur les bases de l'estime et de l'amitié. Robert se demande pourtant :

Pourras-tu, toi, m'aimer autrement et plus qu'un frère? (Deuxième lettre de Robert, mai 1921, n° 23).

L'admiration de sa mère l'avait, depuis longtemps, enflammé. Il la confie à Yvonne dans une lettre de mai 1921:

Un jour, tu avais 14 ans, et tu revenais d'Angleterre, Maman te demanda de nous danser tes danses grecques et espagnoles, apprises en Angleterre. (...) Tu étais montée dans une chambre pour t'habiller (la chambre bleue) et enfiler ta robe et tes sandales de satin. Maman te rejoignit quelques instants après, pour te donner un ruban jaune dont tu avais besoin pour retenir tes cheveux.

En redescendant au salon, maman, de nouveau, dit à ta maman :

— Yvonne était déjà en maillot lorsque je suis entrée. J'ai dû la gêner; mais qu'elle est splendidement bâtie. Elle est droite, gracieuse, sa peau est fine et blanche comme du satin.

Ta maman, doucement fière, ajouta (...) :

— Le docteur Chaillou me l'a dit tout dernièrement et que, dans sa carrière de médecin consultant la jeunesse, il n'avait jamais vu jeune fille si bien faite, et si harmonieusement bâtie que ma Vonnette. J'avais tout entendu (je tendais l'oreille, dès qu'on parlait de toi), et sans penser mal ni plus loin, une envie folle de te voir me prit. Je grimpai l'escalier, entrouvris la porte. Tu étais déjà presque prête et tu te disposais à enfiler ta robe. Tu avais encore les bras nus, tes longs cheveux formaient un épais et long manteau atteignant le bas de ton jupon.

Que tu étais jolie, Vonnette, jolie ! Mais j'ai eu peur de mal faire, de te déplaire. Je me suis retiré. Oh ! Rassure-toi, tu étais très convenable. J'étais encore à la porte et t'entendis parler. Je remis ma tête. Grimpée sur une chaise, tu embrassais le tableau de la Vierge à l'Enfant, près du lit, en disant :

— C'est pour vous que je vais danser (Lettre de Robert à Yvonne, (mai) 1921, n° 27).

Son amour venait de loin, mais Yvonne, qui s'était offerte contre toute espérance, demeurait inaccessible, environnée d'un secret aussi transparent qu'inexpugnable. Il s'inquiète sans comprendre. Il espère. Il attend avec délicatesse et cherche un accès, sans la bousculer. Il va au-devant de sa

réserve, pour lui laisser le temps d'en sortir. N'a-t-elle pas dit : «Plus tard»? Elle n'a pas encore 20 ans. Il propose :

N'effrayons pas nos mamans. Elles se créeraient des craintes, des scrupules et adopteraient, sans doute, une règle de conduite selon les convenances anciennes. Attendons. Gardons notre secret. N'en parlons à personne (avant 21 mai 1921 : 2e lettre de Robert, n° 23).

Elle avoue à son fiancé que sa mère ne l'a pas instruite (ce qui était fréquent à cette époque) :

Oui, je suis toujours une petite oie blanche (Lettre de mai 1921, n° 29).

Qu'il la prenne sur ses genoux comme une fiancée, l'émeut, mais l'inquiète, car sa vie reste profondément engagée dans un autre sens, qu'embrouille provisoirement l'obéissance. Robert lui écrit :

Il est temps, je t'assure, que tu sois instruite de certaines choses. C'est ton devoir maintenant. Tu n'en seras pas moins pure ni moins bonne. La connaissance n'est point un péché. Nous parlerons de cela aux vacances prochaines (6e lettre de Robert, 1921, n° 30).

Elle ne témoigne aucun empressement.

C'est sur un ton de détresse qu'elle parle au Seigneur :

Je ne puis reculer maintenant, je me suis promise. Et puis, vous ne voulez pas de moi, Seigneur, puisqu'on ne me reconnaît pas la vocation religieuse ! Je croyais pourtant l'avoir. Il me semblait que je vous aurais aimé et servi fidèlement ! Jésus, ayez pitié de ma détresse! Simplifiez-

moi l'esprit, éclairez mon intelligence. Je sais bien que je ne suis pas digne de vous appartenir. Je n'ai pas les qualités requises pour faire une bonne religieuse, sans doute. Et puis, on m'a dit d'obéir, alors, je dois me marier, je dois accepter la voie commune (Carnet bleu, juin 1921, n° 32).

Après l'entretien qu'il lui a proposé sur les réalités du mariage, elle écrit :

Ô mon Dieu, jamais je ne me suis sentie si angoissée. Le mariage me fait peur depuis que j'ai appris certaines choses, et j'ai encore plus peur de ce que je ne sais pas. Pourtant, j'essaie de me raisonner. C'est vous qui avez voulu cela... Vous qui avez institué ce grand sacrement (...). Il y a des saints parmi les gens mariés. Ah ! Que tout cela me brouille la cervelle (Ib.).

Elle fait appel à son réalisme :

Je n'ai jamais entendu personne se plaindre. Aucune de mes amies mariées ne m'a paru triste. Tenez, mon Dieu, je ne sais pas du tout où j'en suis (...). Mais vous, qui pouvez tout, mon Dieu, vous me garderez à vous quand même! (Ib.).

C'est alors que Robert est atteint de tuberculose : un fléau devant lequel la médecine était encore désarmée. Profondément honnête, il rend sa parole à Yvonne :

— Tu sais combien cette maladie est grave et dangereuse (...), à quoi je t'expose, à quoi j'expose nos enfants. Je n'ai pas le droit, et, le cœur brisé, je viens te rendre ta parole (Juin 1921, n° 37).

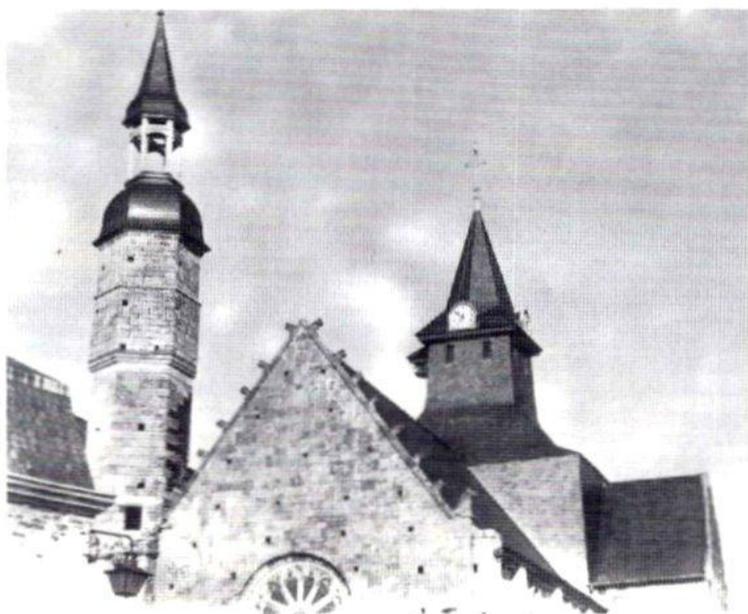
C'est là que l'amour d'Yvonne s'éveille et se prononce. Non, elle ne va pas abandonner, parce qu'il est malade, celui qu'elle a choisi! Elle l'en aime davantage. La compassion éteint ses défenses intérieures et l'amour commence à naître. C'est alors qu'elle lui écrit sa lettre la plus chaleureuse :

Je t'aime et ne veux que toi, Robert. Je ne me marierai jamais avec personne d'autre (Lettre de juin 1921, n° 38).

Peut-être se rassure-t-elle avec ce *jamais* qui rejoint le *plus tard* de sa demande en mariage. Les fiançailles restent confidentielles. Madame Beauvais continue à présenter des prétendants à Yvonne. C'est son devoir...

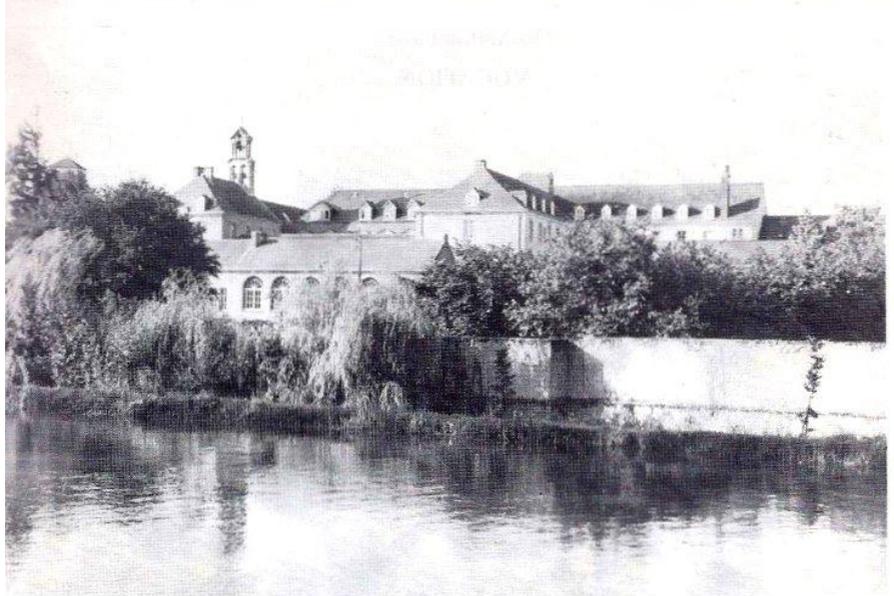
Le 9 décembre 1921, Yvonne tombe malade : une paratyphoïde grave. Elle en profite pour implorer madame Beauvais :

– Écoute, petite maman, après ma première présentation, j'ai eu la scarlatine. Le monsieur était pressé. Il s'est marié avant que je ne sois remise. Après une autre présentation, j'ai eu la paratyphoïde et le monsieur s'est marié. Si vous continuez à me faire des présentations (...), pour la troisième fois, ce sera pour de bon que le Bon Dieu me prendra (Interview Suzanne Favrot-Beauvais, p. 39-41, 29 mai-1956, n° 245).



Malestroit et son église.

MALESTROIT — *Vue de la Communauté des Augustines, prise du Canal*



*Le couvent des Augustines à Malestroit, à l'arrivée d'Yvonne et aujourd'hui :
Elle a fait restaurer le couvent, bâtir le clocher
et le réfectoire qui ferme le cloître, au plus près du canal.*

Deuxième partie

VOCATION

PREMIER SEJOUR À MALESTROIT

LA CONVALESCENCE

(19 mars au 12 juin 1922)

La paratyphoïde qui avait mis en fuite le prétendant, avait passablement dégradé la santé d'Yvonne. Le médecin conseille une convalescence à la campagne.

— Où aller? demande Yvonne à mademoiselle Bato.

— Allez donc à Malestroit, à la clinique des augustines. J'y ai ma sœur. Vous y serez bien reçue.

Mais la «petite demoiselle » se reprend... sous le ciel nuageux et maussade de février.

— Oh non, ce n'est pas l'époque. Il ne fera pas très beau, vous ne verrez pas la Bretagne sous un beau jour. Non! C'est un trou. N'allez pas à Malestroit!

Yvonne me regarda fixement (témoigne mademoiselle Bato).

— Eh bien si! Moi je veux aller à Malestroit ! Je veux absolument connaître la sœur de ma petite mademoiselle (Interview de mademoiselle Bato, 3 mai 1956, n° 220).

Yvonne Bato écrit donc à sa sœur, mère Madeleine du Sacré-Cœur, pour lui proposer de prendre cette charmante jeune fille (...) «de tout repos».

Le 18 mars 1922, Yvonne prend l'express de Rennes, puis l'omnibus de la Brohinière et le tacot qui desservait alors Malestroit. Elle découvre, en lisière de la ville, au bord du canal de Nantes à Brest, un couvent vieillot, dont sa venue va étrangement changer la vie.

Elle loge dans la petite clinique adjointe au monastère, au premier étage, «n° 3» :

Une belle et grande chambre au midi (...). Vue superbe sur la campagne, écrit-elle à Andrée Labéraudrie. L'air est excellent. Je reviendrai de là très forte (19 mars 1922, n° 65).

Hospitalières

L'antique Congrégation des augustines hospitalières de la Miséricorde de Jésus venait du Moyen Âge. Elle alliait la vie cloîtrée au soin des malades. La première filiale bretonne avait été fondée à Vannes, par le couvent de Dieppe, en 1635, et y avait pris en charge l'Hôtel-Dieu. Mais des difficultés avec l'Admini-



Yvonne Bato, fille de saint François de Sales : 34 ans en 1922... .. 97 aujourd'hui.



La chambre n° 3.

stration municipale avaient provoqué le transfert à Malestroit, en 1866. Elles avaient atterri dans l'ancien couvent des ursulines, sauvé de la ruine, une trentaine d'années plus tôt, par l'abbé Jean-Marie de Lamennais, fondateur des Frères instituteurs.

Le couvent est vieillot, mais la braise couve sous la cendre et la poussière. Il cherche sa voie avec élan et ferveur. Sœur Marie-Anne de Jésus et sœur Madeleine du Sacré-Cœur, sœur de mademoiselle Bato, entrée en 1900, à 23 ans, rêvent de modernisation. Une clinique, avec bloc opératoire, vient d'être inaugurée en novembre 1920.

Yvonne, «la parisienne», est trouvée simple et charmante. Des amitiés se nouent avec les jeunes filles en traitement et avec les religieuses. On apprécie sa discrétion. On ne discerne chez elle «aucune piété extraordinaire» (Journal de Germaine Piacentini, mai 1929, n° 195).

Mais la santé n'est pas brillante. À partir du 13 juin, la fièvre monte souvent à 40? Les médecins sont déroutés. Est-ce une nouvelle poussée de paratyphoïde, se demande le docteur Mabin? Ce n'est point évident. Le 13 juin, il consulte un neurologue de renom : le professeur



*Mère Madeleine
et mère Marie-Anne
à la clinique d'alors.*



*Le docteur
Emmanuel Mabin
(† 1960).*



Le père Crête.

Mirailié, de Nantes, qui écarte l'hypothèse de la méningite ou d'une maladie nerveuse :

Cette jeune fille est fort bien équilibrée au point de vue nerveux et, dans son cas, il n'y a rien qui est de mon ressort, conclut-il (Mère Marie-Anne, PO Vannes, folio 462 v, 7 octobre 1957, n° 315).

À la Pentecôte (4 juin), elle rencontre le père Crété, s.j., le confesseur des Quatre-Temps, recteur du Collège Saint-François Xavier à Vannes, prédicateur, mais surtout directeur de conscience. C'est un spirituel exigeant et perspicace sous une écorce rude. Yvonne, sans direction spirituelle depuis la mort du père Trégard († 11 novembre 1921), s'ouvre alors à lui pour la première fois. Du premier coup d'œil, il discerne chez elle la vocation profonde que l'entourage contrarie (cf. sa première lettre, 19 juin 1922, n° 95).

L'encourage-t-il déjà à reprendre son projet de vocation? C'est peu probable. L'essentiel vient soudain de l'intérieur.

L'ESSOR MYSTIQUE

12 juin – 2 septembre 1922

Nous voici parvenus à un moment décisif dans l'existence d'Yvonne.

La grâce du 12 juin 1922

Au matin du 12 juin 1922, en la fête de la Trinité, elle se sent envahie par l'Amour divin :

Je ne sais comment cela s'est fait. Ce matin, à la messe, Jésus m'a prise tout à coup. C'était fini. Je ne voyais, je ne sentais plus que lui, je ne me rendais plus compte où j'étais. Heureusement que je me suis levée, agenouillée, quand il l'a fallu, mais je chancelais, je n'y étais plus. J'étais obligée de m'asseoir, aussitôt revenue à ma place, après la communion, pour ne pas trahir la violence de mon émotion, contenir les battements de mon cœur. Oh, mon Dieu, comme je suis heureuse, comme je sais bien que c'est vous qui êtes en moi (Carnet, juin 1922, n° 90).

À cette grâce secrète, elle répond avec un élan sans réserve:

Mon Jésus, je vous aime. Que voulez-vous de moi? (Ib., p. 2).

L'expérience du jeune Samuel (1 S 3,4) resurgit toute neuve au XXe siècle, sans emphase ni littérature. Yvonne comprend qu'il faut se donner à nouveau, totalement. Il n'est point en elle d'autre volonté. Cela implique, cependant, une rupture doublement douloureuse, car le fiancé qu'elle a choisi est celui qu'elle aime le plus au monde, et cette rupture sera pour lui un coup d'une horrible violence, quelle que soit la manière.

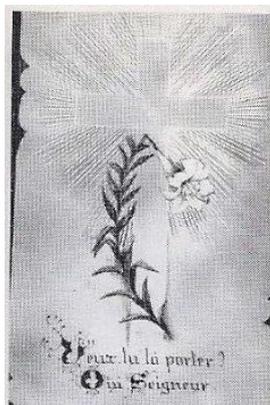
Ce soir, à genoux dans ma chambre, tenant mon crucifix dans mes mains et le couvrant de baisers, je commençai les paroles de l'immolation.

— Seigneur Jésus, dès ce moment, je renonce à être aimée.

Il me semblait que quelque chose se brisait en moi, que la terre devenait tout à coup vide, froide et comme couverte de ténèbres. Mon Dieu, quelle solitude, quel silence, quelle nuit! Oh! mon

Jésus, votre amour me tient lieu de tout. Pourvu que vous me restiez, je suis contente et c'est assez! C'est le plus gros sacrifice que je pouvais vous faire.

Vous m'avez donné une âme aimante et je sens le besoin d'aimer et d'être aimée. Je ne pense pas que, jusqu'ici, se soit glissé dans mes affections un sentiment trop humain, une certaine jouissance d'amour-propre, mais je suis si faible que je pourrais tomber, si je n'avais soin, Seigneur



*Image peinte par Yvonne,
Le lys lui est apparu brisé :
un symbole de sa vie.
« Qui perd sa vie la sauvera. »*

Jésus, de vous donner tout mon cœur (Carnet, 19 juin 1922, n° 97).

Le père Crété, homme d'une grande expérience spirituelle, suit lucidement et paisiblement cette évolution, semée de multiples accidents de santé qui déroutent les médecins. Dès sa première lettre (19 juin), il écrit avec humour :

Vous avez fait souffrir vos infirmières et les avez jetées dans l'angoisse. Ne recommencez pas. Je serai très heureux de vous revoir, soit prochainement, soit plus tard. Mais toujours je penserai que le Seigneur Jésus vous veut à Lui (Lettre du 19 juin 1922, n° 95).

L'appel et la Croix

Le 5 juillet, c'est un appel. Un dialogue nouveau se noue : ce jour-là, note-t-elle,

j'étais au lit depuis 10 minutes environ, quand j'entendis distinctement mon nom.

— Yvonne !

Je tournai la tête vers la cheminée d'où la voix semblait venir : il n'y avait personne. Pensant que je m'étais trompée, je me recouchai et essayai de dormir.

Une seconde fois, j'entendis :

— Yvonne !

J'eus peur, très peur et je mis ma tête sous mes couvertures, et je commençai à réciter le *Notre Père*, tout haut. Arrivée à ces paroles: *Pardonnez-nous nos offenses*

comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés,
la voix se fit de nouveau entendre :

— Yvonne !

Je me mis à genoux (...), et, du côté de la cheminée, je vis une lueur. Rien de naturel ne la provoquait.

Puis, une croix se dessina pendant que la voix d'une extrême douceur disait :

— Veux-tu la porter ?

— Oh oui, Seigneur, répondis-je.

Je me sentis, à ce moment même, envahie d'un bonheur immense. La voix reprit :

— Sois une âme abandonnée. Accepte les épreuves que Je t'enverrai comme la plus grande grâce et la plus grande faveur données aux âmes que J'aime. Accepte-les sans t'en plaindre, sans en examiner la nature ou la durée. Sans t'en prévaloir. Ne prête pas attention à ce qui te mortifiera ou t'humiliera. Regarde-moi; je t'aime. Cela ne suffit-il pas à ton cœur?

— Oh si, Seigneur, répondis-je, je vous aime. Mais est-ce bien vous qui daignez me parler et vous occuper de votre petite créature?

Dites, Seigneur Jésus, est-ce bien vous ?

Alors, je vis une main s'avancer près de la croix, cueillir une fleur de lys et me la donner. À ce moment, j'éprouvais un transport de joie et d'amour qui me fit presque défaillir, mais cela me parut durer peu; seule-

ment mon âme était remplie de paix (Carnet, 10 juillet 1922, n° 110).

Mère Madeleine (la sœur de mademoiselle Bato) entre alors.

Elle s'étonne de trouver Yvonne à genoux sur son lit. La fleur qui est là n'a-t-elle pas troublé son sommeil? Elle lui reproche doucement :

– Ce n'est pas bien d'avoir gardé cette fleur, quand je vous avais enlevé la gerbe (hier soir) !

– Je ne l'ai pas cueillie, ma mère, répond Yvonne (Lettre de mère Madeleine du S.C. au P. Crété, 9 juillet 1922, n° 109).

Ce lys, posé là sur un meuble, intrigue la religieuse.

– Il ne se fanait pas, constate-t-elle.

Elle fait la contre-épreuve, en posant de même, un lys du jardin, sans vase ni eau. Cette fleur « est vite flétrie. Celle d'Yvonne reste fraîche comme au premier jour» (Ib.).

Le 13 juillet, Yvonne entend cette parole :

Je reprends mon lys, pour verser l'amour dans d'autres âmes (Lettre d'Yvonne au P. Crété, 14 juillet 1922, n° 119).

Le lys a disparu.

Les témoins de cet été 1922 sont nombreux. Ils notent, parfois sans comprendre. Extases, accompagnées de signes

gratuits: fleurs, bagues et parfums créent une atmosphère de fiançailles.

Ces grâces sensibles bien particulières appelleront des expertises plus précises. Elles stimulent la ferveur, la générosité d'Yvonne et des rares témoins, mais non l'exaltation. Yvonne prend ces dons comme ils viennent, sans s'y arrêter. Le Seigneur seul l'absorbe dans un abandon total d'elle-même. Elle désire souffrir avec le Christ crucifié, par amour et pour sauver les pécheurs.

Des souffrances profondes : physiques, morales, spirituelles, viennent au rendez-vous de son offrande. Et pourtant, c'est une joie tonique et forte qu'elle rayonne. Le 11 juillet, Yvonne reçoit du Seigneur le message suivant :

Je t'aime, ma petite Yvonne, et à tous ceux que j'aime, je n'épargne pas la souffrance, car elle est nécessaire à la sanctification. Moi, ton Dieu, j'ai souffert avec joie pour tes péchés. Ne souffriras-tu pas avec joie par amour? N'auras-tu pas mon amour infini, une éternité de gloire, en récompense de quelques années de combat et d'épreuves? (Carnet d'Yvonne, 11 juillet 1922, n° 111).

Yvonne répond sans réticences :

— Oh, mon Jésus, je vous aime de toute mon âme, et je veux vous aimer plus que tout le monde. Qu'on me dépasse en tout, sauf en cela (Ib.).

C'est littéralement l'expression première de sa vocation d'enfant, lors de sa première communion (supra p. 31). Cette grâce sort de sa chrysalide. Mais c'est la même grâce, dans le même esprit. Yvonne ne se met point au-dessus des

autres, mais elle n'accepte aucune limite et ne veut pas donner moins que tout. Elle n'oublie pas le prochain. Elle ajoute :

Oh, Seigneur, je vous aime bien tendrement, mais faites que je vous fasse connaître, servir, aimer (Ib.).

Le lendemain, 12 juillet, une semaine après la vision de la croix lumineuse, Yvonne va voir le père Créte à Vannes. Elle note dans son carnet:

Je suis bien heureuse de m'être confiée à lui. Merci Seigneur Jésus ! (Carnet, 12 juillet 1922, n° 113).

La relation nouvelle d'Yvonne au Christ n'est pas un simple tête-à-tête d'amour. Elle reçoit progressivement mission de donner sa vie pour les hommes, surtout les pécheurs, plus spécialement les prêtres, près desquels elle exercera une influence considérable et variée. Elle est appelée à visiter plusieurs d'entre eux, à des heures difficiles de tentations ou de risques.

Cette croissance bouleversante de tout son être ne va pas sans contrecoup. Le 13 juillet, la fièvre monte à 40°. Elle délire toute la nuit. Mère Madeleine la veille à partir de 4 heures du matin.

Ce délire est plein de sens, comprend-elle. Elle remonte après la messe matinale :

Je me suis agenouillée près d'elle pour finir l'action de grâces et dire mon office. Presqu'aussitôt, elle a commencé à parler (...). Je ne sais quelle force me retenait là.

En petites phrases, entrecoupées de longs silences, elle a raconté (...) les passages du Seigneur Jésus, puis ce que le Seigneur lui a dit pour moi (Lettre de mère Madeleine au père Crété, 19 juillet 1922, n° 138).

Les paroles du Seigneur pour mère Madeleine sont notées dans le carnet d'Yvonne-Aimée en date du 11 juillet :

Je l'aime ! Tu le lui diras. Elle est généreuse mais je la veux entièrement humble ! J'attends beaucoup d'elle, car elle a beaucoup reçu (11 juillet 1922, n° 111).

Le 14 juillet, nouvelle rencontre, dont sa relation au père Crété ne parle que par allusion :

Jésus n'attend pas pour me combler que je sois entrée dans son éternité. On dirait qu'il est pressé de venir prendre pour lui sa faible petite créature. Il semble qu'il ait besoin de son amour, comme si Il se sentait tout seul, isolé (Notes du 14 juillet 1922, n° 119).

Fiançailles spirituelles

Les rencontres du 5 juillet et des jours suivants répondent à ce que la théologie mystique appelle « fiançailles spirituelles ». Ces rendez-vous sont parfois semés de signes sensibles, qui expriment humainement et fortifient l'amour. Ces signes (déconcertants, quoiqu'attestés dans les annales de la mystique) sont accessoires. Ils concrétisent dans le quotidien la réalité d'un lien d'amour qui renouvelle et transforme la vie. C'est le point de départ vers une union plus définitive et plus profonde encore qui va se

réaliser, à travers bien des épreuves et des péripéties. Elle est menée plus qu'elle ne mène, elle est travaillée plus qu'elle, ne travaille. Elle est comblée par un don qui la dépasse.

Ces signes qui ont trop vite retenu l'attention des premiers biographes restent ignorés de la Communauté des augustines où rayonne seulement l'essentiel : la vivante charité d'Yvonne et ses conseils. Elle porte cette Communauté dans la prière. Elle se sent poussée à entrer en contact, à errer dans le corridor de la clinique, voisin de la clôture... : «Marie du saint couloir», s'appelle-t-elle. Elle dénonce efficacement les menues médisances et déviations de la faiblesse humaine, qui réduisent trop souvent les Communautés données à Dieu, à une médiocrité sans envol.

Le 16 juillet 1922, Yvonne Beauvais a 21 ans. La voilà majeure devant la loi. Et la voilà embarquée par Dieu, dans un amour qui absorbe toute sa vie et ne laisse plus de place à ses fiançailles humaines.

Ce soir, encore, Jésus lui apparaît pendant l'office de Notre-Dame du mont Carmel :

Une lueur, une clarté si éblouissante que, tout d'abord, je ne pus en supporter la vue. Cette lueur prenait petit à petit une forme humaine. Je reconnus alors la silhouette de mon Jésus. Sans distinguer les traits, je voyais les expressions changeantes de sa divine face. Il (...) étendit les mains, en signe de bénédiction. Puis, s'avançant vers

l'Oratoire, Il me mit sa main sur la tête, l'approcha de son cœur divin, et disparut (Carnet, 16 juillet 1922, n° 127).

« *Plus encore !* »

Le 18 juillet, nouvelle rencontre. Jésus paraît triste, à cause d'un pécheur.

Je (l') aime et (il) me fait souffrir, lui confie-t-il. Répare, souffre et donne-le-moi.

— Seigneur, dis-je, je vous fais le sacrifice de toutes mes joies sur la terre, de toutes mes affections. J'immole tous les désirs de mon cœur, tous les délices de la nature. Je veux vous aimer pour deux.

— Donne-moi *plus encore*, ma petite Yvonne, me répond-il. Puis il disparut (Carnet, 18 juillet 1922, n° 137).

Le lendemain, 19 juillet, Il reparaît moins triste «et demande » :

— Que me donnes-tu ce soir?

— Mais tout ce que j'ai est pour vous, Seigneur, qu'attendez-vous de moi?

— *Plus encore!* (n° 137).

Deux jours plus tard, il réitère :

— Ma petite Bien-Aimée, *plus encore!* (Carnet, 22 juillet 1922, n° 143).

Cet appel à participer davantage à la Croix du Christ reste énigmatique. Yvonne écrit au père Créte :

Jésus me demande quelque chose. Qu'est-ce, mon père? Je lui ai tout offert, je ne vois plus qu'une chose, mais je n'osais l'offrir parce qu'on me l'avait défendu : c'est ma santé, mes forces, ma vie (...). Puis-je l'offrir à mon Dieu? N'est-ce pas cela qu'il veut? J'attends votre permission (23 juillet 1922, n° 145).

Le père répond par retour du courrier :

S'il vous répète le *Plus encore !* répondez-Lui :

— Seigneur Jésus, tout ce qu'il Vous plaira !

Tenez-moi bien au courant de tout. Soyez très humble (...), et aussi (...) très reconnaissante (...), et enfin demeurez très calme (25 juillet n° 150).

Elle vit une intimité de tous les instants avec Jésus.

Je lui dis cent fois par jour que je l'aime. (...) Je m'applique à devenir petite, à m'oublier. Vous ne vous trompez pas (...), mon père, je ne suis pas humble, mais je travaille à le devenir pour l'amour de mon Dieu! Il m'a tant dit qu'il aimait les petits (Lettre au père Créte, 23 juillet 1922, n° 145).

Yvonne creuse en elle l'humilité, selon les raisons mêmes que Thérèse d'Avila élucidait ainsi :

Pourquoi Notre Seigneur aime-t-il tant la vertu d'humilité? (...) C'est parce que Dieu est la suprême Vérité, et l'humilité, c'est marcher dans la Vérité. Oui, c'est une très grande vérité que nous n'avons rien de bon par nous-mêmes, mais seulement la misère et le néant (...). Plus on le comprend, plus on est agréable à la

Souveraine Vérité (Château intérieur, 6e demeure, ch. 10, 7, Obras, Madrid, 1964, 9e éd., p. 634).

Le Seigneur, qui l'éclaire sur son humilité, l'invite à n'y voir ni déchéance, ni cause de tristesse. Le 23, il l'encourage :

Pourquoi te désoler ainsi? Tu me fais de la peine. Tes imperfections actuelles, tes fautes passées, puisque tu les détestes, ne peuvent me déplaire. Sers-t-en pour t'élever jusqu'à moi.

Tu as su t'humilier et j'ai couru vers toi. Humilie-toi encore, continuellement, toujours. Je te veux humble.

Aime à *ne pouvoir rien* par toi-même, parce que cette incapacité te met dans la douce obligation de te tenir sans cesse unie à mon divin cœur, par l'amour, la reconnaissance et la prière.

Aime à *n'être rien par toi-même*, parce que ce néant te met dans une plus entière dépendance de ton Bien-Aimé.

Oui, je prends en pitié ta faiblesse, parce que tu as bonne volonté. Confie-toi en moi, défie-toi de toi, et tu seras une sainte (Carnet, 23 juillet 1922, n° 144, où les mots : *ne pouvoir rien, n'être rien*, sont soulignés).

Le père Crété constate :

Le Seigneur *rend* humbles tous ceux qu'il approche (P. Crété à Yvonne, 25 juillet 1922, n° 150).

Yvonne reçoit aussi des paroles d'encouragement :

Si tu savais, ma Bien-Aimée, combien mon cœur est ravi et se réjouit quand il rencontre un cœur humain qui croit

en mon amour divin... J'ai soif de l'amour des hommes
(Carnet, 26 juillet 1922, n° 152).

Les passages du Seigneur Jésus sont quotidiens et se renouvellent jusqu'à quatre fois par jour. Yvonne est bouleversée de reconnaissance :

D'autres âmes plus généreuses, plus ferventes que moi, sauraient mieux profiter de toutes vos faveurs (...), et vous m'avez choisie ! Vous n'êtes pas difficile, mon Bon Jésus (...). Je vous aime follement, je vous supplie de me faire vous aimer passionnément, mon Bien-Aimé Jésus, mon cœur bat très fort. Je vous prie d'accepter chaque battement comme un acte d'amour (Carnet, 25 juillet 1922, n° 149).



*Avec mère Madeleine,
sœur d'Yvonne Bato.*

Je suis heureuse des douceurs spirituelles que vous daignez m'accorder, mais si, un jour, il vous plaît de me laisser dans l'aridité, je serai quand même confiante. Ce sera l'amour tout pur (...). Je vous aimerai sans satisfaction sensible, sans autre stimulant que celui de votre bonté infinie. Je vous aimerai uniquement parce que vous méritez d'être aimé, sans que je m'occupe de mon propre contentement (...). C'est ce qui plaira à votre divin cœur, n'est-ce pas, mon très doux Jésus? Purifiez mon âme de ce mélange de satisfaction qui pourrait dégénérer en amour-propre (26 juillet 1922, n° 152).

Les apparitions de Jésus ne lui avaient laissé percevoir qu'une silhouette lumineuse, sans discerner ses traits. Elle ose demander à le voir. Elle est exaucée, le 22 juillet 1922 :

J'ai vu mon Jésus. Je l'ai vu. Il a daigné répondre au désir que j'avais exprimé l'autre jour (d'une vision plus distincte). Ses traits étaient illuminés. Ses yeux profonds regardaient dans mes yeux et il me souriait. Il était habillé de blanc (...). Ses yeux étaient assez foncés ; ils paraissaient bruns dorés, et cependant ils avaient des reflets verts et bleus. Ses cheveux châains, à reflets d'or, tombaient ondulés, sur ses épaules. J'ai vu sa physionomie changer. Je l'ai vue prendre tour à tour une expression de bonheur, de joie, puis de tristesse infinie (n° 143).

Cette tristesse se rapporte sans doute aux péchés du monde, comme celle qui frappa Bernadette, sur le visage de Marie.

Il me redit !

— Plus encore ! ma Bien-Aimée.

Et j'ai répondu ce que le père m'avait conseillé de répondre :

— Tout ce qu'il vous plaira, Seigneur !

Alors, son expression a changé, et Il m'a souri. Je sentis son amour me pénétrer tout entière et il n'y avait plus d'Yvonne... rien que l'Aimée de Jésus (Carnet, 27 juillet 1922, n° 154).

Cette parfaite union des vœux accomplit le désir que Dieu avait suscité chez Yvonne lors de la Première communion : *Je voudrai toujours ce que tu voudras*. Elle écrit le 29 juillet :

Mon Jésus, je vous aime, et parce que je vous aime, je veux avoir avec vous une seule volonté. Ce que vous voulez, je le veux, ce que vous ne voulez pas, je ne le veux pas (...) (Carnet, 29 juillet 1922, n° 158).

Toujours cette volonté exprimée depuis l'enfance (supra, p. 31-32), qui n'est pas volontarisme, mais pur amour.

Tout ce qu'il vous plaira, tout ce que vous voudrez, ô mon Dieu, je l'accepte avec pleine générosité, parce que c'est votre volonté, et cette acceptation n'est pas une simple nécessité, c'est une acceptation d'amour (Carnet, 1er août 1922, n° 163).

Ce n'est pas un simple tête-à-tête, mais un ardent désir de communiquer cet amour au monde :

Je vous aime tendrement, mon Seigneur Jésus, et je voudrais vous faire aimer de tout l'univers. Je voudrais embraser tous les cœurs, attirer à vous tous les êtres. Je voudrais que tous les hommes vous aiment comme un père (Notes d'Yvonne [13] juillet 1922, n° 116).

Depuis le 13 juillet, constate Yvonne :

Je n'ai pas eu d'accès de fièvre (...), mais je n'ai presque plus de sommeil, malgré que je fasse vraiment tout mon possible pour dormir. Depuis quatre jours surtout, je souffre beaucoup de la tête. La nuit dernière, la crise a

duré deux heures et a été très douloureuse. J'ai quelquefois peur de ne pouvoir la supporter jusqu'au bout, mais je suis si heureuse de souffrir, mon père (Lettre au père Crété, 23 juillet 1922, n° 145).

La transformation profonde soumet tout son être à rude épreuve. Elle écrit, le 28 juillet :

Mes nuits sont assez pénibles, car il y a des moments où je souffre beaucoup, et quand la crise est passée, je me sens si brisée parfois que le sommeil ne peut venir... Mais je suis heureuse, très heureuse, mon père, parce que je suis en paix et que mon Bon Jésus est avec moi, qu'il m'aime et que je l'aime (au père Crété, 28 juillet 1922, n° 156).

Elle se sent

comme un petit fruit vert, pas mûr, que le Seigneur Jésus étend sur la paille, en attendant sa parfaite maturité (...). Mais j'attendrai patiemment jusqu'au jour où il plaira à Jésus de me choisir (Lettre au père Crété, 23 juillet 1922, n° 145).

Les pas de géant qu'elle accomplit sur des sentiers inconnus, la mutation profonde qu'elle traverse, lui font peur, comme auparavant la perspective du mariage, ou celle de la clôture monastique, mais à un autre niveau.

La souffrance physique et morale m'épouvante ! Et cependant, pour la souffrance, comme pour tout, je vous dis du fond du cœur, avec la pleine et aimante générosité de la Sainte Vierge, ma bonne Mère :

— Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum (Le 1, 38).

(Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.) Votre servante, ô mon Dieu! Toujours, toujours (Carnet, 1er août 1922, n° 163).

Elle ne demande pas d'allègement, mais «patience dans la souffrance », et aussi la grâce

que personne ne remarque que le pauvre corps souffre parfois si fort. Je voudrais que vous seul me voyiez souffrir... et l'on m'a dit plusieurs fois que j'avais l'air triste! Oh, mon Jésus, rendez-moi assez maîtresse de moi pour calmer mes impressions, et que ma figure ne reflète pas la souffrance, mais la joie que j'ai de souffrir pour vous gagner des âmes (Carnet, 23 juillet 1922, n° 144).

Elle reçoit cette réponse :

— Je te revêtirai de ma force. Mais je te donnerai aussi la souffrance. J'aime à voir lutter ceux que j'aime. Ce sera la souffrance intime, la souffrance cachée, pour que je sois ton seul consolateur. Les créatures ne te comprendront pas toujours, mais je serai là ! Elles te persécuteront, elles te contrediront... elles ne te croiront pas, mais je te consolerais (Ib.).

Revanches et contre-attaques

Yvonne va voir son directeur, le 1er août. Les assauts du Malin ne sauraient manquer, comme revanche de toutes ces grâces, lui laisse-t-il prévoir. Ce pressentiment la surprend:

J'ai vu le père longuement, cela m'a fait du bien. Mais est-ce possible, Seigneur, que le Démon vienne me tourmenter? Tout ce qu'il vous plaira, tout ce que Vous voudrez, ô mon Dieu, je l'accepte (Carnet, 1er août 1922, n° 163).

Deux jours plus tard, ces luttes commencent

Mon père, vous avez été prophète, écrit-elle le 3 août. Le Démon est venu me tourmenter cette nuit (Lettre au père Crété, 3 août 1922, n° 165).

Le Prince des Ténèbres, qui travaille ordinairement dans l'ambiguïté, se manifeste pour elle avec une étrange violence. Elle ressent coups et blessures. Et quelques témoins ont vu les plaies se former sous leurs yeux. Son amie Suzanne Guéry, jeune interne des hôpitaux de Paris, sa voisine de chambre, la secourra de nuit à plusieurs reprises en 1924, dans des conditions qui excluent toute automutilation⁴.



Suzanne Guéry, interne des hôpitaux de Paris, dans la salle d'opération de la première clinique de Malestroît.

⁴ Ce n'est pas le lieu de détailler ces phénomènes sur lesquels nous avons ouvert un dossier méthodique. Si déroutants soient-ils, il paraît impossible de les éliminer par des poncifs *a priori* : automutilation par exemple. Plusieurs témoins ont vu le sang jaillir et traverser la guimpe de sœur Yvonne-Aimée, sans qu'aucun geste de sa part puisse l'expliquer. Et le docteur Queinnec, chirurgien de la clinique de Malestroît, qui a souvent examiné ou même opéré sœur Yvonne-Aimée, a observé ces traces qui ont labouré sa chair. Il en a laissé une description précise après nouvelle vérification lors de l'exhumation (Certificat d'expertise, 24 mars 1957, n° 79).

— Dire qu'il y a des gens savants qui nient l'existence du Démon, dira Yvonne au père Labutte (Labutte 2, p. 71).

Comment le Seigneur, qui comble d'amour ceux qui l'aiment sans réserve, permet-il au Prince de ce monde ces déchaînements? On le comprend mal. Mais n'est-ce pas le même scandale et le même mystère que celui de la Croix? Comment le Père a-t-il laissé faire cette horreur humaine à son Fils, le Fils de Dieu? Et l'on rassure sans doute un peu vite la rationalité confortable, en réduisant à quelque métaphore, ou symbole littéraire, «l'écharde dans sa chair», dont parle saint Paul, et cet «Ange de Satan» qui le soufflette trois fois le jour (2 Co 12,7).

Dans le discernement de tels phénomènes, on ne saurait être trop prudent et nous ne l'oublierons pas en tentant d'élucider ultérieurement cet aspect déroutant, mais secondaire, de la vie d'Yvonne-Aimée.

Fiançailles humaines en souffrance

Ces faits nouveaux précipitent la rupture des fiançailles humaines. Yvonne est toute absorbée par un autre amour : spirituel, incommensurable. Dès la fin d'avril 1922, elle avait tenté de rendre sa parole à Robert. Elle arguait de sa santé et de ses rechutes. Cette raison eût permis un détachement sans drame, quoique non sans douleur de part et d'autre, c'est clair. Mais, l'année précédente (en juin 1921), lorsque Robert, atteint par la tuberculose, avait rendu sa parole à Yvonne, elle avait décliné cette rupture généreuse. Et devant cette situation tragique de son fiancé,

l'amour avait commencé à naître en elle. Au moment de l'ultime détachement, avant d'entrer au couvent, elle confie à Jésus dans ses notes intimes :

Vous avez développé mon amitié pour Robert et, au moment voulu, cette amitié s'est transformée en amour, pour que je vous le sacrifie plus complètement. J'ai atrocement souffert de le faire souffrir, plus encore que de ma propre souffrance (Carnet du 13 mars 1927, n° 138).

Mais la liberté qu'Yvonne veut rendre maintenant à Robert pour raison de santé, il la refuse, tout comme elle-même l'avait refusée lorsqu'il le lui avait proposé, en juin 1921. En juillet 1922, elle insiste. Il la raisonne. Il cherche à trouver ailleurs la vraie raison. Serait-elle si effrayée du mariage? Elle répond franchement :

Oui, les devoirs du mariage m'ont épouvantée. C'est vrai, mais je ne m'y serais pas soustraite, si ma vocation avait été là (5e lettre, fin juillet 1922, n° 161).

La vie religieuse m'épouvante tout autant que la vie du mariage, mais (...) je suis sûre de son appel. Je te le répète, mon petit Robert, car je ne veux pas t'illusionner : Renonce à moi (Lettre du 8 août 1922, n° 179).

Le 14 août, il plaide :

Tu as joué avec mon cœur, et maintenant, tu le rejettes, parce que tu crois avoir entrevu une vie plus belle, moins terre à terre ! Sais-tu seulement ce qu'est la vie religieuse? Tu avoues qu'elle t'épouvante! Te voir devenir comme une «momie à ressorts»!!! Moi, j'en

connais : des bonnes sœurs... et je ne les aime pas. Toi qui aimes la liberté et la beauté, adieu ! Toi, ma Vonnette, devenir une bonne sœur, ce n'est pas possible ! Ce n'est pas possible ! (Lettre de Robert à Yvonne, 14 août 1922, n° 198).

Il y a transfixion de part et d'autre, car leur affection n'était point médiocre. Elle était devenue, pour elle aussi, plus qu'une amitié. Elle dit vrai lorsqu'elle écrit :

Mon cœur se brise de ta souffrance, je souffre incroyablement de te faire souffrir, d'être la cause d'une si grande peine, alors que j'aurais toujours voulu te donner bonheur, joie et paix. J'ai été imprudente de venir m'offrir à toi, j'aurais dû attendre. Je te demande pardon (Lettre d'août 1922, n° 179).

«Y a-t-il d'autre chemin pour aller au ciel que celui de la Croix?» se demande Yvonne (1922, n° 563). À quoi sert de dire et redire :

Je ne renie aucune des choses que je t'ai dites, et je t'assure que je t'aime de tout mon cœur, mais je ne t'ai non plus jamais caché mon amour pour Dieu. Je sens maintenant cet amour grandir de plus en plus et m'envahir à un point que tout ce qui est humain s'efface, s'estompe. Tu ne peux être jaloux de Dieu (...).

Tu es l'être que j'aime le plus sur la terre, je m'en rends parfaitement compte, mais Dieu a la première place dans mon cœur (...). Je ne puis résister à cette voix qui m'appelle. Je te brise le cœur, et j'en ai une peine

affreuse. Pardonne-moi, mais laisse-moi aller (5e lettre d'Yvonne, fin juillet 1922, n° 161).

Essaie de ne plus penser à moi (6e lettre, août 1922, n° 179).

Yvonne tirera plus tard ces conclusions :

Non, il me serait impossible de me donner à un autre qu'à lui [le Seigneur Jésus], et cela n'est pas parce que je ne sais pas ce que c'est que d'aimer... J'ai aimé et j'aime encore, mais cette affection, quoique profonde, est si pâle à côté de celle que je ressens pour lui! (...) Je veux que mes joies viennent de lui. Je désire trouver ma joie dans sa volonté, c'est-à-dire dans la souffrance, car je n'ignore pas que faire sa volonté, c'est souffrir, c'est se renoncer constamment (Retraite du 3 juin 1926, n° 353).

Le fiancé, plein de délicatesse, a renoncé à venir à Malestroit pour ne pas scandaliser.

Visite de Marie (15 août 1922)

C'est mademoiselle Bato qui arrive, le dimanche 6 août. À la gare, elle trouve Yvonne «maigre comme un clou». Elle se chagrine que la cure de repos, entreprise sur ses conseils, n'ait pas donné de meilleurs résultats. Elle

s'étonne de voir Yvonne devenir de plus en plus merveilleusement «simple» (Sœur Madeleine du Sacré-Cœur au père Créte, 8 août 1922, n° 180).

Elle découvre alors la vie nouvelle d'Yvonne-Aimée. Comme directrice de l'*Association de Marie Immaculée*, elle l'autorise à prononcer sa consécration au cours de la grand-messe de l'Assomption. Le soir même, Yvonne reçoit la grâce nouvelle d'une rencontre avec Notre-Dame:

Je la vis distinctement. Elle ressemble au Seigneur Jésus, mais ses yeux sont bleus (...).

— Tu es, dit-elle, à un titre nouveau, mon enfant toute privilégiée. Aie recours à moi dans tous tes besoins. Je viendrai à ton secours. Puis elle disparut en me laissant une joie immense et une douce paix (Lettre au père Crété, 16 août 1922, n° 203).

L'humilité d'Yvonne reste totale, et son amour sans griserie s'étend de manière réaliste à tous ceux que le Christ aime et veut sauver.

Qu'il est bon, le Seigneur Jésus, de me gâter ainsi, car je ne le mérite pas (...). Mais je suis persuadée que c'est pour que cela serve à d'autres (Lettre au père Crété, 18 août 1922, n° 206).

Songes prémonitoires

Yvonne s'éveille à un monde nouveau. Son sommeil est traversé de songes qui lui paraissent avoir un sens, elle qui ne rêvait pas ! (du moins, le pensait-elle), elle chez qui ses professeurs regrettaient un «manque d'imagination» (Labutte 1, p. 233, note 52). Le 15 juillet 1922, elle écrit au père Crété, qui la presse de tout lui dire, un rêve fait «il y a

plus d'un mois», avant qu'il la connaisse. Jésus l'invitait à travailler et lui confiait un groupe de colombes, les unes immaculées, et d'autres blessées. Le rêve est revenu plusieurs fois. La deuxième fois, dit-elle,

comme je n'avais pas l'habitude de rêver, j'en ai parlé à mère Madeleine, qui m'avait répondu de n'y faire aucune attention (Lettre au père Créte, 15 juillet 1922, n° 124).

En août, son directeur lui demande de noter désormais tous ses songes. Il devine qu'ils ont un sens, si incompréhensibles qu'ils paraissent à Yvonne elle-même, et si humiliant qu'il soit pour elle de rédiger pareilles absurdités.

À quels critères se référait le père Créte (expérience personnelle plutôt que règles classiques?), lorsqu'il répondait à Yvonne-Aimée :

Quand vous ne pouvez vous en défaire, ces rêves ne sont pas ordinaires, et il faut en tenir compte (Lettre du 22 décembre 1922, n° 533).

Ainsi Yvonne commence-t-elle, sans imagination, la rédaction de songes, pour elle incompréhensibles. Les «colombes blanches» qui lui sont confiées, la «croix blanche» que Jésus lui met au cou (ce qui arrivera lorsqu'elle deviendra présidente du Conseil de la future Fédération),

puis je me voyais assister au sacre d'un évêque [ce sera Monseigneur Picaud, le 1er juillet 1925] dans une église que je ne connais pas [ce sera la basilique de Sainte-Anne d'Auray], et Jésus disait :

— Cet évêque sera bon pour toi, et toi, tu le soutiendras par tes prières et tes sacrifices, surtout quand il sera dans le pays de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus [Vicaire général de Vannes à la date de cette prédiction, il deviendra évêque de Bayeux et Lisieux en 1931], Je me vis aussi en prison et un ange venait me délivrer [ce qui se produira le 16 février 1943, pendant l'occupation].

Il n'y a que dans la croix blanche que j'étais habillée en religieuse [épisode du 5 juillet 1941] (Lettre au père Créte, 18 août 1922, n° 206).

L'état nouveau d'Yvonne fait penser à ce que Thérèse d'Avila dit en la cinquième Demeure de son *Château de l'âme* :

N'allez pas vous imaginer que cette demeure est sommeil comme la précédente (...). Ici (...), on est absolument mort au monde pour vivre davantage à Dieu. C'est là une mort savoureuse : l'âme est affranchie de toutes les opérations qu'elle peut avoir, tout en étant unie à son corps (Château intérieur, 5e Demeure, ch. 1, n° 3-4, Obras, Madrid, 1964, 9e éd., p. 600).

Quand elle revient à elle-même, elle ne saurait douter qu'elle a été en Dieu et Dieu en elle (ib., n° 9, p. 603).

Mais cette passivité à l'égard de Dieu est une réceptivité active des profondeurs. Elle débouche sur un service intense, caractérisé par un libre jaillissement des vertus actives et de charismes inattendus. Il en résulte une étonnante efficacité, à la fois naturelle et surnaturelle, malgré la somme incroyable de souffrances qu'elle porte

(maladies, difficultés, sévices d'en bas) et le bouleversement des profondeurs que suscite son adaptation mystique radicale à Dieu. Son activité intense est implantée dans la Croix du Christ.

Yvonne rend compte, comme le père a demandé :

Le Démon est venu me tourmenter plusieurs fois, lui écrit-elle le 10 août 1922, mais je n'ai plus peur. Quant à mon mal, il est bien douloureux à certains moments, mais Jésus permet qu'on ne s'aperçoive de rien [sauf les quelques personnes qui l'ont prise en charge], et je suis si heureuse de pouvoir souffrir pour les âmes, pour les prêtres! (Yvonne au père Crété, 10 août 1922, n° 186).

Ce sera un des objectifs de sa vie et des missions qu'elle recevra du Seigneur. Elle lui reste abandonnée, sans réserve:

Je souffre bien, mais si vous voulez que je souffre doublement, pour vous gagner des âmes, ô mon Bon Jésus, frappez et servez- vous de cet instrument si humiliant et si cruel à la fois : le Démon ! J'accepte, Seigneur, je vous demande simplement de ne jamais me laisser succomber (Carnet, 11 août 1922, n° 190).

Tout cela l'enfoncé dans l'humilité, mais point assez, lui semble-t-il :

Si mon cœur est souvent inquiet, blessé, c'est que je ne suis pas humble et que je suis sensible (...). Si je me trouble et m'impatiente à la vue de mes si nombreuses fautes, c'est parce que je ne suis pas humble, que je

m'estime trop moi-même (Carnet, [29 J août 1922, n° 225).

Missions envers la Communauté

Dans cette Communauté cloîtrée où elle est un hôte extérieur de passage, son influence devient déterminante. C'est comme une «mission» qui lui est donnée, avec des dons nouveaux. Parfois, elle lit dans les cœurs. Le 28 juillet 1922, elle rend compte au père Crété, selon ses consignes :

Jésus est passé plusieurs fois (...) sans parler. Il me fit comprendre et saisir beaucoup de choses qui se passent actuellement et qui se sont passées [dans la communauté et ailleurs]. Il me fit voir des âmes, des cœurs, des consciences. Il me fit voir les repentirs, les bonnes volontés, et Jésus ajouta :

— Connais le monde et fais-lui du bien. Je me servirai de toi pour semer l'amour dans les âmes, pour soulager ceux qui souffrent, pour consoler ceux qui pleurent, pour que tu me les amènes tous. Pour cela, je te ferai passer par tous les états (...), mais, ma petite Bien-Aimée, ne crains rien, je serai avec toi (Carnet, 28 juillet 1922, n° 155).

Le 28 août 1922, fête patronale de la Communauté, Yvonne reçoit du Seigneur ce message, pour la Communauté qu'elle a en quelque sorte prise en charge :

Fais, et dis-leur de faire, beaucoup d'actes d'amour. Dis, matin et soir, cette prière :

— Ô Jésus, Roi d'amour, j'ai confiance en votre miséricordieuse bonté (Carnet, 28 août 1922, n° 225).

Cette prière brève et simple inspira profondément la Communauté, pour tout recentrer sur l'amour : ce qui était alors une remarquable nouveauté, la réponse à une carence. Cette prière populaire, largement répandue jusqu'à ce jour, fut encouragée par une indulgence de Pie XI, que Jean XXIII étendit à l'Église universelle. Yvonne-Aimée y voyait la semence d'un Bien mondial (Lettre du 22 août 1927, n° 480), et c'est ainsi qu'au début de la guerre, en 1940, elle dessinera l'image et la médaille de Jésus Roi d'amour, sous les traits d'un enfant. Cette inspiration se concrétise en des messages qu'Yvonne se sent pressée de porter aux sœurs et à mère Madeleine elle-même :

Jésus m'a dit de parler à plusieurs religieuses. Il m'a dit ce que je devais dire à chacune d'elles. Cela me coûta beaucoup : tant je craignais que ce ne fût pas lui (...). Mais Il a voulu me donner des preuves (...).

Dans l'après-midi, je demandai à voir des religieuses que Jésus m'avait désignées (Carnet, 30 août 1922, n° 229).

Yvonne a noté quelques-uns des messages transmis, sur un feuillet intitulé : *Paroles du Bon Jésus, dites ces jours derniers, et réponses à mes questions*. Ils invitent très simplement à la charité, selon les problèmes particuliers de chacune :

Qu'elle dise toujours simplement son avis, sans prétendre à le faire dominer.

Qu'elle évite, dans les conversations, le ton tranchant et décisif. Qu'elle ne parle presque jamais d'elle et évite de

dire ce qui serait à son avantage (Carnet, [29] août 1922, n° 225).

La Communauté préoccupait alors Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes. Des tensions et rivalités paralysaient l'essor normal de la charité. L'aumônier était partie prenante dans les coteries. La Parisienne insolite n'allait-elle pas aggraver les perturbations ?

Contrairement à ces inquiétudes, l'action d'Yvonne-Aimée fait resurgir la charité en profondeur, avec des conséquences concrètes et exigeantes. Elle pourchasse, avec une étonnante pénétration, médisances, rancunes et facteurs de division. Celles qui bénéficient de ses conseils en sont émerveillées, bouleversées, en même temps qu'investies d'une paix profonde.

Mon cœur éprouve le besoin de vous dire ce que vous savez déjà, c'est que vous avez été la messagère d'un immense bonheur : ma vie est comme coupée en deux, il n'y a plus que de la joie, écrit, par exemple, mère Saint-Jean Le Bot à Yvonne-Aimée le 10 septembre 1922 (n° 268).

Yvonne reçoit alors, pour toute la Communauté, ce message qui invite à extirper la médisance. C'est Jésus qui parle :

Les causes de discorde sont l'ambition et l'envie, appuyées sur la ruse, souvent sur le mensonge. Ces discordes font mourir l'union fraternelle, et (...) empêchent la sainteté d'une Communauté. Une langue qui sème la discorde tue la charité. Elle met en fuite Dieu même.

La médisance, vois-tu, ruine la paix d'une maison, bouleverse les esprits, tue l'obéissance. Celle qui médit ne nuit pas seulement au moment où elle parle aux personnes avec lesquelles elle vit. Combien d'absentes ne blesse-t-elle pas? Que de blessures ne peuvent jamais se refermer. Les rumeurs, les soupçons (...) se perpétuent sans fin. Vois le désastre ! (...). Je voudrais que ce que je dis là profite à ta chère Communauté que j'aime et où je suis aimé (Message dicté en trois fois : 31 août, 1er et 5 septembre 1922, n° 230 et 244).

À sept religieuses, témoins de ses grâces et épreuves d'exception, Yvonne enverra, quatre mois plus tard, ce message :

Redoublez de bonté, de charité, d'indulgence envers mère Assistante et mère Agnès (...). Laissez Jésus rayonner par vous.

Vous toutes, les initiées, le petit groupe choisi de Jésus, vous êtes appelées par lui à être l'âme de la Communauté, la force qui lui fera (...) répandre (...) son amour dans le cœur de toutes vos sœurs. (Lettre à mère Saint-Paul, 4 janvier 1923, n° 13).



*Yvonne avec Marguerite Marie de Lambilly,
une amie de la région qui songeait à entrer à Malestroit.*

LES 16 SEJOURS D'YVONNE À MALESTROIT

1922

- 1 19 mars - 3 septembre : repos

1923

- 2 20 avril – 20 août : repos
3 4 octobre (19h 15) - 5 octobre (matin) : séjour-éclair

1924

- 4 10 janvier - 2 février
5 5 - 9 mai
6 16 août - 22 septembre : envoyée par sa mère.
S'évanouit chez le médecin de Ploërmel.

1925

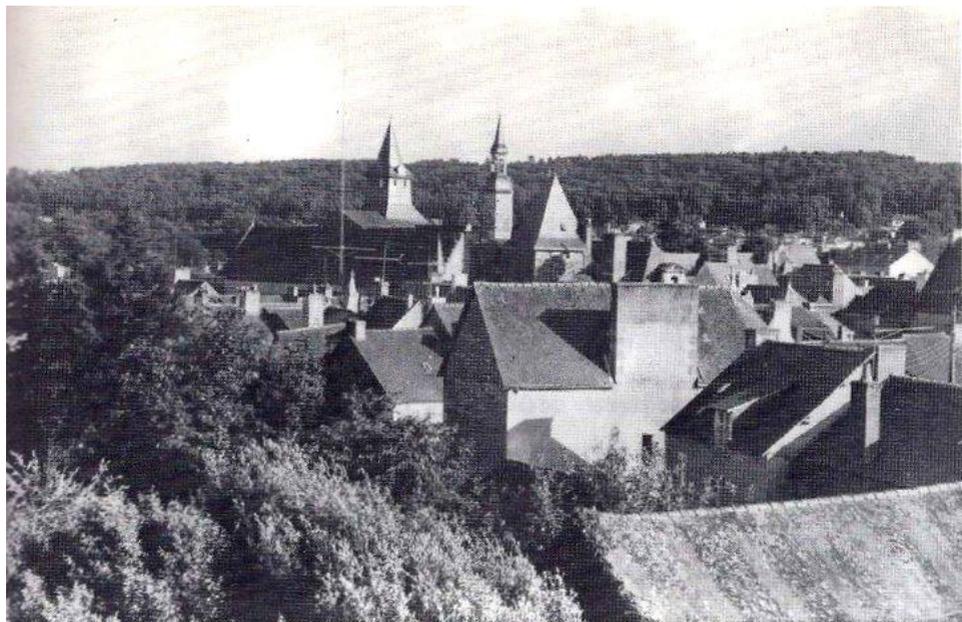
- 7 3 janvier - 8 avril : envoyée par sa mère

1926

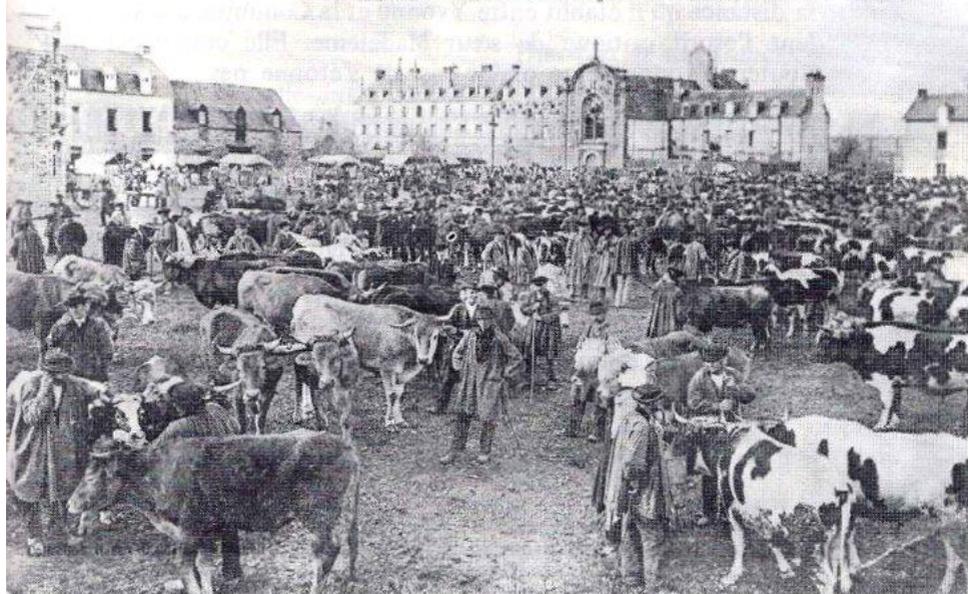
- 8 16 janvier - 22 février
9 22 avril - 10 mai
10 3 - 24 août
11 1er - 22 septembre
12 19-26 octobre
13 11-15 novembre.
6 séjours de repos sans rien de notable.
14 27-31 décembre : avec madame Beauvais.
Visite à Monseigneur Gouraud, le 27.

1927

- 15 31 janvier - 1er février : admission officielle
16 18 mars : entrée définitive



MALESTROIT — Couvent des Augustines et Champ de Foire



Malestroit et son marché aux bœufs, devant le couvent et la clinique.

OÙ MALESTROIT DEVIENT INTERDIT

3 septembre 1922 – septembre 1923

Convalescence prolongée à Anglet

Le 3 septembre 1922, Yvonne quitte Malestroit pour retrouver sa famille à Varades et au Mans. Le 9 octobre, elle reprend sa vie à Paris. Elle retrouve ses pauvres.

Mais sa santé n'est pas remise. Le 20 octobre, on l'envoie au repos à Anglet, près de Bayonne, où son séjour va se prolonger dans la pension religieuse *Stella Maris* jusqu'en mars 1923.

Madame B. et sa fille se lient d'amitié avec elle et découvrent sa vie secrète. Elles en sont bouleversées :

- Tu seras toujours ma petite fille, dira la mère à Yvonne.
- Vous m'abandonnez un jour, s'entend-elle répondre gentiment.

Le Seigneur l'a prévenue qu'elle serait déçue en amitié. Elle le sait et s'y résigne, pour lui seul (selon ses propres paroles citées dans le Carnet de mère Madeleine, 18 août 1922, n° 210).

Yvonne, au repos, joue du piano, se promène parmi les pins et au bord de la mer : mais sa vie désœuvrée est absorbée par le Seigneur. Elle y commence un nouveau carnet. Sa vie

intérieure est intense et remplie de plus d'activités qu'il ne parait. Sa mission de messagère se trouve transférée de la Communauté de Malestroit à des inconnus, qu'elle va rencontrer, sans savoir où ils sont. Une première mission l'envoie d'Anglet à Bordeaux, le 4 janvier 1923. Elle part, n'y comprenant rien, par le train de 14 heures, arrive dans la grande ville à 18 heures. Le lendemain matin, elle va à la messe de 6 heures à la cathédrale, y trouve la personne qu'elle doit rencontrer, et qui semble attendre secrètement quelque chose. Elle porte une faute qu'elle n'a osé avouer en confession. C'est devenu l'enfer de sa vie. Elle fréquente l'église dans le remords et sans issue. Elle va se confesser le soir même.

Yvonne rapporte fidèlement cette mission au père Créte :

Il m'en a coûté, mais je dois aller, venir, sans tenir compte de mes répugnances. Je suis l'indigne petit instrument dont Jésus veut se servir. Oh, mon Bien-Aimé! Je reste confuse et reconnaissante de ta miséricorde, qui a voulu me choisir (...), moi, misérable et incapable entre toutes, pour être l'exécutrice de tes divins vouloirs (Carnet, 5 janvier 1923, n° 17 ; cf. Lettre au père Créte, 4 janvier 1923, n° 12).

Jésus lui a manifesté son contentement.

À la mi-mars, elle rentre à Paris, chez sa mère, installée depuis octobre 1922, avec sa sœur Suzanne, au Foyer Temporaire, tenu par les Filles de Saint-François-de-Sales, à Auteuil. C'est un heu d'accueil pour les détresses cachées des professions libérales. Madame Beauvais y a été engagée

comme sous- directrice, sous la direction de mademoiselle Villemont (48 ans) qui est au courant de la situation d'Yvonne.

Missions

À Paris, comme à Anglet, Yvonne se sent poussée à des «missions» qui la conduisent, sans qu'elle sache bien où elle va, à des profanateurs d'hosties, hantés par le vertige du sacrilège. Ils sont stupéfaits de la voir demander, après une prise de contact courtoise, ce qu'ils détiennent secrètement. Ils résistent et ricanent parfois, puis pleurent et se confessent. Par obéissance, elle rend compte au père Créte:



*Le père Jean-Marie Grizard
(1838-1929).*

C'était un soir, à 7 heures moins le quart (...). Je ne fus pas très bien reçue, mais la pauvre femme finit par me donner l'Hostie (...). Le lendemain après-midi, Jésus m'indiqua une autre demeure afin que, là encore, j'aie le reprendre. Cette pauvre femme était certainement possédée. Je tremblais en la regardant tant sa figure était épouvantable et exprimait la haine. Je finis cependant par avoir mon Jésus. Cela se passait pas très loin de la rue Monsieur. Je m'y rendis, afin d'avoir un corporal pour envelopper l'Hostie et j'allai de suite la porter au père Grizard (Lettre du 10 avril 1923, n° 220).

Comme il est normal, les directeurs de conscience s'étonnent et doutent. Le père Grizard, spiritain, directeur de mademoiselle Villemont et confesseur d'Yvonne, restera longtemps perplexe et demandera au Seigneur de l'éclairer. Et l'année suivante, sans qu'il ait rien dit ni à l'une ni à l'autre, voici que mademoiselle Bato accompagne Yvonne dans une mission analogue et vient avec elle lui ramener l'Hostie. Il est soulagé de ce contrôle. Ce n'est donc pas de l'imagination (Carnet et relation d'Y. Bato, 13 novembre 1924, n° 822 et 823).

Deuxième séjour à Malestroit (20 avril - 20 août 1923)

Mais la santé d'Yvonne ne se remet point. Les douleurs de reins qu'elle éprouve depuis sa scarlatine, deviennent intolérables. Madame Beauvais l'envoie au repos à Malestroit. Elle y retourne volontiers, car sa vie est restée là.

Elle se retrouve donc, une fois de plus, en situation de convalescente oisive et apparemment gaie dans les promenades avec ses amies, où elle ne parle ni maladie, ni religion.

Mais les douleurs rénales se sont intensifiées. Et un autre déchirement se rappelle à elle. L'amour de Robert est indéracinable. Il s'était excusé de sa lettre vive du 18 août (*Toi, bonne sœur!*) mais il ne se résigne pas à l'éloignement et à la distance. Le détachement d'Yvonne l'a plongé dans un hiver glacial. Il a repris la plume pour lui dire :

Mon âme est froide comme le temps. Elle ressemble à la saison. Elle est dark [sombre] et pleine de nuages (Lettre de Robert, novembre 1922, n° 399).

Je ne puis dormir, les nuits me semblent interminables. Je me repose mieux en travaillant, car je ne pense pas, pendant ce temps (Lettre de décembre 1922, n° 471).

Du séjour à Anglet, il a reçu des nouvelles qui l'ont alarmé. Il écrit le 21 avril 1923 :

Ah, je comprends maintenant pourquoi tu m'as plaqué! Il paraît que le jeune homme que tu rencontres à Biarritz est un homme fort élégant. Il porte un «nom à tiroir». Il a une «Voisin» dernier cri, et paraît, m'a-t-on dit, plein de déférences pour toi. Pourquoi ne m'as-tu pas dit tout cela tout de suite. Peut-être n'aurais-je pas compris, mais, après tout, pour brutal qu'eût été cet aveu, il m'eût été moins pénible que d'apprendre par d'autres toute l'histoire en cours. Tu es libre d'aimer qui tu veux... Mais pourquoi m'as-tu trompé...? (Lettre de Robert à Yvonne, 21 avril 1923., n° 240).

Yvonne répond le 25 avril :

Tu as été bien mal renseigné. Voilà la vérité.

Le jeune homme avec lequel je sors est le frère de Madeleine. C'est mon cousin Xavier de Beauvais. Il s'est épris de moi, c'est vrai, et il m'a demandée en mariage, il y a exactement quinze jours. Mais je lui ai dit que j'avais déjà un fiancé : le Seigneur Jésus, et que, malgré toute la sympathie que j'avais pour lui, il ne pouvait avoir d'espoir.

Je ne lui ai pas parlé de notre amour à toi et à moi, puisqu'il est convenu que nous n'en parlerons pas (...). Xavier a été stupéfait de ma résolution, mais s'est incliné. Je l'ai revu, il y a deux jours. Il a été gentil, nous avons causé religion... Rien de plus (Lettre d'Yvonne à Robert, 25 avril 1923, n° 247).

Robert implore son pardon :

Au fond, je ne te soupçonnais pas, mais (...) j'avais envie de me venger un peu; de te faire souffrir. Oui, hélas! J'aurais voulu que tu te fâches à la lecture de ma lettre, et que tu m'écrives, toi, une lettre de sottises. Au lieu de cela, je reçois une lettre toute calme, toute claire, où la vérité se respire à chaque ligne. Conclusion : mon amour que je voulais diminuer par cet incident, se ravive à nouveau. Avait-il besoin d'être ravivé? (Lettre de Robert à Yvonne, 29 avril 1923, n° 257).

Comment se résigner à la conclusion d'Yvonne ?

Aimons-nous comme jadis quand nous étions enfants. Aimons-nous simplement sous le regard du Bon Dieu et donnons-lui tout le supplément de notre amour. (...) Tu n'as pour rival que le Bon Dieu.

Tu as un bel avenir devant toi, crois-moi et tu peux encore goûter le bonheur (Lettre d'Yvonne, 25 avril 1923, n° 247).

Les craintes de l'évêque

En mai, voici que Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, s'inquiète de l'importance insolite qu'on accorde à Yvonne : le père Crété et une religieuse de Vannes ont trop parlé d'elle, quoiqu'en confidence. La rumeur en est parvenue jusqu'à lui.

Ne parlez pas trop de moi, je vous en prie, écrira Yvonne au père Crété. Plus tard on me fera tant d'ennuis avec mes affaires. [Elle en a déjà le pressentiment.] Bénissez votre enfant, qui veut rester cachée (Lettre du 3 septembre 1923, n° 544).



*Monseigneur Gouraud,
évêque de Vannes
(1856-1928).*

Yvonne est convoquée à l'évêché. Monseigneur Gouraud (67 ans) est un des quatorze évêques français sacrés à Rome par Pie X, en 1906, pour être les môles de la résistance après la rupture du Concordat. Il est réputé impressionnant et sévère :

Cette visite ne me souriait guère (écrit Yvonne à mademoiselle Lefèvre, directrice de la Maison principale des Filles de Saint-François-de-Sales, le 1er juin 1923). Monseigneur passe pour (...) excessivement froid et déconcertant (...), et c'est vrai. Mon père le père Crété] me dit qu'il avait passé deux heures avec lui et que Sa

Grandeur était effrayée de tant d'extraordinaire et en restait abasourdi. Je n'avais pas de peine à le croire, c'est en effet l'impression que cela ferait à tout le monde en apprenant tant de choses tout d'un coup. Malgré tout, je restais très calme, étant bien sûre que mon bon Jésus me soutiendrait dans ce moment difficile... et, en effet, ma mère, cette entrevue s'est passée pour le mieux. Elle a duré une heure et quart, et ce n'est qu'au dernier quart d'heure que Monseigneur s'est montré moins sec et un peu bienveillant. Jusque-là, il me questionnait sans m'aider, me faisant lui raconter un tas de détails. Cependant je dois dire que le fait d'être petite-fille de Saint-François-de-Sales a mis un peu d'huile dans les rouages... car lui-même est prêtre de Saint-François-de-Sales.

Au bout d'une heure de conversation avec lui, j'osai lui demander si enfin il croyait que c'était bien le Seigneur Jésus qui agissait en moi et par moi. Il me répondit :

— Je n'ai aucune raison d'en douter, mon enfant, mais votre voie est tellement extraordinaire ! Et puis il faut bien dire que le Démon se trompe quelquefois; et qu'en voulant faire du mal, il produit du bien.

— Mais un bien momentané, lui répondis-je. Jésus ne peut permettre un bien durable.

— C'est évident, me répondit Monseigneur.

Puis, comme je me levais pour partir, Sa Grandeur me dit qu'il me recevrait chaque fois que je voudrais lui parler. Je suis touchée de cette amabilité (...).

Cette visite a été évidemment un peu pénible, mais je sentais mon bon Jésus avec moi... Il m'avait promis de m'aider. Et puis pourquoi craindrais-je Monseigneur? Il représente l'Église... et je n'ai point peur d'être contrôlée par elle. Du moment où j'ai toujours agi avec loyauté, n'écoulant que ma conscience, lors même qu'on me dirait avoir agi dans le faux, je serais prête à accepter cette humiliation, qui ne pourrait qu'accroître la beauté de ma vie en lui. Je ne veux que la vérité (n° 334).

Le 5 juin, l'évêque visite Malestroit, où la tension entre les deux clans (celui de l'aumônier et l'autre), n'est pas encore résorbée.

Nuit et craintes d'Yvonne

Cependant Yvonne traverse une période obscure. Le Démon se manifeste, non plus par attaques violentes, mais par des doutes, accompagnés d'impuissance momentanée à prier. Elle écrit au père Crété.

Père, j'ai peur de tout l'extraordinaire de ma vie, je ne veux pas vous tromper et je me crois fausse. Je ne vois en moi que misère péché. J'ai peur de vous mettre dans l'erreur, en vous racontant tout ce que je vois, tout ce que j'entends, tout ce que je crois comprendre. Être fausse serait mon tourment (...). Le Démon a essayé de me persuader que je n'étais pas droite, que c'est lui qui me trompait (6 juillet 1923, n° 401).

Saisie par moments de terribles angoisses, elle parle alors à mère Madeleine en termes excessifs. Aux paroles de

consolation, elle ne sait répondre que par des paroles agressives, ou un rire faux qui ne lui ressemble pas. L'envie de fuir Malestroit la saisit. Mère Madeleine s'inquiète. Le père Crété vient de Vannes faire un exorcisme, que suit un calme momentané, mais elle reste plongée dans une grande obscurité.

Le 1er août 1923, elle se rend à Kermaria pour la prise de voile de son amie, sœur Yvonne Bamélis, et rencontre le père Questel, s.j., qui l'a préparée à sa Première communion (cf. ci-dessus, Chap. 4).



*Avec Yvonne Bamélis,
son amie d'Abbey Wood.*

Il m'a rappelé des faits de mes trois jours de retraite. Jésus avait déjà pris possession de mon cœur et de mon âme (lettre au père Crété, 1er août 1923, n° 471).

Mais elle n'a pas de nostalgie de ce temps-là. Le 30 décembre 1923, elle écrira à Jeanne Boiszenou, en évoquant le 13e anniversaire de cette communion :

Je l'aimais bien déjà, dans ce temps-là, mon bon Jésus. Mais depuis nous nous aimons bien davantage, nous nous connaissons mieux aussi (Lettre du 30 décembre 1923, n° 815).

Vacances au Mans

Le 20 août 1923, Yvonne retrouve sa sœur et sa mère au Mans. Le 13 septembre, sa tante fait danser toute la jeunesse, de 8 heures à 10 heures 30. Elle y participe avec entrain, mais écrit :

Si je dois faire comme tout le monde pour ne pas me singulariser, et qu'au fond il n'y a aucun mal à danser ainsi, ma pensée est bien occupée d'autre chose. Je pense qu'en agissant de la sorte, je fais la volonté du Bon Dieu, tout est là (Lettre à une amie, 14 septembre 1923, n° 568).

Durant ses vacances, elle s'est faite la cuisinière de sa grand-mère, durant 18 jours environ, et ce n'est pas rien, car il y a jusqu'à 11 convives.

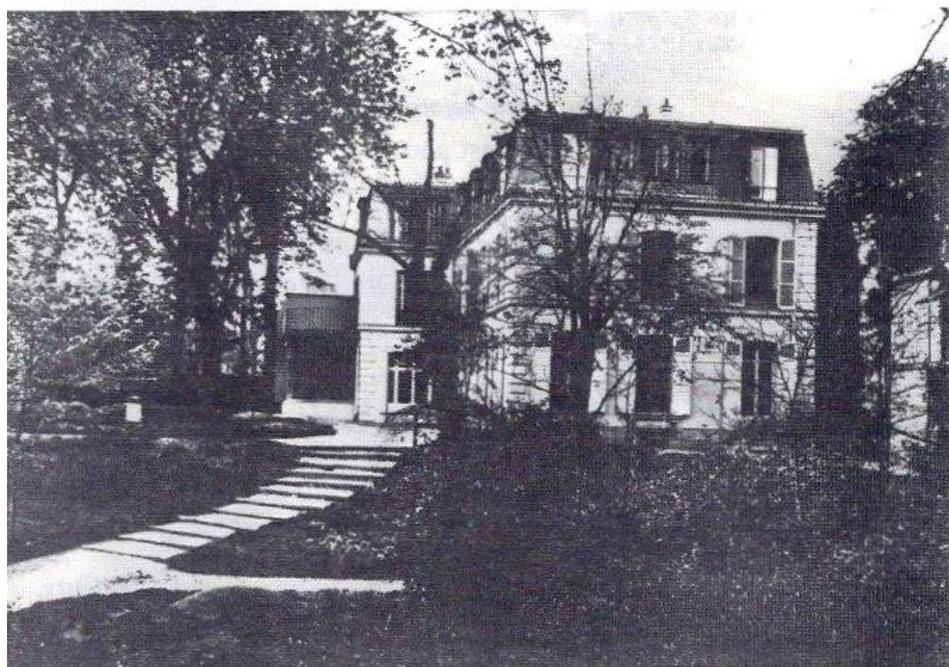
Un songe prémonitoire (qu'elle rapporte fidèlement au père Crété selon la consigne) la saisit dans le train qui la ramène du château de Chahaignes, chez sa tante Lemoine, au Mans :

Je me voyais en religieuse et voyageant. J'étais en augustine (or les augustines ne voyagent pas), et je voyais des avions jeter des gros cylindres sur les trains, sur les gares, et détruire et incendier tout. Je voyais des hommes habillés de vert monter et descendre du train. On aurait dit des costumes militaires (...). J'avais le cœur serré et j'entendais une voix grave et douce qui disait :

— Ce sera l'épreuve, la grande épreuve. Prie, prie beaucoup, surtout pour les prêtres et les prisonniers. Je me suis réveillée en sursaut. Le train s'arrêtait tout

simplement (Lettre au père Créte, 29 septembre 1923, n° 607).

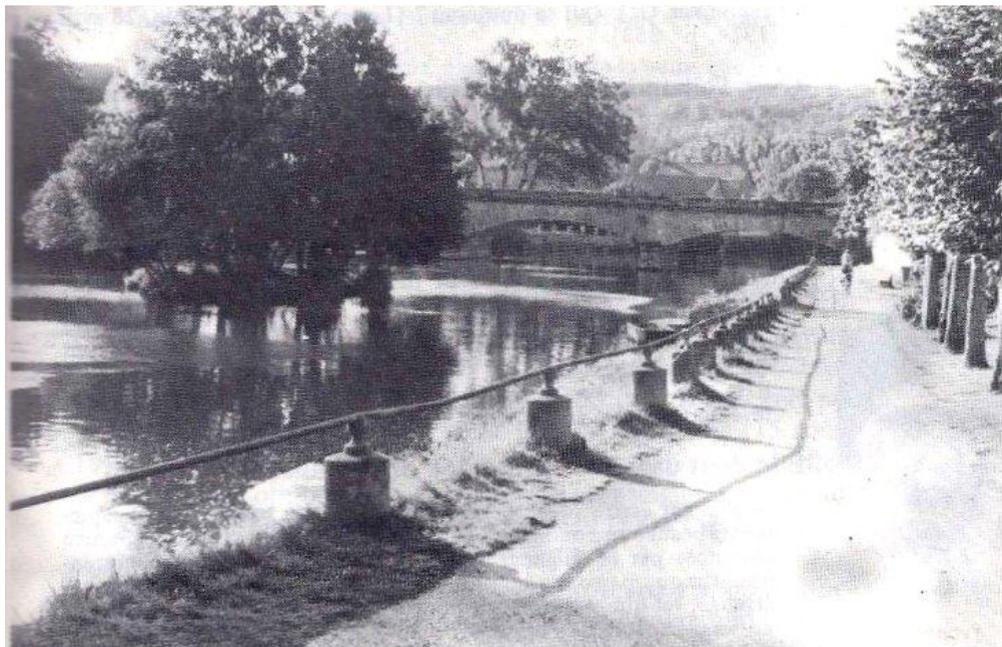
La guerre de 1940 était encore loin, et les soldats allemands n'étaient pas encore habillés de vert.



En haut : LE CHALET. On voit le balcon de bois du deuxième étage, d'où Yvonne fut précipitée.

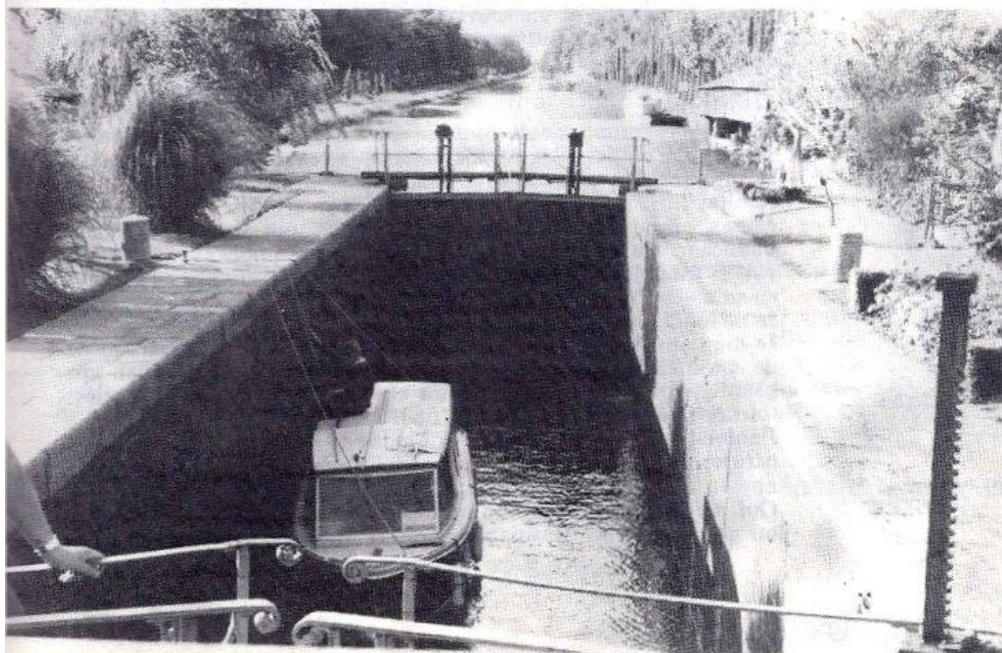
En bas : LE FOYER où logeait mademoiselle Villemont, à une cinquantaine de mètres.

Yvonne, venant du Chalet, a monté l'escalier du jardin qu'on voit au premier plan.



Le chemin de halage et le pont neuf.

Le canal de Nantes à Brest, réalisé sous Napoléon 1^{er} au pied du couvent des augustines, avec écluse.



LE NO MAN'S LAND

Septembre 1923 – mars 1927

Paris, fin septembre 1923 - début janvier 1924

De retour au Mans, rue Montoise, le 29 septembre, Yvonne trouve une lettre de mère Madeleine (non conservée) : Monseigneur Gouraud lui interdit momentanément toutes relations avec la clinique et le monastère de Malestroit. Elle souffre à un point qu'elle n'aurait pu imaginer, mais se soumet sans réticence.

La décision de Monseigneur est celle du divin Maître, et il sera obéi fidèlement, amoureusement et joyeusement. Si, pour l'instant, mes larmes coulent, Il sait, mon Bien-Aimé, qu'elles ne sont pas amères (...). Je vous aimerai jusqu'à mon dernier souffle, et encore plus quand je serai là-haut (...). Si les portes de votre cloître me sont fermées sur la terre, dans son ciel, Jésus me placera parmi les augustines de Malestroit (Lettre à mère Madeleine, 29 septembre 1923, n° 608).

Yvonne a surmonté ses épreuves de santé. Elle reprend ses contacts avec les pauvres dans un état nouveau, où elle se sent parfois tiraillée entre ses activités harassantes et la prière contemplative qui l'absorbait dans ses loisirs forcés.

L'aide aux pauvres ramène les soucis d'argent. Comment s'en procurer? Elle s'inscrit à un bureau de placement pour

des ménages extra. Elle sera un peu troublée, un jour, où remplaçant la cuisinière, un des convives vient glisser un pourboire dans sa main. Elle la retire d'instinct :

— Si, si, ma fille, prenez, prenez, insiste l'hôte généreux.

Elle réalise soudain qu'elle n'est plus mademoiselle Yvonne, mais Évonie, la cuisinière. Alors, pour expliquer son geste de recul, vite elle s'essuie les mains à son gros tablier, et, pour ses pauvres, elle accepte son premier pourboire (selon le père de la Chevasnerie : *Monette et ses pauvres*, I, p. 59).

Pour trouver l'argent nécessaire, elle invente cent métiers. Elle peint une quantité d'images pieuses pour un commerçant du quartier Saint-Sulpice. Elle va bientôt publier des romans (sous le pseudonyme de Dyvonne), à commencer par *Joujou se marie* (Plon, 1924). Une histoire de fiançailles démarquée de son expérience.

Douée pour la musique, experte en piano (avec diplôme anglais), elle se met au violon, où elle sent des possibilités d'expression plus immédiates. Elle prend des leçons. C'est encore jeune, mais elle ose donner des concerts dans des salons amis.

On comprend assez mal comment elle assume tant de choses car le service dès pauvres n'est point une sinécure : identifier les besoins les plus urgents, acheter, emballer, transporter, dépanner tant d'urgences, etc. C'est cette ubiquité qui inspirera au père de la Chevasnerie son livre à

succès : *Monette et ses pauvres*, Paris 1931, plus de 100000 exemplaires.

C'est alors que s'ajoutent aux pauvres qu'elle avait recherchés et découverts, ceux vers lesquels elle se trouve envoyée :

Depuis que Jésus me parle, je connais par lui des foyers bien pauvres, je vais les visiter et fais dans chacun ce que Jésus m'ordonne de faire. Chez l'un, c'est un malade à soigner; chez l'autre une peine à consoler, un moral à remonter. Chez un troisième, c'est un secours matériel à donner.

Ces pauvres se trouvent souvent dans de très misérables quartiers de la ville. Je ne pourrais, sans un ordre divin, m'y aventurer seule : ce serait dangereux, autant pour mon âme que pour mon corps.

Elle le sait de cruelle expérience, et ajoute pourtant :

Mais, lorsque Jésus a parlé, je parcours ces rues sans qu'on me remarque. Personne ne me regarde, si bien que je crois vraiment être invisible pour tout le monde. J'arrive ainsi sans encombre au lieu indiqué, mais mes pauvres souvent s'étonnent que j'aie pu, sans demander rien à personne, trouver seule leur misérable réduit (Carnet autobiographique, p. 94-95, novembre 1924, n° 859).

Tout cela se fait sans exaltation, dans une crainte lucide. Sa lettre du 25 août 1923 à mademoiselle Bato la traduit bien :

Je vis de souvenirs (...), et quand les souvenirs disparaissent, je vis de foi. Cette foi m'assure qu'il m'aime toujours. Je m'y cramponne malgré tous les efforts du Démon pour me faire lâcher prise (n° 523).

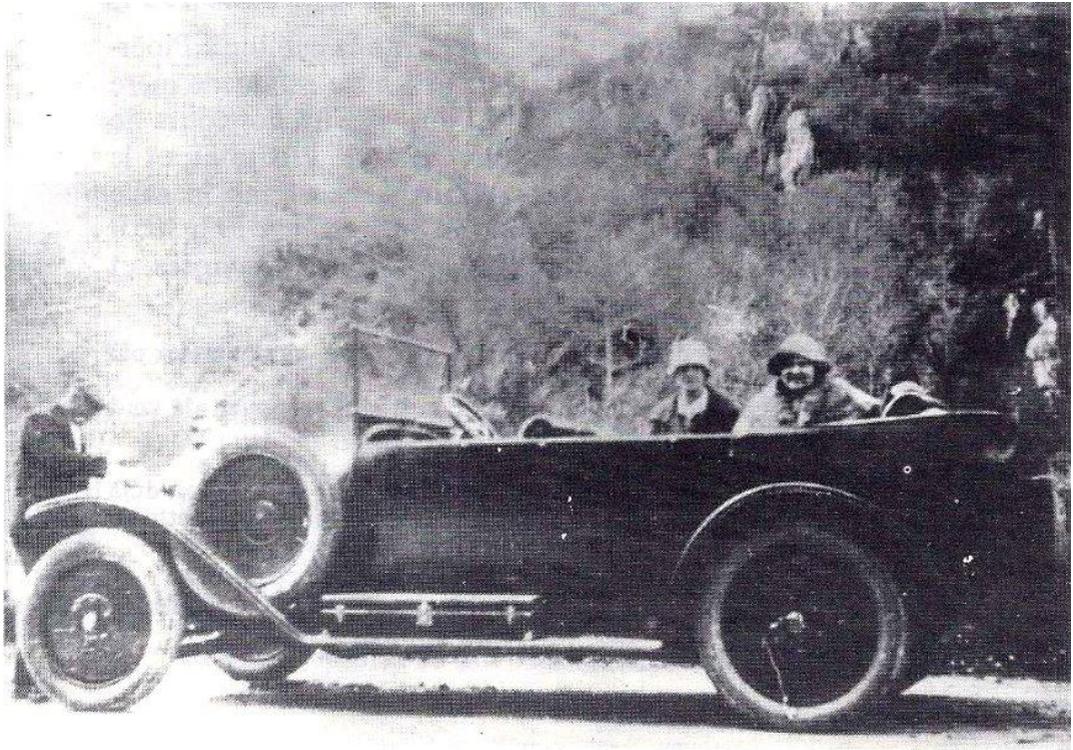
OCTOBRE

18 SAMEDI. S.: Luc, év.

201-74

1924 M^{re} M^{de} Madeleine
du J.-C. nous a annoncé
en pleine récitation
qu'elle mourrait
à 52 ans 1/2 en 1929

Mère Marie du Sacré-Cœur a noté la prédiction d'Yvonne sur la mort future de mère Madeleine, « à 52 ans et demi, en 1929 ».



Suzanne Guéry et Yvonne dans l'auto qui les conduit à la « mission » de Rochefort-en-Terre.

Conflit d'obéissance

Yvonne a bien fait le sacrifice de Malestroit, devant Dieu (jusqu'au ciel... exclusivement), sans éteindre l'espérance qu'un jour Monseigneur se ravise. Et voilà que madame Beauvais la pousse, impérieusement et prématurément vers son cher couvent. Le 30 septembre 1923, raconte Yvonne,

maman arrive dans ma chambre (...).

— Yvonne, je suis sûre que tu as de la peine, depuis deux jours tu es toute pâle. On ne change pas comme cela pour rien (...).

— Eh bien oui, j'ai de la peine, car Monseigneur ne veut plus que j'aie de correspondance avec mon couvent (...), moi qui l'aime tant !

Et maman (...):

— Oh, ma pauvre Vonnette (...), cela ne durera pas (...). Cela n'aura qu'un temps. Je prierai pour que le Bon Dieu te console.

Quelques minutes après, elle revient dans ma chambre et me dit :

— En tous les cas, ma Vonnette, tu iras les voir tes mères au mois de janvier. Une clinique peut recevoir des malades tout de même!

Et puis il faut que tu ailles à la prise d'habit de ton amie. J'y tiens. (Lettre d'Yvonne à Rosalie Morand, 1er octobre 1923, n° 611).

L'amie, c'est Elisabeth de Kervenoaël. Et sa prise d'habit à Malestroit n'a lieu que le 10 janvier.

Troisième séjour (4-5 octobre)

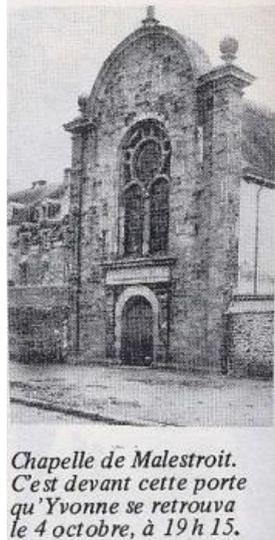
Que se passe-t-il alors? Madame Beauvais a-t-elle ordonné un séjour immédiat, comme elle le fera ultérieurement ? Toujours est-il qu'Yvonne, poussée par des circonstances que les archives n'éclaircissent pas, se trouve, dès le 4 octobre, à 19 h 15, devant la porte de la chapelle de Malestroit. Elle n'a pas sonné. Et pourtant Rosalie Morand a entendu la sonnette (Compte rendu de Rosalie Morand, probablement 4 novembre, n° 616).

Mère Madeleine, alertée, est perplexé.

Ne comprenant rien à ce voyage (...) je ne pouvais la faire entrer à la clinique, à cause de la défense de Monseigneur (...). Envoyer l'enfant à l'hôtel pourrait faire causer. Je lui fais un lit par terre dans la lingerie (Compte rendu du 5 octobre 1923, n° 620).



Élisabeth de Kervenoaël, postulante augustine à Malestroit.



Chapelle de Malestroit. C'est devant cette porte qu'Yvonne se retrouva le 4 octobre, à 19 h 15.

Les nombreux témoins de cette scène paraissent à la fois débordés et comblés par un concours de circonstances qui les dépasse tous. L'obéissance prévaut malgré la surprise. Le lendemain, à 6 heures du matin, Yvonne est dans le train qui l'amènera à Angers, à 3 heures de l'après-midi. C'est son troisième voyage à Malestroit, le plus court, le plus déroutant pour les autres comme pour elle.

Le père Crété, mis au courant des circonstances, est perplexe :

Cette équipée est étrange. En réalité, Yvonne n'a pas désobéi. Elle n'a pas voulu ce voyage. Elle a essayé d'y échapper (...). Tout cela demeure mystérieux (...), invraisemblable. Quant à douter de l'enfant, comment le ferais-je? (Lettre du père Crété à mère Madeleine, 7 octobre 1923, n° 622).

Il hésitera à concilier deux évidences : Yvonne n'a pas voulu désobéir. Et pourtant elle s'est trouvée en dehors de l'obéissance. Aurait-elle été victime du Démon? se demande-t-il⁵. Il est dépassé autant qu'elle.

⁵ Le 3 janvier 1924 (n° 6), le père Crété s'inquiète : «Le Démon a pu transporter Yvonne». Le 7 janvier 1924, l'hypothèse le tenaille «que le Démon a trompé notre petite fille depuis la fin juin» (n° 12). Le 14 janvier 1924, son diagnostic et ses conseils restent étrangement embarrassés : «Avez-vous désobéi le 4 octobre? Peut-être. Mais pas nettement désobéi. Vous n'auriez pas, telle que je vous connais, nettement, désobéi. Mais vous n'avez pas obéi comme il eût fallu.» (n° 32). Sa perspicacité spirituelle ne parvient pas à dissiper un certain brouillard.

Yvonne est menée dans l'inconnu. Elle en souffre. Elle écrit, le 29 décembre 1923 :

Je crois pouvoir dire, comme la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus : Je suis une petite balle criblée de coups d'épingles (Lettre d'Yvonne au père Crété, 29 décembre 1923, n° 813).

Quatrième séjour (10 janvier - 2 février 1924)

Et voici venu ce voyage du 10 janvier, exigé par sa mère :

– Il faut que tu ailles à la prise d'habit de ton amie, Élisabeth de Kervénoaël.

Le père Crété n'a pas voulu que madame Beauvais soit au courant des voies mystérieuses de sa fille, mais cela crée pour Yvonne des tensions inextricables. Comment obéir à la fois à Monseigneur et à sa mère ? Elle essaie. Elle prend le train,

non pour Malestroit, comme le pense maman, mais pour Vannes, où m'attend le père Crété, écrit-elle à mademoiselle Lefèvre. Une fois à Vannes, j'aurai des lumières sur ce que je dois faire ensuite (5 janvier 1924, n° 8).

Elle y arrive, le 10 janvier à 18 h 30. Le lendemain, elle se rend à l'évêché.

J'ai vu Monseigneur ce matin à 9 heures. Je suis restée une demi-heure près de lui. Tout d'abord il n'avait pas envie de me laisser aller, et je lui ai dit que je lui obéirai

quoiqu'il décide. Et seulement quelques minutes avant [que je parte], il m'a dit que je pouvais y aller à une condition : c'était de ne parler d'aucune chose spirituelle avec les religieuses. Ce sera dur, mais j'obéirai (...). Je pars ce soir pour Malestroit par l'express de 7 h 15. Vous pensez ma joie! (Lettre à Yvonne Bato, 11 janvier 1924, n° 17).

Monseigneur Gouraud était un homme intransigeant, il ne changeait pas facilement d'avis. Comment expliquer ce revirement? Le vicaire général Picaud ne peut cacher son étonnement au père Crété qui rapporte ainsi leur entretien à mère Madeleine :

Il m'a confié que c'est une chose tout à fait illogique et inattendue qu'a faite Monseigneur. Il a permis très facilement le retour d'Yvonne chez vous, et, [d'après monsieur Picaud] il ne devait pas le faire, étant donné son état d'âme. C'est un coup du Seigneur Jésus. J'avais hâte de vous le dire, pour vous réjouir un peu, vous et notre fille (Lettre du père Crété à mère Madeleine du S.C., 14 janvier 1924, n° 32; confirmée par l'annotation du père Crété à la lettre d'Yvonne en date du 12 janvier, n° 21).



Monseigneur Gouraud.

Monseigneur Gouraud a donc acquiescé au projet de madame Beauvais, avec cette seule restriction :

Allez-y, puisque votre mère vous y envoie, mais ne parlez de rien en fait de «spirituel» (Lettre de sœur Saint-Paul à mademoiselle Villemont, 15 janvier 1924, n° 40).

L'épreuve du silence

Le séjour à Malestroit se prolongera plus de trois semaines: jusqu'au 2 février 1924. Mais les mises en garde de l'évêque et la distance qu'il établit entre Yvonne et la Communauté stimulent l'esprit critique de sœur Madeleine. Elle commence à douter. Yvonne ne se plaint pas, ne s'étonne pas :

Comment me défendrais-je étant moi-même la première à douter? écrira-t-elle un peu plus tard au père Crétey, le 7 décembre 1924 (n° 870).

Ces objections de sœur Madeleine, elle a été la première à les ressentir. Elle aime ce qui est raisonnable, et les motions qui l'entraînent dans d'autres voies la déroutent et lui coûtent. Si elle ne s'abandonne pas au doute, c'est que les fruits sont convaincants et que son directeur confirme ses lumières. Au milieu de ce séjour aride, où «Marie du saint couloir» se trouve exclue, elle écrit au père Crétey :

Si, dans ma vie, il y a — et pour le présent et dans l'avenir — des ombres, des points d'interrogation, ce sera pour augmenter ma foi, ma confiance et... celle des autres.

Il y aura, pour les humbles dont vous serez toujours, des preuves irréfutables de la miséricordieuse Bonté à mon égard.

Le Démon sera souvent bien méchant et cherchera à me discréditer mais il ne sera pas toujours le plus fort. Je ne dis pas que je ne souffrirai pas avant que la vérité se découvre, mais toute vérité se saura un jour (Lettre au père Créte, 20 janvier 1924, n° 53).

Des grâces de lumière viennent à point la reconforter :

Ces heureux moments m'apportent une grande paix dans l'âme, une paix durable. Je suis profondément heureuse.

Plus que jamais, cependant, j'ai à lutter en ce moment. Je suis constamment tentée de bien des manières, mais mes fautes involontaires (...) ne me troublent pas, elles m'humilient, et cela est bon (Lettre au père Créte, 25 janvier 1924, n° 70).



*Mlle Marguerite Villemont
(1876-1955)*



*Jeanne Boizenou
(1883-1962)*

Paris

Le 2 février 1924, elle reprend son existence ardente et mouvementée à Paris. Le 22, mesdemoiselles Villemont et Boiszenou sont témoins des sévices qu'elle subit mystérieusement :

Son bras et surtout ses mains avaient le froid et la rigidité de la mort (écrit mademoiselle Boiszenou, le 22 février 1924, n° 175).

Yvonne se sent comme transpercée. Elle n'y voit plus. Cependant, conclut-elle dans son compte rendu au père Créte (23 février 1924) :

Jésus vint me dire qu'il était content, que j'avais bien travaillé. Il me dit de partir et d'aller voir mes pauvres. Lui disparu, je me levai pour partir. Je n'y voyais pas encore. Je fis un acte de foi. Je m'habillai... À ce moment, la lumière revint (n° 177).

Transfert de souffrances

Le 29 février, elle entre en participation de la passion du Christ : surtout le couronnement d'épines. Les témoins (mademoiselle Villemont et mademoiselle Boiszenou) ont vu couler des gouttes de sang sur son front. Elle communie à la souffrance du Christ pour les péchés du monde, à ce degré qui provoque parfois des stigmates, depuis François d'Assise.

Le 4 mars 1924, elle écrit au père Créte :

Lorsqu'on me parle d'une âme qui l'offense ou qui souffre sans l'aimer, ou encore d'une âme que le Démon torture, permettez-moi de la lui gagner par mes souffrances, de payer pour elle ou de *souffrir à sa place* les souffrances qu'elle endure.

Je n'avais pas le droit jusqu'à présent de demander des souffrances : j'acceptais seulement celles qu'il lui plaisait de m'envoyer. Je n'aurais pas, non plus, osé les demander (...), c'eût été de la présomption.

Mais, maintenant, c'est différent. Puisque c'est Jésus qui réclame,

Il me donnera la force nécessaire (...).

Je souffre beaucoup, mais j'ai confiance en mon Bien-Aimé (...), et je suis si heureuse de souffrir [pour lui]. Je crois tant à la rédemption des âmes par la souffrance... C'est ma voie, l'apostolat que j'aime (Lettre au père Crété, 4 mars 1924, n° 209).

Le 9 mars, elle reçoit l'autorisation ainsi demandée, sans exaltation.

À une correspondante portée au dolorisme par le même souci de réparation, elle écrit :

Vous me dites que vous êtes portée à vous offrir pour certaines âmes. C'est bien là un appel (...). Cela ne veut pas dire que vous souffrirez d'une manière extraordinaire. Pour racheter les âmes, le principal est de s'unir : unir nos riens à son Tout, unir nos actions, nos

peines, nos joies et même nos sourires à (...) Notre Seigneur (Lettre à madame Quéroy, 9 avril 1924, n° 309).

À une autre amie, attirée par les mêmes voies, elle écrit :

Aimez la souffrance, mais ne vous appesantissez pas sur elle, ne la mesurez pas, car Jésus n'aime pas cela. En se regardant soi-même, on est tenté de s'exagérer toutes choses. On appelle souffrances ce qui n'est que l'effet de la nature contrariée et de l'amour-propre blessé. Ce n'est pas de la bonne souffrance (Lettre à Louise Lépron, classée 7 avril 1924, n° 301).

Seul l'amour compte. C'est cela qu'elle vit. C'est cela qu'elle conseille, sans rien de surfait. C'est cela qui fait le prix du reste, et c'est la source de sa force.

À la table des pêcheurs

Le samedi 8 mars 1924, veille du premier dimanche de Carême, où on lit les Évangiles de la tentation du Christ, vers 21 h 30, elle est assaillie par la violence de celui qui avait transporté Jésus au sommet du Temple. Sa chambre est au deuxième étage. C'est une lutte sévère. Elle est précipitée du balcon. Sa colonne vertébrale en gardera des séquelles douloureuses, qui dureront toute sa vie. À cette heure nocturne, les portes du Chalet sont fermées. Yvonne doit frapper chez mademoiselle Villemont, la directrice, qui la loge dans sa chambre.

Le lendemain, dimanche 10, elle a 39 ° 5 et souffre de contusions multiples. Elle se lève non sans peine pour la

messe. Une entorse rend sa marche pénible. Le lendemain, 39 ° 8 et l'Adversaire continue ses agressions. Elle décrit au père Crété :

Le Seigneur m'envoya la souffrance humiliante d'être possédée par le Démon (Lettre du 9 mars 1924, n° 227).

C'est sa façon d'être assise à la «table des pécheurs».

Aux violences extérieures, le Démon fait succéder les tentations intérieures. Et pourtant les fruits spirituels continuent à l'évidence.

Jésus a bien voulu se servir de moi pour faire du bien aux âmes, qu'il en soit béni! conclut-elle dans sa lettre au père Crété (Ib.).

Stigmates

Les tentations du répugnant adversaire alternent avec une pénétration spirituelle et physique dans la passion du Christ. Le vendredi 14 mars, premier vendredi de Carême, elle écrit :

Vendredi, à 2 heures, j'ai commencé à souffrir beaucoup du côté gauche, presque à l'endroit du cœur (la lance) — puis aux pieds, mais surtout aux mains, dont le sang a coulé; du côté aussi, le sang a coulé assez abondant.

À 3 heures 30, les souffrances cessèrent et Jésus vint — deux ou trois minutes au plus — m'encourager et me sourit (Lettre à Angèle Mabin, 15 mars 1924, n° 243).

«Une petite blessure longue de 4 centimètres environ et assez étroite », était visible à l'endroit du cœur, précise la lettre au père Créte (17 mars 1924, n° 246).

Pour Yvonne, tout est grâce, y compris la souffrance. Elle écrit, le 7 avril :

Il m'a choisie comme instrument, parce que j'étais toute faiblesse, toute ignorance, et que sa miséricorde attend, semble-t-il, les plus dénués de tout pour se déverser.

Il en aura plus de gloire ! Petit à petit, il m'a absorbée. Maintenant, je ne vis plus, je vis Jésus (Lettre à mademoiselle Louise Lépron, 7 mars 1924, n° 301).

Cinquième séjour à Malestroit (5-9 mai 1924)

Du 5 au 9 mai, Yvonne est poussée à se rendre à Malestroit, pour aider une jeune amie, proche du monastère, Angèle, dont la vocation est contrariée par son père. Avant d'y aller, au cours d'un périple semé d'autres missions ou obligations, elle en écrit au père Créte. L'autorisation donnée par Monseigneur, sous condition de ne point parler avec la Communauté, reste acquise.

— Je veux y obéir, fidèlement et généreusement, écrit Yvonne, le 4 mai 1924 au père Créte (n° 366).

Ce bref séjour est source de grâces pour plusieurs. Elle repart pour Alençon, avec la conviction «qu'elle reviendra bientôt» (Compte rendu de mère Madeleine, 9 mai 1924, n° 383).

Des symptômes humiliants

En ce printemps 1924, elle supporte avec humour un état physique affligeant :

Ma santé n'est (...) pas très brillante et, chose amusante, je grossis d'une façon fantastique. Du reste, tout le monde me fait des compliments sur ma mine et le fait est que j'ai les joues roses et très rebondies (...) Qui se douterait? (Lettre à Angèle Mabin, 28 avril 1924, n° 353).

C'est l'albumine qui la gonfle ainsi. Cela dégrade sa beauté naturelle. Elle s'en rend compte, mais sa vie est maintenant au-delà de l'amour-propre.

Le sommeil de Jésus

L'été 1924 est marqué par des épreuves de délaissement. Elle écrit au père Crété, le 11 juillet 1924 :

J'essaie, au milieu de ma vie mouvementée, de me conserver très unie à Jésus, mais il fait noir, et je me sens plus noire que la nuit dans laquelle je suis.

Il se tait et Il dort. Puisse-t-Il se reposer. Je ne ferai rien pour le réveiller quoique son absence me pèse (n° 520).

Elle écrit dans son carnet des 20-26 juillet :

Je n'ai pu écrire toute cette semaine, tant je souffre — physiquement beaucoup; moralement encore davantage. Est-ce l'épreuve annoncée par le Seigneur Jésus? Personne ne pourra te comprendre afin que personne ne puisse te consoler. Tu souffriras d'un mal

étrange, tel que personne ne pourra le comprendre, pas plus que tu ne seras capable de l'exprimer. Ceci afin qu'aucun cœur ne compatisse à ta peine, qu'aucune parole ne relève ton courage, et que l'abandon de Dieu lui-même soit ta suprême désolation?

Je crois que ce moment est arrivé. Depuis dimanche, ma souffrance est au comble, et lorsque j'essaie de la faire connaître à qui je dois, je ne le puis.

Je crois pouvoir confier ce qui me pèse et me tourmente, et lorsque je veux le faire, je ne me souviens plus de rien, je reste muette. C'est aujourd'hui seulement que je me suis souvenue des paroles que Jésus m'a dites, le 12 juillet, l'année dernière, et cela me redonne un peu de courage : l'abandon de Dieu lui-même sera ta suprême désolation.

Je n'ai pas communié de toute la semaine. Chaque matin, lorsque j'essaie de me lever, je tombe à terre, je recommence de nouveau et retombe une seconde fois. Une troisième n'apporte pas plus de résultat (...). J'agonise, car je ne meurs pas. J'entre dans toutes les églises, en faisant mes courses. Je me tiens tout au bas, comme le publicain. Ne suis-je pas, en effet, un pauvre publicain? Dieu qui voit le fond de mon cœur sait que je suis sincère, et j'attends — mais en vain — un mot de sa miséricorde.

Je ne lui dis rien, je ne sais que lui dire.

Je me tiens là, à ses pieds, comme un petit chien malade aux pieds de son maître. J'attends, non pas un morceau

de pain, je n'en suis pas digne, mais quelques miettes et un remède. Je suis harcelée, tourmentée par l'esprit du mal (...)

J'entends ces mots : «Le possédé parle et agit comme si c'était la nature qui agissait en son propre mouvement, alors que c'est sous une autre influence, et que la volonté du patient n'y est pour rien.» Qui me dit cela? Est-ce un bon ange? Est-ce un mauvais? Suis-je ou non coupable? Je suis angoissée et brisée de la lutte intérieure.

Ai-je donc la conscience faussée pour ne plus voir si j'ai oui ou non, mal agi ?

En tout cas, Seigneur Jésus, pardon de toute la peine que je te fais, pardon du fond du cœur. Que je voudrais donc être une âme qui te console ! Et je te fais pleurer, et je pleure moi aussi, car j'ai abusé de tes bontés.

Ces mots que je viens d'écrire ne sont rien, absolument rien, à côté de ma souffrance. Il me semble que si j'écrivais ce que je souffre, j'en serais en partie, soulagée, et Jésus ne veut pas d'adoucissement (Notes du 20 au 26 juillet 1924, n° 553).

Nouveau conflit d'obéissance

Le 15 août 1924, madame Beauvais, qu'Yvonne devait accompagner à Lourdes, décide soudain de l'envoyer directement à Malestroit : ce sera moins fatigant pour elle et cela ne peut lui faire que du bien, écrit-elle à mère Madeleine (15 août 1924, n° 589). Elle ignore toujours les

grâces exceptionnelles de sa fille et l'opposition rigoureuse de Monseigneur Gouraud qui l'écartent de Malestroit. Les sœurs et le père Créte gardent tout cela dans la discrétion.

Le 16 août, au moment du départ, le facteur apporte une lettre du père Créte. Yvonne la prend et ne l'ouvre que dans le train. Monseigneur lui interdit d'aller à Malestroit! Elle est perplexe.

Sixième séjour (16 août - 22 septembre 1924)

Les sœurs de la clinique avaient décidé de la cueillir à Ploërmel et de l'orienter vers Monseigneur (Compte rendu de mère Madeleine, 16 août 1924, n° 594). Mais par un concours de circonstances, elle se trouve mal en arrivant à Ploërmel, et le docteur Daversin la trouve sans connaissance dans la salle d'attente de son cabinet. Elle a 40° de fièvre. Il est 19 h 30. Il l'emmène à Malestroit. On l'y soigne par la force des choses, et le 17 août, la voilà chez Monseigneur.



- Je maintiens ma décision, commence-t-il. Vous ne remettrez pas les pieds à Malestroit.
- Je veux bien, Monseigneur, mais donnez-moi le moyen de vous obéir en obéissant à maman.
- Dites-le à votre mère.

— Mon directeur me le défend. Maman aurait dû voir cent fois déjà tout ce qui se passe. Jésus permet qu'elle ne voie rien (Lettre à mademoiselle Villemont, 18 août 1924, n° 598).

Yvonne lui rappelle ce qu'il lui avait dit à un précédent entretien :

— Mon enfant, en obéissant à votre mère, vous ne vous trompez pas, et vous ferez la volonté du Bon Dieu (Ib.).

L'évêque prononce des paroles dures :

— Je pense que le Démon a tout fait en vous, etc. (Lettre d'Yvonne au père Crété, 19 août 1924, n° 603).

Et pourtant, il conclut contre toute attente :

— Obéissez à votre mère. Je n'ai pas le droit de vous empêcher de lui obéir. (...)

Monseigneur est bien fatigué, je vais beaucoup prier pour lui, et Jésus l'éclairera, conclut Yvonne (à mademoiselle Villemont, n° 598).

Les doutes et raisons de Monseigneur Gouraud l'ont cependant impressionnée :

« Je me cramponne à tout ce que vous me dites, pour ne pas douter », écrit-elle au père Crété (Lettre du 19 août 1924, n° 603).

Le ressac entre l'obéissance à Jésus et l'obéissance aux vues contraires de l'autorité sont un fameux choc au plus

profond d'elle-même. Comment émerger d'une telle confusion ?

À Malestroit, mère Madeleine lui montre froideur et distance, plus encore que la fois précédente. Les doutes et observations critiques de Monseigneur, qu'elle assume dans l'obéissance intérieure, l'ont rendue réticente.

Missions et prémonitions

Durant ce sixième séjour (16 août - 22 septembre), invitée à la discrétion envers la Communauté, elle se sent envoyée, là comme à Paris et à Anglet, vers des inconnus, des profanateurs, à Vannes, Rochefort-en-Terre, Nantes, Josselin, Sainte-Anne d'Auray et Carnac, parfois accompagnée de Suzanne Guéry qui nous assure des dates et itinéraires.

Des prémonitions la traversent. Le Seigneur lui fait comprendre :

que les personnes que j'aime le plus au monde me feraient beaucoup souffrir (lettre au père Crété, 9 septembre 1924, n° 579).

À la mi-octobre, une autre évidence s'impose à elle : sa petite mère, sœur Madeleine du Sacré-Cœur, «mourra à 52 ans et demi, en 1929 ». Elle pense devoir le lui dire et sœur Madeleine «l'annonce en pleine récréation», à l'étonnement de mère Marie du Sacré-Cœur, qui l'a noté dans son agenda, ce 18 octobre 1924 (n° 765).

À Paris, ces prémonitions continuent. Le 25 octobre, Yvonne Aimée se voit présidant une assemblée d'augustines, devant un livre marqué 31. Ce chiffre énigmatique prend un sens aujourd'hui. C'est en 1931 que Rome approuvera les Constitutions de la Congrégation des augustines, à la révision desquelles elle prendra une part déterminante.

Elle est confuse d'avoir à dire au père Crété cette étrange « pensée d'orgueil » qui lui est venue, elle ne sait comment :

Je voudrais bien que toutes ces imaginations passent. Et dire que cela m'arrive toujours ou presque toujours pendant que je prie ! Puisque je n'y prête pas attention, mes prières sont quand même bonnes, n'est-ce pas ? (...)

Hier encore, j'ai pleuré de n'être pas comme tout le monde (Lettre au père Crété, 26 octobre 1924, n° 778).

Le 25 octobre, à Houilles, le père Crété l'informe de vive voix qu'il va sans doute recevoir l'interdiction de s'occuper d'elle (Lettre d'Yvonne à Angèle Mabin, 26 octobre 1924, n° 780).

C'est la volonté de Monseigneur Gouraud, mais l'évêque ne veut pas le lui commander. Il voudrait que la décision soit prise par les Supérieurs religieux du père Crété.

Yvonne écrit à mère Madeleine quelques jours après :

Le père provincial ne donne pas cet ordre lui-même, mais écrit à Rome, au père général, qui ordonnera la séparation. En attendant, nous ne pourrons plus nous

écrire comme avant, et, dans quelque temps, plus du tout
(Lettre à mère Madeleine, 3 novembre 1924, n° 791).

Le 15 novembre 1924, elle lui soumet l'autocritique à laquelle elle se livre, comme l'y invite l'évêque, et comment elle s'en sort en disant :

Serait-il possible, mon père, que le Démon me trompe, quand je fais tout mon possible pour éloigner sa ruse? La prière et la mortification ne sont-elles pas de puissants agents sur le cœur de Jésus, qui le forcent à donner sa lumière? (...) Pourrait-il me laisser vivre dans l'erreur, alors que je ne cherche et ne désire que la vérité? Non, Il m'aime et je crois à son amour qui ne peut tromper
(Lettre au père Créte, le 15 novembre 1924, n 827).

Elle reste sur l'appréciation qu'elle exprimait ainsi le 9 septembre 1924 :

C'est bon, délicieusement bon, mais terrible aussi d'être tant aimée du Seigneur Jésus (Lettre au père Créte, 9 septembre 1924, n° 579).

C'est alors que l'action d'en bas s'intériorise. D'agression, elle devient tentation : plus dangereusement. Ce sont des tentations de suicide, dont les moyens lui sont donnés. Mademoiselle Doublet, du foyer, a laissé deux récits de la tentation du 28 octobre dans ses lettres à mademoiselle Boiszenou (30 octobre) et à mère Madeleine du Sacré-Cœur (4 novembre 1924 n° 796).

Ses amis d'Anglet (ci-dessus, chap. 13), qui avaient été bouleversés par son contact, se sont détournés d'elle. Le 4 décembre: elle en fait part au père Créte :

Ce sont les premiers qui me quittent, d'autres suivront. (...) À vous, mon père, je puis bien dire tout bas que j'aurai des défections dans mon couvent et à cause de mon couvent, peut-être, parmi ceux ou celles qui m'auront le plus aimée, le plus soutenue, le plus aidée, à réaliser dans leurs débuts les plans du Seigneur Jésus (Lettre au père Créte du 4 décembre 1924, n° 861).

Elle reste en paix pourtant.

Si [ces défections] sont cause pour moi d'un supplément de sainteté et de gloire, je ne pourrai supporter que ce soit, pour leur éternité, une diminution dans leur amour (Ib.).

Sous la critique de l'exorciste

Le 3 novembre, elle avait eu un rêve prémonitoire : elle se trouvait devant un religieux barbu, aux yeux bleus, qui la questionnait sévèrement et multipliait les convocations. C'est ce qui arrive le 19 décembre 1924.



Le Sacré-Cœur du Foyer.

Sur ordre de Monseigneur Gouraud, qui souhaite un contrôle, la voilà devant le père de Tonquédec, s.j., philosophe de renom et exorciste du diocèse de Paris. Sa tâche critique en fait un rigoureux juge d'instruction :

– N’avez-vous jamais pensé que tout cela était l’effet de votre imagination ?

La question ne l’étonne pas. Elle n’a cessé de se la poser, et de guetter avec perplexité, les signes de la réponse. Cette entrevue relance ses troubles. Mais des signes la soutiennent, dès le lendemain. Dans la chapelle du foyer, elle voit des gouttes de sang couler du côté du Sacré-Cœur. Des personnes présentes en ont recueillies sur un linge qu’elles ont conservé⁶.

Au secours d’un prêtre en péril

Elle continue d’être poussée intérieurement à visiter des chrétiens en péril, parfois en bénéficiant de transports rapides qui l’étonnent. Cela lui coûte :

Mon Père, je souffre beaucoup lorsqu’il, me fait faire ce que vous savez pour les prêtres [les arrêter au bord du péché]. J’ai été forcée de faire ce que j’ai fait. J’ai cru faire pour le mieux. J’ai pu me tromper encore (Lettre au père Crété, 7 décembre 1924, n° 870).

Elle en parle dans sa lettre du 17 décembre :

Ce pauvre prêtre dont vous a parlé Mitou de ma part, m’a écrit (...). Je vous envoie cette lettre, gardez-la bien, mon

⁶ Carnet d’Yvonne, 20 décembre 1924, n° 886. Lettre à Angèle Mabin, 24 décembre 1924, n°896. Compte rendu de mademoiselle Doublet et de mademoiselle Lépron, 20 décembre 1924, n° 889.

père. Il est toujours malade (...). Bientôt l'âme de ce prêtre entrera dans son éternité (n° 879).

Sa lettre (10 décembre 1924), conservée aux archives de Malestroit, manifeste sa conversion.

Vous avez sauvé une âme, une âme de prêtre, écrit-il à Yvonne. Je me suis confessé. C'est à vous que je dois, mademoiselle, de n'être pas tombé et je m'en souviendrai toujours.

Il m'est difficile de confier à la poste ce que je voudrais vous dire. J'ai besoin de vous voir, je sais que vous êtes la messagère du Seigneur, et que vous m'apporterez force, courage et patience pour réparer le mal que j'ai fait et me suis fait à moi-même.

Veuillez agréer mon pardon et mon profond respect.

A.B., prêtre (n° 874).

Ce prêtre mourra au tout début janvier 1925, un mois plus tard. Au père Crété, toujours soucieux de précisions, Yvonne écrit, le 16 janvier 1925 :

Vous désirez, mon père, que je vous parle de ce prêtre qui est mort, il y a environ une quinzaine de jours [dont je vous avais parlé]. Je l'avais connu, il y a environ cinq mois. J'étais entrée dans une église pour faire une visite au Saint-Sacrement, quand je compris tout à coup qu'il fallait aller vers le prêtre se trouvant à quelques pas de moi, et lui dire de ne pas aller là où il avait l'intention d'aller le soir même, qu'il tomberait. Puis, une autre communication d'ordre plus intime. Il fut tout ému et

surpris. Son projet n'étant connu que de lui seul. Il me demanda comment je savais ce que je venais de lui dire.

Je répondis que je venais d'en avoir la révélation en priant, et que j'étais venue immédiatement vers lui. Il me remercia beaucoup. Je ne me fis pas connaître.

La seconde fois, j'étais encore dans une église. Le Seigneur me dit :

— Sors, et dis à ce prêtre qu'il fasse attention ce soir.

J'obéis à cette voix, je reconnus le prêtre de la fois précédente, et je lui redis ce que Jésus m'avait dit de lui dire.

Une troisième fois, je lui fis une commission à peu près semblable. Cette fois, je passais dans la rue, et devant une certaine maison, je fus comme immobilisée, incapable d'aller plus loin. À ce moment, une voix me dit de monter à tel étage, que j'y trouverais ce prêtre, occupé à recevoir une visite, qu'il fallait que je le demande pour lui dire telle ou telle chose. Je fis ainsi (Lettre au père Crété, quinze jours après la mort du prêtre en question, 16 janvier 1925, n° 31).

Elle interrompt sa lettre, vu l'heure du courrier, en mentionnant seulement une quatrième entrevue, qu'elle lui a plusieurs fois «racontée en détail» (dans ses lettres des 7 et 15 décembre 1924, n° 870 et 879).

Dieu seul

Le 1er janvier 1925, elle a renouvelé son abandon à Dieu seul :

Quelle sera ma grande résolution à l'aurore de l'année nouvelle? Je n'en ai pas de meilleure que de m'abandonner décidément à Dieu, de me perdre en lui afin de faire tout ce qu'il voudra.

Si Dieu m'ordonne l'impossible, j'entreprendrai l'impossible, et Il acceptera mon effort. Si Dieu commande, que puis-je faire [d'autre] qu'obéir. S'il me dit d'aller déraciner la montagne, je me lèverai le matin, j'irai assiéger le pied du géant, et si le pic et la bêche me manquent, armée de mes seules mains, j'irai encore (...). Je veux voir partout votre volonté, je veux vous aimer et vous faire aimer à tous mes dépens, ô mon Dieu (Cahier Jeanne-d'Arc, 1er janvier 1925, n° 2).

Septième séjour à Malestroit (3 janvier - 8 avril 1925)

Le 3 janvier, Yvonne revient à Malestroit. C'est sa mère qui l'y envoie... et elle lui obéit, comme Monseigneur Gouraud l'a jugé bon. Mais le père Crété, qui n'a pas reçu sa lettre, se montre contrarié de sa venue au couvent, où Monseigneur l'a prié de ne plus aller confesser.

Le 5 janvier, Yvonne va soumettre le problème à l'abbé Picaud, supérieur de la Communauté de Malestroit, venu la visiter.

C'est un petit homme (1,53 m). Il souffre de cette position inférieure. Mais sa présence s'impose : un regard pénétrant, une voix grave et expressive, «une intelligence à faire peur», disait le doyen du Chapitre. Il sait conjuguer une raison exigeante avec une sensibilité vive, un sens critique aigu avec un réalisme ouvert. Le large éventail des tensions qu'il accepte et domine, le conduit à des jugements qui s'imposent. Expert en théologie (ancien professeur de dogme, puis d'Écriture sainte au Grand Séminaire de Vannes), il a conquis la confiance de son évêque et du clergé. Il est Vicaire général depuis 1917.



*François M. Picaud,
Vicaire général.
Le 1^{er} juillet il sera évêque.*

Il a été très bon pour moi, malgré son grand air de juge d'instruction, écrit Yvonne à mademoiselle Lefèvre, au terme de son premier entretien, le 6 janvier 1925 (n° 13).

Et au père Créte :

Je ne sais pas quelle impression j'ai produite sur monsieur Picaud. Je ne m'en tourmente guère. J'ai prié Jésus de me faire répondre exactement et très loyalement à toutes les questions qui m'ont été posées (Lettre du 7 janvier 1925, n° 15).

Il lui permet de rester à Malestroit. Elle s'en étonne (.Ib.). Il la revoit, le 11 janvier :

Je lui renouvelai mes objections et mes craintes. Elle en souffrit beaucoup, pleura à sanglots. Visiblement, je la tourmente. Elle me quitta désolée, note-t-il (10 avril 1925, n° 289).

Elle note de son côté :

Tout ce qu'il me dit comme porte-parole de Sa Grandeur est très pénible à entendre (Lettre à mademoiselle Bato, 15 janvier 1925, n° 29).

Monsieur le Vicaire général ne croit guère à ce que je lui ai dit. J'ai confiance en Jésus. Si c'est lui qui a voulu que je parle, Il s'arrangera pour que ce qu'Il veut se réalise (Carnet, 12 janvier 1925, n° 22).

Monsieur Picaud s'étonne qu'elle lui demande la modernisation de la clinique, et non son entrée à Malestroit. Elle ose le faire le lendemain, 12 janvier au soir. Monsieur Picaud répond :

— Les phénomènes extraordinaires dont vous êtes le sujet sont incompatibles avec la vie de la Communauté (Notes autographes de F. Picaud, 10 avril 1925, n° 289).

Mais ce jour-là, monsieur Picaud perçoit des signes qui commencent à le convaincre (Ib.). Le 13 janvier, Yvonne-Aimée note ce dialogue avec le Christ :

— Seigneur, j'ai faim.

Et lui m'a répondu :

— Encore un peu de temps et tu seras rassasiée (Cahier de notes, 13 janvier 1925, n° 23).

En ce début janvier 1925, le père de Tonquédec se rend au foyer pour enquêter près des demoiselles qui voient vivre quotidiennement Yvonne-Aimée :

Il a été long, sévère et bon, et a jugé Yvonne simple, obéissante, équilibrée, bonne, incapable d'être une simulatrice, mais il est déconcerté devant tant de faits extraordinaires et, évidemment, il ne croit pas (Témoignage de mademoiselle Villemont, transcrit dans la lettre d'Yvonne au père Créte, 10 janvier 1925, n° 31).

Le 1er février, Yvonne fait part à son directeur de nouvelles prémonitions, comme il l'y oblige :

Jésus m'a dit des secrets; je ne veux pas tout vous dire parce que cela concerne certaines âmes, mais ce qui me concerne, je puis vous le dire.

J'aurai de la peine, et beaucoup, par mère Madeleine et l'aumônier du couvent, par un prêtre qui d'abord sera pour moi un ami et un bienfaiteur pour l'œuvre de Dieu, et qui (...) me fera ensuite beaucoup de mal (...). Je n'ai pas compris, je me fie à Jésus, conclut-elle (Lettre au père Créte, 1er février 1925, n° 77).

Elle n'oublie pas ses pauvres, dont elle est éloignée :

Pauvre Alice! (...) Je n'ai plus que 20 francs! Comment faire? Je l'ai vue, ma pauvre Alice, tenant ses deux enfants contre elle et longeant les quais tout près — oh, si près! — de la Seine. Elle est même descendue par le petit escalier, près du pont. Ses pieds ont trempé dans l'eau. Mimie a crié, petit Jean a pleuré. Elle a compris sa lâcheté. Elle est remontée. Pour ne pas payer la chambre

d'hôtel, elle est restée toute la nuit dehors. Elle préfère, manger et ne pas se reposer. Oh, mon Dieu, ayez pitié d'elle, vous qui avez le cœur d'une mère. (...) Mère supérieure a bien voulu me prêter de l'argent. Je lui ai immédiatement envoyé. Puisse-t-il arriver à temps. J'ai confiance en toi, Jésus! (Carnet, 11 février 1925, n° 115).

Comment gagner l'argent nécessaire à ces détresses. Sa santé ne lui permet plus de faire la femme de ménage ou la cuisinière, et le père Créte vient de lui interdire une solution plus avantageuse qu'elle avait trouvée : publier des romans et nouvelles :

Cela me coûtera de ne plus écrire pour mes pauvres. C'est sans doute pour cela que Jésus m'en demande le sacrifice, note-t-elle dans son Carnet, le 13 février 1925 (n° 121).

Elle peignait et vendait aussi des images à un magasin du quartier Saint-Sulpice, mais au début de mars, le magasin qui prenait mes images et tableaux passe à un successeur et celui-ci ne continue pas l'imagerie !

Jésus m'enlève tous les moyens de gagner de l'argent pour mes pauvres! Il m'en faut pourtant! Que vais-je faire? (Carnet, 7 mars 1925, n° 180).

Elle est invitée à donner un concert, le 19 mars suivant, dans un salon des environs. Le père Créte l'encourage à s'y rendre :

J'irai donc, sans emballement! Je ne sais ce qu'il faudra jouer. Je n'ai ni musique ni violon pour repasser les

morceaux. Ah! Si ce n'était pas pour les pauvres! (Carnet, 5 mars 1925, n° 172).

Le lendemain du concert, 20 mars, elle note :

J'ai été extrêmement flattée, complimentée; mais ces hommages ont passé sur moi comme s'ils avaient été destinés à une autre (...).

Je pensais à Jésus (...), je jouais et chantais pour lui (...).

Lorsque je joue, tout mon amour passe dans mon archet, je fais vibrer toutes les cordes de l'amour, je fais mon violon traduire mon âme, ma foi, mon espérance, mon amour (...). Il comprend et cela me suffit.

Le monde, peu habitué sans doute à ce jeu particulier, applaudit ; il ne sait pas que c'est mon âme qui joue, et que toutes ces mélodies sont des cantiques d'amour. Voilà pourquoi j'ai du succès. C'est à cause de lui (Carnet, 20 mars 1925, n° 213).

Cela lui coûte de plus en plus, mais c'est l'unique solution qui lui reste pour secourir tous ceux qu'elle aide à distance.

Trappistine, Clarisse, carmélite... ou augustine?

L'incertitude de l'avenir lui pèse. Elle écrit à mademoiselle Bato :

La résistance de Monseigneur est peut-être voulue du Bon Dieu pour m'empêcher d'entrer à Malestroit parce que je dois aller ailleurs (...).

Mon cœur, évidemment, se porte vers Malestroit. C'est mon couvent (...). J'ai tant souffert et souffre encore tant pour lui. Mais une vie plus austère me sourirait davantage. J'ai soif de silence et de solitude (Lettre à mademoiselle Bato, 5 mars 1925, n° 173).

Elle demande à Jésus :

Où me veux-tu? À la Trappe, chez les clarisses, au Carmel, ou chez mes chères augustines? Où me veux-tu, Seigneur? (...). Je suis tellement augustine de cœur, tout en n'ayant aucun goût pour ce qu'on fait dans mon cher couvent ! (Carnet, 11 mars 1925, n° 186).

Mais elle croit comprendre que Malestroit deviendra possible.

Convergence des signes

Le 17 mars, l'abbé Picaud lui demande des prières pour une grave décision qu'il doit prendre et qu'il garde absolument secrète : Monseigneur Gouraud lui a demandé d'être évêque auxiliaire de Vannes. Yvonne répond dès le lendemain :

J'entendais saint Joseph dire, en posant ses deux mains sur la tête d'un prêtre qui semblait être vous (...).

— À un titre nouveau, il sera mon fils.

Je vous avoue que je n'ai pas compris grand chose à tout ceci (Lettre à monsieur Picaud, 20 mars 1925, n° 215).

Ce qu'Yvonne ne comprenait pas fut plein de lumière pour le destinataire. La convergence des signes s'impose à lui.

Chez l'exorciste

Le Jeudi saint, 9 avril, le père de Tonquédec est au Mans, il y prêche le Carême à Notre-Dame-du-Pré. Il fait venir Yvonne.

Il a été bon, sec et froid. Il se demande si je dis la vérité, si je ne suis pas tout simplement une comédienne (...) Il veut voir quelque chose. S'il ne voit rien, il ne croira pas (Lettre à monsieur F. Picaud, 9 avril 1925, n° 282).

Le dimanche de Pâques, il s'adoucit :

Il a été bien bon.

Yvonne dit toujours de ceux qui la font souffrir «qu'ils sont bons », mais on notera ici la nuance : *bien bon*. Elle continue:

Il m'a dit qu'il ne voulait pas dire que j'étais une comédienne, mais qu'il était de son devoir de ne pas croire sans preuves ce que je lui disais ; qu'il était nécessaire que je voie un docteur, qui m'examine, qui voie si les blessures que j'ai [subies de la part du Démon] n'auraient pas été faites par un instrument quelconque et faites par moi-même. Il est nécessaire aussi que, pour se prononcer sur mon cas, il voie quelques phénomènes se produire (Lettre à mère Madeleine, 12 avril 1925, n° 295).

Cette requête reste étrangère à Yvonne. Rien de tout cela ne se fait sur commande. C'est étranger à sa grâce, à son élan et aux enjeux de sa vie difficile. Mais, ici encore, elle essaie d'obéir, inépuisablement :

Je comprends très bien qu'il ne puisse me croire sur parole, son devoir étant de me juger plus que de m'approuver. Approuver quoi? d'abord! Les grâces que je reçois! Voir si tout cela est de Jésus? (Lettre au père Crété, 14 avril 1925, n° 301).

Les examens médicaux, exigés par le père de Tonquédec, lui coûtent. Ils sont «humiliants», écrit-elle au père Crété. (Il lui a fallu subir un sondage de vessie.) Elle ajoute :

J'aime bien le père. Il m'a dit qu'il n'était pas méchant. Je n'ai aucune peine à le croire. Il a un devoir bien ennuyeux à remplir car forcément, sans le vouloir, il doit faire de la peine aux gens et cela est toujours désagréable.

Je vais beaucoup prier pour lui, et puis, si vous me le permettez, j'offrirai une heure de mes souffrances, chaque jour, à ses intentions. Je ne spécifierai pas pourquoi à Jésus. Il emploiera ma souffrance pour la cause qu'il voudra (Ib.).

Ces expressions bienveillantes représentent sa victoire sur une répugnance extrême. Sœur Marie de la Trinité se souvient toujours du mouvement d'effroi qui la saisit, un jour où elle croisa fortuitement le père de Tonquédec : elle qui n'avait peur de rien...

Les questionnaires que multiplie consciencieusement l'enquêteur, l'introspection qu'il requiert, contrarient une

exigence essentielle à sa vie spirituelle : ne pas se regarder soi-même. Toutes ces demandes d'explications, de preuves à fournir, la ramènent à l'introspection, au passé qu'il faudrait oublier pour aller de l'avant comme le Seigneur l'y invite de l'intérieur. Ainsi écrira-t-elle, un an plus tard, à mademoiselle Villemont :

Je ne voulais pas tomber dans le travers de m'analyser trop (...). Je souffre de m'occuper de moi. Cela empêche l'âme de monter car, tant qu'on est replié sur soi, on ne le regarde pas, lui; plus on parle de moi, moins on parle de lui (Lettre à mademoiselle Villemont, 21 mars 1926, n° 208).

Le service des pauvres, les grâces mystiques, les combats spirituels continuent cependant. Le Jeudi saint, 9 avril, après une entrevue avec le père de Tonquédec, qui l'a pourtant déconcentrée, elle a partagé intimement et physiquement à la fois, la passion du Christ.

Au moment où je commençais mon heure sainte, j'ai senti une angoisse très forte m'envahir. (...) j'ai souffert une agonie. Je me sentais seule, exténuée, souffrant de partout, de la soif surtout (...). Mon cœur me semblait pris dans un étau, et de mes yeux coulaient des larmes de sang (Carnet, 11 avril 1925, n° 290).

Élimination du père Créte (avril 1925)

Après Pâques, le vicaire général Picaud lui transmet un ordre de Monseigneur Gouraud : cesser tout contact avec

son directeur, le père Crété, tenu pour instigateur de cette débauche de merveilleux. Yvonne prend courageusement l'initiative de cette rupture exigée par l'obéissance. Mais avec infiniment de délicatesse :

Mon père, vous le serez toujours quoi qu'il advienne !

Vous m'avez appris, mon père, à être généreuse, à savoir obéir. Je veux m'incliner sans réplique ni amertume devant une volonté de l'autorité hiérarchique.

Je veux aussi prouver à Jésus que je l'aime, en lui faisant généreusement le plus gros sacrifice qu'Il me demande (25 avril 1925, n° 327).

Perplexités de l'exorciste

Le père de Tonquédec reste sceptique. Ces signes extraordinaires que tant d'autres perçoivent, pourquoi ne se produisent-ils jamais devant lui. Il les demande. Et voici qu'au début de mai, un jour où Yvonne reçoit la grâce de participer au couronnement d'épines, il voit du sang couler de son front. Mais ce signe est loin d'emporter son assentiment.

Il m'a dit qu'il croyait (...) que j'étais une bonne enfant et que j'aimais bien Jésus (Lettre à mère Madeleine, 9 mai 1925, n° 360).

Rencontre avec Pie XI (mai 1925)

Le 11 mai, Yvonne part pour Rome avec sa mère. Elles vont assister à la canonisation de Thérèse de l'Enfant-Jésus, avec laquelle Yvonne est si liée depuis l'enfance. Elle résume ainsi les fruits de ce voyage :

J'y ai souffert et reçu de très grandes grâces. L'atmosphère de Saint- Pierre vous transporte loin de la terre. J'ai été inondée de joie, de lumière, d'espérance en m'approchant de «la confession» (...) où repose Pierre, le Prince des Apôtres (Lettre à monsieur Picaud, 28 mai 1925, n° 401).

Si je pouvais vous dire (...) tout ce que j'ai senti, entendu, tout ce que ce temple de Dieu m'a révélé !... mais je ne sais pas. Il me faudrait parler une autre langue (...). J'aimais beaucoup l'Église, mais maintenant, cet amour s'est tellement accru que, pour elle, je voudrais souffrir le plus grand des martyrs (...). Avec Jésus, rien n'est impossible (Lettre à mère Madeleine, 31-mai 1925, n° 406).

Le directeur du pèlerinage, un assomptionniste, invite chacun à demander une grâce particulière. En ce jour de sa glorification, sainte Thérèse sera gratifiée d'une spéciale puissance, et ne saura rien refuser. Yvonne demande «la grâce de faire quelque chose pour la France ». Elle ose même demander un signe que sa requête est exaucée : que

la *Sedia gestatoria* s'arrête devant elle et que le Pape les bénisse spécialement. Cela paraît énorme à madame Beauvais. Et c'est pourtant ce qui arrive. Pie XI, émergeant de la foule sur le lourd trône ambulant, trace sur elle et ses compagnes un signe de croix.



Deux jours plus tard, au cours de l'audience, il la fixe attentivement. Elle a l'impression qu'il la reconnaît.

Dans ce regard, dira plus tard Yvonne, nous nous sommes dit beaucoup de choses (Articles, p. 41).

Chez Thérèse à Lisieux

De retour, le 15 juin, elle se rend à Lisieux :

Je demande à la petite Thérèse, qui connut comme moi la douleur de l'attente, de m'aider à la bien supporter (Lettre à mère Madeleine, 15 juin 1925, n° 434).

Nouveaux examens médicaux

Le père de Tonquédec multiplie ses requêtes. Après l'examen médical du docteur Pasteau, voici celui du docteur Vinchon, neurologue. Ce dernier la trouve «très normale» (Lettre à madame Quéroy, 16 juillet 1925, n° 485).

Yvonne rappelle à mère Madeleine que le docteur Mirailié avait déjà tiré la même conclusion.

«On ne m'a jamais dit que j'étais nerveuse », conclut-elle
(Lettre à mère Madeleine, 19 juillet 1925, n° 490).

Annésie providentielle

Le père de Tonquédec ne la lâche pas. Yvonne avait prédit la mort de sa cousine, Marie-Madeleine de Beauvais, 22 ans, qui advint le 16 juillet⁷.

Le père de Tonquédec demande l'adresse de la défunte. Mais, avant sa mort, le 12 juillet, Yvonne avait promis à Madeleine une discrétion totale, avec serment sur le crucifix. Le père Grizard, le confesseur, invite Yvonne à garder le secret promis. Elle en est soulagée, elle qui écrivait le [4] mars 1925, à propos d'une indiscretion dont elle a été l'objet :

Si chacun est maître de ses secrets, il ne l'est pas de celui des autres (Carnet, n° 169).

Le père de Tonquédec reste sûr de ses droits. Il insiste :

⁷ Sur cet épisode bien documenté :

-Journal de mademoiselle Boiszenou : 10-15-17-18 juillet 1925 (n° 479, 483, 487,489).

-Lettre à madame Quéroy : 16 juillet (n° 485).

-Lettre de Marie-Reine de Beauvais, non conservée, mais connue par le Journal Boiszenou : 18 juillet (n° 489).

-Lettre à mère Madeleine du Sacré-Cœur : 19 juillet 1925 (n° 490).

-Télégramme au père Créte : 16 juillet (n° 484).

Il paraît que, sous le secret de la confession, je puis parler sans manquer à mon serment, écrit Yvonne. J'ai essayé de le faire, mais à ce moment, il s'est passé en moi quelque chose de bizarre : un vide dans la tête, mais tellement complet, que je ne pouvais articuler qu'avec peine ces paroles :

— Je ne peux pas, je ne peux pas (Lettre à mère Madeleine du S.C., 19 juillet 1925, n° 490).

Cette sorte d'amnésie, fort bien notée, éclaire le cas mystérieux de Catherine Labouré qui subit la même impuissance lorsque son directeur la somma de répondre à l'enquête décidée par l'archevêque de Paris. Yvonne tentait d'obéir sans bien comprendre la casuistique de ces secrets à tiroir. Un barrage intérieur l'en empêche. Mais ce blocage fait mauvaise impression à l'enquêteur. Dérobade, comédie, pensait-il. Il insiste et menace :

En tout ceci, je ne vois pas l'esprit divin. Je dirai à Monseigneur Gouraud que vous avez désobéi (Yvonne à Monseigneur Picaud, 14 septembre 1925, n° 602).

Ce fut un choc sévère pour elle.

Le 1er juillet 1925, Monseigneur Picaud est sacré évêque auxiliaire de Vannes à Sainte-Anne d'Auray. Yvonne est là.

L'événement éclairait des prémonitions qu'elle avait reçues sans les comprendre. Mais elle reste dans la nuit.

Elle écrit au nouvel évêque, le 3 août :

(Je suis) assaillie de doutes, d'angoisses. Le Démon se sert de tout Basilique pour me décourager : des bonnes

comme des mauvaises actions, et j'ai fort à faire pour tenir mon âme dans la paix (Lettre du 3 août 1925, n° 521).

Elle reçoit alors du Seigneur une grâce de paix (Carnet du 5 août 1925 et lettre à mademoiselle Villemont, 7 août 1925, n° 530).

Une maman bien surprise

Madame Beauvais ignore toujours la vie extraordinaire d'Yvonne. Cela n'a pas de bon sens, insiste le père de Tonquédec, c'est une source de malentendus. Il faut le lui dire. Yvonne avait attendu par crainte de multiplier les indiscretions et complications, déjà trop nombreuses. Elle charge le père Grizard de cette mission délicate. Il s'en acquitte. C'est un choc pour madame Beauvais. Elle se récrie. Le père Grizard lui donne des preuves. Suzanne l'avait appris par indiscretion dès la fin septembre.

Maman a d'abord été atterrée, écrit Yvonne à mère Madeleine, puis maintenant, elle est heureuse (...). Ma sœur a l'air de croire (...) Que Jésus tourne tout à sa gloire (Lettre du 8 octobre 1925, n° 664).

Quand elles se reverront au retour du Mans, Yvonne lui expliquera :

Tu sais, ma petite maman, Dieu accomplit des merveilles dans toutes les âmes, et cela ne se voit pas. Chez moi, cela se voit, et c'est toute la différence (Témoignage recueilli par le père Viry-Dacheux, o.p., en 1959, que

recoupe le témoignage moins concret de madame Beauvais, dans ses notes d'avril 1957, n° 125, p. 32).

Son sourire et son rayonnement tonique donnent le change sur l'épreuve qu'elle supporte. Elle écrira, le 16 mars 1926 :

Quelqu'un, aujourd'hui, m'a dit :

— Oh ! que vous êtes gâtée, entourée, choyée ! Vous ne savez pas ce que c'est que de souffrir !

J'ai souri intérieurement. J'ai regardé le crucifix qui était devant moi, et je me suis tue. Qu'aurais-je pu dire? (Carnet, 16 mars 1926, n° 197).

Enquête de Monseigneur Picaud

Le 17 octobre 1925, Monseigneur Picaud passe par Paris pour aller à Rome. Il en profite pour enquêter au foyer, chez mademoiselle Villemont, et rue Monsieur, chez les Filles de Saint-François-de-Sales : mesdemoiselles Bato, Lefèvre, etc.

J'ai voulu me rendre compte si j'avais à faire à des illuminées, des névrosées, et s'il n'y avait pas une certaine naïveté, une certaine crédulité dans leur cas. Et alors, je me suis trouvé en face de déclarations d'une netteté, d'une convergence parfaite. Je me suis trouvé, les prenant une à une, en face



Monseigneur Picaud.

de personnes admirablement équilibrées (Monseigneur Picaud au père Barraï, 5 octobre 1954, n° 176).

Il ne peut joindre le père de Tonquédec, mais voit le père Grizard. Sa conviction se fortifie.

Le 29 octobre, jour de son audience, Yvonne croit le voir aux pieds du Saint-Père (Lettre à Monseigneur Picaud, 29 octobre 1925, n° 694).

Huitième séjour (16 janvier - 22 février 1926)

Le 16 janvier 1926, elle retourne à Malestroit, pour s'y reposer, avec autorisation de Monseigneur Picaud. C'est le huitième séjour.

Du 4 au 22 février 1926, elle subit de durs assauts d'en bas qu'attestent plusieurs témoins. Elle fortifie son courage par de plus rudes pénitences, que mademoiselle Villemont surprend, le 6 février (Journal Villemont à cette date, n° 98).

Pèlerinage et mondanités au service des pauvres (9 avril 1926)

Le 9 avril, Yvonne passe la journée à Lisieux et rentre pour jouer du violon en soirée chez madame de R., toujours pour ses pauvres. Elle se sent de plus en plus étrangère à ces mondanités :

Et dire que (...) ce soir, il va falloir aller jouer piano, violon, pour faire plaisir ! Il va falloir faire des frais de toilette et d'amabilité (...).

C'est pour vous, mon Dieu! Mais j'aime bien mieux ma soirée d'hier soir, le dîner chez mes pauvres, mes misérables vêtements mouillés, mes souliers crottés, à tout le luxe de ce soir (je l'aime pourtant ce luxe), je préfère les chaumières ou les vieilles bicoques des fortifs, parce que vous les auriez préférées! Je les préfère parce que là, tout est vérité (...), et mon cœur s'y trouve à l'aise (Carnet, 10 avril 1926, n° 269).

Prière intensive

Yvonne continue de prier avec sérénité pour ceux qui, sans le vouloir, alourdissent ses souffrances. Le 23 mai, jour de la Pentecôte, elle note:

J'ai beaucoup prié l'Esprit-Saint, ce matin, pour tous ceux que j'aime, pour ma grande sœur [mademoiselle Villemont] et pour NN Frais de toilette. SS Gouraud et Picaud, le père Crété, le père de Tonquédec, ceux qui s'occupent de me guider dans le chemin de la Vérité (Carnet, 23 mai 1926, n° 322).

Du 31 mai au 4 juin, en retraite à Versailles, elle n'oublie pas l'avenir de Malestroit. Elle écrit à mère Madeleine du Sacré- Cœur, devenue supérieure de la maison :

Pour vos projets, d'abord se conformer à ce que Monseigneur Picaud dit à ce sujet (Lettre du 1er juin 1926, n° 340).

Et à Monseigneur Picaud :

Je suis persuadée que Notre Seigneur veut faire de Malestroit une œuvre assez importante. Pourquoi? Je ne sais pas, mais c'est incroyable comme il aime ce couvent (Lettre du 6 juin 1926, n° 358).

Mademoiselle Bato la mobilise pour une retraite de jeunes filles à Lisieux. Yvonne l'entraîne à Trouville, où elle est «envoyée auprès de quelqu'un» : nouvelle mission spirituelle qui n'est pas précisée davantage (Lettre de mademoiselle Bato à mère Madeleine, 21 juin 1926, n° 385 et Carnet du 29 juin 1926, n° 410). Elle est de plus en plus portée à s'oublier pour les autres :

Rien ne me donne plus de joie que la joie qu'on donne à ceux que j'aime, et le moyen de me donner du bonheur, c'est bien de faire sourire mes amies (...). Il est bien certain cependant que je ne vis pas pour moi, ni par ce qui m'arrive, mais bien plutôt par tout ce qui touche les autres et leur arrive. Ma vie n'est pas à moi, elle est à Dieu et aux autres (Carnet, 26 juin 1926, n° 399).

Fin juin, elle est accablée de soucis : commandes urgentes de peinture, mais surtout ses malades de la zone :

Depuis 15 jours, quatre décès chez mes protégés. C'est beaucoup (...). C'est la misère (...). Toujours de la misère! (...) Grâce à Dieu, j'ai pu payer les quatre enterrements, mais j'ai passé de mauvaises heures. Je me suis à moitié foulé le pied, et j'ai dû ralentir mes visites (Lettre à mère Madeleine, 28 juin 1926, n° 407).

Le 5 juillet 1926, quatrième anniversaire de ses premières grâces mystiques, elle voit la même croix, mais avec des

rayons rouges (Carnet, 5 juillet 1926, n° 429, et compte rendu de mademoiselle Augris, n° 430).

Le 22 juillet, une sombre prémonition s'impose à elle : sa petite mère, Madeleine du Sacré-Cœur, la supérieure de Malestroit, va se retourner contre elle.

Pourquoi ai-je le cœur tellement serré en pensant à ma petite mère Madeleine? J'ai l'idée que je souffrirai beaucoup par elle. Je le lui ai déjà dit, mais je me suis tue, car cette idée la faisait souffrir. Elle m'affirme qu'elle ne doutera jamais de moi. Et moi, j'ai peur pour les prochaines années de 1927, 1928, 1929 (Carnet d'Yvonne, 22 juillet 1926, n° 470).

Ses prémonitions se présentent pour elle dans une obscurité qui contraste avec la clarté qu'elles prendront après réalisation.

Le 18 septembre, elle commence à parler de son entrée à Malestroit, pour mars prochain. Pourtant, tout s'y oppose, à l'évêché de Vannes comme à Paris. Elle prépare néanmoins son trousseau. Le 20 septembre, elle confirme :

J'ai la certitude que j'entrerai en mars prochain. Je ne sais pas comment cela se fera, mais je sens que Jésus le veut (Agenda 1926, 20 septembre, n° 570).

Le 4 octobre, elle obtient une aide substantielle (matérielle et morale) d'une amie fortunée pour un des prêtres dont elle s'occupe.

Le 13 novembre, pendant son séjour à Malestroit, elle est encore invitée à jouer du violon, chez «une marquise »

voisine, sans doute madame de Boynes, à Campénéac, au bénéfice de ses pauvres. Cela lui coûte de plus en plus :

Ah, Seigneur, si ce n'était pour vous, j'enverrais tout le monde promener. C'est fatigant d'être aimable tout le temps. Et vrai! Ce soir, je n'en peux plus (...). Pourtant j'ai promis d'aller chez la marquise de X, jouer du violon. Trois fois j'ai été sur le point de téléphoner que j'étais fatiguée, qu'il n'y avait pas à compter sur moi (...). Je vous remercie, Seigneur, de ne pas m'avoir laissée succomber à la tentation. J'irai, je me ferai belle et aimable. Je mettrai ma robe de soie blanche, mon collier de perles. Je mettrai un sourire sur mes lèvres et je saurai l'y fixer en pensant à vous, mon Jésus. Je me ferai douce, patiente, joyeuse et je vous présenterai des âmes tout en dégustant... une tasse de thé (Carnet, 13 novembre 1926, n° 643).

Un refus définitif

Le 5 janvier 1927, une lettre signée de Monseigneur Picaud, apporte à Yvonne un refus sans espoir :

D'accord avec Monseigneur Gouraud, je viens vous informer qu'il ne faut plus songer à votre admission au couvent des Augustines de Malestroit.

Je sais combien cette nouvelle va nous affliger, mais je suis assuré que votre esprit surnaturel vous fera accueillir cette décision.

Vous pouvez, d'ailleurs, entrer dans la Communauté d'augustines qu'il vous plaira, et, sans retard, écrivez à la supérieure pour demander votre admission. Inutile de parler de faits extraordinaires. J'en informerai moi-même qui de droit (Lettre en partie brûlée, conservée aux archives, 4 janvier 1927, n° 6, et reconstitution envoyée par Yvonne à Monseigneur Picaud, 3 mars 1927, n° 113).

Au reçu de cette lettre, explique madame Beauvais,

nous regardâmes plus attentivement encore lettre et enveloppe (...). Yvonne enferma soigneusement ces documents dans son sac, avec une médaille, afin de vous les remettre (...).

Ce matin, au début du déjeuner :

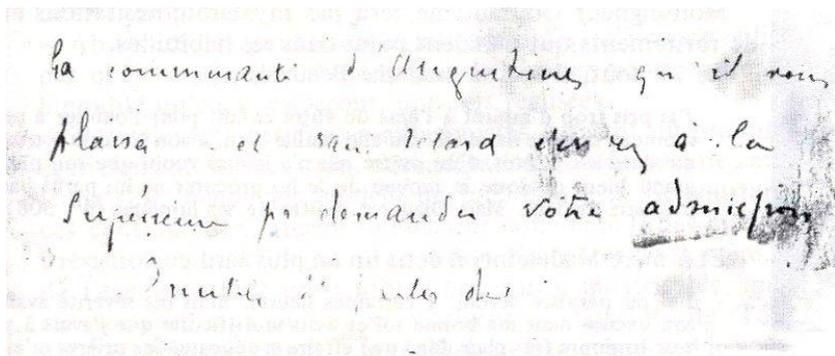
— Le Démon doit chercher à me jouer un tour, me dit [Yvonne], il est mécontent.

Au même moment, nous vîmes la lettre dans le feu. Un fragment était tombé près de la cheminée, je le garde soigneusement (...) (Lettre de madame Beauvais à Monseigneur Picaud, 6 janvier 1927, n° 12).

Cet examen de la lettre, repêchée dans le feu, révèle des anomalies que l'on peut constater encore aujourd'hui. C'est bien l'écriture de Monseigneur Picaud (parfaitement imitée). Mais la croix qu'il mettait toujours en tête de ses lettres y fait défaut.

Craignant de nouveaux incidents, nous préparâmes aussitôt l'envoi à Monseigneur Picaud. La lettre fut roulée autour d'une petite statue de la Sainte Vierge pour

qu'ainsi protégée, elle arrivât à destination (relation de madame Beauvais, mars 1956, n° 145).



Fragment de la lettre contrefaite, arrachée au feu.

Au reçu de la lettre mutilée, Monseigneur Picaud répond aussitôt :

Le Diable a été pris dans ses filets. Lorsque j'ai été en possession de la lettre de madame Beauvais et de la vôtre, j'ai pensé que cette rage du Démon contre vous, et portant sur le point précis de votre entrée à Malestroit, pouvait être considérée comme un argument en sa faveur. J'ai donc raconté à Monseigneur ce qui s'est passé, et lui ai donné lecture des deux lettres. Sa Grandeur a été réellement impressionnée, et m'a donné faculté de trancher la question de votre admission favorablement (Lettre du 7 janvier 1927, n° 16).

Yvonne fait donc ses adieux au Mans, puis à Paris. Sa mère l'accompagne à Malestroit. Elle se présente au monastère, le 18 mars 1927, à 4 heures de l'après-midi (Carnet de mère Ange Gardien, 18 mars 1927, n° 151).

Monseigneur Gouraud ne fera pas mystère d'hésitations et de revirements qui n'étaient point dans ses habitudes.

Le 29 août, il écrit à madame Beauvais :

J'ai pris trop d'intérêt à l'âme de votre enfant pour l'oublier à un moment si grave de sa vie. Qu'elle veuille bien, à son tour, se souvenir dans ses prières, d'un prêtre qui n'a jamais voulu que son plus grand bien, quoique le moyen de le lui procurer ne lui parût pas toujours évident. Mais Dieu est maître de ses lumières (n° 508).

Et à mère Madeleine, il écrit un an plus tard :

J'ai pu paraître sévère, à certaines heures, mais ma sévérité avait son excuse dans ma bonne foi et dans la difficulté que j'avais à y voir toujours très clair dans une affaire si délicate. Ses prières m'aideront à obtenir mon pardon (6 septembre 1928, n° 664).

Cohérence de l'incohérence

Étrange no man's land que ces cinq années entre les premières grâces reçues à Malestroit (juin-juillet 1922) et l'entrée si longtemps retardée dans ce monastère !

La succession des événements paraît heurtée, disparate, incohérente, étrangement contrastée :

- Fiançailles humaines harmonieuses, mais irrésistiblement rompues;

- Merveilleux dons d'amour du Christ, émaillés de signes sensibles, insolites, alternant avec de longues nuits spirituelles et une solitude vertigineuse ;
- Missions efficaces et fructueuses à l'égard de prêtres en perdition, et désarroi sous les agressions physiques et morales de l'adversaire d'en bas ;
- Coexistence de maladies sévères et de longues convalescences, avec une activité débordante au service des pauvres :
- Tâches glorieuses ou sordides réalisées pour gagner l'argent nécessaire à leur secours : concerts et peintures, articles et romans, remplacements de cuisinières ou servantes, etc. ;
- Alliance de ce service absorbant avec une vie contemplative intense, et les stigmates de la Passion ;
- Créativité jaillissante en dépit d'accablants contrôles ecclésiastiques et médicaux ;
- Assauts contrastés d'admiration et d'oppositions versatiles ;
- Signes éclatants, voire contraignants, manifestés à beaucoup (les demoiselles du foyer, le père Créte, plusieurs sœurs, jusqu'à Monseigneur Picaud et Monseigneur Gouraud) ;
- Et ignorance de madame Beauvais, maman pourtant attentive et perspicace ;
- Absurdité des prémonitions inimaginables qu'Yvonne rédige par obéissance, avec l'humiliation de n'y rien comprendre, et limpidité qu'elles révéleront, une fois réalisées.

Normalement ces forces antagonistes auraient dû produire écartèlement, dissociation, désintégration, destruction de cette jeune fille, malmenée au-delà de tout bon sens. Et pourtant, ces contradictions tissent une chaîne cohérente. Elles mènent irrésistiblement à un but. Les ordres contraires de la mère et de l'évêque créent un conflit d'obéissance inextricable, mais ces vecteurs antagonistes se résolvent en ligne droite. Tout aboutit irrésistiblement à la réalisation d'une impossible vocation. Comment cette vocation contredite, récusée, agressée de toutes manières, se réalise-t-elle avec une sorte d'inafaillibilité?

La question se pose de manière d'autant plus prégnante, que cette ligne brisée est bien le paysage quotidien – extérieur et intérieur – d'Yvonne-Aimée. Il lui a fallu assumer, au jour le jour, dans la patience et l'obéissance, ces changements à vue et ces écartèlements ; ces grâces d'exception qui auraient pu inspirer un orgueil luciférien, et des tentations abyssales jusqu'au bord immédiat du suicide ou du reniement. Elle aurait dû sombrer dans l'exaltation ou le désespoir.

Sa force fut, au-delà d'un don total, un abandon à Dieu seul, dans un amour prêt à tout Elle a expérimenté en profondeur ce que disait l'apôtre Paul : *Pour ceux qui aiment Dieu, tout concourt au bien* (Rm 8,28).

En cette aventure déconcertante, sans plan ni programmation de sa part, Yvonne est menée plus qu'elle ne mène. Pourtant sa liberté intérieure reste intensément créative. À travers les chocs déconcertants et contrastés qu'elle assume dans un abandon actif, la Providence, qui se

joue des projets humains, résout le parcours des lignes brisées en ligne droite, selon une autre dimension.

Dernier paradoxe : pas à pas, tout vient bien de la liberté d'Yvonne, qui réagit à rude épreuve, mais tout lui est donné. Cette coïncidence, qui est l'expérience fondamentale du christianisme, est le secret de cette vie. Dieu « nous agit pour que nous agissions nous-mêmes, non pour que nous cessions d'agir » (*Aguntur enim ut agant, non ut ipsi nihil agant*, disait saint Augustin, *De correptione et gratia*, C. 2, n° 4).

Un lecteur pénétrant me mettait en garde contre l'incohérence de ce chapitre et la nécessité d'y mettre un ordre. En relisant cette fresque impressionniste que j'ai laissée se former, telle que les documents l'exigeaient, en revoyant dans son ensemble cet enchaînement de faits heurtés, hachés, brisés, je reste certain qu'y mettre un ordre et une cohérence humaine serait trahir l'essentiel même. Nous assistons ici, comme lorsque nous lisons la Passion, à la cohérence de l'incohérence, à la sagesse de cette folie qu'est l'amour inextinguible de Dieu. Celui qui peut comprendre, qu'il comprenne.

La vie d'Yvonne-Aimée illustre bien la solution du problème soulevé par l'Ecclésiaste, longtemps avant Jean-Paul Sartre : l'absurdité de la vie humaine, tissée de contradictoires :

Un temps pour enfanter et un temps pour mourir.

Un temps pour planter et un temps pour arracher.

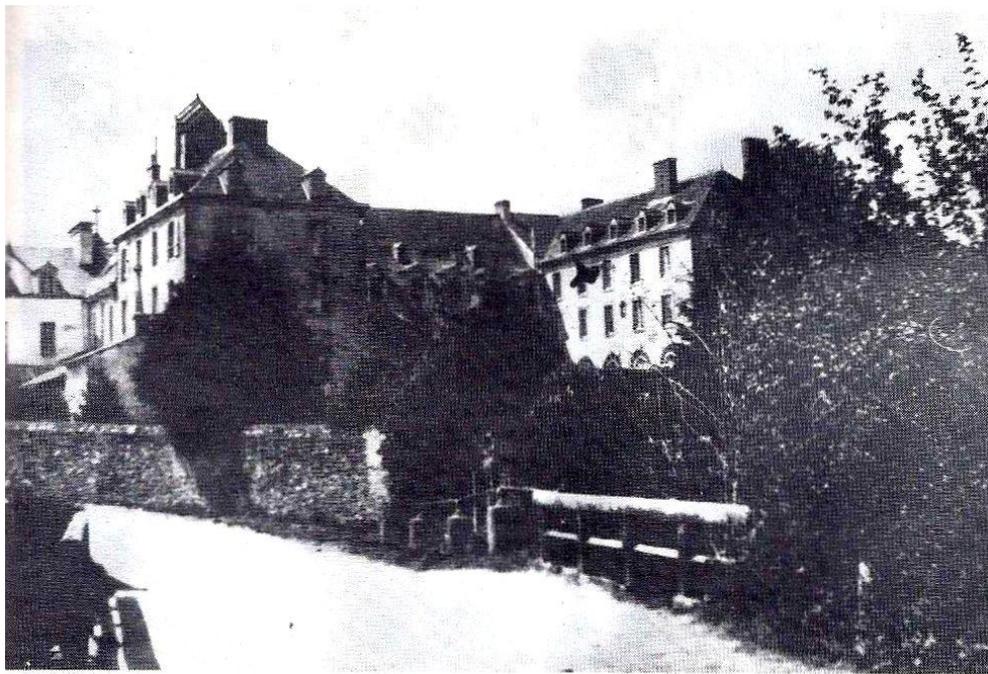
Un temps pour tuer et un temps pour guérir.

Un temps pour détruire et un temps pour bâtir.

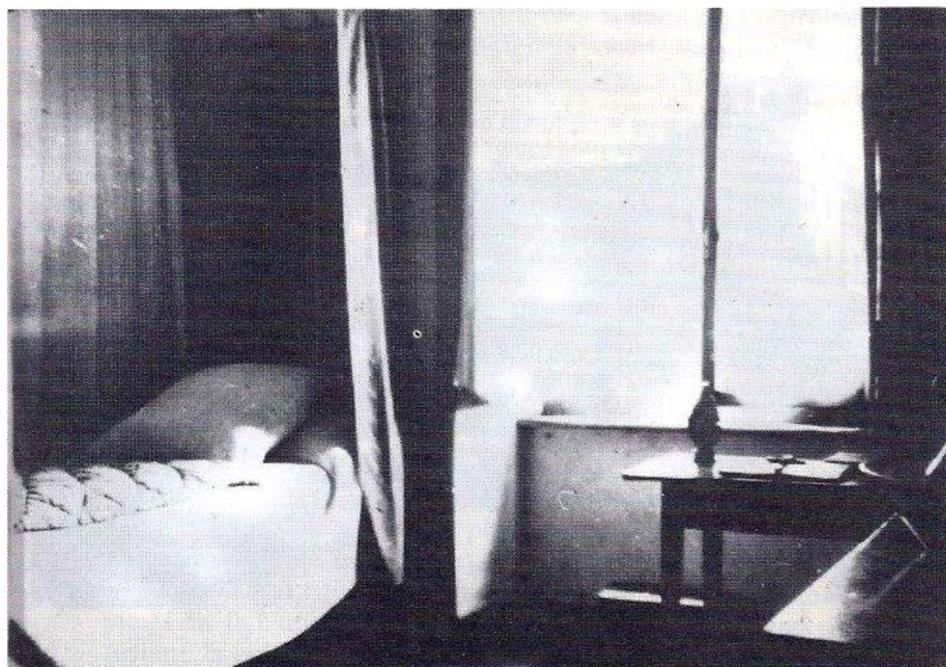
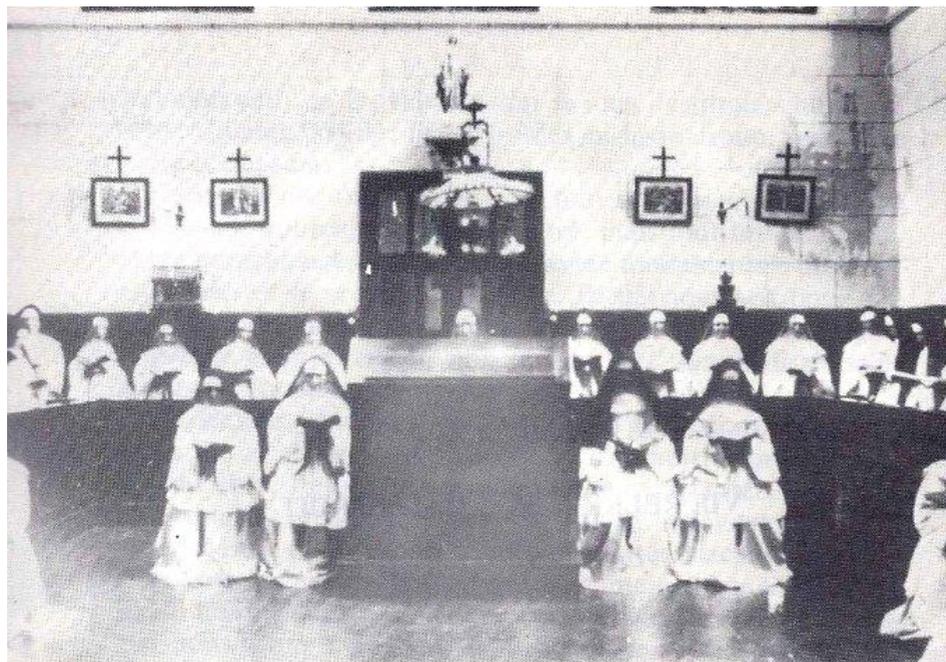
Un temps pour pleurer et un temps pour rire, etc.
(Qo 3,1-2).

Yvonne fut soumise à des contradictions particulièrement violentes et paroxystiques, mais sut les assumer dans l'amour : le grand et le petit, les projets magnanimes et l'insignifiant, la joie et la souffrance, les dons de Dieu (qui auraient pu la griser, à se prendre pour Lucifer) et les sévices du Démon. Si submergée, si exaltée ou déprimée qu'elle ait pu être par tout cela, l'amour fondamental n'a jamais été atteint. Il a tout assumé sans la moindre réticence, sans le moindre regret. Elle est aussi éloignée que possible des plaintes de Job, déchiré par les contradictions de cette vie et l'éloignement apparent de Dieu.

C'est l'amour qui donne un sens au pointillé disparate de sa vie et en fait une ligne droite. Sa vie comme ses œuvres manifestent la cohérence avec laquelle Dieu sait «écrire droit avec des lignes torses», selon le proverbe portugais cher à Claudel. L'espace courbe des libertés, des événements, de la souffrance et même du péché peut être un droit chemin vers Dieu.



*Couvent de Malestroit à l'époque de l'entrée d'Yvonne.
Mère Madeleine a marqué d'une croix la fenêtre de sa cellule.*



Communauté au chœur, et une cellule au temps de l'entrée d'Yvonne avant ses rénovations.

Troisième partie

VIE RELIGIEUSE À MALESTROIT

NOVICIAT

18 mars 1927 – 29 septembre 1931

«Bonne sœur»

Vendredi 18 mars 1927, 4 heures de l'après-midi. Yvonne a quitté le doux soleil qui pare le canal de Nantes à Brest et la campagne bretonne. À la chapelle du monastère, le chemin de croix vient de finir. La cloche tinte les 30 coups traditionnels pour l'entrée d'une nouvelle postulante. Yvonne, accompagnée par sa maman et mademoiselle Bato, se dirige vers l'entrée de la clôture. La porte s'ouvre et découvre les 49 sœurs de la communauté, chape noire sur robe blanche et voile sur les yeux.

Yvonne s'agenouille sur le seuil. Mère Madeleine du Sacré-Cœur pose la question rituelle :

– Que demandez-vous?

– Ma Révérende Mère, je vous supplie très humblement de m'accorder l'entrée dans cette sainte maison.

En réponse, la supérieure tend le crucifix. Yvonne l'embrasse et franchit le seuil. La porte se referme.

La communauté silencieuse se met en marche sur deux files, vers la chapelle. Yvonne suit. Elle s'agenouille dans le chœur pendant que la communauté entonne le chant à

l'Esprit-Saint : *Veni Creator*. Puis les 49 sœurs viennent embrasser Yvonne, avec le sourire d'accueil.

La nouvelle postulante est confiée à la maîtresse des novices: mère Ange Gardien, ancienne supérieure. Elle est conduite à sa cellule. Elle change le costume de ce monde pour la longue robe noire, tombant aux chevilles, la courte pèlerine, le tablier et le petit bonnet tuyauté dont elle noue les brides sous le menton.

– C'est le tombeau de la coquetterie, disait-on.

Elle est heureuse. C'est là que le Christ la voulait. Elle en avait l'évidence, mais quel choc !

– Quand je pense que, de nous deux, moi je serai la bonne sœur! disait-elle en riant à son amie, le docteur Suzanne Guéry, quelque temps auparavant.

Ce mot «bonne sœur » traduisait tout ce qu'avaient de vétustes et d'artificielles les institutions où l'on enfouissait alors des trésors de générosité. Yvonne était profondément moderne par ses goûts, sa culture, son éducation parisienne et anglaise. En 1923, lors de son deuxième séjour à Malestroit,



Mère Ange Gardien
(1859-1952).



elle avait eu la vision d'une nouvelle clinique moderne (Lettre au père Créte, 1er août 1923, n° 471).

Le milieu lui est étranger. Tout en elle le rejette. L'effort discret de chacune pour adoucir ce dur changement lui reste extérieur, bien qu'elle s'efforce d'aimer ici toutes choses.

Au réfectoire, devant l'assiette de terre et le couvert de bois, au son de la lecture *recto tono*, elle avale la soupe monastique de pain trempé, les quartiers de carottes, poireaux et pommes de terre, les choux braisés et le lait battu. À la récréation, elle a peine à se tenir debout près d'une fenêtre. De retour dans la cellule sans feu, à la lueur de la lampe-pigeon, les choux et le lait battu reprennent le chemin de la sortie. Une crise d'asthme vient l'étouffer.

Rien n'est plus contraire à sa nature libre et voyageuse que la clôture. Elle se prend à penser :

— À quelle heure est donc le prochain train pour Paris? (Témoignage de P. Labutte).

Rien n'est plus contraire à sa modernité que cette maison vétuste, où tout date d'un autre âge. Mère Madeleine



comprend vite qu'Yvonne «est à bout et souffre terriblement».

Le tintement sans cesse répété de la cloche qui hache le temps et interrompt impérativement l'activité commencée, éveille l'angoisse des mauvais jours.

– Ça vous brise, cette cloche !

Le 25 mars, elle écrit à Yvonne Bato qui l'avait accompagnée jusqu'au seuil :

Ma chère petite mademoiselle,

Ouf!... Je ne vais plus entendre la cloche pendant une heure, et j'en profite pour venir vers toi.

Ce ouf! ne veut pas dire que j'en ai assez ! Non, je suis très heureuse, mais j'ai des luttes terribles que ma petite mère Madeleine ignore... Le Démon est méchant, odieux! Enfin le bon Jésus est certainement content, parce que moi, je ne jouis pas du tout, oh ! mais pas du tout ! (...). Je sens quand même que le métier entre, ne serait-ce qu'à la couleur de mes genoux. Ils sont tout mauves! Je salue la grille du chœur assez correctement, paraît-il, et je commence à me débrouiller dans les prières. Voilà une autre cloche qui sonne. Je vais savoir ce que c'est. Une autre fois, je t'écrirai plus sérieusement... (n° 167).

Elle confirmera le 19 mai :

Je ne regrette rien, malgré que, de temps en temps, lorsque (...) j'en ai trop gros sur le cœur, je dis :

— J'aimerais mieux Jésus dans le monde, je devrais y retourner.

Au fond, ce n'est pas vrai. Je lui donnais peut-être plus, mais je l'aimais moins (n° 289).

C'est dans cet esprit qu'elle intègre les *us et coutumes*, l'horaire, les permissions, la réclusion qu'elle n'a jamais connue:

Au début, je n'aimais guère la clôture, et je l'avais choisie parce que j'étais persuadée, sûre, qu'il me voulait ici (...).

J'ai compris plus tard que la clôture — du moins « l'esprit de clôture » — est la gardienne de la vie intérieure, du recueillement, de la prière» (sa conférence ultérieure du 23 mars 1933, n° 204).

La vie l'aspire ailleurs. Mais elle reste. Une chose l'étonne : je n'ai jamais moins bien prié que depuis que je suis ici. Elle sait pourquoi ;

D'abord, j'ai toujours mal quelque part : à genoux, c'est à en crier parfois; debout, j'ai des griffes si mal placées que j'ai du mal à me tenir droite et assise, dame! cela va un petit peu mieux, mais, là encore, je ne trouve pas de repos. Alors, j'offre tout au Bon Dieu. C'est la seule prière que je puisse faire. Je lui fais un tas de sourires malgré que j'aie toujours envie de pleurer (Lettre à Yvonne Bato, 25 mars 1927, n° 167).

Sa santé craque. Elle a des syncopes. Il lui est impossible de pratiquer toute la règle. Elle regrette les exceptions qui s'imposent :

À table (...), un régime spécial (...); au chœur (...), m'asseoir quand tous les autres [sont] à genoux, et combien d'autres choses! J'ai compris et accepté cette voie par laquelle Jésus veut me mener. Elle est crucifiante, mais je l'aime, puisque c'est lui qui l'a choisie. Je veux donc faire de l'abandon à haute dose. Depuis ma résolution, je vais mieux (Lettre à Gilberte de Sartiges, 4 mai 1927, n° 262).

Lucide sur ses difficultés, elle écrit à Jeanne Boiszenou, autre amie du foyer :

Que te dire de moi? Pas grand chose. Je m'habitue très doucement à la règle et aux usages. Tout est très nouveau pour moi. Ah ! (...) c'est bien uniquement pour le Bon Dieu qu'on entre au couvent ! Sans ça, on n'aurait pas le courage d'y rester (Lettre du 16 mai 1927, n° 281).

Sa vie est zébrée d'extases, de missions. Les combats avec la puissance des ténèbres, bien connus de l'apôtre Paul, prennent pour elle des formes violentes et sanglantes. Mère Madeleine du Sacré-Cœur sait distinguer ces faits divers de l'essentiel :

La vie de sœur Yvonne est toujours un tissu de prodiges, de miracles, de grâces (écrit-elle).

Mais elle ajoute aussitôt :

C'est une sainte, non pas à cause des manifestations extraordinaires, mais surtout à cause de sa haute vertu. Quelle grâce d'être entrée dans sa vie (Lettre à Germaine Piacentini, 27 juillet 1927, n° 431).

Yvonne demandera bientôt au Seigneur de la délivrer de tout l'extraordinaire :

Je voudrais garder mon trésor en secret, note-t-elle dans son carnet (1er août 1927, n° 442).

Et cela en dépit de la monotonie accablante qui lui fait dire:
– Ce que je m'ennuie ! Non, ce que je m'ennuie !

Je suis éteinte à l'extérieur (...), je me sens à l'étroit. Je suis un oiseau en cage, quoi ! Un pauvre oiseau, très malheureux humainement parlant, et je ne croyais pas (...) que six mois seulement de couvent pouvaient me changer à ce point. Je ne ris plus, je ne chante plus, je ne parle plus. Lorsque je risque un mot, j'ai peur, je regarde mère maîtresse pour savoir si j'ai bien fait ou mal fait. Plus de spontanéité, personne à qui s'ouvrir librement sans contrainte. J'ai toujours peur de mal faire (...). Ce qui fait ma force et me donne le courage de rester ici malgré tout, c'est la pensée que je donne à mon Jésus le maximum de souffrances, et que je suis heureuse d'être malheureuse (Lettre à O. de Montlo, 18 août 1927, n° 477).

Une autre épreuve surgit bientôt : Mère Madeleine, inquiète de ces grâces d'exception, qui déroutent la raison, soupçonne des pièges du Démon. Yvonne se sent toujours pressée de transmettre les messages, mais n'est plus écoutée :

Mère Madeleine croit que c'est mon jugement à moi que je donne. C'est pour cela d'ailleurs qu'elle le contredit, car si elle croyait qu'en réalité il vient du Seigneur, elle

s'inclinerait tout de suite, écrit sœur Yvonne-Aimée. Lorsque je me risque à lui porter ou lui donner mon avis, je le fais toujours sur un ordre formel du Seigneur Jésus. Je le lui ai dit, elle ne m'a pas cru (...). Elle est tout à fait libre de ne pas me croire ; après tout, ce n'est que de la prudence (Ib.).

L'élan de sa générosité n'est pas entamé :

Je me sens de plus en plus disposée à m'offrir pour toutes les douleurs, et lorsque je prie, mon être se perd dans la seule idée de Dieu (Lettre à Monseigneur Picaud, 22 août 1927, n° 488).

La profondeur même de l'amour qu'elle vit, la préserve de toute introspection. Cet amour même l'éprouve comme une sorte de faiblesse et d'impuissance. À confesse, elle voudrait s'accuser «comme tout le monde», mais elle constate :

Quand je suis pour trouver mes fautes, je ne puis rien fixer, rien préciser. Mon esprit s'embrouille, je dis à Jésus : Je t'aime comme si ce n'était pas plutôt le moment de lui demander pardon (...). Mon esprit se perd dans l'amour. Mes péchés aussi sans doute (...). Lorsque je reviens à moi, je recommence à nouveau à m'examiner. Enfin, la dernière fois, j'y ai passé toute la nuit de lundi à mardi (Lettre à Odette de Montlo, 25 août 1927, n° 498).

La durée de ce «Je t'aime» absorbe sa vie. Elle confie à la même amie : je suis

continuellement occupée de Dieu, malgré la multiplicité des occupations (...). Ni le travail, ni la lecture, ni le repas

n'interrompent mon oraison. Tout me parle d'amour (...).
Jésus m'attire, et je me donne, et, à mesure que je me
donne, Il m'attire davantage (Ib.).

Prise d'habit

C'est dans cet état heureux et malheureux que sa transformation s'approfondit. Le 10 septembre 1927, elle prend l'habit. Monseigneur Picaud préside. Il remplace Monseigneur Gouraud retenu pour des raisons de santé. Le père de Tonquédec et le père Grizard n'ont pu venir, mais ont écrit leurs regrets. Le père Créte, que Monseigneur Gouraud avait écarté comme directeur de conscience, est le prédicateur de cette prise d'habit. Il ose comparer la vocation d'Yvonne à celle de la petite Thérèse. Il exhorte sa mère à chanter le *Magnificat* comme monsieur Martin, le père de Thérèse, «lorsque sa dernière fille lui annonça sa vocation ». Sans rappeler qu'il s'était offert en victime et connu l'inimaginable humiliation de l'asile psychiatrique, le père Créte exhortait madame Beauvais à imiter son action de grâces :

Chantez donc votre *Magnificat* (...) oh, heureuse mère de l'Aimée de Jésus, qui avez non seulement accepté le choix du Seigneur Jésus, mais qui l'avez tellement aidé (...). *Benedicta tu inter mulieres et benedictus fructus ventris tui.* («Tu es bénie entre les femmes et béni le fruit de tes entrailles, Le 1,44.)

À Yvonne-Aimée, il rappelle la nuit lumineuse et indéchiffrable du parcours qui l'a finalement menée au but après une si longue attente :

Est-ce dès vos premières années que vous avez entendu l'appel de l'Époux des âmes? Je n'oserais l'affirmer (...). C'est ici même, dans cette clinique (...) où tant de corps ont été guéris, (...), où tant d'âmes se sont vu reconforter par des infirmières qui étaient en même temps de vraies épouses du Seigneur Jésus, c'est ici même que le Seigneur Jésus vous a dit à l'oreille en vous montrant sa croix (le 5 juillet 1922) :

— Veux-tu la porter ?

Et vous avez répondu généreusement :

— Oui, Seigneur.

De cela, il y a cinq ans passés. Il y a donc aujourd'hui cinq longues années que vous aspiriez à revêtir cette robe blanche que la tendresse de votre divin Fiancé vous réservait. Assurément, ce retard a paru long à votre cœur et aux nôtres. Mais ne regrettons rien. En effet, fort de votre consentement, le Seigneur Jésus, ainsi qu'il le fait d'ordinaire, a mis toutes les créatures au service de votre amour; et pour vous rappeler sa tendresse et embellir votre âme, à la minute prévue par lui, toutes sont venues, épreuves et joies, souffrances et tentations, les anges, les hommes, les démons [il ose le dire !], porter les coups ou donner les caresses qui devaient rendre la petite fiancée moins indigne du Seigneur Jésus. Qu'il en soit à jamais béni! Un jour, au ciel, mes chers frères, nous saurons

mieux apprécier ce travail merveilleux pour lequel l'Ouvrier divin nous demande simplement notre collaboration (...). Laissons-nous ciseler à son gré, puisque (...) c'est l'amour seul qui dirige la main de l'artiste céleste. Pour vous, ma chère fille, moins vous le gênez, moins vous lui résisterez, et moins aussi l'amour incréé et créé qui est là et qui tant vous aime, mettra de temps et d'efforts à parfaire son œuvre. Oh ! Laissez-le réaliser tout le merveilleux dessein d'amour qu'Il avait conçu en vous appelant en même temps à l'existence et à la vie religieuse, dans sa chère communauté de Malestroit (...). Puissiez-vous nous apprendre à tous cette science qu'il vous a lui-même enseignée (...) : Dieu, c'est l'Amour, et il n'y a rien de meilleur que de consentir à porter sa croix et à devenir, ici-bas d'abord, puis dans le Paradis, une « Aimée de Jésus ». Amen (n° 540).

La pénétration inspirée de ce sermon qui décante si bien l'essentiel convergeait avec d'autres allusions transparentes pour Yvonne-Aimée. Le chant (composé pour cette cérémonie par le père René Piacentini) fait allusion à la grâce d'exception La tenue quotidienne qui avait suscité irréversiblement sa vocation :

J'ai vu dans la nuit ta croix lumineuse (Chant de la prise d'habit, 10 septembre 1927, n° 541).

Le noviciat reprend. Mère Ange Gardien, la maîtresse des novices, est une religieuse bienveillante, mais âgée, régulière, austère : tout le contraire de la jeune novice explosive et spontanée. Tout se ligue pour l'enfoncer dans la nuit intérieure.

Voyage d'affaires

Pourtant son rayonnement et son conseil ont pris une, telle que la supérieure, mère Madeleine et mère Marie Anne de Jésus l'emmènent avec elles, dans un long périple, pour visiter les installations hospitalières des douze Maisons d'augustines, en Bretagne et en Normandie. Il est surprenant qu'une novice, en voile blanc, ait été si vite arrachée à la clôture monastique, pour des planifications d'ordre pratique. Et cela va durer deux semaines (26 octobre – 15 novembre 1927). C'est qu'avant d'entrer au noviciat, dès 1923, Yvonne-Aimée avait perçu et imposé la nécessité de rénover la clinique vétuste. C'est grâce à ses lumières que le projet a pris forme : fond et détails. Elle est devenue indispensable. Monseigneur Gouraud lui-même (après s'être si longtemps opposé à son projet trop ambitieux) a donné ordre aux supérieures de l'emmener avec elles.

C'est l'évidence d'Yvonne qui avait fini par convaincre l'évêque, inquiet des dépenses :

Les fonds viendront, car le Seigneur Jésus veut cette œuvre, disait-elle (Carnet, 13 septembre 1926, n° 551).

Ainsi s'explique l'étonnante dérogation aux lois canoniques.

Peu après le retour, fin novembre, les dons afflueront : 200 000 F à Noël 1927, puis le 29 décembre, 700 000 F de M. Bolloré, industriel du Finistère.

«À l'article de la mort»

Le 28 novembre 1927, Yvonne tombe malade. Elle délire. La température monte, à 40°9 le 29, puis à 42°. Elle reste souriante, mais souffre. Son amie, Suzanne Guéry, interne des Hôpitaux de Paris, là soigne. Elle va mourir, pense-t-on. Elle en est heureuse. L'abbé Bruneau, l'aumônier, la prépare à faire sa Profession «à l'article de la mort».

Le 1er décembre, dans l'infirmierie décorée de tentures et de plantes vertes, Monseigneur Picaud reçoit son engagement devant la Communauté rassemblée.

Le lendemain, 2 décembre, l'état s'aggrave. Yvonne reçoit le sacrement des malades en présence de la Communauté de nouveau rassemblée. Monseigneur Picaud est là.

À 14 h 20, le docteur Suzanne Guéry diagnostique les symptômes de l'agonie. À 14 h 40, l'auscultation lui révèle étrangement :

deux sortes de bruits cardiaques distincts : les uns faibles, les autres vigoureux, décalés dans le temps par rapport aux précédents.

Elle n'aura jamais l'explication de ce phénomène physique hors série, dont elle n'a observé aucun autre exemple dans sa vie de médecin, aujourd'hui octogénaire. L'explication mystique, en référence au cœur du Christ, lui paraît, dans ces conditions, la meilleure (Rapport du Dr S. Guéry, p. 9, 3 décembre 1927, n° 777, qui m'a personnellement rappelé le souvenir très vivant de cette auscultation insolite).

Retour à la vie

– Jésus, viens vite ! murmure Yvonne.

Puis, après un silence :

– Comme tu voudras... Je ne veux rien choisir... je veux ce que tu veux... Je veux ta plus grande gloire... Ton amour sera mon ciel sur la terre (n° 760 et 762).

La supérieure l'interroge.

– Je ne vais pas mourir, répond Yvonne. Jésus me laisse à vous (Lettre de mère Madeleine du Sacré-Cœur à mère Marie Bernard de Rennes, n° 760).

À 15 heures, son visage «cyanosé» reprend ses couleurs. Elle demande à s'alimenter. C'est l'heure de vêpres. Tandis que la communauté se rassemble, elle s'habille. Elle est à la chapelle pour le Salut du Saint-Sacrement.

En restant ici-bas, je pourrai encore le faire aimer davantage, a-t-elle compris dans son extase. J'ai pesé mon sacrifice après avoir entrevu combien il faisait bon là-haut (Lettre d'Yvonne-Aimée au père Crété, deux jours plus tard, le 4 décembre 1927, n° 762).

Le retour à la santé annule la Profession «à l'article de la mort». Yvonne redevient une novice discrète. Elle parle rarement «sans avoir été interrogée» témoigne une de ses compagnes, sœur Marie de la Croix (Témoignage recueilli par le père Barraï, 1956, n° 181).

Elle est vivante, souriante, attentive aux autres :

Jésus t'aidera dans la mesure où tu aideras tes sœurs. L'entraide mutuelle est la plus belle aumône d'une religieuse, écrira-t-elle (Feuille de carnet, fin août 1929, n° 392).

Elle reste totalement disponible.

Pour un retour à la voie ordinaire

Le souci des supérieures reste le côté extraordinaire de sa vie extases, stigmates, etc. Yvonne prie pour un retour à «la vie normale». Elle reçoit cette réponse :

Je t'accorde ce que tu m'as demandé (...). Pour un temps, je suspends ta mission et change ta voie (Carnet, 30 mai 1928, n° 475).

Le Seigneur l'invite à soutenir cette grâce par des mortifications, sans doute destinées à neutraliser les élans irrationnels de la mystique. La liste, conforme aux usages d'alors, en est effrayante :

Avec permission, tu reprendras tes nuits, étendue sur le sol (...). Tu te donneras 100 coups de discipline de corde, tous les jours, sauf le dimanche.

Tu t'en donneras en plus 300 coups avec celle de fer, le vendredi, et 200 le samedi.

Tu porteras le cilice, huit jours de suite, etc.

Sans compter «bracelets, ceintures» et «cœurs de fer» (qui faisaient partie de l'arsenal d'alors), et jeûnes sévères (ib.).

Malgré ses troubles de santé, elle réussit à suivre assez strictement la Règle. Avec joie :

Je vais à toutes les observances, sauf à matines. J'ai un vrai bonheur à suivre mes sœurs (...). Jusqu'à présent, rien ne me coûte. D'ailleurs, ce n'est pas difficile. Je n'ai mal nulle part (Carnet, 1er juin 1928, n° 484).

Dix jours plus tard, hélas ! les misères reviennent. Mère Maîtresse doit revenir au régime des dispenses : pour le lever matinal de 5 h 30, l'office et parfois la messe. Ces exceptions peinent Yvonne jusqu'aux larmes.

Architecte

Ces vicissitudes n'altèrent point son rayonnement et ses interventions sont décisives pour la construction de la nouvelle clinique. Les architectes tramaient, car le terrain marécageux faisait problème pour les fondations. Sœur Yvonne pria le Seigneur :

— Si vous voulez que cela se fasse, montrez-nous comment.

Le lendemain,

elle établit les plans des futurs bâtiments et les soumet à l'architecte, raconte l'abbé Bruneau.

Je me souviens que rentrant à Rennes, avec lui, il me dit:

— Elles sont merveilleuses vos religieuses!... Ce sont elles qui ont fait le travail que j'emporte. Je n'ai plus qu'à établir les proportions, à tout mettre à l'échelle et mon

plan est debout (Témoignage de l'abbé Bruneau, automne 1951, n° 145).

C'était bien la partie du terrain où le bâtiment pouvait trouver une assise.

Depuis mai 1928, elle aide la nouvelle économe, sœur Marie Anne de Jésus.

Le 21 juin, Monseigneur Picaud bénit la première pierre.

Actrice

Yvonne anime la récréation de fête. Elle joue une saynète comique : *Le loriot*.

Elle nous a bien amusées, note sœur Marie-Anne (Lettre à Guingamp, 29 juin 1928, n° 554).

Où tout réussit

On s'inquiétait du mobilier. Avant même la fin des constructions, il afflue comme par enchantement.

Nous voyions arriver lits, armoires, fauteuils, linge, vaisselle (sœur Marie-Anne à Guingamp, 9 septembre 1928, n° 672).

La clinique sera ouverte à la mi-juin 1929. Deux mois plus tard (18 août), elle abrite déjà 53 malades. Le projet utopique «reçu» par Yvonne en 1923 est devenu réalité. Tout va bien pour la communauté : matériel et spirituel. Tout est rénové.

Le prix qu'il fallait payer

Et pourtant ses épreuves à elle s'appesantissent.

Durant l'été 1928, la maladie osseuse qui minait mère Madeleine s'aggrave. Elle demande à Yvonne sa guérison comme «la» preuve de l'authenticité divine de sa mission. Les signes qui l'avaient antérieurement convaincue sont maintenant dévalués pour elle.

Yvonne prie, mais sans résultat. Elle s'est épuisée à demander l'impossible :

Quelle nuit, écrit-elle. Oh mon Dieu, vous êtes parti et peut-être ne vous reverrai-je jamais plus! (...) Je n'avais aucun droit à vos bontés (...). Je viens vous demander la paix (Carnet, 20 août 1928, n° 643).

Profession, 29 septembre 1928

C'est dans cette désolation qu'elle prononce ses premiers vœux. Au seuil de la retraite de profession, elle est saisie de doutes sur sa vocation. Elle regrette son apostolat direct (Carnet, 17 septembre 1928, n° 685).

Je vais entrer en retraite demain, (note-t-elle le 19). Je la désirais tant, cette retraite, il y a deux mois! Maintenant, elle me fait peur (...). Le silence et la solitude m'effraient. Dès que je suis seule, j'ai peur. Jésus n'est plus là et je suis en face de mes pensées et de tentations si fortes, si obsédantes, que je ne sais que faire pour m'en distraire (Carnet, 19 septembre 1928, n° 689).

Elle s'abandonne au Seigneur :

Brise, coupe, tranche, anéantis-moi par tes divines cruautés d'amour. Ma nature se plaindra souvent, mais mon cœur, jamais! (Carnet, 23 septembre 1928, n° 693).

Dans l'éloignement sévère où mère Madeleine la tient maintenant, elle écrit :

Ne devrais-je pas être joyeuse d'avoir tant d'occasions, données par elle, à offrir pour elle? (Carnet, 11 septembre 1928, n° 679).

Je m'en remets à lui, à mon Dieu, totalement. Il le faut : je le veux ; abandon, confiance, paix (Carnet, 23 septembre 1928, n° 693).

Le 29 septembre, en contraste avec la prise d'habit si lumineuse, elle prononce ses vœux de trois ans dans l'aridité. Son visage calme en porte le reflet.

Mort d'Odette

La mort d'une amie intime, Odette, qui la soutenait, épaissit encore la nuit (Lettre d'Yvonne à mademoiselle Villemont, 19 octobre 1928, n° 750).

Odette avait annoté pour Yvonne la première *Vie de sœur Marie de Jésus Crucifié*, cette petite sœur arabe, carmélite converse, que le merveilleux de sa vie fit longtemps tenir sous le



boisseau, et que Jean-Paul II vient de béatifier (13 novembre 1983). Dans ce livre du T.R.P. Denis Buzy (Paris, 1921), que les archives de Malestroit conservent, Odette soulignait, pas à pas, l'analogie entre les grâces étonnantes de la petite sœur et celles d'Yvonne-Aimée. Elle partageait et soutenait sa voie (Lettre de l'abbé J. Bruneau, 6 juin 1928, n° 490).

Désaffection de mère Madeleine

L'état de mère Madeleine s'aggrave, mais elle ne veut plus des soins de celle qui avait été si longtemps «sa petite fille».

Pas même bonne à rendre un petit service, comme celui de donner le bras à ma chère petite mère ou de lui appliquer une compresse d'eau de Lourdes, écrit-elle (Carnet, 11 septembre 1928, n° 679).

La dureté de mère Madeleine augmente. Yvonne-Aimée se souvient de l'avertissement reçu :

Tes meilleurs amis, ceux-là même qui étaient faits pour te soutenir, te manqueront, te délaisseront. Le doute les assiègera, et tu souffriras d'être soupçonnée et incomprise. Oh, mon Dieu, si c'est vous qui m'avez dit cela (...), je dois m'attendre à souffrir... Lorsque cette heure viendra, donnez-moi la force! (Carnet, 11 octobre 1928, n° 734).

Elle ajoute :

Comment vous en voudrais-je puisque c'est une marque de prédilection que la souffrance, plus que les extases et que tout le reste (ib.).

Aimer et souffrir, c'est la loi de ceux qui veulent devenir saints... Oh ! amour dur et crucifiant de mon Jésus, fais mourir en moi tous mes désirs. Que je ne désire que t'aimer à la folie, sans même connaître le degré de mon amour. Que je désire ne faire qu'un avec toi, dans une union totale d'esprit, de cœur et de volonté (...).

Tu veux, ô mon Bien-Aimé, agir dans mon âme comme il te plaît, et que mon bonheur ne soit que de te laisser cette liberté pleine et entière.

L'humiliation qu'il faut que j'aie pour te plaire et devenir sainte, à deux genoux, je te la demande, je l'implore, impose-la-moi (Carnet, 12 octobre 1928, n° 738).



*L'abbé Joseph Bruneau,
aumônier à Malestroit
(1926-1932).*

Opposition de l'aumônier

La chaleureuse confiance de l'aumônier, monsieur Bruneau, s'est éclip­sée aussi. Depuis son entrée, il était devenu son seul confesseur et directeur, et l'avait beaucoup aidée. Maintenant, il la ré­cuse et la rebute. Yvonne avait pressenti ce changement dans les derniers mois de 1928, et l'avait consigné dans son carnet intime, avec perplexité :

Comme je suis tentée, comme mon esprit est rempli de vilaines pensées. Mon Dieu, aidez-moi à chasser cela !

C'est en réprimant cette tentation qu'elle l'énonce :

Je ne puis penser que mon père [spirituel, l'aumônier Bruneau] finira par douter de moi! Même s'il entend dire de vilaines choses sur moi! (...). Il m'a dit qu'il me soutiendrait toujours. C'est certainement le Démon qui me met ces vilaines idées (dans la tête) pour me décourager. Penser cela de lui, que Dieu a voulu aumônier ici pour moi (...), c'est vilain! (Carnet, 15 octobre 1928, n° 744).

Et pourtant, dès le 19 avril 1929, le drame éclate. L'aumônier, submergé d'inquiétudes devant tant de phénomènes hors série qui échappent à ses vérifications, accuse sœur Yvonne-Aimée de supercherie. Monseigneur Picaud est là. Il racontera :

Nous étions tous les trois : lui, comme juge d'instruction, sévère et sûr de son affaire, l'écrasant sous le poids de ses propres convictions (...) Il étala devant moi une quantité de lettres (interview du 1er août 1954, n° 145).

Ce sont les lettres d'Odette, l'amie d'Yvonne, qui arrivaient mystérieusement à des moments critiques. L'abbé Bruneau en conteste l'authenticité. L'évêque adjure la religieuse de se défendre. Elle affirme son honnêteté sans réfuter les objections :

Rappelez-vous que, sur le point de mourir [lors de la Profession *in extremis*], j'ai juré avoir toujours dit la vérité. C'était, cela est encore ! confirme-t-elle dans sa

lettre à Monseigneur Picaud du lundi suivant, 22 avril 1929 (n° 123).

J'ai souffert atrocement après votre départ. J'ai souffert aussi intérieurement de votre souffrance, ajoute-t-elle.

— Mon enfant, je vous garde toute ma confiance, conclut Monseigneur Picaud (Relation du 22 juillet 1954, n° 131).

Le choc la laisse inhibée, désespérée.

Mon âme est serrée comme dans un étau. Je ne sais plus à qui me confier : au père Crété, à Monseigneur Picaud, eux croient en moi. Mère Marie-Anne aussi, mais je ne sais plus me confier, et puis j'ai toujours peur de me tromper (Carnet, 3 juin 1929, n° 199). Monsieur l'aumônier m'a dit :

— Vous êtes orgueilleuse, susceptible, votre imagination vous fait voir et entendre des choses qui ne sont pas. Admettez donc que vous êtes dans l'erreur. Vous boudez, vous avez besoin qu'on s'occupe de vous, vous ne savez pas obéir. Ayez donc le courage de vous accuser une bonne fois, le Bon Dieu oubliera et vous aurez la paix (Carnet, 25 mars 1929, n° 98).

Elle reste perplexe :

M'accuser de ce que je ne vois pas, de ce que je ne crois pas faire, ce serait un péché! Pourtant les saints ne péchaient pas (...) et ils s'accusaient de beaucoup de choses (...). Si cela continue, je vais perdre la tête ou partir. Mourir vaudrait mieux, conclut-elle (Carnet, 3 juin 1929, n° 199).

Prémonition

Le 4 juin, elle entrevoit avec la fin des raideurs de sœur Madeleine, l'épreuve plus radicale de sa mort.

Dans un mois, tu souffriras beaucoup, m'a dit Jésus, mais ce sera aussi la fin d'une épreuve qui va prendre encore ces temps-ci plus d'intensité (Carnet, 4 juin 1929, n° 200).

Repos et grâce

Le 12 juin, mère Marie-Anne l'emmène à Lannion, où elle restera une dizaine de jours. Ce temps de repos sera aussi un temps de grâces et de rayonnement spirituel, qui a marqué la communauté hospitalière.

Elle envoie des billets quotidiens à mère Madeleine dont l'état s'aggrave. Rien en retour. Ce mur de silence l'accable...

Réconciliations

Et voici, au courrier du 16 au 17, au bas d'une lettre de mère Marie-Anne, ces mots tremblants de mère Madeleine :

Je t'aime bien fort, ma Vovonne chérie (Lettre du 15 juin 1929, parvenue le 16 ou 17, n° 239).

Yvonne-Aimée rentre à Malestroit, le 22 juin, pour la bénédiction de la clinique. Après deux longs mois, mère Madeleine lui a rendu sa confiance, mais n'a plus la force de s'exprimer. Le 4 juillet, elle entre dans une terrible

agonie qui se résout en sérénité. On l'entend finalement murmurer :

Je m'en vais vers la lumière, vers la Maison de famille, je suis heureuse (Ses dernières, paroles inscrites sur l'image mortuaire).

Le lendemain, 5 juillet 1929, est le septième anniversaire de la grâce fondamentale reçue par Yvonne-Aimée (5 juillet 1922).

Le 15, l'abbé Bruneau se réconcilie pareillement :

— Je vous rends ma confiance et laisse le passé de côté.

Mais, par un «illogisme incroyable», dit Monseigneur Picaud, auprès duquel il s'est rétracté (Labutte 3, p. 89), il reste distant, méfiant. Les confessions restent une épreuve, dont sœur Yvonne-Aimée sort parfois les larmes aux yeux. Le courant ne passe plus avec lui qui l'aidait tant. C'est seulement en 1932 que Monseigneur Tréhiou (successeur de Monseigneur Gouraud, mort en octobre 1928) le retirera de Malestroit pour le nommer curé doyen de Carentoir.

Monsieur l'aumônier, à qui j'ai parlé assez longuement, s'est montré cette fois, très bon avec moi, écrira alors sœur Yvonne-Aimée. Il a paru ému de me quitter et m'a demandé pardon de m'avoir fait souffrir (...). J'avais pitié de sa peine. Et maintenant, je ne me souviens plus que de ses bontés envers moi (Lettre à Monseigneur Picaud, 10 décembre 1932, n° 776).

Peu avant sa mort (28 novembre 1954), l'abbé Bruneau dit à sœur Marie-Dominique, une de ses anciennes dirigées :

— Ah, que n'ai-je toujours fait confiance à mère Yvonne-Aimée! Que n'ai-je eu toujours foi en elle! (Témoignage de sœur Marie-Dominique, 6 janvier 1955, n° 3).

Distance et méfiance

Mais en attendant, le confessionnal est pour elle une rude épreuve. Durant l'été 1929, le père Joseph Henry, s.j., prédicateur de la retraite, sans doute invité à éprouver sœur Yvonne-Aimée, lui donne pour pénitence de réciter, chaque soir, pendant un an, les litanies du Sacré-Cœur (témoignage de Monseigneur Picaud et de deux sœurs) ; il l'oblige à écrire à Monseigneur Picaud pour dévaluer ses grâces sensibles et lui demander de n'en plus parler. Cette obligation était bien superflue car Yvonne-Aimée ne cessait d'écrire en tous sens aux indiscrets pour les ramener au silence⁸.

« Un peu de tout »

Sœur Yvonne-Aimée est entrée dans une période d'activité intense et peu gratifiante.

⁸ Lettres de sœur Yvonne-Aimée à mère Saint Augustin de Lannion (12 février 1929, n° 57); à Monseigneur Picaud (15 avril 1929, n° 116: Monseigneur..., que monsieur l'aumônier ne parle de rien. Pouvez-vous le lui demander... je suis si gênée avec lui à présent... Voulez-vous demander aussi à monsieur le chanoine Guillo de rester silencieux à mon sujet); à mademoiselle Villemont (22 avril 1929, n° 124); au père de la Chevasnerie (mars 1929, n° 78) : textes cités dans Labutte 3, p. 100-1-2.

Notre petite sœur Yvonne-Aimée fait un peu de tout en ce moment, avec la même simplicité et la même douceur, écrit mère Marie-Anne aux sœurs de Guingamp, le 10 novembre 1929 (n° 484).

Durant l'été 1929, par suite du départ d'une cuisinière acariâtre, elle prend sa charge au pied levé. Elle est fort experte. Mais les complications dépassent tout ce qu'elle a pu connaître:

Huit services différents à la même heure, c'est un vrai casse-tête, et si je n'avais pas mis directeur de ma «dépense»⁹ le bon Jésus lui-même, je me perdrais dans tous ces menus et ces plats (Lettre à sœur Marie-Aimée de Jésus, augustine de Guingamp, qui avait pris ce nom d'Aimée à cause d'elle et qu'elle appelait «sa filleule», 10 novembre 1929, n° 480).

Ses aides l'apprécient :

La voir ainsi m'a fait plus croire à sa sainteté que toutes les merveilles, disait l'une d'elles (1929, n° 484).

Hôtes et malades louent ses omelettes baveuses, ses blanquettes et ses pâtisseries maison : choux à la crème, allumettes glacées et riz à l'impératrice.

— La cuisinière de votre clinique a sans doute été formée à Paris. Cela se voit, dit un jour un des malades devant sœur Yvonne-Aimée, et sœur Bernadette, son aide, qui le rapporte (Témoignage, 1956, p. 3, n° 182).

⁹ La «dépense» désignait le lieu d'où elle dirigeait la cuisine.

Malgré sa fonction de « chef », elle prend part aux monotones travaux d'épluchage, et intervint auprès des médecins pour qu'ils ne visitent pas les malades pendant les repas. Son humour et son ressort sont à toute épreuve dans les coups durs. Le 18 août 1929, une panne d'électricité arrête le monte-plats à l'heure du déjeuner. Les habitudes bien réglées sont en déroute. Sœur Yvonne-Aimée mobilise et paie de sa personne. Tout vient à point jusqu'au lit de chaque malade...

Le 8 janvier, un tremblement de terre endommage sérieusement le couvent. Le bâtiment est vétuste. Il s'en va de partout, constate sœur Yvonne-Aimée.

Nous l'aimions, notre pauvre maison, mais elle nous lâche (...). Il a fallu évacuer 22 cellules, le réfectoire et d'autres pièces (...). Il va falloir songer à rebâtir, car nous sommes trop nombreuses (Lettre d'Yvonne-Aimée à mademoiselle Villemont, 3 avril 1930, n° 98).

Elle ne se contente pas de réparer. Elle dresse les plans d'un nouveau réfectoire, qui fermera le carré des bâtiments en forme de cloître. Elle va restaurer la salle du chapitre, dans le style du manoir dont les vieilles poutres lâchent après de longs siècles de bons et loyaux services.

Elle dessine un parc anglais pour la détente des convalescents : bouleaux, thuyas, saules pleureurs, se refléteront dans la pièce d'eau, d'où émergera une petite île. Elle trace des sentiers sinueux parmi les bosquets et les massifs de fleurs. Le pré voisin deviendra le potager avec une charmille pour les promenades de la Communauté. Les

murs se garnissent d'espaliers. Des gazons et massifs de fleurs surgissent devant la nouvelle clinique. L'argent vient à la mesure des besoins.

Un soir de janvier, pourtant, la caisse est vide. Et 10 000 F sont à régler d'urgence... Un chèque survient. C'est exactement le montant de l'échéance. Une amie l'a expédié à sœur Yvonne «pour l'aider, peut-être...» (Lettre de sœur Saint-Paul au père de la Chevasnerie, 17 janvier 1931, n° 46).

Le Seigneur Jésus (...) guide tout. La mesure de sa libéralité sera basée sur la mesure de ma confiance et de mon abandon, écrit sœur Yvonne Aimée (Carnet, 10 février 1931, n° 91).

Les vocations continuent d'affluer. En novembre 1929, il y a 8 novices et 4 postulantes ; 2 entrées sont prévues pour le mois suivant. C'est un fait nouveau. Le nouvel évêque de Vannes, Monseigneur Tréhiou, s'en étonne.

Monette best seller

Et voici le père René de la Chevasnerie, s.j., ami de la maison depuis 1927. Il surgit, débordant de persuasion. Les émissions religieuses de Radio-Paris lui ont été confiées. Dans la foulée du père Lhande qui a passionné l'opinion pour la «zone rouge», autour de Paris, et ses premiers missionnaires, il découvre l'apostolat précurseur d'Yvonne. Il faut en faire un livre ! L'incognito sera respecté, promet-il : Vonnette s'appellera Monette.

Elle doit s'être mise à la disposition du père pour l'informer.

Ce n'est pas une sinécure. Il lui faut raconter, suivre les enthousiasmes et les réticences de l'écrivain-apôtre, répondre à ses questions indiscretes, relire les textes qu'il a la fâcheuse obligation de maquiller pour dérouter toute identification. À chaque instant, Yvonne-Aimée est requise pour cette urgence prioritaire :

– C'est pour le règne de Dieu, lui dit-il.

Yvonne-Aimée est sensible à sa conviction. Elle est prête à des Monette, tout pour le Seigneur, même à «se produire», comme elle l'avait écrit quelques mois plus tôt. Elle collabore de son mieux et gardera un avis fondamentalement favorable sur cette œuvre dont le style brillant et factice ne passe plus. Le 13 juillet 1931, elle écrit :

Le premier volume de *Monette* est terminé. Puisse ce livre, écrit pour votre gloire [Seigneur] faire beaucoup de bien. Vous savez, Seigneur, que si ce livre paraît, c'est uniquement à cause de cela. Bénissez le père. Il a bien travaillé (Carnet, 13 juillet 1931, n° 238).

Son aisance et la joie qu'elle rayonne donnent le change. Mais son horizon reste sombre.



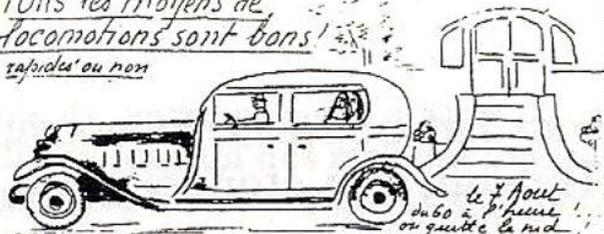
*Le père de la Chevasnerie,
avec les manuscrits
des Monette.*

C'est la nuit, la nuit complète, mais j'essaie d'aimer le noir et je commence à y arriver. Ce n'est pas facile (Lettre à mademoiselle des Georges, 10 mai 1930, n° 135).

Des malaises cardiaques troublent son sommeil, mais, chaque matin, elle retrouve ses forces. Durant l'été 1930, une congestion pulmonaire l'arrête à peine.

Si c'était une autre de mes filles, je n'hésiterais pas à lui donner les derniers sacrements, confie sa supérieure (propos rapportés par la lettre de sœur Saint-Paul à mère Marie Bernard, de Rennes, 17 août 1930, n° 215)

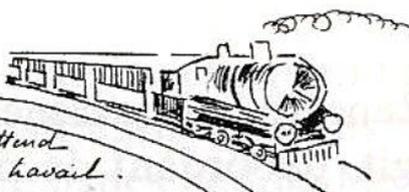
Tous les moyens de locomotions sont bons! rapides ou non



le 7 Août du 6^h à 8^h heures on quitte la nid

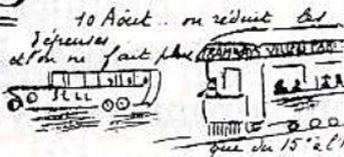
le 8 Août

du 10^h à 1^h heure on arrive à Paris on nous attend un formidable travail.



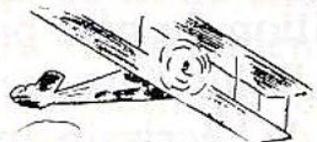
pourant on y doit passer que 48 heures.

aussi, le 9 Août un taxi (25 à 1^h heure) nous partons à l'impression d'Anteuil pour les comités - ou de hâte.



10 Août. on redit les dépenses et on ne fait plus

que du 15 à 1^h



le 12 Août

on se rattrape!

2^h00 à 1^h heure -

Il fait un temps splendide en deux heures le trajet de Paris - Londres est effectué

Le Retour

Ces deux pages de la Jeunesse Augustinienne (janvier 1933) sont l'illustration autographe par sœur Yvonne-Aimée de son voyage d'août 1932 en Angleterre.

Yvonne-Aimée y évoque
 les moyens
 de locomotion d'alors.
 Pour la première fois
 les sœurs ont pris l'avion.
 L'édition princeps de la
 Jeunesse Augustinienne
 (un numéro par an)
 est coloriée.



« *La Jeunesse augustinienne* »

En 1931, elle fonde un journal pour la Communauté : La Jeunesse augustinienne. Le titre est au goût du jour. C'est alors que commence l'essor de toute la «jeunesse » catholique, agricole, étudiante, maritime chrétienne (JOC, JAC, JEC, JMC). Cette feuille polycopiée, illustrée, pleine d'humour, passe vite la clôture, et deviendra le lien entre Malestroit et les jeunes religieuses des divers monastères. Ce lien prépare de loin la future Fédération. Les éditoriaux anonymes sont de sœur Yvonne-Aimée.

Canoniste

Mais la voici indispensable pour une nouvelle tâche. Il faut réviser les Constitutions des sœurs augustines. Elles datent de 1631 et sont maintenant désuètes. Le projet est envisagé depuis 1919 et décidé depuis 1924. Le père Georges Sauvage, de Sainte-Croix, canoniste, s'en occupe à Rome avec d'autres. Il s'agit d'obtenir l'approbation du Saint-Siège, au travers des difficultés et lenteurs proverbiales.



*Georges Sauvage
père de Sainte-Croix,
mort en 1951.*

Ici encore, sœur Yvonne-Aimée se sent guidée. Avant le chapitre général qui examinerait les modifications, elle écrit à Monseigneur Picaud :

Tenez bon, Monseigneur, s'il vous plaît, pour que la réunion se fasse ici (...). Je crois que c'est le désir du

Seigneur Jésus, à cause du bien qui s’y fera, ou, plus exactement, que Malestroit fera à toutes celles qui y viendront, et qui répandront ensuite l’esprit de joie et de charité qu’elles auront trouvé ici (Lettre à Monseigneur Picaud, 11 novembre 1930, n° 316).

Le chapitre s’y tient, fin avril 1931, sous la présidence de Monseigneur Picaud. Sœur Yvonne-Aimée en est élue secrétaire à l’unanimité. Elle en est la cheville ouvrière.

Il s’agit de conformer les *Constitutions au Code de droit canon*, créé en 1917, et de réformer des usages ou coutumes devenues impraticables : le vœu de stricte clôture est supprimé. Les infirmières sont enfin autorisées à soigner les hommes (c’était, jusque-là, interdit). Le costume est simplifié, et l’obligation de le porter, assouplie, selon des règles fonctionnelles.

L’ange de Malestroit

Pendant le chapitre, une pièce est jouée. «L’Ange protecteur» de chacun des 40 monastères s’y exprime. C’est sœur Yvonne-Aimée qui tient le rôle principal.

— Je suis l’Ange de Malestroit.

Les témoins ont admiré sa maturité, sa disponibilité, son ubiquité. Ce chapitre laissa une impression profonde. En juillet, sœur Yvonne-Aimée travaille avec sa supérieure et Monseigneur Picaud, évêque auxiliaire de Vannes, à la mise au point du texte définitif des Constitutions. Elle fait

tout cela en luttant contre un épuisement qu'on ne devine pas.

Le 16 juillet, pour son trentième anniversaire, en la fête du mont Carmel, elle écrit :

Trente ans! Que je suis vieille, ou, plus exactement, que je me sens vieille. Depuis que j'ai raté le train du Paradis, en 1927, vous ne semblez plus vouloir de moi là-haut. Allez-vous, mon Dieu, me laisser longtemps sur terre? Comme vous voudrez. Si j'ai quelque désir de mourir le plus tôt possible pour tant de bonnes raisons, j'ai le désir plus grand encore de ne vouloir que votre plus grande gloire. Et si cela doit être pour moi la vieillesse, les cheveux blancs, les infirmités, eh bien, Fiat, Fiat joyeux! (Carnet, 16 juillet 1931, n° 241).

Oui, c'est bien la joie qu'elle rayonne.

L'engagement

Le 29 septembre 1931, elle prononce ses vœux perpétuels dans la chapelle agrandie et restaurée. Monseigneur Picaud préside la cérémonie. Le père Créte, prédicateur, évoque le sacrifice de la nouvelle professe, qui va ensevelir son zèle voyageur et son désir de servir aux



*Après les vœux
perpétuels :
Yvonne avec sa nièce
Yvonne Favrot,
fille de sa sœur
Suzanne, présente
avec son mari
et (ci-dessous)
avec Mlle Boiszenou.*



dimensions du monde, derrière cette clôture, pour Dieu seul :

Ô, épouses du Seigneur Jésus (...), victimes heureuses de l'amour, c'est vous, oui, c'est vous qui êtes les Aimées de Jésus (29 septembre 1931, n° 313).

Yvonne-Aimée est la première à recevoir (de Monseigneur Picaud) l'anneau d'or que porteront désormais les professes (Constitutions, n° 26, p. 16).

Rome (19 octobre - 9 novembre 1931)

Le 19 octobre 1931, elle part pour Rome avec sa supérieure ; quatre jours plus tard, le 23 octobre, elles y sont accueillies par le père Sauvage, canoniste. Elles espèrent avoir «très vite, très vite» l'approbation. Leurs conseillers sourient de leur illusion. Et pourtant, la rapidité insolite des procédures va les surprendre.

Le 27 octobre, les deux religieuses sont reçues en audience privée. Yvonne a, par deux fois, échangé un regard, un long regard avec Pie XI en 1925 ; cette fois, elle peut parler. Elle lui remet une enluminure qu'elle a peinte elle-même d'après un manuscrit du XIIIe siècle, «pour qu'il la garde dans son bréviaire ».

— Oh ! bienvenue une si belle image, dit-il chaleureusement, en la mettant dans la poche intérieure de sa soutane blanche : «sur son cœur» (Annuelle de mère Marie-Anne, 15 janvier 1932, n° 42, p. 8).

Ce même 28 octobre, le cardinal Lépicié va au-devant des désirs les plus impossibles.

— Dites au père Sauvage de faire vite, et dès qu'il le présentera, on s'en occupera. Je dirai au Conseil que je veux que vous soyiez les premières servies. (...)

Ici, tout le monde crie au miracle, à part deux personnes (Yvonne et sa supérieure) et n'y comprend rien du tout, écrit la supérieure (Lettre de mère Marie-Anne à la Communauté, 30 octobre 1931, n° 390).

Et sœur Yvonne-Aimée :

Jamais, depuis trois ans, le Seigneur ne s'est montré plus tendre et plus miséricordieux (Lettre à Monseigneur Picaud, 6 novembre 1931, n° 420).

C'est pour elle un nouveau temps de grâces et d'épreuves, en partie exceptionnelles, avec des «larmes de sang» (Relation de mère Stanislas, ursuline, 29 octobre 1931, n° 387).

Le 9 novembre, deux semaines et trois jours après l'arrivée à Rome, un télégramme vient annoncer à Malestroit :

Les Constitutions sont approuvées (Carnet de sœur Marie de la Croix, 9 novembre 1931, n° 439).

Avant de quitter Rome, sœur Yvonne-Aimée demandait que les augustines puissent reprendre leur titre de régulières, alors oublié. Elle se fonde sur une Bulle, accordée au monastère de Rouen, rattaché à l'Ordre depuis 1931. Cela fait encore problème la veille de son départ. Mais elle se rend aux Archives Vaticanes et reçoit de

Monseigneur Fideccichi une réponse qui lève les derniers doutes :

C'était tellement inespéré ! écrit sœur Yvonne-Aimée. Mais c'était bien digne de lui : du Seigneur Jésus, qui veille sur nous avec sa toute puissante et miséricordieuse Bonté ! (Lettre à la Communauté, 19 novembre 1931, n° 488).

En un temps record, les chanoinesses régulières ont retrouvé, avec leur nom antique, des Constitutions nouvelles, trois siècles après celles de 1631.

Le 22 novembre, sœur Yvonne-Aimée commence avec sa supérieure la visite des monastères de l'Ordre en France, pour l'application des nouvelles Constitutions. Elle revient à ses activités normales en janvier 1932. Elle écrit à Monseigneur Picaud, le 28 janvier :

Je ne vais pas mal (...). Mon âme n'est pas dans la lumière, mais elle est dans la paix (n° 75).

Dans sa vie bousculée et écartelée en tous sens, l'année précédente, c'est la grâce même qu'elle avait instamment demandée aux sœurs (Carnet, 16 février 1931, n° 113).



Avant d'avoir aucune fonction ni autorité, Yvonne-Aimée avait provoqué la rénovation de la vie spirituelle et des bâtiments vétustes : Elle avait complété le cloître, aménagé le chapitre aux poutres apparentes (en haut) et construit la clinique (en bas). En 1932, son inspiration rénovatrice prend corps dans les fonctions d'autorité qui lui sont confiées.

L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION
DE SŒUR YVONNE-AIMÉE

(1932 - 1936)

Premières responsabilités

Avant même d'entrer à Malestroit, Yvonne-Aimée avait été l'inspiratrice des renouvellements, à commencer par des conversions profondes et la reconversion des dissensions en convergences harmonieuses. Les changements sont déjà patents. Au monastère «jusqu'à son entrée», constate le père Créte,

tout était petit : petite la chapelle, petit le chœur des religieuses, petite la clinique, petit le troupeau des agnelets du noviciat, oui, vraiment, tout était petit, sauf les cœurs et les âmes. Aujourd'hui, c'est-à-dire, en trois années, tout est devenu grand, digne de la vie religieuse et du progrès moderne, digne d'un monastère de l'immaculée Conception (...) : le second en date parmi les couvents de l'Ordre (Sermon pour la profession de sœur Yvonne-Aimée, le 29 septembre 1931, n° 313).

Son secret, c'est d'inspirer inlassablement l'amour du Christ avec toutes ses conséquences intimes et pratiques.

Formatrice des jeunes sœurs (1932-1935)

Il y a 35 sœurs au noviciat. C'est un succès sans précédent, mais un fardeau. En conséquence, le groupe des professes (curieusement appelées juvénistes) est détaché des jeunes arrivantes : postulantes et novices, et confié à sœur Yvonne-Aimée, le 18 mai 1932.

Elle y exerce d'emblée une présence forte, stimulante et pacifiante, sans polariser vers elle-même. Elle a demandé au Seigneur la grâce «de ne jamais garder pour elle une seule fibre du cœur de ses filles » (12 mai 1934, n ° 241).

Elle stimule surtout l'amour même pour le Seigneur. Elle y intègre les règles d'ascèse nécessaires pour enraciner cette mystique. Elle sait envelopper les conseils d'humour, voire de poésie. À Noël 1932, elle distribue à chacune des juvénistes une petite fleur qu'elle a peinte, avec un commentaire assorti d'un conseil adapté à chacune.

Au nénuphar : J'abreuverai ton cœur de l'eau délicieuse de mon amour.

Au bleuet : Laisse passer les nuages. Je me cache derrière eux (sans doute, pour une novice éprouvée comme Yvonne-Aimée l'avait été elle-même).

Au jasmin : Parfume toutes celles qui t'approchent par la charité.

Au liseron : Attache-toi fortement à moi. Anéantis-toi de plus en plus, vide-toi de toi-même (n° 803).

La *Jeunesse augustinienne* témoigne d'un climat sain :

Il faut fort peu de choses pour égayer la récréation des religieuses. Quand les âmes sont en paix et que la charité fait l'union des cœurs, la joie rayonne facilement sur les visages; elle éclate parfois en de grands éclats de rire (Jeunesse augustinienne, janvier 1933, p. 5, n° 149).

Il ne s'agit pas de ces fous rires qui dénotent un excès de tension nerveuse, constate un autre article. De fou rire, il n'y en eut point, pendant la panne d'électricité survenue à l'office de matines, lorsque deux jeunes sœurs évitèrent l'interruption de la psalmodie, en allumant gaiement, de-ci de-là, des queues-de-rat (Ib. Janvier 1934, p. 6, n° 74).

Les notes laissées par sœur Yvonne-Aimée la montrent attentive aux détails qui assurent l'équilibre personnel et communautaire :

- entrer et sortir du chœur posément, sans tenir les bras ballants
- retarder de quelques secondes le moment de boire quand on a soif (Liste de mortifications pour le Carême, février 1933, n° 151).

Elle considère les récréations

comme le moment le plus opportun pour s'oublier soi-même en donnant de la joie autour de soi (Articles, p. 161).

- Prendre part à la conversation, surtout les jours où cela ne dit rien, recommande-t-elle (Mortifications de Carême, février 1933, n° 151).

On se félicite de sa discrétion qui fait vivre et laisse vivre.

Elle sait l'importance et le prix de la durée :

Je n'aime pas les saintetés qui poussent trop vite, c'est du bois blanc. Cela peut donner de l'orgueil. Nos misères nous servent d'expérience, d'humiliation. Jésus aime les âmes qui ne se découragent pas et recommencent (.Articles, p. 125).

Elle n'aime pas gronder et sait attendre :

J'avais fait une bêtise, raconte une novice. Ayant été m'en excuser, je lui dis :

— Vous le saviez bien, ma mère. Pourquoi alors ne me l'avoir pas dit?

— J'attendais et je priais (Ib., p. 142).

Être sévère lui coûte :

Je suis tellement sensible et impressionnable que, de gronder une de mes filles, hier soir, m'a rendue malade (Lettre au père Créte, 7 novembre 1933, n° 670).

Elle sait que le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat :

J'ai dit à mes filles du jувénat : Quand vous vous sentirez fatiguée, je vous ordonne, au nom de l'obéissance, de venir me demander une dispense. Je vous l'accorderai toujours, je vous fais confiance (Lettre à un aumônier, citée dans Articles, p. 143).

Ses conférences spirituelles allient des bases doctrinales solides à des leçons concrètes, inspirées par une «connaissance profonde et nuancée du cœur humain» (Ib.,

p. 67). Le style de ses instructions (orales ou écrites) progresse sans répétitions, de manière sobre et directe :

On avait l'impression qu'elle disait les paroles que le Seigneur lui suggérait, dit une de ses novices (Ib., p. 141).

Mère Yvonne-Aimée confie :

Je sens que le Bon Jésus est là, qui m'aide et qui me guide. Je dis : «Je le sens», mais ce n'est pas le sentiment... c'est une constatation plutôt. Je fais ce que, sans la grâce, je ne pourrais faire. Je dis, soit en conférence, soit en récréation, des choses qui leur font du bien, dilatent leur âme et leur font aimer le Bon Dieu davantage, et tout cela n'est pas de moi, car j'emploie souvent des idées neuves pour moi, des expressions qui ne me sont pas coutumières. C'est à cela que je le sens (Lettre à Monseigneur Picaud, 5 juin 1932, n° 333).

Elle s'étonne de lire dans les âmes :

Le Bon Dieu le permet... Cela me rend service.

Elle prend cela avec recul et humour :

— Oh, ma mère, vous êtes comme le curé d'Ars, dit une novice qui s'est sentie devinée.

— Comme j'ai des filles qui ont des intuitions! répond-elle (Témoignage sœur Saint-Jean Berchmans, avril 1956, n° 187).

Et l'incident est clos. Son activité multiple, étonnamment libre, va de l'une à l'autre et tombe juste. Ses dons, qui avaient joué un si grand rôle dans la Communauté,

donnent leur mesure dans la formation des juvénistes, au service du Seigneur seul. Son dynamisme ne laisse point deviner ses épreuves qui continuent :

Oh, Monseigneur, si vous saviez les heures terribles que je passe!

Pourtant, si la surface de l'âme est agitée, je crois qu'au fond, une paix profonde et même sereine demeure en moi. Je ne veux absolument que ce qu'il veut et sa volonté surpasse toutes mes volontés ; tous mes désirs (Lettre à Monseigneur Picaud, 5 juin 1932, n° 333).

Il lui en coûte de se multiplier ainsi à toutes fins utiles, qui la dispersent en tous sens :

Je suis harcelée, mon temps est haché. Oh! si je pouvais être comme les autres. Mais je n'ai rien à désirer, et il faut que je sache dire : c'est ce qu'il veut que j'aime (Carnet, 3 septembre 1932, n° 562).

Plus question de continuer les diaires spirituels qu'elle avait rédigés par obéissance, durant les années précédentes. Elle n'en aurait plus le temps, et on ne l'y oblige plus. Le 10 août, elle accompagne sa supérieure en Angleterre pour présenter les nouvelles *Constitutions* (Agenda, 10 août 1932, n° 500). La maîtresse des novices d'un autre monastère qui accueille les sœurs de Malestroit pour un stage hospitalier, admire leur style libre et dynamique :

Je serais heureuse de passer quelque temps à Malestroit, pour voir comment on y forme les sujets, et en prendre l'esprit. Ici, on nous apprend surtout à trembler (Propos

rapportés par mère Marie-Anne à Monseigneur Picaud, 22 juin 1932, n° 375).

Maîtresse des novices (1933-1935) Le 9 mai 1933, au bout d'un an, sa réussite près des jeunes sœurs lui fait confier le noviciat :

Il y a huit jours, je ne me doutais pas que le Seigneur Jésus m'aurait joué un pareil tour, et me voici nommée maîtresse des novices, sans aucune joie, je vous assure, mon père (écrit-elle à Monseigneur Picaud, le 10 mai 1933). Au contraire, j'ai le cœur lourd, j'ai peur de mal faire et de n'avoir pas ce qu'il faut. Il est vrai que le Seigneur Jésus est là et qu'il doit m'aider et que, n'ayant que ma faiblesse et mon incapacité, il faut bien qu'il me revête de sa force et de sa sagesse. Enfin, je m'abandonne, puissé-je le faire aimer et lui procurer de la gloire (n° 300).

Le mois suivant, la tentation lui vient « de tout laisser là, de partir ».

Ma charge m'était devenue tellement insupportable, m'imaginant faire tout mal, diriger de travers les âmes qui me sont confiées, ne leur faire aucun bien, que vraiment, je ne pouvais avoir ni repos ni sommeil. J'ai prié intensément la Sainte Vierge de me venir en aide, car je n'en pouvais plus. Ces tentations, je pourrais dire ces obsessions, tant je n'avais pas de répit, m'ont beaucoup fatiguée (Lettre à Monseigneur Picaud, 8 juin 1933, n° 365).

Cette tentation était toute intérieure. Les novices sont contentes, et les supérieures émerveillées.

Pour moi, c'est une grande sécurité de lui voir le noviciat en mains, écrit mère Marie-Anne de Jésus (...). Si ces enfants savent profiter de la grâce qui leur est faite, nous aurons une génération de vraies religieuses. Mais j'ai pitié de voir [sœur Yvonne-Aimée] si fatiguée (Lettre de mère Marie-Anne à Monseigneur Picaud, 8 juin 1933, n° 369).

Elle éduque les âmes en profondeur (...) : sacrifices (...) charité (résumera-t-elle plus tard). La formation qu'elle donne est à la fois collective et individuelle, s'adaptant à chaque sujet, chacun selon ses dons, ses qualités et ses possibilités, s'efforçant de développer les personnalités dans ce qu'elles ont de meilleur. Elle donne aux novices une idée très haute de notre Ordre et de nos Constitutions (Notice nécrologique par mère Marie-Anne, p. 25, 1951, n° 154).

Malgré son jeune âge, mère Yvonne-Aimée s'est imposée de suite, par l'ascendant de sa vertu aimable et rayonnante, et sa bonté, qui lui a gagné le cœur de ses filles (...). Près d'elle, pas de politesses, mais une atmosphère large et dilatée (Ib., p. 24).

Elle reste un instrument disponible entre les mains du Seigneur, et très fidèle aux normes de sa Communauté : Règles, esprit, autorité aussi:

Plus on a d'autorité, dit-elle à une autre maîtresse des novices, plus on doit se soumettre à celles qui ont droit

sur nous (...). Aimez le contrôle, c'est une telle décharge de responsabilité! Pour moi, j'avoue que c'est cela qui a attiré les regards du Bon Dieu sur mon petit troupeau (Articles, p. 72).

Elle s'attache à restaurer la liturgie, selon l'authentique tradition de son Ordre.

Nous apprenons à faire des inclinations (...), un peu plus qu'avant, mais c'est très beau. Les chants ont été révisés par les Pères de Solesmes. Donc tout est parfait et liturgique, écrit-elle à mademoiselle Bato (le 18 mai 1933, n° 319).

S'abandonner à la liturgie, n'est-ce pas être animée, soulevée, poussée par l'amour? N'est-ce pas par la liturgie que vous attirez notre attention, oh mon Jésus, sur toutes les démarches de votre amour pour nous, écrira-t-elle un peu plus tard (Carnet, (8) avril 1942, n° 179).

Elle vit et fait vivre Noël et le temps pascal qui est pour elle un temps de grâces et d'épreuves profondes. Elle fait découvrir dans l'oraison la source de l'union à Dieu. Ce qu'elle peut vivre d'extraordinaire nourrit bien l'ordinaire des autres :

Lorsque vous ne faites pas oraison, c'est un degré d'amour et de gloire de moins pour l'éternité. Mais pas de méthodes compliquées, allez-y tout simplement ! (Témoignage de sœur Marie de l'Eucharistie, 1956, n° 181).

Oui, prier, c'est si bon. Voyez, on n'est pas fait pour vivre seul. On a besoin de Dieu. Quand on prie, on mérite tant de grâces et c'est notre état normal que de prier (Articles, p. 118).

Aimez-le sans vous regarder et sans sonder votre amour (Lettre à sœur Marie-Paul Duflos, 27 août 1934, n° 418).

Dieu n'habite que dans une maison de silence, dit-elle encore.

Pour elle, toutes les portes étaient de velours, témoigne une de ses novices (sœur Marie-Paul Duflos, 1956, n° 191), et cela, même lorsqu'elle était pressée. Elle évite analyses et complications :

– Est-ce qu'on sait si on se donne assez? lui demande une religieuse de Malestroit.

– Ce n'est pas difficile. Il n'y a qu'à se donner au moment présent. On sait bien quand on ne le fait pas, répond-elle (Témoignage de sœur Rose de Lima, avril 1956, n° 181). Dans une lettre écrite du Puy, en septembre 1933, pendant une retraite du père de la Chevasnerie, elle confirme :

Notre sanctification est l'œuvre de chaque jour. Ce n'est pas de revenir sur notre passé, qui est laissé à la divine miséricorde, ce n'est pas de penser à l'avenir, qu'on abandonne à la sagesse du Bon Dieu. C'est de nous contenter de la manifestation présente de l'amour divin, sous quelque forme qu'elle (vienne). C'est maintenant ! (Lettre au noviciat, 9 septembre 1933, n° 562).

Elle réveille la monotonie de la vie cloîtrée en animant les fêtes. Pour celle des «Rois», le 22 janvier 1934, elle distribue à chacune des 33 sœurs, la vertu qui lui convient, dans un style lapidaire :

Zèle : Mon enfant, la vie est une petite somme d'argent qu'il faut dépenser uniquement au service de Dieu.

Humilité : Tu croîtras en sainteté dans la mesure où tu t'effaceras davantage. Jésus attend cela de toi.

Détachement : Du monde, tout s'écroulera. Il ne restera plus que Dieu et ses élus.

Oubli de soi : Plus tu t'oublieras, plus Jésus prendra soin de toi.

Bonté : Par-dessus toutes choses, soyez bonne. La bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et désarme le plus les hommes (22 janvier 1934, n° 50).

Pour la Sainte-Anne (26 juillet), elle donne dans le pittoresque et dans l'humour d'un bestiaire. Chaque sœur reçoit la devise d'un animal apparenté à son caractère :

Je suis une écrevisse, mais pour que je sois bonne, il me faut cuire bien assaisonnée : les épreuves me font voir clair.

Je suis un geai, un peu bavard et tapageur, mais dévoué à mes supérieures et à mes sœurs et j'ai si bon caractère.

Je suis un petit roquet. J'aboie beaucoup et je n'ai pas toujours bon caractère, mais je fais mon devoir et travaille à me corriger de mes défauts.

Je suis un chien fidèle. Je veux me coucher aux pieds de mon maître, et, pauvre petite bête que je suis, le ravir par ma fidélité.

J'étais une huître, fortement attachée au roc de ma volonté propre.

Mais le divin pêcheur a su me prendre (...), je serai la perle qu'il espère en voir sortir.

Je suis le ver à soie et je travaille à filer un coton soyeux de douceur et de patience.

Je suis un âne. Je me connais moi-même. Je sais ma bassesse, mais j'aime bien les coups de bâton. C'est tout ce que je mérite. Ils me vaudront un jour de contempler mon petit Jésus (26 juillet 1934, n° 326).

Ses conseils personnalisés stimulent et pénètrent les cœurs.

Ses épreuves intérieures ne rayonnent que la joie. Elle les confie seulement à son directeur, Monseigneur Picaud, avec la pleine ouverture qu'il lui demande :

Piteux état... mais j'évite d'en parler. Cela vaut la peine d'avoir mal quelquefois, de se sentir souvent si fatigué. C'est tellement merveilleux là-haut, tellement ! N'est-ce pas, mon père, que cette pensée soutient. C'est elle qui remonte mieux que les remèdes, les cachets, les pilules et tout le tremblement ! Pour moi, le moral va bien, l'âme est en paix. Ce n'est pas sans luttes. Il y a des jours où cela est très dur, parce qu'on se demande si le Seigneur Jésus est content, s'il n'y a pas trop d'humain qui se glisse dans les actes, paroles, pensées. Enfin je veux croire que je

l'aime, que je l'aime bien plus que tout (Lettre à Monseigneur Picaud, 27 janvier 1934, n° 67).

Les supérieurs finissent par s'apercevoir de son état de santé alarmant :

Une grosse température : 39° à 40° et plus, le soir. Un repos absolu s'impose, écrit mère Marie-Anne à mère Saint-Augustin (26 août 1934, n° 413).

À l'occasion d'un voyage dans le Midi, sa supérieure, mère Marie-Anne de Jésus, la conduit se reposer à Castres (Tarn), chez les sœurs de l'immaculée Conception, où se trouve la révérende mère Sylvie, supérieure générale, dont elle avait fait la connaissance, lors de son séjour à Rome en 1931. Le 24 août, mère Sylvie doit partir visiter ses maisons de la Bisbal et de Lloret de Mar, au-delà des Pyrénées. Elle y emmène mère Yvonne-Aimée, qui fait connaissance de l'Espagne, où couve la guerre civile. Ses lettres ne transmettent que les heureux côtés du séjour où sa santé continue de l'éprouver :

J'ai été puiser à la source de vérité, ce matin. J'étais seule à la chapelle. Je suis entrée dans le sanctuaire, je me suis assise sur la marche de l'autel, et là, j'ai puisé en lui, lui, le Bon Dieu qui n'a pas d'autre désir que de nous faire participer à sa joie.

Donc, mes petites sœurs, communions à la joie intime de la Sainte Trinité qui vit en nous; du Père qui, dans un éternel présent, engendre actuellement en nous son Verbe ; du Verbe qui, en nous, ne cesse de louer son Père ; de l'Esprit-Saint qui, en nous, est la joie substantielle du

Père et du Fils (Lettre au noviciat, 4 septembre 1934, n° 448).

Sœur Yvonne-Aimée rentre à Malestroit le 11 septembre, par Paris et Dinan.

Il lui faut s'occuper des nouvelles qualifications nécessaires aux hospitalières. L'anticléricalisme d'alors crée d'inextricables problèmes dans certains stages d'infirmières. Yvonne-Aimée cherche une solution.

Elle part précipitamment pour Paris, le mardi 25 septembre, à 22 heures, afin d'y voir le ministre, monsieur Marin. Par chance, le mercredi est précisément le seul jour où il reçoit... mais uniquement sur rendez-vous. Or, elle trouve mère Sylvie, son guide en Espagne, qui a précisément un rendez-vous pour ce jour-là. Elle voit donc le ministre de la Santé, et obtient que les religieuses soient affectées à des centres d'examen moins manifestement hostiles¹⁰.

Le 26 novembre, elle y repart pour assister, sur son lit de mort, monsieur Bolloré, insigne bienfaiteur du monastère (Lettre de mère Marie-Anne à la Communauté, 27 novembre 1934, n° 597).



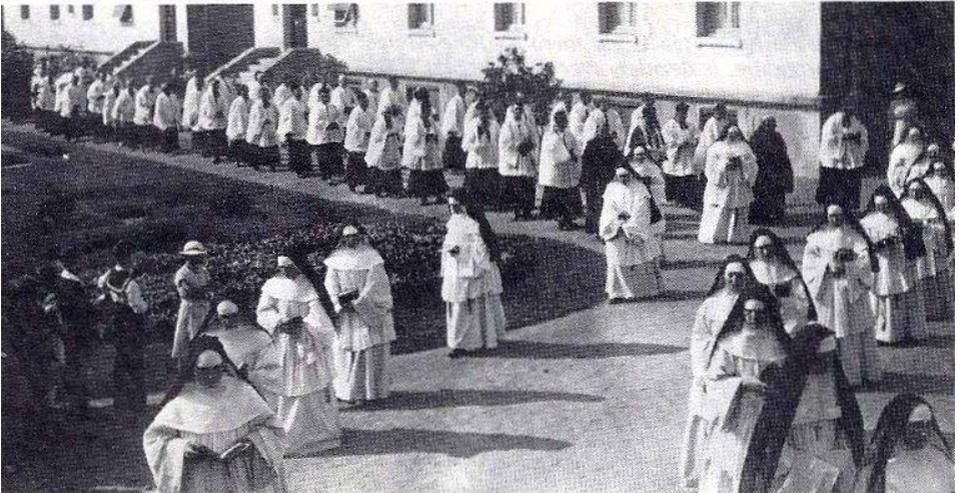
¹⁰ Lettres d'Yvonne à sa mère, et de mère Sylvie, 26 septembre 1934 et lettre à sœur Marie-Aimée de Lannion, 29 septembre 1934, n° 493.

Le 16 janvier 1935, elle y retourne en hâte et reçoit son dernier soupir : «Il est mort comme un saint», dit-elle.

Ses instructions hebdomadaires, simples et profondes, données au noviciat, font aimer l'esprit religieux, la pauvreté, la joie, l'oraison, la persévérance, l'humilité :

Être humble, c'est être la même vis-à-vis de Dieu, de soi et des autres (Instruction du 1er mars 1935, n° 106).

Procession du troisième centenaire de la venue des augustines hospitalières en Bretagne. Comme supérieure, mère Yvonne-Aimée (au fond), clot le groupe des religieuses, avant le clergé et les cinq évêques.



Supérieure de Malestroit (1935)

Le 2 mai 1935, les sœurs de Malestroit ont à élire une supérieure, selon le renouvellement périodique prévu par le droit canon. Mère Yvonne-Aimée est désignée à l'unanimité. Elle a 33 ans. Elle n'a pas l'âge canonique, ni le temps de profession requis. La dispense est aussitôt demandée à Rome. Sœur Yvonne-Aimée y est connue. La réponse favorable arrive dès le 6 mai, par télégramme (n° 226). Mère Marie-Anne devient son assistante, et mère Marie-Emmanuel, maîtresse des novices. Yvonne-Aimée écrit à Monseigneur Picaud :



Avec mère Marie-Anne.

Je demande au Seigneur qu'Il garde sa Maison dans cette atmosphère de charité et de dilatation. Qu'Il se serve de moi au mieux pour sa gloire. C'est mon seul désir (11 mai 1935, n° 238).

Effrayée du fardeau, elle s'en remet au Seigneur :

Si je regardais mes lacunes et mes défauts, il y aurait de quoi avoir peur, mais j'ai trouvé plus simple de m'en remettre complètement à Celui qui m'a voulue là. Si je m'étais trop regardée, je sens bien que j'aurais perdu ma paix et ma joie, tandis que, en le regardant, j'ai trouvé la force et l'abandon, et en regardant mes mères et mes sœurs qui paraissent toutes si heureuses, j'ai senti mon

cœur s'ouvrir bien grand (...). Mes craintes ont fondu dans l'amour (Lettre à la supérieure de Douarnenez, 15 mai 1935, n° 246).

L'encombrement et la dispersion l'assaillent :

Ce n'est pas un métier tout rose que celui de supérieure (...). Non que j'aie des ennuis avec ma chère communauté! Toutes mes sœurs sont si délicates et si bonnes que, de ce côté, c'est la paix complète. Mais je me noie dans le courrier, les visites, les parloirs, les affaires, les constructions, et les anciens emplois pratiques qui ne m'ont pas abandonnée tout à fait (Lettre à mère Marie Bernard de Rennes, 16 juin 1935, n° 304).

Au père Créte, elle confie :

Mon âme est en paix, mais j'ai souvent le cœur lourd et angoissé (...). Il me semble que je ne suis pas à ma place étant supérieure. . Ça me coûte de plus en plus d'occuper ce poste et je dois lutter constamment pour me garder calme au milieu de tant d'occupations différentes et si peu faites pour moi. Les visites surtout sont mon cauchemar. Je ne sais quoi dire aux gens. Je ne sais pas m'intéresser à ce qu'ils me disent. Je n'ai que Jésus en tête, et encore, je ne sais pas en parler. Enfin, si c'est cela que Jésus veut, je le veux bien, mais j'ai besoin de me sanctifier pour mieux faire mon devoir d'état (Lettre au père Créte, 1er juillet 1935, n° 331).

Le 5 août 1935, la Communauté fête le troisième centenaire de l'établissement des hospitalières en Bretagne. Arrivées à Vannes le 3 août 1635, elles s'étaient transférées à Malestroit

en 1866. La Maison, qui compte maintenant 92 religieuses, célèbre, ce jour-là, deux prises d'habit et trois professions, en présence de cinq évêques, trois abbés et une centaine de prêtres, avec les déléguées de plusieurs communautés. Le prédicateur est le père René de la Chevasnerie.

Cette fête fut une étape vers la Fédération des Augustines hospitalières de la miséricorde de Jésus, que mère Yvonne-Aimée commence à catalyser. Ses visites, sa correspondance, la Jeunesse augustiniennne ont resserré les liens. Le souffle contagieux du couvent de Malestroit, ses vocations nombreuses, les services qu'il rend, s'imposent. L'avenir est là. Mais les tâches d'Yvonne-Aimée s'alourdissent. La dispersion croissante l'écartèle.

Elle fait face en dépit de sa santé toujours précaire. Depuis le 31 octobre 1935, la fièvre s'est installée, avec de rares répit, à 39 et 40°. Elle en est encore là au début de 1936 (Lettre à Monseigneur Picaud, 25 janvier 1936, n° 42). Mère Marie-Anne écrit un peu plus tard à Monseigneur Picaud :

Mère Yvonne-Aimée (...) sait qu'une syncope peut l'emporter d'un moment à l'autre et qu'elle ne peut tenir longtemps. Mais elle reste calme et souriante avec, en plus une joie de fond qu'elle ne possédait pas (auparavant) (1er juin 1936, n° 262).

Le 15 septembre 1935, un dosage a révélé 3,50 grammes d'albumine (Carnet de sœur Marie de la Croix, 15 septembre 1934, n° 494).

Le docteur Queinnec constate :

Mère Yvonne-Aimée ne peut vivre longtemps avec cela, à moins d'une permission spéciale du ciel (Lettre de mère Marie-Anne à mère Saint-Augustin de Lannion, 15 septembre 1935, n° 493).

Yvonne déclare elle-même :

Au service de Dieu, j'aime mieux me sentir faible que forte, car Il porte les faibles, mais laisse marcher les forts (Autographe sur une image).

Devant la clinique, établie par mère Yvonne-Aimée, cinq évêques à la procession du Tricentenaire, le dernier, avec la mitre, est Mgr Tréhiou, évêque de Vannes.

Plus Marie se savait riche en grâces, plus elle s'humiliait, se souvenant qu'elle avait tout reçu de Dieu (Autre autographe sur image).

En 1936, elle achève, avec les supérieures de l'Ordre, la révision des livres liturgiques, et fait imprimer le *Bréviaire* avec les offices propres de l'Ordre.

Elle met au point le *Cérémonial* et le *Directoire* sur le modèle de Solesmes, et fait inscrire dans les nouveaux livres l'inclination qu'elle faisait d'instinct au *Sanctus*.

Je me représente tous les anges, tombant prosternés et adorant. Nous devons nous unir à eux pour adorer, louer, aimer (Témoignage sœur Saint-Louis de Gonzague, 2 mai 1956, p. 6, n° 213).

Elle a un sens oriental de la liturgie comme anticipation de la gloire. Les maximes qui jaillissent de sa plume ou de sa bouche vont droit à l'essentiel :

Tout acte contre la charité est un coup mortel porté contre la Communauté, disait-elle. Tout acte de charité, par contre, est un élan de vie (Notes de sœur Saint-René, 29 novembre 1932, n° 745).

Et encore :

La sainteté ne consiste pas à faire des choses extraordinaires. Elle consiste uniquement à se laisser manger. Plusieurs ne savent pas s'oublier. Cela finira par arrêter le courant de grâce, si elles continuent (Articles, p. 135).

Sa disponibilité est totale :

Entrée libre, comme au bazar, dit-elle parfois (Ib., p. 132).

L'exigence qu'elle communique est intérieure. Elle est donc large et généreuse pour les permissions requises par la fatigue ou par les états de santé.

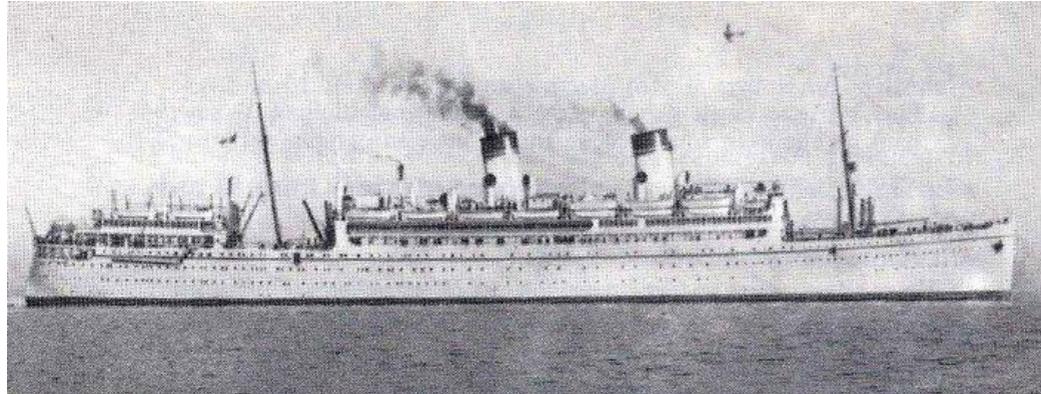
Elle innove en assurant le meilleur accueil aux familles des sœurs. Elle y prend part, «comme si elle n'attendait toujours que nous», disent les visiteurs.

Un grand souci d'équité l'habite. Elle demande conseil pour le juste salaire des employés de la clinique (Lettre à Monseigneur Picaud, 8 octobre 1941, n° 546).

En définitive, son activité, dispersée dans un kaléidoscope d'expressions et tâches variées, est le rayonnement du seul amour et de la miséricorde de Dieu.

Après une entrevue avec elle, une visiteuse se convertit. On s'en étonne. Elle répond simplement :

Je lui ai parlé de l'amour de Jésus, de sa miséricorde : elle a fondu en larmes (Articles, p. 123).



Le Giulio Cesare : Marseille-Durban.



*Les cinq voyageuses au salon du paquebot : mère Saint-Charles, supérieure à Durban, venue en France pour demander de l'aide; mère Yvonne-Aimée; une jeune sœur destinée à la mission d'Afrique; mère Marie-Anne de Jésus; mère Sainte-Gertrude, supérieure de Maritzburg, qui revient en Afrique.
En bas : Yvonne-Aimée dans la brousse, avec les supérieures d'Afrique.*



NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES AUGUSTINES HOSPITALIÈRES

1937 - 1939

À la suite des fêtes du tricentenaire de Malestroit, l'idée d'une Fédération des Augustines hospitalières de la miséricorde de Jésus (issues de Dieppe), en vue d'un meilleur service, progresse. De tous les monastères, on recourt volontiers à mère Yvonne-Aimée, que le père Sauvage soutient à Rome.

Au début de 1937, elle propose aux supérieures augustines de faire une retraite ensemble :

C'est avec une très grande simplicité que j'ose une pareille demande, me rendant bien compte qu'étant une des plus jeunes supérieures, de l'Ordre, je suis fort peu qualifiée pour pareille démarche (...).

Vous l'appréciez donc en toute liberté, chères et révérendes mères (Circulaire aux supérieures de l'Ordre, 18 janvier 1937, n° 37).

L'accueil est empressé. La retraite, prêchée par Monseigneur d'Herbigny, en octobre 1937, est fructueuse. Le lien, longtemps recherché, prend forme : ce sera, propose mère Yvonne-Aimée, une Fédération sur le modèle des trappistes et des bénédictins, où chaque maison gardera son autonomie.

*Visite d'un dispensaire au pied
d'un eucalyptus.
La petite fille s'appelle : Gracia.*



Ainsi se décide la création d'un *Conseil général de l'Ordre*, avec mission de penser la Fédération et de rédiger un projet de statuts (R. Piacentini, *Origines*, 14 avril 1957, p. 373, n° 110).

Un noviciat missionnaire est fondé pour répondre aux demandes des augustines de l'autre hémisphère (procès-verbal des décisions capitulaires, 22 octobre 1937, n° 532). Tout cela exige un voyage de mère Yvonne-Aimée au Natal (Afrique du Sud) pour saisir de plus près les besoins et les moyens d'y répondre. Elle y part le 3 février 1938, en laissant une statue de la Sainte Vierge à sa place au réfectoire (Lettre de sœur Saint-Paul, 3 février 1938, n° 102).

Après 20 jours de bateau sur le *Giulio Cesare*, elle arrive à Durban le 2 mars, visite les cinq communautés, résout pacifiquement les problèmes pendants, restaure la pratique des Constitutions, voit chaque sœur et apporte un nouveau souffle de vie spirituelle. Elle quitte l'Afrique du Sud le 24 avril, et rentre à Malestroit le 18 mai : moins de quatre mois après son départ. Voyage trop court, constate-t-elle,

cependant le Bon Dieu m'a tellement simplifié la besogne que tout a bien marché. Les preuves, ah, j'en ai beaucoup ! (Lettre à Monseigneur Picaud, 21 mai 1938, n° 505).

Le 2 juillet 1938, elle est élue, à l'unanimité, pour la deuxième fois, supérieure de Malestroit; et, le 18 octobre, présidente du *Conseil de l'Ordre* qui vient d'être fondé.

Au début de janvier 1939, elle met au point avec le père mais Sauvage le statut de la future Fédération, et le noviciat missionnaire. Du 9 au 18 janvier, elle se rend à Rome pour

les faire accepter. Mais elle se heurte à un point de vue différent. Elle voudrait une *Fédération*. Mais ce modèle nouveau paraît utopique et risqué. Le cardinal préconise une *Union générale*. Elle plaide pour son projet, plus respectueux des libertés :

Cette Fédération aurait comme but, tout en sauvegardant l'autonomie, de maintenir une plus grande unité d'esprit et d'action dans nos monastères. Chaque supérieure resterait donc supérieure majeure de son monastère, avec les mêmes droits qu'auparavant. Les supérieures se choisiraient une supérieure générale qui serait le lien de nos maisons. Elle veillerait à conserver le même esprit partout, et, tout en veillant aux intérêts spirituels, elle aurait à s'occuper, au nom de toutes, et aidée du Conseil, principalement des intérêts intellectuels et matériels en ce qu'ils ont de général (Lettre à mère Saint-Marc, Québec, 25 février 1939, n° 125).

En juillet, la *Congrégation des religieux* fait savoir à l'évêque de Vannes que le principe d'une Fédération est admis. Quelques semaines plus tard, les supérieures des augustines se réunissent à Malestroit. Monseigneur Picaud leur prêche une retraite. Suit un chapitre général. Les statuts de la future Fédération y sont mis au point, selon les instructions romaines, évasives, mais ouvertes.

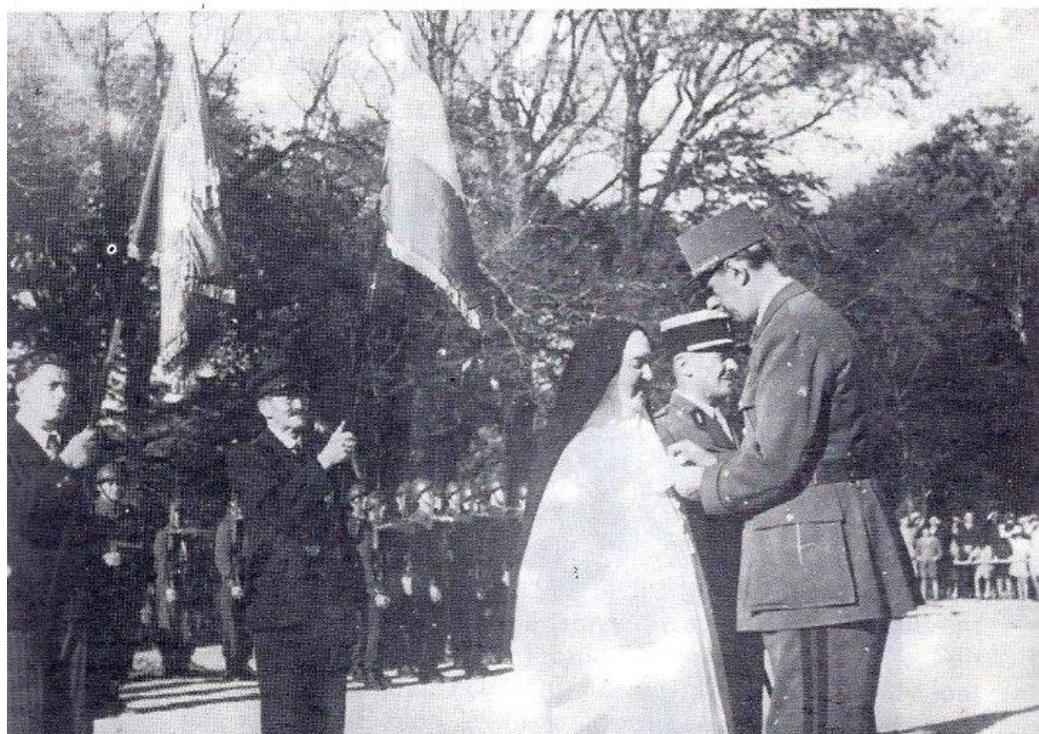
Mère Yvonne-Aimée y est renouvelée dans sa fonction de présidente du *Conseil de l'Ordre*.

Les statuts envoyés à Rome le 15 novembre 1939, font grande impression, mais le cardinal La Puma, préfet, hésite devant la nouveauté de cette formule, et pose une question préjudicielle, qui constituait, dans son esprit, une objection majeure :

Est-il conforme au droit [et peut-on] autoriser une organisation entre monastères indépendants de femmes, qui n'a point de fondement dans le droit canon, ni de précédent dans l'histoire? (Lettre du père Sauvage à Yvonne-Aimée, 20 février 1940, n° 125).

Il lance une consultation sur ce problème épineux.

Le père Sauvage demande une autorisation « pour six ans, à titre d'essai ». Rome refuse. Mais le père Sauvage encourage mère Yvonne-Aimée à poursuivre l'œuvre entreprise dans l'espoir d'obtenir un jour la consécration canonique. L'attente sera longue, car le monde s'embrase : c'est la Seconde Guerre mondiale.



Le général de Gaulle a tenu à décorer personnellement mère Yvonne-Aimée à Vannes, le 22 juillet 1945. Il se découvre devant elle... et lui remet la Légion d'honneur. Il la fait passer avant l'officier qui reçoit la même décoration.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

1939 - 1946

L'épreuve, le danger et la gloire

Retour du Québec

Le 3 septembre 1939, lorsque la Seconde Guerre mondiale commence en France, mère Yvonne-Aimée est au Canada. Les augustines du Québec étaient au courant de son projet de Fédération. Elles l'ont invitée au tricentenaire de leur fondation. Elle y est partie avec mère Saint-Vincent-de-Paul, supérieure de Dieppe, et mère Marie-Anne, le 19 août.

Le 25, elle a donné une conférence à l'Université Laval de Québec sur la formation des religieuses infirmières en France. On avait mis cette intervention à son programme sans l'en prévenir.

Elle n'a pas de peine à exprimer ce qu'elle ne cesse de vivre et de monnayer quotidiennement dans les communautés : l'alliance trop rarement réalisée entre la vie religieuse et les «œuvres de miséricorde», selon Matthieu 25, qu'elle cite : *J'étais malade et vous m'avez visité* ; mais aussi l'alliance entre l'amour puisé en Dieu, qui est Amour, et la qualité humaine et technique du service qu'elle n'a cessé de cultiver en modernisant la clinique et en organisant la formation des

religieuses. C'est entre ces deux pôles qu'elle a su établir une vie cohérente, d'où jaillit l'étincelle :

Une religieuse hospitalière qui ne mettrait pas son cœur dans l'ouvrage que Dieu lui assigne près de ses membres souffrants ne pourrait être une bonne infirmière. De même qu'une religieuse infirmière qui ne chercherait pas à se perfectionner tout en s'acquittant parfaitement de son service hospitalier ne pourrait devenir une parfaite religieuse (...). Dans la mesure où nous mettons toute notre conscience, toute notre bonne volonté, toute notre intelligence et nos forces dans notre service auprès du prochain, dans la même mesure Dieu permettra que notre travail soit un moyen extraordinairement puissant de sanctification (Conférence à l'Université Laval, 25 août 1939, n° 540).

Sa conférence ne fait que développer cette harmonie méconnue entre l'amour puisé en Dieu et le service éclairé des autres, qui est la vocation même des augustines hospitalières.

En France, c'est «la drôle de guerre», confortable et endormeuse, derrière «l'invincible ligne Maginot».

De retour à Malestroit, le 16 octobre, mère Yvonne-Aimée intensifie la prière, là et dans toute la Fédération naissante. Les épreuves qu'elle avait entrevues, 15 ans auparavant, dans le mystérieux brouillard de ses prémonitions, commencent à révéler leur sens. Elle en a eu un avant-goût durant le voyage de retour, lorsque le bateau a été menacé:

Poursuivies pendant 36 heures par un sous-marin, nous avons débarqué en Angleterre saines et sauvées. Le Bon Dieu nous a gardées. La Sainte Vierge nous a protégées (à l'abbé Labutte, 8 décembre 1939, n° 808).

Le docteur Queinnec a mis sa clinique à la disposition de l'Armée, il obtient ainsi d'être mobilisé surplace. Un médecin général vient en inspection. Le chirurgien qui l'accompagne en a gardé cet inoubliable souvenir :

Ce n'est pas exactement Lourdes, mais tout fait penser pareillement que tout ici est saint. Mère Yvonne-Aimée a fait sur moi une telle impression que je n'ai (...) pas oublié un seul mot prononcé par elle. Son intelligence, sa façon de tout nous expliquer [en nous faisant visiter sa clinique], sa très grande simplicité, sa démarche, tout m'est resté (...). Elle créait autour d'elle une atmosphère qui n'était pas de ce monde (Témoignage du docteur Serge Oberlin, ancien président de l'ordre des Médecins, 1956, n° 340).



En mai 1940, les Allemands déferlent sur la France. C'est l'exode. Le 9 juin, une demi-heure avant minuit, des officiers blessés, partis de Lisieux à 4 heures du matin, arrivent, «noirs de fumée ». Ils n'ont rien mangé. L'un

d'entre eux sera baptisé à la clinique. Le 16 juillet, ils signeront une adresse de reconnaissance à mère Yvonne-Aimée. Deux d'entre eux, faits prisonniers le 13 août, réussissent à revenir pour la procession du 15 août. Plusieurs, dont le sous-lieutenant Thiéry et le capitaine Perrette, sont restés en contact jusqu'à ce jour.

Vers le 18 juin, l'exode amène des sœurs de Rennes, Bayeux, Harcourt et Dieppe.

Le 22 juin, les Allemands occupent Malestroit. Un colonel réquisitionne les bâtiments hospitaliers. Mère Yvonne-Aimée fait appel à son honneur. Elle a des engagements. Elle doit les maintenir :

Nous tasserons les lits pour recevoir vos malades militaires, mais nous ne mettrons pas dehors nos malades civils.

La cause semblait perdue. Elle est gagnée.

— *Vous, femme de cœur!* conclut le colonel allemand qui modifie sa réquisition (Témoignage de sœur Marie de la Trinité, 1972; Labutte 4, p. 81).

L'accueil des réfugiés est une lourde charge. La pénurie commence. Le monastère bénéficie de générosités, mais multiplie les secours. En un temps où ces problèmes créent l'anxiété, sœur Yvonne-Aimée garde une étonnante largeur de vue. Elle permet aux sœurs de «préparer personnellement des paquets de ravitaillement pour leurs familles dans le besoin » (Articles, p. 83).

Mais le souci d'équité ne la quitte pas :

Des scrupules (...) me talonnent au point de vue pauvreté, charité, justice (...). Ce que je voudrais surtout, c'est être dans la volonté de Dieu, faire tout avec la mentalité qu'il veut, écrit-elle à Monseigneur Picaud, le 12 novembre 1940, n° 533).

Ubiquité de l'aide à toute détresse

Les demandes de prière... et d'aide affluent plus que jamais. Mère Yvonne-Aimée se multiplie, avec les dons que le Seigneur lui fait mystérieusement. La part secrète de son activité échappe en grande partie aux moyens de contrôle de l'histoire et reste l'objet de notre investigation critique.

En novembre 1940, on lui signale l'arrestation de deux Anglaises âgées, à Rennes. Elles vont être déportées en Allemagne (Lettre de mère supérieure de Gouarec, 22 novembre 1940).

Elle prie pour elles, leur écrit, alerte ses amis de Rennes, et prédit leur libération... C'est ce qui arrive, le 7 mai 1941, contre toute attente. Un dépannage d'urgence parmi bien d'autres. Davantage tous les jours.

En mars 1941, elle établit, malgré la guerre, une Maison d'études à Paris : *l'Oasis*, sous le patronage de Notre-Dame de Consolation. Elle y vient souvent, pour les «missions» des temps difficiles.

Mariage spirituel (5 juillet 1941) ?

Le 5 juillet 1941, après plusieurs mois sans grâces extraordinaires (et un blessant assaut du Prince des ténèbres, le 30 juin 1941, n° 293), mère Yvonne-Aimée franchit une nouvelle étape de l'union totale avec Dieu, dans une significative continuité de signes :

Vous m'avez redit, Seigneur Jésus, comme il y a 19 ans : *Viens!* Vous m'avez montré une fleur de lys. Il a fleuri, cette fois, dans mes mains. Voici comment tout s'est passé ! La chambre était préparée pour vous recevoir (...). Comme au soir du 5 juillet 1922, je sentais déjà, dès l'après-midi, votre venue. Mon cœur était impatient de vous posséder plus intimement, et en regardant les bouquets de roses dispersés pour vous (...), je pensais que vous ne pourriez résister à la délicatesse de mes filles.

Yvonne-Aimée, qui attribue cette grâce à la prière de la Communauté, continue :

Ce soir-là, il était 9 h 30 environ. Tout à coup, votre voix m'a appelée :

— Yvonne!

Puis vous avez ajouté aussitôt :

— Ma Bien-Aimée, mon Épouse, viens.

Oh, Jésus, que ce fut doux ! Et vous avez voulu me revêtir d'un voile de pureté, d'un voile tout lumineux qui semblait partie de vous- même (...). Alors, je suis comme sortie de l'ombre et me suis sentie envahie des reflets de

votre clarté. La lumière, votre lumière, est descendue sur moi, et j'ai senti, en tout mon être, comme la fraîcheur d'une cascade et en même temps (j'étais) comme plongée dans un océan de feu divin.

Et alors, vous m'avez dit de si belles choses, si pleines de tendresse et pleines d'amour! Vous m'avez parlé de ceux que j'aime (...). Vous m'avez confié des secrets, et vous m'avez aussi donné des paroles d'amour et de réconfort à distribuer (Cahier 5-6 juillet 1941, n° 318).

Jésus la rassure alors sur sa ligne de conduite intérieure, dont elle a parfois douté :

Tu m'as bien servi, et tes défaillances ne m'ont point offensé. Tu as su rester cachée et souvent incomprise, vivant ta pauvre vie, attentive à mes moindres désirs, ne laissant entrer ni en ton esprit, ni en ton cœur, ni en ta volonté, la moindre indocilité.

Tu n'as formulé ni pourquoi, ni craintes, ni raisonnements. Tu es la plus aimante et la plus docile de mes créatures, tu as laissé torturer ton être de chair, expiant les fautes de mes fils aveugles, prenant sur toi leurs crimes (...). Tu m'es une épouse tendre et cachée (...), ton cœur est comme un cierge ne se consumant jamais, et comme un encens montant sans cesse vers moi (...). Tu es une torche de feu, brûlant dans la nuit, tu es comme un glaive flamboyant, combattant [pour] les causes dont je te charge.

Ton rôle s'étendra davantage, mais tu me serviras encore un peu de temps dans le secret (...), toi qui vas sans

hésitation où je te dis d'aller, qui dis ce que je veux que tu dises, qui te tais sur un geste de ma main (ib.).

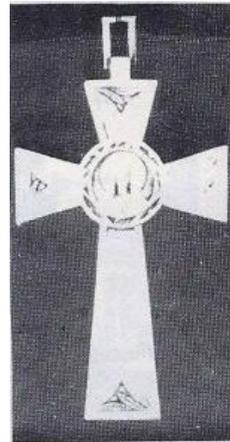
La grâce du 5 juillet 1941 rappelle et reproduit celle du 5 juillet 1922, mais Jésus appelle Yvonne : «Mon épouse».

Est-ce le mariage spirituel que Jean de la Croix décrit comme la « transformation totale de l'âme en son Bien-Aimé » ?

Les deux parties se livrent entièrement l'une à l'autre, en totale possession l'une de l'autre, en union d'amour consommé, autant qu'il est possible. L'âme est ici rendue divine. Elle devient Dieu par participation, autant qu'il se peut faire en cette vie (Cantique spirituel, strophe 27, éd. Cerf, p. 183).

Pourtant, cette grâce du 5 juillet 1941, 19^e anniversaire de celle du 5 juillet 1922, comporte des signes et cadeaux sensibles qui nous déconcertent : un lys à ces deux dates, un anneau en 1922, un voile en 1941. Pour Jean de la Croix, le temps des «joyaux et parures» caractériserait plutôt les fiançailles spirituelles (*Vive Flamme*, strophe 3, éd. du Seuil, p. 990).

Les progrès de l'union à Dieu défient les catégories préétablies et les itinéraires trop précisément balisés. Les progrès mystiques d'Yvonne-Aimée appelleront un jour une étude critique plus complète. Qu'il suffise de signaler cette étape décisive, telle qu'Yvonne-Aimée l'a



*La croix d'ivoire,
reçue le 5 juillet.*

décrite. Cette nouvelle étape est marquée par des signes sensibles de solidarité avec la Passion : stigmates, flagellations, sans que la Communauté en sache rien (Diaire du père Labutte, 10 juillet 1941, n° 339, et de sœur Marie de la Croix, même jour, n° 341).

En ce même mois de juillet 1941, elle écrit sur une feuille volante :

Je te vois, tendresse de Dieu, surgie aujourd'hui encore, pour moi, des profondeurs sans regard. Je te vois et je me fonds en toi (...).

Voici que Tu envahis mon cœur, mon sang, ma chair, mon esprit, mon âme. Je ne suis plus, en cet instant, le pauvre être court et déchu qui doit mourir; je suis celle à qui Dieu vient de dire un secret (...). Me voici libre de la liberté des anges.

.....

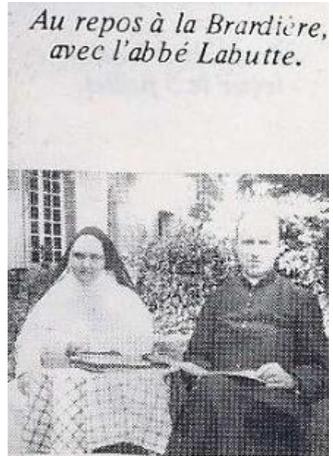
J'étais petite, faible, et peu taillée pour les grandes choses, les grandes souffrances, les grandes joies. Je me suis mise debout. J'ai marché longtemps, le cœur étreint de tout ce qui me manque (Feuille volante 24 N, juillet 1941, n° 318).

Elle confie à un prêtre ami :

Si je disais à Jésus : prends-moi, Il me prendrait, mais je ne veux pas dire ce mot, car j'aurais trop peur, en arrivant au paradis, de voir tout le travail que j'ai laissé sur la terre (Diaire du père Labutte, 3 juillet 1941, n° 304).

Après un repos à la Brardière, chez le père Labutte, du 12 au 26 septembre, elle écrit à Monseigneur Picaud :

J'ai cru, avant-hier soir, dans la nuit, que j'allais mourir. J'ai fait une syncope assez longue. Une piqûre a rétabli la circulation. Alors, lâchement, j'ai pleuré de n'être pas morte (...) Le Seigneur Jésus sait que je meurs du désir de le retrouver. Le ciel m'a trop gâtée ces derniers temps, la terre m'est devenue un exil terriblement lourd (...). Cependant, ma volonté reste accrochée à la sienne (...), et Il sait que je l'aime plus que tout (Lettre à Monseigneur Picaud, 8 octobre 1941, n° 546).



Sombres pressentiments

Après les grâces transparentes de juillet, c'est le retour à la vie austère et nocturne, dans le souci quotidien d'identifier sa volonté à celle du Seigneur.

Le 3 décembre 1941, elle pressent une dure épreuve :

Elle est, depuis hier soir, dans un tel abîme de souffrances physiques et morales, qu'il y a de longues années que je ne l'ai vue autant souffrir (Lettre de mère Marie-Anne à Monseigneur Picaud, 4 décembre 1941, n° 699).

Le 11 décembre 1941, Yvonne-Aimée écrit à son directeur :

L'épreuve qui m'atteint actuellement est personnelle, elle est l'annonce d'une autre, personnelle aussi. Si j'ai tant souffert à cette révélation, c'est que je ne suis pas abandonnée suffisamment. Je n'ai pas su taire tout de suite mes pourquoi, mon raisonnement humain. Maintenant, je ne cherche plus. Mon esprit est totalement soumis. Jésus ne met pas de limites à son amour pour moi. Je n'ai pas, moi, pauvre misère, à mettre une limite à mon don d'amour (Lettre à Monseigneur Picaud, 11 décembre 1941, n° 720).

En avril 1942, elle est de nouveau avertie de ne pas s'inquiéter des contradictions que vont lui attirer ses voies insolites :

L'amertume ou la souffrance de l'incompréhension sur certains actes que je te demanderai, et qu'en toute humilité, simplicité, docilité, tu feras, se changera en joie, en douceur. Ne te préoccupe pas des inévitables sursauts de ta raison et de ton bon sens. Cela doit être et je ne veux pas dire que tu ne sois pas touchée et affectée de certaines choses pénibles, mais ton cœur ne sera pas ébranlé. Tu verras, tu en sortiras plus éblouissante, tu rayonneras une lumière franche, radieuse et bienfaisante (Notes d'Yvonne-Aimée, 8 avril 1942, n° 179).

Pour le moment, son souci quotidien, c'est d'être dépassée par sa tâche :

Je sais bien que je ne puis arriver à tout faire et Il ne me demande que de bien faire tout ce que je peux faire. Je

ne pourrai pas répondre aux 411 lettres reçues, je ne puis pas satisfaire tout le monde, lire mes lettres (...), recevoir les visites (...), visiter les malades, donner des permissions, écouter attentivement les difficultés d'emploi, etc. (Agenda 1943, 6 janvier, n° 21).

Du côté de la Gestapo

Témoignage du père Labutte¹¹.

7 février 1943. Avant-hier j'ai débarqué à Paris pour travailler, avec M. le chanoine Boulard, aumônier national de la JAC, à établir le projet d'un livre de savoir-vivre pour les militants et militantes du mouvement. Titre choisi "Politesse paysanne de France". Entre deux séances, rue d'Assas, je me rends à l'Oasis Notre-Dame de Consolation.

En présence de Sœur Saint-Vincent Ferrier, directrice du petit couvent, Mère Yvonne-Aimée me dit :

- Je vais être arrêtée prochainement par la Gestapo.
- Mais pourquoi, répliquai-je, ne prenez-vous pas immédiatement le large ? Il est encore temps !
- Non, reprit-elle, j'ai ordre du Seigneur de rester à Paris pour ses affaires à Lui... Ce matin, dit-elle encore, j'ai senti que j'étais filée. Deux hommes me suivaient. J'ai

¹¹ Par une erreur de mise en page, la page 167 qui relate cette anecdote est manquante. A sa place se trouve une répétition de la page 159. Le texte de remplacement qui suit est prélevé du site voiemystique.free.fr

ralenti. Ils ont ralenti. J'ai regardé longuement une vitrine de magasin tout en les observant dans le reflet de la glace, Ils ont fait de même. J'ai repris mon trajet. Ils ont suivi derrière moi. Je n'ai plus d'illusions. Ne dites rien à maman, elle aurait trop de chagrin. Quand je serai arrêtée, ne faites aucune démarche avant huit jours, cela pourrait tout aggraver...

Mère Yvonne-Aimée est angoissée comme je ne l'ai jamais vue. Je sais son courage. Or, elle ne se retient pas de trembler. Je dois rentrer dans l'Orne, à Flers. J'hésite. Je propose de rester à Paris, à toutes fins utiles. Mère Yvonne-Aimée veut que je parte, puisque mon devoir m'appelle, mais, au comble de la détresse, elle vient m'accompagner jusqu'à l'entrée du métro Michel-Ange Molitor. Au revoir, dit-elle.

Le 16 février 1943, à Flers (Orne), je reçois cette après-midi une dépêche de Sœur Saint-Vincent Ferrier ainsi libellée :
« *Yves, en clinique avec tante Germaine depuis midi.* »

C'était la formule qui avait été convenue pour m'annoncer l'arrestation éventuelle de Mère Yvonne-Aimée par les Allemands.

Au reçu de la dépêche, je décidai, sous le prétexte d'une affaire urgente, de me rendre à Paris par l'express du matin. Ma vieille maman, qui vivait chez moi, et qui ne savait rien de l'arrestation de Mère Yvonne-Aimée, voulut profiter de mon voyage pour m'accompagner, en me demandant de lui faire traverser Paris et de la conduire chez une de ses nièces, à Pantin, dans la banlieue est. Nous partîmes...

Vers 13 heures, arrivée à la gare de Paris-Montparnasse. Nous descendons les escaliers du métro. Maman me précédait de quelques mètres. Dans le couloir qui accède au quai, je me retournai brusquement sans savoir pourquoi et je me trouvai face à Mère Yvonne-Aimée, en habits civils, manteau, feutre grenat relevé sur le front, lunettes. Elle paraissait pressée et inquiète.

— Vous ! M'exclamai-je, frappé de stupeur et cloué sur place.

— Marche ! Marche ! me répondit-elle à mi-voix.

Le flot des voyageurs, un instant contrarié par mon arrêt, nous poussa sur le quai. Une rame de métro entra en gare. Elle stoppa.

Maman qui n'avait pas vu ou pas reconnu Mère Yvonne-Aimée prit place dans une des voitures de seconde classe. Yvonne-Aimée et moi, nous entrâmes dans la même voiture mais, à l'autre extrémité, par la seconde porte. C'était une heure de pointe. Les voyageurs assis ou debout étaient entassés. Yvonne-Aimée se tenait debout à mes côtés. Je lui dis à voix basse mais d'un air joyeux :

— Vous êtes libérée ?

La conversation était difficile à soutenir car j'étais en soutane et je sentais que la plupart des voyageurs nous contemplaient en silence et s'étonnaient peut-être de me voir parler à une femme.

— Non... je ne suis pas libérée... Je suis en prison... je subis la torture debout devant un mur... j'ai la tête dans une sorte d'étau...

Elle avait murmuré dans un souffle ces étranges paroles. Alors je compris dans un éclair qu'elle se trouvait en état de bilocation, qu'elle était présente, en ce moment même, simultanément, dans la prison et dans le métro.

— Vous êtes en deux endroits ? Dis-je à voix basse.

Pour toute réponse, elle inclina la tête, puis leva lentement, silencieusement vers moi qui étais d'une taille plus élevée, un visage de douleur. Ses yeux m'apparurent agrandis et extatiques, les paupières ne battaient pas. Puis, elle baissa la tête.

C'était bien elle. Je la voyais, je l'entendais respirer et parler, je la touchais de mes mains. Je ne rêvais pas, éveillé. Pendant ce temps, le métro roulait avec bruit. À la station Denfert-Rochereau, il stoppa. Yvonne-Aimée, sans me demander où j'allais, sans me dire un mot d'au revoir, sans me regarder, descendit, se détourna toutefois sur le quai pour me jeter un regard de détresse et prit la file des voyageurs mais devint soudain invisible, trois ou quatre mètres avant de pénétrer dans le couloir de sortie. Pour ma part, resté debout dans la voiture, j'avais pu suivre des yeux Yvonne-Aimée et constater nettement ce qui venait de se passer.

Les portières claquèrent. Le métro recommença de rouler. Livré à mes pensées, je continuai le trajet qui me parut d'une longueur désespérante. C'était la première fois que je

me rendais à Pantin. Les voyageurs devenant moins nombreux, je pus me rapprocher de maman qui était toujours à l'autre extrémité de la voiture, mais je ne lui dis rien de la rencontre avec Mère Yvonne-Aimée, je ne me sentais pas le droit d'en parler.

Nous changeâmes de voiture à Porte d'Italie et nous prîmes ensuite la direction Église de Pantin.

Au terminus, - Église de Pantin - maman descendit du métro et prit l'escalier de sortie. Je suivais un peu en arrière. Un instant au milieu de l'escalier, les portes à ressort que l'on doit pousser et qui se referment toutes seules, nous séparèrent. Il y avait peu de voyageurs à sortir. J'étais l'un des derniers, le dernier peut-être. Je monte quelques marches de l'escalier de sortie. Brusquement, l'un des vantaux de la porte qui se trouve à mi-chemin de cet escalier, est poussé par quelqu'un qui descend précipitamment. C'est Mère Yvonne-Aimée, toujours en civil, et qui, l'air effrayé, me lance à mi-voix ces quelques mots :

— Prie ! Prie ! Si tu ne pries pas assez... on m'embarquera ce soir pour l'Allemagne... Ne le dis à personne !

Avant même que je puisse répondre, elle était devenue, de nouveau, invisible. Je regardai, sur le quai quasi désert, la rame qui était immobile et vide, dans l'attente d'un prochain départ, ainsi que cela se produit après une arrivée dans la station terminus.

Comment Mère Yvonne-Aimée avait-elle su que j'allais à Église de Pantin ? Comment m'y avait-elle précédé ? Je

n'avais pas le loisir de réfléchir. Je me hâtai de rejoindre maman qui n'avait rien vu et qui m'attendait à la sortie. Malgré mes 38 ans d'âge, elle me gronda :

— Tu es toujours en retard tu me laisses toute seule, etc.

Aucune allusion à Mère Yvonne-Aimée. Nous sortîmes, maman et moi, et traversâmes la place voisine. À nouveau je gardai le silence sur Mère Yvonne-Aimée. J'étais bouleversé, non pas tant de l'avoir revue que de savoir que sa déportation en Allemagne dépendait de ma prière.

Je conduisis maman chez sa nièce, Mme Marcel Havard. Rue de la Paix. Je dus y accepter une tasse de thé, mais prétextant de nouveau une affaire urgente, je pris congé, ajoutant :

— Ne m'attendez pas ce soir.

Et je revins en toute hâte à Paris. Dans le métro qui me ramenait, je retournais en tous sens les paroles de Mère Yvonne-Aimée : "*Prie, prie, si tu ne pries pas assez, on m'embarquera ce soir pour l'Allemagne !*" C'était net. Alors, je descendis à la station Sèvres-Babylone et je me réfugiai dans la chapelle de la Médaille miraculeuse, rue du Bac. Là, tout l'après-midi, je priai de mon mieux : rosaire, bréviaire, litanies, chemin de croix...

Vers 19 h 30, ce même soir, je me rendis à l'Oasis Notre-Dame de Consolation où Sœur Saint-Vincent Ferrier, tout en larmes, m'y accueillit et me dit :

— Vous avez reçu ma dépêche ?

— Oui !

— Où est-elle ce soir, notre Révérende Mère Yvonne-Aimée?

Pour obéir, je me retins de raconter que je l'avais vue, au début de l'après-midi dans le métro et qu'elle était menacée d'être déportée cette nuit. Je dînai au parloir, la mort dans l'âme, tandis que Sœur Saint-Vincent Ferrier, par crainte de la Gestapo, visitait la maison pour s'assurer, me dit-elle, que les portes et les volets de fer étaient bien fermés.

En me levant de table, je demandai l'autorisation de monter au premier étage, dans le bureau de Mère Yvonne-Aimée.

Je dus traverser sa chambre contiguë : le bureau était sans doute tel qu'hier matin à son départ, mais sur la table s'accumulait déjà le courrier non décacheté.

Je fermai la porte, et navré, je me mis à marcher de long en large devant la cheminée, tout en m'efforçant de réciter encore un chapelet. Mes pensées vagabondaient. Je revivais les incidents du début de l'après-midi, j'imaginai le départ en déportation, à cette heure-ci, peut-être, dans la cour d'une prison, mais laquelle, Fresnes ? La Santé ? Le Cherche-Midi ?... "Je vous salue, Marie. Pleine de grâce... Le Seigneur..."

Je m'interrompis brusquement, car dans le bureau même, je venais d'entendre un bruit sourd, semblable à celui d'un cavalier botté sautant de cheval et retombant à pieds joints. Me retournant à la seconde même, je me trouvai en présence de Mère Yvonne-Aimée, debout, près de son bureau, dans l'angle opposé à la porte du vestibule qui était fermée.

— Vous ! M'écriai-je. Et je bondis et je la saisis par les deux poignets.

Elle portait les mêmes habits civils et les mêmes bottes de caoutchouc que dans le métro, mais elle n'avait plus ni chapeau de feutre ni lunettes. Elle était tête nue, les cheveux en désordre.

— Laissez-moi ! Lâchez-moi ! disait-elle en faisant des efforts saccadés et violents pour se dégager.

Elle heurtait les fauteuils, elle se débattait avec effroi, avec force. Elle ne me reconnaissait pas. Elle me prenait, je le sus plus tard, pour le tortionnaire de la prison. Je réussis progressivement à l'apaiser. Elle murmura :

— Où suis-je ?... où suis-je donc ? Regardant à droite et à gauche, elle s'étonna,

— Mais... c'est mon bureau ! Enfin elle me reconnut et avec un sourire maternel,

— Mais... c'est... toi, Paulo...

Il était environ 21 h 10. Mon Dieu, que se passe-t-il donc ? À vrai dire, ce retour, portes closes, *januis clausis* ne m'étonnait guère : dans cette journée du 17 février 1943, je n'étais plus à un fait extraordinaire près. J'interrogeai Mère Yvonne-Aimée. Elle venait de s'asseoir, épuisée, dans un fauteuil, près d'une fenêtre. Elle me répondit :

— Ah !... je sais maintenant... je comprends... C'est mon bon Ange qui m'a délivrée et ramenée ici. Il m'a saisie dans la cour de la prison, juste au moment où l'on nous mettait en groupe pour partir en Allemagne... Il a profité

du brouhaha et du désordre qui se sont produits au moment du rassemblement et aussi de l'obscurité, du black-out...

— Avez-vous tous beaucoup souffert ?

— Oh... oui. Je me demandais bien comment prévenir Sœur Saint-Vincent Ferrier qui se disposait à passer la nuit en prière et qui devait m'attendre au petit parloir du rez-de-chaussée.

Elle était venue, en fait, s'asseoir, chapelet en main, près de la porte d'entrée, tristement, sur la première marche de l'escalier. Je descendis. À ma vue, elle se leva et se lamenta de nouveau :

— À cette heure-ci, notre Révérende Mère est peut-être embarquée en déportation !

— Non ! Répondis-je sans hésiter. Elle va rester à Paris. Puis rapidement, j'ajoutai :

— Elle va être libérée... Elle n'est pas loin.

Et brusquement :

— Elle est de retour ici... Venez vite dans son bureau.

Sœur Saint-Vincent Ferrier, suffoquée, monta précipitamment l'escalier. Je la suivis. Mère Yvonne-Aimée était bien là, mais si lasse et si angoissée, se demandant encore si elle était vraiment de retour à l'Oasis... Sur sa demande, nous la laissâmes seule quelques instants. Nous redescendîmes au rez-de-chaussée, puis nous remontâmes au premier... Mère Yvonne-Aimée n'était plus dans son

bureau. Nous la trouvâmes dans sa chambre voisine, étendue toute habillée sur son lit, le visage extatique, plongée dans un sommeil paisible, enveloppée d'un grand voile de tulle blanc, serré au front par un étroit cercle d'or. Le lit, la chambre, la cheminée, les meubles étaient jonchés ou parés de fleurs fraîches, où dominaient (en ce mois de février 1943, dans Paris occupé par les Allemands) des arums, des tulipes et des lilas blancs. Il aurait fallu deux jardiniers au moins pour apporter ces fleurs et un grand artiste pour disposer, sur Yvonne-Aimée, les plis du voile qu'elle-même n'aurait pu arranger.

Sœur Saint-Vincent Ferrier et moi, nous demeurâmes, en silence, à son chevet... Mère Yvonne-Aimée se réveilla, s'étonna de voir tant de fleurs, se leva avec son long voile, fit un ou deux bouquets avec les tulipes et les arums qui étaient sur son lit, mais, n'en pouvant plus, s'interrompit.

Sœur Saint-Vincent Ferrier resta pour panser les blessures que portait Mère Yvonne-Aimée sous ses vêtements. Je me retirai.

Après un telle journée, J'aurais du être exalté, ou, tout au moins, empêché de trouver le sommeil. Or, je m'endormis vite, paisible, comme un enfant.

Le lendemain de son retour Mère Yvonne-Aimée, répondant à mes questions, m'a dit :

— Je remplissais uniquement une mission d'ordre spirituel. J'ai été prise, je le sais maintenant, pour une Anglaise, agent secret des Alliés... que la Gestapo recherchait... Oui, erreur d'identité, erreur de dénon-

ciation, confusion. D'ailleurs, par prudence habituelle dans mes propres missions, j'avais une carte d'identité qui n'était pas à mon nom...

« C'est bien dans un quartier nord de Paris que j'ai été arrêtée... Au sortir du métro, je me suis sentie filée. Alors, me voyant perdue, j'ai pénétré sous le porche d'un immeuble, j'ai griffonné quelques lignes de dernière heure au dos d'un « pneu »¹² que j'avais préparé d'avance, j'ai jeté ce pneu devant la loge des concierges dans l'espoir qu'il soit ramassé et posté...

Lorsque je suis réapparue dans la rue, deux mains se sont abattues sur mes épaules et m'ont poussée dans une obscure voiture cellulaire. Ce « panier à salade » a longtemps roulé : j'en déduisais que l'on me conduisait à Fresnes. Non, c'était au « Cherche-Midi ». La prison était bondée en raison de la fréquence des rafles.

De la cellule que j'occupais, j'entendais les gémissements et les cris de douleur de mes voisines... Oui, ça a été dur. Un bourreau (c'était un Français) m'a fouettée sur le dos et les épaules. Au bout d'un moment, il s'est arrêté, surpris : « Tu es donc en bois, me dit-il. Pour ne pas gueuler ? »... J'ai dû subir aussi autre chose, debout près

¹² La poste pneumatique, appelée aussi télégraphe pneumatique est un système d'acheminement rapide du courrier dans des « curseurs » (appelés aussi navettes ou cartouches ou "pneu", ce sont des boîtes cylindriques creuses) circulant dans des tubes pressurisés essentiellement en fer-blanc. Installé en 1866 à Paris (jusqu'en 1984), à l'usage exclusif des administrations. Le réseau fut ouvert au public en 1879 ; il comptait 467 kilomètres au total à partir de 1934.

d'un mur. Ma tête et mon cou étant immobilisés, le corps seul remuait, ondulait, les reins se cabraient atrocement... « Oui... j'étais présente, en même temps, à la prison où l'on me torturait et dans le métro où vous m'avez rencontrée, où je vous ai parlé... »

La discrétion qu'appelaient les circonstances, laisse sur cet épisode des zones d'ombre. Mais sœur Saint-Vincent Ferrier a bien laissé, le 18, cette relation laconique que confirment les deux autres témoins :

Notre mère est donc rentrée hier soir, vers 9 heures, dans le costume que vous savez [costume civil] sans «couvre-chef» ni manteau, et directement au premier étage. L'abbé [Labutte] était justement dans le bureau, récitant son chapelet, et c'est lui qui l'a vue [le premier] (Lettre à mère Marie-Anne, 18 février 1943, n° 130).

Les souvenirs précis des deux autres témoins encore vivants, que j'ai maintes fois interrogés, sont parfaitement cohérents et recourent la correspondance d'alors. L'épisode réalisait ce que prévoyait l'un des songes prémonitoires de 1922, rédigés chaque jour, selon l'ordre du père Crété :

Je me vis en prison, et un ange venait me délivrer, j'étais en civil (Lettre du 18 août 1922, n° 206). J'en ai été sortie miraculeusement, confirme-t-elle dans une lettre confidentielle à mère Sainte-Jeanne, de Québec, 1er octobre 1946, n° 625).

La grande épreuve de février à juin 1943

Ce ne sont là qu'épisodes et faits divers de ce temps de guerre.

Au début de février 1943 survient la grande menace qu'Yvonne-Aimée avait pressentie, 20 ans plus tôt, et dont l'imminence lui avait été signifiée depuis le 5 décembre 1941. Le pressentiment se resserre.

Le 5 février 1943, étant à Paris, elle écrit :

Ce soir, à la chapelle du foyer [l'Oasis] j'ai compris que j'entrais dans une nouvelle phase de ma vie : phase douloureuse, incompréhensible. Seigneur, donnez-moi votre faveur, pour que je ne succombe pas, moi. Ayez pitié de ma faiblesse (Agenda, 5 février 1943, n° 88).

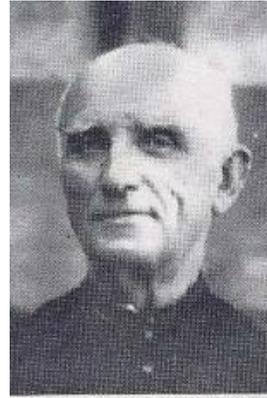
Le père Créte, qui approche des 75 ans, se manifeste de manière sévère et inattendue. Le contact s'était espacé entre lui et Yvonne-Aimée, depuis que Monseigneur Gouraud lui en avait enlevé la direction spirituelle. Le pouvoir de la confesser lui avait toutefois été rendu en 1941.

Lui qui avait été son principal soutien dans les premières difficultés, la soupçonne maintenant. Par lettre du 15 mars, il l'invite à se remettre radicalement en question :

Avez-vous toujours été droite, ma fille? N'êtes-vous point dans l'illusion, et trompée par le Démon? Jadis, vous étiez si humble, mais maintenant? Tout vous a toujours réussi. Les saints, les vrais, au contraire, sont sujets à toutes sortes d'épreuves (Extraits de cette lettre non conservée,

cités dans la lettre d'Yvonne-Aimée au père Monier-Vinard, 11 mai 1943, n° 301).

Comment ne sait-il pas le poids inouï qui accable mère Yvonne-Aimée : ses deux charges de supérieure, locale et fédérale, et la guerre? Comment ignore-t-il ses souffrances de grande malade debout (ci-dessous chap. 21), et ce courage inouï qu'elle doit déployer quotidiennement pour résoudre l'impossible ; à quel prix elle fait bonne figure pour ne partager avec ses filles que le plus tonique ?



Le père Crété.

Que s'est-il donc passé ?

Un prêtre, ami de Malestroit¹³, fondateur à son tour, a été gêné sur sa route par la réussite de mère Yvonne-Aimée, qui draine tant de vocations. Après avoir vécu dans son aura et célébré ses mérites plus qu'elle ne l'aurait désiré, il a été pris de doutes. Le livré de Maurice Garçon, l'avocat bientôt académicien : *Madeleine de la Croix, abbesse diabolique* (Paris, Sorlot, 1939) a été pour lui un trait de lumière... ou plutôt de ténèbres.

Née en 1487, cette abbesse Clarisse réussissait trop bien. C'est qu'elle était vouée à Satan. On le découvrit, et un

¹³ Les faits sont trop proches pour que nous transcrivions le nom de ce prêtre dont la sincérité n'est pas en cause.

procès ecclésiastique retentissant la déposa en 1546. La réussite incroyable d'Yvonne-Aimée n'était-elle pas du même acabit? Avec son imagination incandescente, le prêtre ami, devenu adversaire, rédige selon ce schéma, tout un dossier à charges. Si mère Yvonne-Aimée ne veut pas se démettre, il la dénoncera devant un tribunal ecclésiastique.

Ainsi se réalisait la prédiction qu'elle avait entendue, sans la comprendre, 20 ans plus tôt :

Tu seras accusée de mensonge par ceux qui ont cru en toi. Quelqu'un te fera passer pour une fausse mystique, une créature de péché. Sous le couvert de ma gloire à défendre, il agira contre ma volonté et percera ton cœur d'un glaive. Cependant, tu auras aussi des cœurs amis, pour te défendre, mais bien des doutes traverseront les esprits. Accepte cette épreuve dès maintenant. Le temps des calamités pendant lequel cette épreuve t'arrivera, aidera puissamment à sauver le monde (Prédiction de la nuit du 5 au 6 juillet 1923, relatée dans la lettre du père Créte, 6 juillet, premier vendredi du mois et premier anniversaire des fiançailles spirituelles, n° 401).

Oui, ceux qui ont cru en elle se retournent maintenant contre elle, même le père Créte :

Mon Dieu, est-ce possible, écrit Yvonne-Aimée sur son carnet en date de ce 15 mars. Suis-je tout ce que me dit mon père [spirituel]? Ai-je manqué de droiture? Ou suis-je dans l'illusion ? Ce serait trop affreux. Que s'est-il passé? Que se passera-t-il? Oh, mon Dieu, faites-moi voir clair, si vous le jugez bon, mais surtout que je ne vous

offense pas. Je ne le veux pas. Peu importe ce que l'on me trouvera, pourvu que je sois ce que vous voulez, et que je vive dans la vérité (Agenda, 1943. 15 mars, n° 174).

En dépit de cet abandon total, le choc est terrible :

Je me sens brisée, anéantie, perdue, écrit-elle le 17 mars. Je ne vois pas clair. Oh je veux bien croire mon père [spirituel : le père Crété], mais alors, ce serait trop affreux: je vous aurais offensé, je vivrais dans l'illusion! Peut-on ne vouloir que la vérité et vivre d'erreurs? Oh, mon Dieu, faites-moi voir clair, je n'en peux plus (Agenda, 1943, 17 mars, n° 183).

Elle cherche des appuis au ciel :

Oh ! Saint Joseph, aidez-moi à vivre comme vous, dans l'abandon, à ne point chercher le pourquoi des épreuves, à les accepter tout bonnement. S'il plaît à Dieu de me tenir ainsi broyée et dans les ténèbres, Fiat. Secourez-moi, mais comme vous, je veux servir Jésus à mes dépens, être ignorée des hommes, mais être l'Aimée de Jésus, être sa toute petite Aimée (Agenda, 1943, 19 mars, n° 185).

À Juliette Cannieux, une amie de Rennes, mêlée à cette affaire, elle écrit ce même 19 mars :

Si le Bon Dieu se plaît à me laisser dans les ténèbres, par contre, une paix, même une joie s'est établie en moi, et la souffrance que j'éprouve est dominée par ce sentiment tout nouveau. Au premier moment, voyez-vous, je n'avais pas réalisé qu'une pareille souffrance puisse m'arriver par mon père. Mais le Seigneur a bien

fait, puisque c'était ce qui pouvait m'être le plus pénible. Donc, je l'en remercie. Je le supplie qu'il me fasse plus conforme à son divin vouloir (n° 187).

Cette action de grâces envers et contre tout n'éteint pas le désarroi et la souffrance. Elle écrit à la même amie, dix jours plus tard :

Jésus sait tout de même bien que je l'aime plus que tout. Mais la lettre de mon père m'a tellement bouleversé l'âme que je ne sais plus où j'en suis, ce que je suis, et si je suis dans la vérité. Et dire que, depuis toujours, je n'ai cherché que cela cependant! (29 mars 1943, n° 207).

L'enquête du père Créte

Cependant, le père Créte est perplexe. La conviction solidement établie des années 1922-1927 ne se laisse pas déraciner si facilement.

Le 1er avril, il écrit à Yvonne-Aimée une lettre encourageante :

Comment allez-vous? Je crains que vous ne souffriez beaucoup. Comme votre père! *Fiat!* (...) Courage, confiance! Il ne peut pas ne pas aimer «sa petite chérie» de 1922 (...). Il faudrait pouvoir causer. *Fiat!* (1er avril 1943, n° 218).

Le 25 avril, il écrit au prêtre accusateur :

Vous vous imaginez agir exclusivement pour la gloire de Dieu. Dès le 31 janvier, j'ai compris que vous n'étiez pas

mené par l'Esprit de Jésus. Mère Yvonne-Aimée se défendra, c'est son devoir, et je le lui ai commandé. Mais à la manière des saintes âmes, sans passion. Elle sait bien, comme moi-même, qu'elle n'a jamais été capable de ce dont vous l'accusez (Lettre du 25 avril 1943, jour de Pâques, n° 257).

Durant cette période, le père Crété a multiplié les consultations : auprès de Juliette Cannieux et de sœur Marie-Emmanuel. À celle-ci (future supérieure générale) il avait écrit comme par hasard :

– Pour vous, qu'est-ce que l'humilité ?

Sœur Marie-Emmanuel, sans savoir rien encore de l'accusation qui motivait la correspondance, répondit :

– *Pour moi, l'humilité, c'est sœur Yvonne-Aimée* (Témoignage de sœur Marie-Emmanuel, 29 août 1981).

Le père Crété l'en remerciera chaleureusement. Sans le vouloir, elle avait répondu exactement à la question qu'il se posait, aux doutes qui le tourmentaient.

Le père Monier-Vinard, s.j., un spirituel de renom, qu'il consulte comme «un expert irrécusable», l'encourage à surmonter ses doutes :

Soutenez virilement à l'occasion mère Yvonne-Aimée.
Une telle épreuve est la marque du divin dans une vie
(Lettre du 28 avril 1943, n° 267).

Le 1er mai, la conviction du père Crété a repris une fermeté sans précédent :

Pour moi, personnellement, jamais je n'ai été aussi sûr qu'aujourd'hui que mère Yvonne-Aimée est une âme qui aime grandement Notre Seigneur et qui en est aimée. Ma conviction de sa sainteté de vie est devenue telle qu'aucune condamnation ne pourra me l'enlever (Lettre au père Monier-Vinard, 1er mai 1943, n° 275).



*Le père Monier-Vinard
(1877-1961).*

Le père Monier-Vinard confirme ses évidences :

De tous temps, Dieu a permis ces épreuves pour ses saints (...). Elles sont le creuset où les âmes se purifient, et d'où elles sortent saintes. Si elle reste calme, humble et confiante, aux pieds de Notre Seigneur, cette épreuve fera descendre sur le cher monastère de nouvelles bénédictions (Père Monier-Vinard, 8 mai 1943, n° 292).

Retour à Malestroit

Entre-temps, le père Crété est revenu au monastère, le 7 avril 1943,

méconnaissable, vieilli, amaigri, pâle et sans vie, écrit mère Yvonne-Aimée au père Monier-Vinard. Le soir, il ne me parla guère. Je le sentais gêné, mais il vit mère assistante, et lui dit que quelqu'un avait des preuves contre moi. Ces preuves tendaient à démontrer que

j'étais une fausse mystique; que, dénoncée devant un tribunal ecclésiastique, le jugement ne serait pas douteux. Il ajouta :

— C'est ce qui me rend malade et qui me tue (Lettre du 11 mai 1943, n° 301).

Depuis janvier, sa température monte le soir (37° 5 au lieu de 36° 6). Cela fait-il remonter ses doutes? Il reste inquiet et déchiré.

L'accusateur se dévoile

Le Vendredi saint (23 avril 1943), à 2 heures 30, le Seigneur manifeste à mère Yvonne-Aimée le nom de l'adversaire qui la dénonce comme suppôt de Satan¹⁴.

J'en ressentis un coup au cœur. Mon juge n'était plus pour moi un étranger, c'était quelqu'un que j'estimais et que j'aimais en Dieu (Lettre au père Monier-Vinard, 11 mai 1943, n° 301).

Rien n'avait pu laisser soupçonner à mère Yvonne-Aimée, de la part de cet ami d'hier, pareil changement : ni son attitude, ni sa correspondance, s'étonne-t-elle (Ib.). L'accusateur se manifeste presque aussitôt : «Votre couvent est la demeure du Démon». Satan «y est chez lui», affirme-t-il. Il fixe à la supérieure ainsi inculpée, une date de comparution, pour une démission à l'amiable. À défaut, le

¹⁴ La proximité des faits ne permet pas de dévoiler ce nom et quelques autres. L'accusateur avait été un admirateur et bienfaiteur passionné.

dossier, préparé depuis trois ans, sera remis à l'autorité ecclésiastique.

Elle a tenté de s'examiner, en conscience, humblement devant le Seigneur lui-même :

Pour son amour, j'ai supporté tant de peines, de souffrances, d'incompréhension, de jugements de toutes sortes. J'ai accumulé dans mon âme, mon corps, mon cœur, tant de douleurs que lui seul a connues. Si j'étais une créature démoniaque, aurais-je eu ce courage, cette grâce plutôt ?

On me taxe d'orgueilleuse, et pourtant jamais je n'ai eu volontairement une seule pensée de vanité ou d'orgueil, jamais je ne me suis complue dans ces faveurs, je ne les ai pas désirées, pas recherchées. J'ai toujours voulu être droite, vraie, simple. Je n'ai jamais recherché la louange humaine — je m'en suis défiée. Je n'ai jamais voulu agir humainement ni me faire un cercle d'admiratrices dans la Communauté. On dit, cependant, que je vis dans un milieu d'admiration et de louange. Ce n'est pas exact. Ma vie ici est des plus simples parmi mes filles, et des plus naturelles. Je n'aime pas la flatterie — elles le savent. Et l'on ne cause aucunement de choses extraordinaires. Si j'ai pu être surprise en certains états mystiques, je ne l'ai pas recherché et cela s'est fait sans que j'y consente.

Monseigneur, je vous dis simplement toutes ces choses. Mais à celui qui me jugera, que pourrai-je dire? On ne se défend pas facilement soi-même. Et puis, le Seigneur Jésus, le veut-il? (Lettre à Monseigneur Picaud, 4 mai 1943, n° 281).

Elle ne s'inquiète plus pour elle-même, mais pour les autres:

Si je dois être chassée de Malestroit, je demande seulement au Bon Dieu que mon départ ne soit pas occasion de trouble ou de scandale pour mes petites sœurs, confie-t-elle à Juliette Cannieux (Témoignage de Juliette Cannieux, 20 avril 1956, n° 161).

Elle réfère tout au Seigneur seul :

Si je peux, à certains moments, souffrir jusqu'à l'agonie, je ne me sens pas malheureuse. Je veux m'unir de tout mon cœur, de toute mon âme, à la passion de mon Seigneur Jésus, et souffrir paisiblement ce qu'il lui plaira de me faire supporter. Je compte sur la grâce et les prières faites pour moi (écrit-elle au père Monier-Vinard, 11 mai 1943, n° 301).

De «vraies folies» révèlent leur sens

Un des griefs de l'accusateur contre mère Yvonne-Aimée, c'était qu'*aucune de ses prophéties ne s'était réalisée*. Mère Marie-Anne se souvient alors, entre le 6 et le 12 mai 1943, que le père Crété lui avait remis les lettres et carnets rédigés par Yvonne-Aimée de 1922 à 1925. Ce dossier, sans importance, gisait dans un placard. Et voilà qu'elle y retrouve les prémonitions qu'Yvonne-Aimée avait scrupuleusement notées par obéissance. Elle les écrivait avec répugnance, car elle n'y comprenait rien. C'était pour elle une humiliation de mettre noir sur blanc pareilles «divagations», comme elle les qualifiait elle-même. Et voici

que ces «vraies folies» ont maintenant un sens. Ces paroles obscures deviennent transparentes et pertinentes.

Mère Marie-Anne les communique au père Crété. Il est soulagé. Il écrit à Monseigneur Picaud, le 17 mai 1943 :

Quel trésor! (...) J'en garde jalousement la propriété. Je les avais confiées à mère assistante, il y a plus de dix ans, pour l'avenir, sans songer à leur utilité présente. En 1922-1923, on ne comprenait rien à toutes ces prédictions, et je n'y songeais plus du tout, non plus que mère Yvonne-Aimée (...). Elles étaient couvertes de poussière. Par bonheur, l'enveloppe était là, qui garantit l'authenticité de ces lettres. Souvent, j'y avais mis un mot, j'avais souligné une date. Pas un honnête homme ne peut douter de leur authenticité (n° 319).

Depuis lors, les experts graphologues consultés ont confirmé l'évidence qui s'impose de mille manières. L'écriture d'Yvonne-Aimée est très évolutive, et ses notes au crayon, improvisées au jour le jour, sont bien du début des années 20.

Dans le petit carnet, le père Crété a retrouvé, avec bien d'autres, une prémonition de ses doutes. Et celle-ci :

Aujourd'hui, je pense que vous resterez toujours mon père, car je vous ai vu, assez âgé. Vous aviez bien 75 ou 80 ans, peut-être plus.

Le premier chiffre est le bon, il vient d'atteindre ses 75 ans, le 7 avril, mais il paraît plus :

Et vous étiez au milieu d'augustines, à Malestroit, concluait-elle, le 28 octobre 1922 (n° 392).

Le prêtre accusateur convoque mère Yvonne-Aimée avec insistance, mais les circonstances retardent la rencontre, en ces temps troublés. Il était invité à prêcher à Malestroit, où il n'était pas revenu depuis trois ans. Mais il se désiste, peu soucieux de rencontrer mère Yvonne-Aimée *sur son terrain*, et envoie un autre prédicateur, le père J. Henry, s.j., moins talentueux. C'est ce prêtre qui avait naguère donné comme pénitence à sœur Yvonne-Aimée la récitation quotidienne des litanies du Sacré-Cœur pendant une année entière. Cependant l'accusateur continue de la convoquer en des lieux et jours où elle ne peut se rendre. C'est comme s'ils jouaient à cache-cache. Par lettres du 20 mai 1943, puis du 21, il maintient son point de vue : *Elle a trompé et elle a été trompée*. Le Christ auquel elle s'est livrée, c'était le Diable. L'accusateur se voit dans le rôle de l'innocente victime. À cinq reprises, «l'Autre» (c'est le nom qu'il donne au Démon) l'a menacé lui-même des pires vengeances. De là vient «l'ulcère d'estomac» dont il souffre. Ses lettres sont remplies d'allusions à cette pénible et diabolique affection. Cette rétorsion satanique stimule sa résolution : il doit provoquer la démission spontanée ou judiciaire de mère Yvonne-Aimée.

Elle est déconcertée par cet acharnement, longtemps resté dans l'ombre.

Je ne veux pas chercher pourquoi (celui) qui, depuis trois années, doute de moi, n'a pas désiré plus tôt s'entretenir. Pourquoi, lorsque je l'ai rencontré, il ne m'a rien dit,

pourquoi ses lettres (d'alors) sont si peu conformes à ses sentiments. Ce serait mal de chercher, de raisonner. La vraie raison, je dois la chercher dans la volonté de Dieu, n'est-ce pas? Je sens bien, malgré la profonde douleur que j'éprouve, que je n'ai pas le moindre sentiment d'animosité [contre lui]. Je prie pour lui. J'aimerais qu'il redevienne un ami, comme autrefois, si Dieu le permet (Lettre au père Monier-Vinard, 11 mai 1943, n° 301).

Cet abandon n'empêche pas la douleur :

Si tu savais comme je souffre, comme j'ai mal, écrit-elle à mademoiselle Bato. Pourtant, je crois m'abandonner, et fais confiance au Seigneur Jésus. Prie pour moi et garde-moi ta tendresse dont j'ai tant besoin. Le Démon a certainement accumulé de fausses preuves contre moi, mais le Seigneur Jésus est plus fort que lui (Lettre du 18 mai 1943, n° 322).

Les 5-6 juin 1943, elle se rend à Quimper, où le prêtre accusateur l'a convoquée. Il est là comme un juge d'instruction. Sœur Marie-Anne, qui accompagnait mère Yvonne-Aimée, témoigne :

Le père nous a lu lui-même le fameux dossier, oh, pas les 60 pages... enfin une trentaine. Nous en avons assez, et nous avons demandé au père d'en rester là... et de déposer son réquisitoire devant un tribunal ainsi qu'il nous avait menacées en commençant.

Je vous avoue, mon révérend père, que pendant cette lecture abominable, et si humiliante pour notre mère, j'ai bien des fois admiré sa vertu. La mienne fut moins forte,

et je bondissais devant certains faits tellement dénaturés. C'est notre mère qui me rappelait à la patience et à la douceur.

Le père ayant alors manifesté le désir de voir notre mère seule quelques instants, je me retirai à la chapelle. Quand j'en revins, quelques minutes plus tard, je sentis une détente chez le père (Lettre à Dom Demazure, abbé de Kergonan, 16 juin 1943, n° 422).

Impulsif mais droit, l'accusateur avait mesuré son outrage. En privé, a su le père Labutte, il lui avait demandé pardon à genoux, sans perdre la face devant l'assistante aux vives réactions. En revenant, elle constate la détente.

C'est alors que je lui donnai connaissance des lettres que vous connaissez aussi [les prophéties de sœur Yvonne-Aimée, récemment redécouvertes]. Cette lecture l'impressionna et, peu à peu, il changea de ton et de sentiments. Et le changement fut tel qu'en nous séparant, nous étions revenus aux sentiments d'autrefois. Jamais nous n'avions tant senti la puissance de la prière (...).

Le lendemain (6 juin), nous avons revu le père (...) assez longuement. Il était complètement transformé. Il avait brûlé son fameux dossier, la veille au soir (Ib.).

Dans sa lettre à Monseigneur Picaud, mère Yvonne-Aimée résume toute l'entrevue d'un seul mot :

Ce fut très dur, mais cela s'est bien terminé (Lettre du 6 juin 1943, n° 387).

Et à Juliette Cannieux, le 19 juin 1943 :

J'étais heureuse, mais étonnée du revirement subit qui a terminé l'épreuve (...). Je suis perplexe pour l'avenir, non en ce qui me concerne [mais pour Malestroit]. S'il arrive que cette épreuve rebondisse, j'ai trop confiance en la miséricordieuse bonté du très doux Seigneur Jésus pour m'en inquiéter et je lui abandonne cette affaire (Lettre du 19 juin 1943, n° 430).

Au milieu de ces affres, elle reste présente à toutes, et paie de sa personne sur tous les fronts.

En juin 1943, raconte sœur Marie-Geneviève, de Malestroit (...), vers midi (...), je cueillais tranquillement des fraises (...) près de la statue de saint Joseph (...) quand j'entendis du bruit sur la terrasse. Je me demandais qui pouvait être là, à cette heure. Quel ne fut pas mon étonnement de voir notre très révérende mère Yvonne-Aimée de Jésus, armée d'un énorme balai de branchages, trouvé à la cave toute proche, et balayant la terrasse. (...). J'allai demander à notre très révérende mère de me donner son balai. Mais elle me dit simplement :

— C'est fini, il ne reste plus qu'à remettre les bancs en place.

Il s'agissait des nombreux petits bancs qu'on met sous les pieds, et qu'elle s'était donné la peine de relever un à un pour balayer à fond.

J'étais bien émue envoyant notre chère révérende mère, écarlate et en nage après un tel travail (Témoignage de 1954, n° 255).

Quelques jours après, le père Crété, hospitalisé à Malestroit depuis le mois d'avril, regagne le collège des jésuites de Vannes que les Allemands occupent. Il est rasséréné sur mère Yvonne-Aimée, mais il n'est plus que l'ombre de lui-même. Il doit s'aliter à l'arrivée. Sa chambre est réquisitionnée par les Allemands. Il est transféré dans une classe du Petit Collège. Le 6 juillet, mère Yvonne-Aimée lui écrit :

Je demande dès maintenant à Notre-Dame du Mont-Carmel [dont la fête approche : 16 juillet] d'étendre sur vous son «manteau de Reine, son voile de Vierge, son cœur de Mère», et de vous donner ce jour-là, une joie du ciel... Mon père, bénissez votre fille chérie pour l'éternité (Lettre au père Crété, 6 juillet 1943, n° 475).

Est-ce une prémonition? En la vigile de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 15 juillet, le père Crété meurt à Vannes. La veille, il avait fait demander sœur Yvonne-Aimée. Elle n'arriva qu'après son dernier soupir. Ce 16 juillet était son 42e anniversaire.

Sur le pied de guerre

L'épreuve qui vient d'être relatée, se conjugue avec l'occupation allemande du couvent, et le dangereux accueil des résistants.

C'est en la fête de l'Annonciation, 25 mars 1943, dix jours après la réception de la lettre soupçonneuse du père Crété, que le couvent est réquisitionné :

25 mars! Quel cadeau, douce Vierge Marie, en ce jour de salut, de nous envoyer les Allemands pour une occupation (Carnet, n° 197).

Le bâtiment de l'hôtellerie qu'ils occupent était devenu le providentiel refuge des maquisards ou parachutistes en difficulté. Ils s'étaient passés la bonne adresse. Les sœurs en acceptaient le risque en les faisant passer dans la clinique.



Dès le 12 mars, mère Yvonne-Aimée avait recueilli un parachutiste américain amené par madame Lapierre : Robert Kylius, qui ne parlait pas français. Elle le logeait dans l'appartement de Monseigneur Picaud, où l'abondante fumée de ses cigarettes créait un signal dangereux. Le 16 mars, elle l'avait fait prendre en charge par une filière d'évasion qui assura son passage clandestin en Espagne.

En faisant cet acte de charité, je n'ai eu comme but unique que de faire ce qui me semblait être mon devoir présent, écrit-elle dans son agenda (16 mars 1943, n° 180).

Elle ajoute :

Je me suis étonnamment attachée à cette sympathique créature qui m'a paru loyale et simple (lb.).

À la fin des hostilités, elle fera des démarches pour retrouver son adresse qu'elle obtiendra du Major White, le 6 mai 1946. Une correspondance s'ensuivra. Trente ans après, il n'avait pas oublié. Il est revenu en France, voir Malestroit, en 1973.

Mais ce n'est pas cette sympathie qui détermine son aide. Aux employés de maison qui l'informent que tel autre maquisard, caché par elle, est «une fripouille», elle répond: — C'est bien possible, mais nous devons l'aider comme les autres (tradition orale).

L'occupation décuple les risques pour elle et sa communauté. Son calme reste au-dessus de la mêlée. Sa lettre du 1er avril au commandant allemand qui vient occuper sa maison, sonne étonnamment juste :

Commandant,

Vous voici installé sous mon toit, je confie ma maison à votre honneur et à votre bonté. Elle abritait une œuvre qui m'était chère. J'ignore quels sont vos sentiments vis-à-vis de nous. Pour moi, vous êtes l'officier qui fait son devoir, peu m'importe votre nationalité, vous êtes un homme en exil sur une terre étrangère et je compatis à votre peine d'être éloigné de votre patrie — sans doute d'être chers, surtout de votre mère si vous avez encore le bonheur de la posséder.

J'espère, Commandant, que nos cloches ne vous gêneront pas. Elles me sont nécessaires pour grouper nos sœurs. Ayez la bonté de les supporter. Par ailleurs, on ne fait pas de bruit dans une maison comme la nôtre où nous pratiquons le silence.

J'ai été touchée de l'attention dont vos officiers et vos hommes vous entourent. C'est que vous êtes un bon chef. Je vous en félicite, Commandant.

Excusez la liberté de ces lignes, et veuillez ne pas me considérer, quoique je sois Française cent pour cent, comme une ennemie (n° 216).

Ce même jour, elle fait murer la porte entre le pavillon occupé et la Communauté, et elle écrit sur son carnet personnel :

Que cette épreuve serve même pour les âmes des Allemands, ces âmes rachetées comme moi, mon Dieu (n° 215).

Sœur Marie de la Croix rapporte comment elle porte un jour des fruits à une sentinelle assoiffée (1956, n° 398).

Perquisition

Le 7 février 1944, le général Audibert, chef de la résistance de l'Ouest, demande asile. Il est intégré parmi les malades sous le nom de monsieur Chevalier, dans la chambre n° 12 du premier étage.

Mais ses nombreux courriers et estafettes ont été repérés par l'occupant. Au début de mars, mère Yvonne-Aimée avertit le général qu'il n'est plus en sécurité. Une filière peut le conduire à Paris avec une fausse carte d'identité. Mais le général croit à la baraka de la maison et se contente de changer de nom. À la date du 5 mars, « monsieur Chevalier » est mort. Il est devenu « monsieur Le Bihan ». La piste lui semble ainsi brouillée. Mais les prévisions de mère Yvonne-Aimée n'étaient que trop justes. Elles se resserrent.



*Le général Audibert
(1873-1955).*

Le 14 mars 1944, la secrétaire du général, Agnès de la Barre de Nanteuil — retour de la messe — a été arrêtée, torturée, emprisonnée à Vannes. Blessée à l'aîne, le 6 août, pendant le bombardement aérien en gare de Tours par une sentinelle qui a tiré dans le tas, elle est transportée ainsi presque sans soins et mourra de gangrène, le 13 août, en gare de Paray-le-Monial.

Le 17 mars, vers 19 h 30, la Gestapo arrive à Malestroit : deux policiers en civil, demandent monsieur Chevalier, à l'économat.

— Personne ne porte ce nom-là dans l'établissement.

Ils insistent. Leur colère monte. Une sœur va prévenir le général de filer à la ferme. Il reste là, jouant bien un jeu trop subtil, mais la perquisition (qui va jusqu'à démonter la

glace du cabinet de toilette), finit par découvrir, dans le fond de sa valise, un annuaire de Saint-Cyr, qui le confond.

En franchissant le seuil, entre les deux policiers, il se met au garde-à-vous devant sœur Yvonne-Aimée («mon général», comme il l'appelait parfois) et lui adresse un salut militaire, les yeux dans les yeux. Il est dirigé sur Buchenwald. Sa femme, déportée aussi, mourut là-bas. Des neuf généraux internés dans ce camp, il fut le seul survivant. Il pensait devoir sa survie à une Schwester allemande qui lui passa en cachette une tablette de chocolat, grâce à laquelle il parvint à durer jusqu'au dernier jour de sa captivité.

De tous les combattants hébergés à Malestroit, il n'y eut que lui et deux parachutistes à être pris. Et tous trois avaient passé outre aux avertissements avisés de mère Yvonne-Aimée.

Dans cette situation insoutenable, la prière s'était intensifiée à Malestroit. Elle stimulait une prudence avertie et un calme à toute épreuve.

À partir du 16 avril 1944, les blessés de la résistance bretonne sont accueillis clandestinement dans la clinique.

Le 13 juin, plusieurs parachutistes, blessés à leur atterrissage sur le maquis de Saint-Marcel, sont également soignés.

Le 17 juin, onze jours après le débarquement des alliés, elle a l'intuition d'un péril imminent. Par un acte solennel, elle consacre le monastère à Notre-Dame, et décide que «toutes les religieuses porteront désormais le nom de Marie »,

en reconnaissance envers la Vierge Immaculée, Reine et Maîtresse de ce monastère (Invocation du 17 juin 1944, n° 275).

La bataille de Saint-Marcel

Le lendemain, 18 juin, les Allemands attaquent le maquis de Saint-Marcel, fort de plus de 3 000 hommes. Mais le couvent (qui servait de repère pour le parachutage) est préservé (*Au service de Jésus, Roi d'amour*, p. 174). Onze blessés allemands sont amenés à la clinique et opérés d'urgence.

Tout blessé, quel qu'il soit, n'est-il pas sacré? Nous avons conscience, ce jour-là, d'avoir un peu apaisé le courroux des Allemands et échappé à leur fureur, disait le docteur Queinnec, dans son discours à la communauté de Malestroit, juin 1945 (n° 305).

Nouvelle perquisition

Le 23 juin, la clinique de Malestroit hospitalise une dizaine de maquisards et des parachutistes acheminés par la R.A.F. Mère Yvonne-Aimée évoquera ce moment difficile dans sa circulaire annuelle de 1944 :

La Gestapo, prévenue 2 heures après, cerna toute la maison et fit une perquisition en règle. Les soldats armés, à tous les étages, gardaient, à chaque palier, les escaliers, tandis que d'autres visitaient toutes les chambres, inspectaient même les berceaux. Ce n'était pas

commode de cacher dix hommes suspects. Ils le furent cependant. Cela dura deux heures. Toute la maison était en prière (15 février 1945, n° 103).

C'est ce jour-là qu'elle fait passer en clôture deux parachutistes :

Roger Bertheloot et Philippe Reinhart (...) encore étourdis par l'anesthésie. En deux temps et trois mouvements, Bertheloot et Reinhart sont transformés en «sœur Roger» et «sœur Philippe». Robe monacale, rochet, guimpe, voile, rien n'y manque. On les installe dans la tribune de la chapelle (habituellement réservée aux sœurs âgées et qui se trouve dans la clôture!). Restent leurs lits dont l'ennemi pourrait s'étonner qu'ils soient encore chauds (Jours de France, 9 juin 1956, n° 246).



Roger Bertheloot.

Philippe Reinhart.



Sœur Yvonne-Aimée écrit dans sa note sur la perquisition du 23 juin 1944 :

Les deux parachutistes avaient été rapidement déménagés (...) Je dis à sœur Saint-Gérard :

— Couchez la bonne ou quelqu'un dans un de ces lits.

Puis, descendant au premier étage, j'avisais madame d'Antin qui déjeunait :

— Allez bien vite vous coucher au n° 27, 3e médical.

— Quoi? me dit-elle, en ouvrant de grands yeux.

— Vite, allez, lui dis-je. Vous comprendrez là-haut (1944, n° 579).

Jours de France assure que la jeune domestique, traumatisée, claquait des dents et simulait, sans le vouloir, un accès de fièvre, dans le lit abandonné par Philippe Reinhart.

Mère Yvonne-Aimée arrête la perquisition ;

— Là, c'est la clôture. Personne ne va plus loin.

— Ah ! fit l'Allemand.

Recours à Marie

Mère Yvonne-Aimée avait expérimenté une protection analogue à Paris, le 15 septembre 1943, lors du bombardement qui avait ravagé l'avenue de Versailles. Des immeubles de sept étages avaient été rasés, quatre bombes avaient éclaté à moins de 50 mètres de *l'Oasis* et pas une vitre n'y fut brisée.

Elle priait alors devant une statue de la Vierge (plusieurs lettres des 15, 16 septembre 1943).



*La Vierge de fondation,
donnée en 1635
par le couvent fondateur
de Dieppe.*

Le 31 octobre 1942, lorsque Pie XII avait prononcé la consécration demandée par Lucie, la voyante de Fatima, mère Yvonne-Aimée y avait adhéré avec toutes les sœurs :

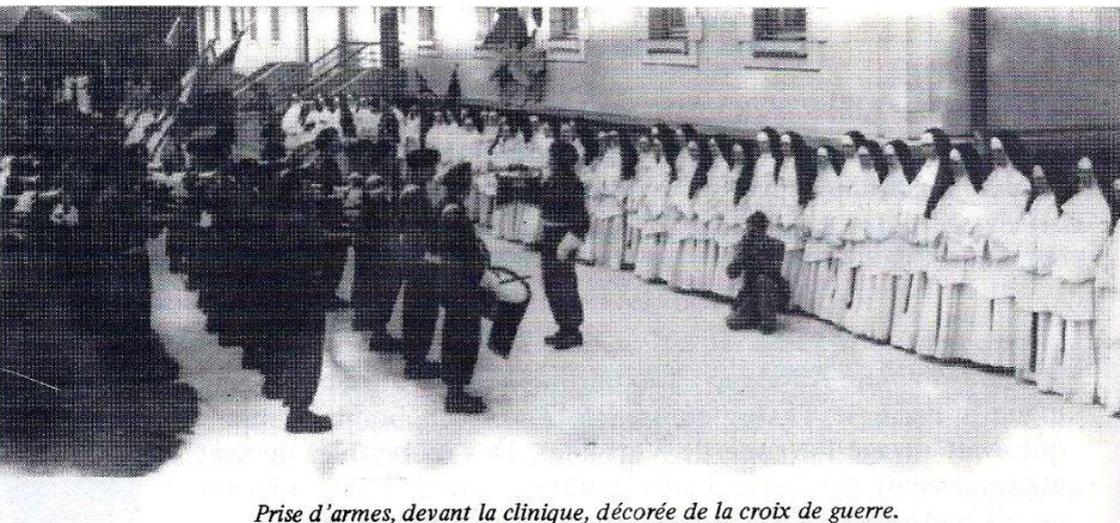
On aime beaucoup la Sainte Vierge dans cette maison, il faut qu'on l'y aime davantage, dit-elle alors au père Guillon, s.j. (Lettre de ce dernier au père Labutte, 1968, n° 32).

Libération

À la mi-août 1944, la région de Basse-Bretagne est libérée.

Les ponts enjambant le canal de Nantes à Brest, à l'entrée de Malestroit, étaient minés : l'un d'eux, tout près de la Communauté. Mais le départ des Allemands est précipité, le 5 août 1944, et les charges d'explosifs les endommagent sans les détruire.

Le 21 août, c'est la cérémonie du «Grand Retour» pour la paroisse de Malestroit : la statue de Notre-Dame de Boulogne fait halte dans le jardin de la clinique. Toute cette libération avait semblé se dérouler sous le signe de la Vierge.



Prise d'armes, devant la clinique, décorée de la croix de guerre.

La gloire

À la fin de la guerre, la reconnaissance déferle de toutes parts. La présence de mère Yvonne-Aimée est jugée nécessaire pour célébrer le 24 juin 1945, la libération de la ville, qui s'est faite sans dégâts, selon sa prédiction.

Ce jour-là, monsieur Diethelm, ministre de la Guerre, remet la *Croix de guerre* avec palme, à mère Yvonne-Aimée et à sœur Marie de la Trinité qui l'a aidée à camoufler les deux parachutistes.

Un mois plus tard (22 juillet), le général de Gaulle vient à Vannes où il lui remet la *Légion d'honneur*. Il la fait passer en premier, avant un officier supérieur. Le chef de la France libre se découvre, et lui dit :

– Ma révérende mère, je suis au courant de votre magnifique conduite. Je vous remercie au nom de la France.

La citation précisait :

Héroïne d'une modestie et d'un dévouement poussés à l'extrême. A sauvé d'une mort certaine de nombreux blessés. A tenu tête aux Allemands avec un courage qui a fait l'admiration de tous.

Le lendemain (23 juillet), un officier anglais vient annoncer à mère Yvonne-Aimée qu'elle est décorée de la *King's Medal for Courage in the Cause of Freedom*. (Cette médaille lui sera remise, quatre ans plus tard, par le Consul général d'Angleterre, lors de la prise d'armes du 7 août 1949).

Le 3 janvier 1946, ce sera la *Médaille de la Résistance* (que mère Marie-Anne recevra aussi en juillet 1947), la *Médaille de la Reconnaissance Française*, et, au cours d'un voyage à Paris, le 24 mars 1947, une décoration américaine, la *Medal of Freedom*, avec un diplôme largement paraphé par le général Eisenhower.

Enfin, le 7 août 1949, au cours d'une prise d'armes célébrée sur place, le général Audibert remet à mère Yvonne-Aimée, pour la clinique, la *Croix de Guerre*. Elle reçoit ensuite, du



Le Consul d'Angleterre, Gawin Wild, remet à mère Yvonne-Aimée la King's Medal.

Consul d'Angleterre, la *King's Medal*, sa dernière décoration.

Cette cérémonie du 7 août 1949, réalise la prédiction que sœur Yvonne-Aimée avait rédigée sans y rien comprendre, le 25 mars 1929, lorsqu'elle «écrivait, par obéissance», au père Crété, toutes ces «absurdités» qui s'imposaient à son esprit :

Je me suis vue devant la clinique avec beaucoup de religieuses autour de moi. Cela semblait être un jour de fête, il faisait beau. J'avais sur la poitrine épinglée quatre ou cinq médailles dont la Légion d'honneur.

J'étais au milieu des religieuses et semblais être leur mère. Un grand officier vint vers moi me saluer.

Une autre religieuse portait aussi une médaille. Et une voix, toute jeune, disait derrière moi :

— Écoute bien, Yvonne-Aimée, car plus tard tu te souviendras de cela, et ce sera ta force (Carnet, 25 mars 1929).

C'est alors que les «absurdités» deviennent évidences : cinq décorations épinglées sur sa poitrine (Croix de Guerre, Légion d'honneur, Médailles de la Résistance, de la Reconnaissance Française, de la Liberté, auxquelles s'ajoute



Le général Audibert, retour de Buchenwald, remet à mère Yvonne-Aimée la croix de guerre dont il décore la clinique.

alors la *King's Medal*). C'est alors qu'elle se trouve «au milieu des religieuses», rassemblées devant la clinique et elle est bien «leur mère», comme supérieure générale. À moins de supposer une surimpression de plusieurs événements, le «grand général» de ce jour n'est pas le général de Gaulle. C'est plus modestement le général Audibert, le chef de la résistance de l'Ouest, qui avait établi son P.C. chez elle.

Sœur Yvonne-Aimée n'est nullement grisée par cette gloire nationale et internationale. Elle n'a fait que son devoir d'État. Quand on exaltait sa «participation à la Résistance», malgré le prestige suprême de ce mot, elle disait simplement en souriant :

– La Résistance? Connais pas. Nous avons pratiqué la charité.

Elle précise, dans sa première circulaire annuelle :

Si nous avons fait tout ce que nous avons pu, sans nous mêler de la politique, mais par charité, d'autres, plus que nous, ont risqué leur vie et n'ont pas eu ici-bas de récompense. Je connais des actions héroïques qui resteront toujours cachées pour les hommes. Vous toutes, qui avez tenu sous les bombes, qui êtes restées si simplement à remplir votre devoir, dans des conditions parfois si pénibles, vous qui, sans une plainte, comme sans fierté, avez supporté privations et fatigues, et vous êtes dépensées sans compter, vous méritez toutes une Croix d'honneur. Cette récompense, vous l'aurez un jour et celle-là sera plus belle que toutes les croix de la terre,

car Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité (Annuelle 1945, 28 février 1946, n° 135).

Après la prise d'armes, devant la clinique, mère Yvonne-Aimée avec les cinq décorations qu'elle avait vues, en prémonition, en 1929, et la sixième: la King's Medal, reçue ce jour-là.

La journée du 7 août se clôtura par le départ pour l'Afrique de mère Marie-Dominique et de ses quatre petites sœurs du noviciat missionnaire (Annuelle de mère Marie-Anne, 8 février 1950, n° 34).

En deçà de ces apparences de gloire, dont retentit la presse, l'inspiration venait de la vie intérieure et profonde. Ces dures années 1943-1944 furent un temps de dépouillement intérieur et de nuit spirituelle. Mère Yvonne-Aimée avait écrit à Monseigneur Picaud, le 3 décembre 1943:



*Après la prise d'armes,
devant la clinique,
mère Yvonne-Aimée
avec les cinq décorations
qu'elle avait vues,
en prémonition, en 1929,
et la sixième :
la King's Medal,
reçue ce jour-là.*

Vous parler de mon âme, je le voudrais bien. Je me sens si isolée sur la terre, si désemparée et si anxieuse à certaines heures, craignant toujours de ne pas assez faire

la volonté de Dieu, et c'est pour moi un tourment! J'ai des heures de grande paix, mais pas de faveurs mystiques. Je n'y tiens pas, tout en sentant le vide.

Je m'applique surtout à mettre de l'amour vrai dans toutes les actions de ma vie. Je ne sais pas si je réussis, mais le Seigneur voit ma bonne volonté (Lettre à Monseigneur Picaud, 3 décembre 1943, n° 790).

De même, au début de 1944 :

Ma vie spirituelle est bien simple, plutôt ardue en ce moment. Je n'ai absolument plus aucune consolation ni faveur, lui écrit-elle encore le 26 janvier 1944 (n° 31).

Sa nuit est, pour une bonne part, le fait de la souffrance physique et d'une dégradation croissante de sa santé :

C'est si pénible de se sentir sans forces, d'avoir un corps à traîner, de faire un perpétuel effort pour marcher, travailler (...), même penser. Enfin c'est lui qui règle tout pour notre bien, et c'est ainsi qu'il traite ses amis. Et comme, après tout, nous ne sommes sur cette terre que pour mériter le ciel, il est assez logique que nous l'achetions à un bon prix (lb.).

Même difficulté l'année suivante :

J'ai beaucoup souffert moralement et, avec ma déficience physique, j'ai besoin d'une grâce du Bon Dieu pour me tenir en équilibre, en paix et en joie (...). Je ne sais même plus si le Seigneur Jésus est content de mes pauvres efforts (Lettre à Monseigneur Picaud, 25 janvier 1945, n° 59).



La prédiction du 25 mars 1929 : «J'étais au milieu de religieuses et semblais être leur mère.»

Quatrième partie

SUPÉRIEURE GÉNÉRALE





*Avec mère Michaël,
à Grange-over-Sands, Lancashire, Angleterre.*

Grange-over-Sands, Lancashire, Angleterre.



L'APRÈS-GUERRE

Supérieure générale de la
première Fédération de religieuses

1946

La guerre est finie. La vie normale reprend. Les communications sont rétablies. Mère Yvonne-Aimée reprend les contacts, devenus difficiles, avec les couvents de la Fédération. Elle sillonne la France et l'Angleterre, tout en gardant sa lourde charge de supérieure de Malestroit.

D'insolubles problèmes

Le fardeau et la dispersion sont énormes. Les problèmes, inextricables : bien des Maisons de l'Ordre sont à bout de souffle, et les nombreuses vocations de Malestroit ne suffisent point à les renflouer. L'effort de guerre a usé les santés, l'urgence de guerre révèle ses défaillances : 17 religieuses, épuisées par les privations et surmenage, tombent malades, et mère Yvonne-Aimée a déjà dû «prêter» 15 professes à d'autres monastères (Lettre à Monseigneur Picaud, 25 janvier 1945, n° 59).

La richesse de Malestroit en vocations, qui paraissait inépuisable autour de mère Yvonne-Aimée, devient indigence. Elle doit récuser une demande pressante du

futur cardinal Richaud, évêque de Laval, qui ne le lui pardonnera pas.

Je voudrais avoir de plus grands moyens de venir en aide à toutes nos Maisons malheureuses, écrit mère Yvonne-Aimée à Monseigneur Picaud (Ib., n° 59).

Je me suis laissée aller à pleurer un bon coup, l'autre jour. Ce n'était pas cependant du découragement. Je suis sûre que le Bon Dieu a des vues meilleures que les miennes, c'était surtout de la faiblesse et l'impossibilité de résoudre les nouveaux problèmes qui se posent pour moi. Je reçois de partout des demandes de secours (Lettre à mère Thérèse de l'Enfant-Jésus, supérieure de Douarnenez, 13 mars 1945, n°145).

De plus, les vocations se raréfient. L'action catholique, alors au zénith, y porte ombrage.

– Ne vous faites pas religieuse, vous servirez mieux dans le monde, conseille-t-on alors un peu partout :

Cette pénurie vient en grande partie des prêtres qui ne savent pas encourager les vocations, ni les guider, constate mère Yvonne-Aimée, sans parler de tous ceux qui les empêchent d'aboutir et détournent de l'entrée du couvent, pour garder les élites dans les mouvements catholiques. Excusez-moi d'étaler ainsi, aussi crûment, ma pensée, mais elle est la pensée divine, et c'est pourquoi j'y vais avec tant d'assurance... avec vous (Lettre à Monseigneur Picaud, 28 janvier 1946, n° 83).

Le noviciat missionnaire a formé des sœurs prêtes à partir pour le Natal, mais leurs visas font problème. Mère

Yvonne-Aimée les obtient malgré un refus de la Reine d'Angleterre. Son état de santé continue de miner ses énergies apparemment intactes. À la fin de 1945, elle écrit à Monseigneur Picaud :

Que vous dire de moi, Monseigneur et mon père? C'est la nuit d'une façon presque continuelle (...). Quelques éclaircies de temps en temps, grâce auxquelles je reprends courage. La santé physique est défectueuse, mais c'est là une richesse que j'apprécie quand même. Je compte sur vos prières. Je voudrais tant, toujours, être et faire tout ce que Dieu veut (Lettre à Monseigneur Picaud, 13 décembre 1945, n° 666).

Sa santé se délabre de plus en plus. Et pourtant, il lui faut sans cesse voyager. Les chemins de fer sont alors en triste état. Sa colonne vertébrale endommagée en souffre. Le 11 mars 1946, mère Marie-Anne écrit à une supérieure qui l'appelle à l'aide :

Notre mère si chère ne peut se reposer à fond et part toujours en voyage avec de bien douloureuses misères.

(Jusqu') à ce moment, notre mère était trop souffrante pour circuler. Étant un peu mieux, elle a décidé le voyage Pont-l'Abbé-Douarnenez. Nous partons demain (11 mars 1946, n° 162).

C'est qu'au fardeau international de l'ordre des Augustines s'ajoute celui d'un couvent qui doit en soutenir tant d'autres. Mère Yvonne-Aimée reste disponible à ses 90 religieuses, qu'elle trouve encore le moyen de voir personnellement dans les jours qui précèdent un voyage à

l'étranger. Cette supérieure efficace, inépuisable, dont les réussites comblent les sœurs et semblaient suspectes aux adversaires, ne sait plus comment mobiliser ses forces.

Cette fois, je me sens à bout, et je ne suis plus capable d'efforts (...). Je laisse tout en souffrance. Je suis contente de faire ce que le Seigneur veut, contente d'être ainsi anéantie, mais il ne faudrait pas que les autres aient à souffrir de cette incapacité à remplir ma charge comme je devrais (Lettre à Monseigneur Picaud, 29 mai 1946, n° 323).

L'impossible Fédération

L'aide judicieuse qu'elle a apportée durant toute la guerre, comme présidente de la Fédération en espérance, a augmenté la confiance en elle. Le souhait unanime est d'aboutir avec elle. Mais Yvonne-Aimée sait l'opposition du cardinal La Puma : Ce projet de Fédération est contraire au droit canonique pour les monastères de femmes. Elle est la présidente, sans patentes, d'un projet informel dont Rome conteste le principe même. C'est une « Union » plus stricte, seule prévue par le droit, mais contraire aux traditions de l'Ordre, qui est souhaitée à Rome.

Elle écrit au père Sauvage, en avril 1946. La lettre reste sans réponse.

Pourtant, il est urgent de préparer une réunion qui sera normalement constituante. Elle s'y consacre au cours d'un «repos» dans un monastère d'Angleterre, après le congrès

des Œuvres hospitalières à Paris. C'est dans la prière qu'elle mûrit le projet :

J'ai le temps de prier, penser, sans bousculade, écrit-elle à la Communauté, le 1er juillet 1946 (n° 386).

Ma chambre donne sur la campagne et sur la mer (...), éloignée de toute grande route. C'est bon de pouvoir prier sans être dérangée et presque sans distractions, ajoute-t-elle le 17 juillet (n° 431).

Le 25 juillet, toujours sans réponse du père Sauvage, elle lui écrit de nouveau, en urgence :

La réunion des supérieures a lieu du 18 au 26 août à Malestroit. Nous voterons pour les membres du Conseil. Il y aura aussi l'élection de la présidente ou supérieure générale. N'ayant pas vos réponses, nous ferons toujours les élections. Je vous les soumettrai. Rome ratifiera ou non, et nous nous soumettrons à ce qui sera décidé (n° 448).

Le 4 août, le père Sauvage répond de Rome :

Ce qui me trouble dans votre situation, c'est que vous n'avez point obtenu la permission de former une *Fédération*, même à l'essai. Le cardinal La Puma s'y était opposé.

La Sacrée Congrégation jugera. Acceptera-t-elle vos explications et approuvera-t-elle ce que vous aurez fait? Dieu le veuille! (n° 477).

Cette confirmation des objections jamais résolues, aurait dû normalement faire ajourner le chapitre. Mais la lettre ne parvient pas à temps.

Mère Yvonne-Aimée avance donc, à tâtons.

En la fête de l'Assomption (15 août 1946), elle ressent très vivement la présence de la Vierge (Lettre à Monseigneur Picaud, 16 août 1946, n° 498).

Mais ensuite, les ténèbres l'assiègent. Elle écrit à Monseigneur Picaud :

Vers 3 heures du matin [le 16 août], j'ai été prise tout à coup d'une terrible angoisse. J'ai senti, tout près de moi, le Démon. Il s'est jeté sur moi. Mon esprit s'est enténébré et, dans ma tête, toutes sortes d'idées s'enchevêtraient, plongeant mon âme dans une angoisse indéfinissable.

C'est à propos de la réunion des supérieures et des élections que je suis troublée maintenant (...). Si je continue à marcher dans le sens de la Fédération, c'est parce que je sentais ou croyais sentir la volonté divine et uniquement aussi, pour ne pas me soustraire à un devoir d'aide et de charité vis-à-vis des Maisons dans le besoin (Ib.).

En progressant selon les besoins et la logique intérieure de l'Ordre tout entier, ne s'est-elle pas engagée dans l'illégalité?

Une nouvelle objection l'assaille : son état de santé interdit sa réélection, au nom du plus élémentaire réalisme. Elle n'est plus qu'un cadavre en sursis. Elle songe à

démissionner, à éviter ces élections où les votes convergeront sur elle sans alternative, car nulle autre n'est prête à exercer cette charge. La solution n'est-elle pas de décommander le chapitre par télégramme ?

La seule pensée qui m'arrêterait (...), c'est de créer une espèce de malaise parmi les supérieures. Il me semble me rappeler que le Seigneur Jésus m'a encouragée, au contraire, à marcher de l'avant, mais je ne me souviens plus de rien, actuellement, et je souffre (...), oui, terriblement. C'est parce que je suis si incapable de raisonner juste en ce moment et que je me sens ballottée entre le désir de faire la volonté de Dieu et la crainte de me tromper sur cette volonté, que j'ai recours à vous, écrit-elle à Monseigneur Picaud (lb.).

Écrivez au père Sauvage, par le canal de la Nonciature, lui demande-t-elle pour sortir de l'incertitude sur «cette charge qui me coûte et me pèse plus que jamais» (même lettre du 16 août).

Elle paie ainsi chaque étape de ce qu'elle fait dans le Seigneur et pour lui seul.

Le chapitre fondateur d'août 1946

Deux jours plus tard (18 août), les capitulantes arrivent à Malestroit. Elles représentent 32 monastères : 22 en France, 3 en Angleterre, 7 en Afrique du Sud. Monseigneur Le Bellec, évêque de Vannes, préside le chapitre.

Le 21 août, mère Yvonne-Aimée est élue supérieure générale de la Fédération, à l'unanimité des voix. Ce même jour, un télégramme, envoyé de Rome, approuve la Fédération. Il parvient le lendemain, 22 août 1946 (n° 526; et lettre du 5 septembre, n° 559).

Les 26-27 août, les supérieures repartent. Et c'est le lendemain, 28 août, qu'arrive enfin, la lettre négative du père Sauvage (ci-dessus, p. 189) qui aurait dû tout annuler si la Poste avait été plus diligente.

Que va penser Rome ?

Au début du chapitre (20 août), sœur Yvonne-Aimée avait écrit à Rome pour soumettre franchement l'irrésistible progression du projet dans les urgences de guerre.

Ne pouvant communiquer (...) pendant la guerre, j'ai dû, pour ne pas laisser nos Maisons et nos œuvres qui avaient besoin d'aide, d'assistance et de secours, assumer le rôle d'une supérieure générale, de par le désir et le vote unanime des supérieures en 1939. Ayant en main les Statuts rédigés par la *Sacrée Congrégation* pour une période d'essai d'une *Fédération* qui n'attendait plus qu'une approbation pour s'exercer normalement, je me suis appuyée sur ces directives, encouragée du reste par les autorités ecclésiastiques compétentes (...).

Je crois que, grâce à cela, une union aussi étroite que possible s'est manifestée entre nos monastères et nos œuvres, de 1939 à 1945 (Rapport d'Yvonne-Aimée à la *Sacrée Congrégation des Religieux*, 21 août 1946, n° 522).

Rome ne s'en offusquera point. L'impossible *Fédération* a maintenant le vent en poupe. Le 12 septembre 1946, la *Congrégation des Religieux* envoie le document officiel d'approbation. Il parvient à Malestroit le 24, en la fête de Notre-Dame de la Merci. L'approbation des Statuts arrive le 7 octobre, en la fête de *Notre-Dame du Rosaire*. Elle est donnée pour 12 ans. Les doutes de mère Yvonne-Aimée devant son élection au Généralat sont résolus.

Je ne l'accepterai, en définitive, que si Rome sanctionne tout intégralement, disait-elle dans sa lettre du 16 août 1946, à Monseigneur Picaud (n° 498).

Elle résilie sa charge de prieure de Malestroit. Mère Marie-Anne de Jésus, son bras droit, est élue à l'unanimité pour la remplacer et devient, en même temps, son assistante générale. Désormais, mère Yvonne-Aimée peut se consacrer totalement à la Fédération dont elle avait cumulé la charge avec tant de tâches locales, minutieuses et harassantes.

Audience de Pie XII

Le 4 décembre, elle part pour Rome, avec mère Michaël, du monastère anglais de Grange. En 10 jours, elles abattent un travail considérable, pour les dernières mises au point.

Le 13 décembre, Pie XII les reçoit en audience particulière. Il attache



importance à ce nouveau modèle de *Fédération*, qu'il va consacrer par la Constitution apostolique *Sponsa Christi* (21 novembre 1950, complétée par l'instruction *Inter praeclara* de la *Congrégation des Religieux*).

Ces documents reprendront les pensées et expressions lentement mûries par sœur Yvonne-Aimée avec le concours du père Sauvage, de 1936 à 1946 : union dans l'autonomie des monastères, établissement d'un noviciat général, dont le Noviciat missionnaire, créé par mère Yvonne-Aimée, est déjà le prototype. Les avantages sont innombrables : économie des forces, entraide, communications, rénovation, etc. Ces Fédérations sont « très recommandées par le Siège Apostolique », précisera l'article 7 des Statuts généraux (.Documentation catholique, 1950, col. 1678-1696 et 1951, col. 993-202).

Le projet réputé anti-canonique est devenu la solution du Pape. Elle est une des réussites de son pontificat.

Elle s'étendra largement. Sœur Yvonne-Aimée n'a pas seulement servi la cause des augustines, mais l'Église universelle.

Oui, mère Yvonne-Aimée de Jésus était entrée dans notre pensée, dira Pie XII à mère Marie-Anne, retournée à Rome peu après la mort de la fondatrice de la première Fédération féminine.

LES 32 MONASTÈRES DE LA FEDERATION

Ce sont, dans chacun des trois pays, par ordre de fondation:

France : Dieppe (avant 1285), Malestroit (1635), Rennes (1644), Bayeux, Morlaix, Tréguier, Eu, Vitré, Pont-l'Abbé, Guingamp, Lannion, Chateau-Gontier (deux monastères), Auray, Fougères, Harcourt, Gouarec, Pont-l'Évêque, Rouen, Reims, Laon, Douarnenez (1935).

Angleterre : Waterloo-Liverpool (1902), Grange-over-Sands (1921), Brinscall-Chorley.

Afrique du Sud : Estcourt, Durban, Ladysmith, Maritzburg, Mayville, Malvem (à quoi s'ajoutera Umgeni-Poort, noviciat missionnaire fondé en 1952).

UBIQUITÉ D'UNE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

1946 - 1950

La dernière prémonition

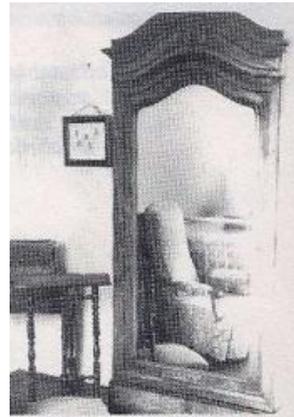
La nouvelle situation réalise à la lettre une prémonition qu'Yvonne-Aimée rédigeait avec répugnance, parce qu'alors dépourvue de sens. C'est la toute dernière qu'elle avait notée à la requête du père Créte, le 4 juin 1929,

L'année où sœur Saint-Paul mourra, il y aura pour moi un changement de vie. Quelques mois auparavant, il y aura une élection (Carnet, 4 juin 1929, n° 200).

La chambre n° 3

Or, sœur Saint-Paul meurt le 8 janvier 1947. Moins de cinq mois auparavant, mère Yvonne-Aimée a été élue supérieure générale (21 août 1946).

Elle s'installe dans l'appartement au mobilier breton qu'elle avait décrit



*La chambre n° 3 :
aujourd'hui,
chambre des souvenirs.*

prophétiquement, dès 1929, sans raison apparente, puisque ni la pièce, ni les meubles (un don récent) ne faisaient alors partie du monastère.

J'ai vu aussi une pièce que je ne connais pas, avec des meubles bretons — mais à l'intérieur de la Communauté — je n'ai pu la situer. J'écrivais à une table... (Ib.).

À la date de la prémonition, deux chambres occupaient encore l'emplacement du grand bureau de mère Yvonne-Aimée, et c'est en 1948, pendant une convalescence, que l'assistante fera construire en avancée sur le bâtiment, une autre pièce aujourd'hui, ensoleillée : «le bureau vert» (que mère Yvonne-Aimée a peu utilisé et que mère Marie-Anne adoptera pendant son propre généralat). Ce modeste ensemble comprenait une salle à manger, une petite cuisine, un petit salon au bout du couloir, et deux chambres pour les supérieures de passage.

Mère Yvonne-Aimée retrouve la chambre n° 3 qui l'avait accueillie, jeune fille, en mars 1922. C'est là que la grâce de Dieu l'avait mise sur orbite, le 5 juillet. C'est là qu'elle rendra bientôt le dernier soupir.

Les nouvelles tâches

La voici responsable de 32 maisons, totalisant 1 500 religieuses. Toutes les augustines de France, Angleterre, Afrique du Sud, ont adhéré à la Fédération. Seul le lointain Canada est resté en dehors. Mère Yvonne-Aimée en avait visité les monastères, de la fin août à la mi-octobre, tandis

qu'éclatait la guerre de 1939. La difficulté d'ériger un provincialat pour cet autre continent (Lettre de mère Yvonne-Aimée, 4 octobre 1939, n° 646), les réticences du père Sauvage à faire entrer dans la Fédération des sœurs si différentes (réponse du 29 novembre 1939), les coupures de la guerre, et la répugnance des évêques d'Outre-Atlantique à de si lointains voyages, l'en ont dissuadée.

En déposant sa charge de prieure, mère Yvonne-Aimée est libérée d'une terrible dispersion entre sœurs et novices, malades et médecins. Elle retrouve une solitude dont elle avait soif, mais aussi un lourd travail d'administration et d'écriture, moins gratifiant que la vie de Communauté. Les parloirs lui sont pénibles :

Comme toutes ces visites me coûtent ! Ce n'est pas de ma faute, mais je ne trouve rien à leur dire. Je ne sais plus parler. Oh, comme je voudrais ne le faire qu'avec Dieu !
(Témoignage de sœur Marie de la Trinité, 1956, n° 181).

Elle se fait habituellement accompagner par son assistante pour alléger les frais de la conversation (Articles, p. 160). L'exceptionnelle mémoire de mère Marie-Anne, et sa totale disponibilité lui sont une aide de tous les instants.

Le style et l'Esprit

Mère Yvonne-Aimée reste respectueuse de chacune, stimulante et non directive. Mère Marie de Jésus, supérieure de Rennes, décrit ainsi son comportement au Conseil de l'Ordre :

Qu'on traitât une question importante ou banale, elle avait sa manière à elle de la présenter gentiment, allant tout de suite au but, exposant les choses avec précision et clarté, ne tenant nullement à sa manière de voir, pourtant pleine de bon sens.

— Qu'en pensez-vous, disait-elle?

Ce que l'on pensait, c'est qu'il n'y avait plus grand-chose à dire, tant elle avait tout prévu avec largeur d'esprit et unique souci de chercher et de vouloir le bien. Pourtant, la moindre suggestion de notre part retenait son attention, et elle s'y arrêtait (Témoignage, 22 mai 1953, n° 19).

Elle n'imposait pas ses façons de voir, mais elle n'y tenait pas non plus, et quand elle avait fait une erreur, elle ne s'en étonnait ni ne s'en excusait (...); avec droiture et simplicité, elle le reconnaissait (Témoignage de sœur Marie de la Miséricorde, 1956, n° 178).

Elle inspire la convergence et l'harmonie. Elle reste stimulante, malgré son épuisement. Sa difficulté à porter le poids du jour la rend persuasive pour les religieuses et prêtres qui lui demandent conseil dans la lassitude.

Quel mérite auriez-vous si vous aviez toujours la joie d'avoir bien travaillé. Ce n'est pas à ces moments-là que vous donnez le plus. Vous êtes satisfait — et il est bon qu'on ait cette joie, pour continuer quand même, une tâche qui ne vous est pas des plus sympathiques. Mais, croyez-moi, c'est quand vous allez sans goût, quand vous parlez sans savoir le résultat, quand vous confessez sans

connaître une âme, c'est quand simplement vous faites votre devoir consciencieusement et uniquement pour l'amour de Dieu, que vous donnez, que vous acquérez, que vous achetez !

Et tous — plus ou moins évidemment, mais tous — nous devons connaître ces sentiments de lassitude (...). À aucun prix, nous ne devons nous en attrister. (...) Je n'ai pas grande confiance, quand j'entends quelqu'un se vanter que tout lui réussit. Cela ne peut être — ou ne peut être qu'un temps. Ce n'est pas la voie ordinaire par laquelle Dieu mène les âmes (20 janvier 1946, n° 64).

Elle parle d'expérience, sur le ton où elle s'encourage elle-même, dans l'impossible. Combien illusoire et dérisoire était l'accusation qui interprétait ses brillantes réussites comme facilité magique et diabolique. Elle avançait d'obstacles en échecs, d'incertitudes en oppositions, qu'elle gardait pour elle seule, en semant la joie et la générosité. Ses succès apparemment triomphants, elle les a payés cher, dans la nuit, à tâtons, sans évidences faciles ni satisfaction personnelle, au service de Dieu seul.

Ses réussites tenaient assurément, à cette puissance de Dieu dont Paul a pris conscience dans ses plus graves échecs apostoliques, lorsque l'opposition organisée des Synagogues (Ac 17, 5-8, 13-15) et son échec devant l'Aréopage le réduisirent à reprendre son métier de fabricant de tentes et à évangéliser les débardeurs du port de Corinthe (Ac 18, 33 et 1 Co 1). Ainsi mère Yvonne-Aimée accède-t-elle à une rare sagesse, à une fécondité sans précédents, et à un exceptionnel respect des autres.

Significative est sa réponse concernant une jeune religieuse, à qui un prêtre a interdit de quitter sa Congrégation «sous peine de damnation» :

Ce n'est ni l'esprit du Seigneur, ni l'esprit de l'Église, qui peut faire prononcer une parole aussi grave. L'Église, dans son Droit canon, est si respectueuse de la liberté humaine ! Il y a là quelque chose d'assez bouleversant, et je comprends qu'après cette parole, cette jeune fille n'ose plus s'en aller. C'est quasiment l'obliger à rester et la désespérer. Juger la chose, je ne le puis : il me faudrait connaître davantage les circonstances, et les intéressés. Mais même au milieu du divin, le Démon peut intervenir et les créatures ne sont pas infaillibles. J'estime que la parole dite est, en tout cas, très imprudente et ne peut venir de Dieu qui, lui, est toute douceur, toute miséricorde, et cherche à sauver les âmes. Le fait même que cette jeune fille ne puisse s'habituer est un signe de non-vocation. Il me semblerait logique qu'on le reconnaisse et qu'on la laisse libre de se donner au Seigneur sous une autre forme (Lettre à l'abbé Lebrault du 10 novembre 1950, n° 417).

Elle met en garde contre l'activisme, encourage la prière :

Après l'heure d'oraison, on dit tellement mieux sa messe (...). Dans tous les moments libres cette pensée revient.

La présence de la Vierge Marie, si forte et si bénie dans les détresses de la guerre, s'enracine dans la Fédération. Sa première circulaire annuelle pour l'année 1947 y insiste. On n'aime pas assez Notre-Dame. Ce dont il s'agit, ce n'est point «ajouter des prières supplémentaires»,

mais d'imiter davantage les vertus de celle qui est la grande élue de Dieu, notre modèle, notre Reine, l'arc-en-ciel au milieu des nuages noirs.

Il est tant de chrétiens et même de religieuses qui la tiennent en marge de leur existence et qui semblent lui dire :

— Maintenant que vous nous avez donné Jésus, c'est bien !

Elles oublient que Dieu lui a donné une place prépondérante dans l'œuvre de la Rédemption (...). Pour aller à Jésus, le plus sûr chemin sera toujours Marie, car comment désunir ce que Dieu lui-même a indissolublement uni?

Cependant, pour obtenir l'effet de ses grâces, il nous faut être tout petit. Marie sera d'autant plus mère avec nous que nous serons plus enfants avec elle (25 janvier 1948, n° 57).

En novembre 1947, le monastère a accueilli avec ferveur les reliques de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui circulaient à travers la Bretagne. À cette occasion, mère Yvonne-Aimée retrouve l'esprit de sa Première communion, et anime elle-même le *triduum* préparatoire organisé dans la Communauté :

Sainte Thérèse est aveugle sur les défauts du prochain, enthousiaste pour les qualités de ses sœurs. Elle rend tous les services possibles avec la plus grande discrétion, commente-t-elle (*Triduum* préparatoire à la visite de sainte Thérèse, 6 novembre 1947, n° 553).

Pour la dernière journée, mère Yvonne-Aimée suggère aux sœurs de «demander spécialement l'esprit apostolique».

Elle a parcouru maintenant chacun des monastères de la Fédération. Elle y a trouvé l'adhésion chaleureuse de chaque communauté. Elle l'évoque dans la circulaire annuelle du 25 janvier 1948 :

Très chères révérendes mères,

Maintenant que j'ai pris un contact plus intime avec vous, maintenant que je me sens encore plus vôtre, je voudrais ici vous exprimer, devant toutes vos filles, l'estime et l'affection profonde que je vous porte.

A toutes, je redis : Aimez bien vos supérieures, elles en portent lourd. Facilitez leur tâche par votre totale obéissance et docilité. (...) À l'heure où, dans le monde, toute vie est difficile et souvent tragique, nous, religieuses, malgré quelques sacrifices, nous vivons combien plus largement que la plupart des gens du monde ! Les soucis matériels que portent les supérieures épargnent aux sujets les tracasseries de tous les jours. Nous sommes soutenues spirituellement par des retraites, des conférences, des exercices religieux. (...) Quelle reconnaissance vous devez à Dieu, à votre communauté et à vos supérieures! (25 janvier 1948, n° 57).

La charge et les soucis

La charge est lourde, car bien des monastères appellent à l'aide, et les vocations de Malestroit ne suffisent plus à y

pourvoir. Sœur Yvonne-Aimée ne peut répondre à tout. C'est sa peine quotidienne. Elle doit souvent exhorter à la patience.

J'ai vu, j'ai senti, mes chères sœurs, combien vous souffrez de ne pas toujours pouvoir remplir les obligations de votre vie de prière, à cause de la surcharge de vos emplois. Tant que ce n'est pas vous qui vous attardez dans l'action, tant que vous souffrez réellement de ce déséquilibre de votre vie religieuse, soyez en paix. Il n'y a que ce qu'on ne fait pas lorsqu'il serait possible de le faire que Dieu nous reprochera. Dieu pourrait alors se montrer sévère car, avant tout, nous sommes des religieuses et le premier service, c'est son service. Aussi faut-il se tenir bien unies à lui pour profiter de ses grâces et rester bien surnaturelles dans une vie très active et même agitée (Ib.).

Elle précise dans une lettre à une supérieure :

S'il n'y a plus de postulantes dans nos communautés, c'est parce que, débordées par le service hospitalier, nous ne pouvons leur assurer la vie religieuse à laquelle elles ont droit. Évidemment, nous ne pouvons faire l'impossible, mais il faut savoir faire le possible.

Et à une autre :

Oh oui, j'ai sondé votre détresse, je sais vos besoins urgents, toute la surcharge de vos pauvres sœurs si vaillantes. J'en souffre extrêmement, et, bien souvent, j'y songe la nuit, retournant ces problèmes sans trouver de solution.

Et moi qui suis la mère aimante de toutes nos maisons, je souffre infiniment de ne pouvoir faire plus pour elles. Pauvre mère, nous ne pouvons que nous abandonner et être confiantes, car c'est cela que Dieu, au jour voulu par lui, récompense. Mais je comprends si bien que l'attente vous paraisse longue! (Lettre du 23 mars 1950, n° 81).

Toutes continuent de se louer de sa présence encourageante, stimulante, efficace.

Dans une lettre du 29 juin 1948, elle précise ainsi à Monseigneur Picaud ce que les religieuses ont besoin d'entendre, en des sens très variés:

La nécessité de s'adapter (...), de changer les vieux usages (...).

La justice (...), si nécessaire à une supérieure, l'esprit de discrétion (...), l'esprit de vérité (n° 292).

Elle s'interroge sur l'importance du repos, l'art de garder la mesure. Elle semble bénéficier de ce qui lui avait été promis à l'heure du mariage mystique :

Tu posséderas les raisons suprêmes de toutes choses, tu apprécieras les choses dans la vérité,-d'un regard détaché, tu recevras les communications des jugements de Dieu (Carnet, 6 juillet 1941, n° 318).

Nouvelle étape spirituelle et transfiguration

C'est alors que sœur Yvonne-Aimée semble parvenir à la grâce d'Union transformante, telle que la décrivent les

mystiques. C'est comme une troisième grande étape, après les fiançailles et le mariage spirituels.

Le 5 juillet 1946, en l'anniversaire du grand appel mystique, elle s'était sentie heureuse, complètement, au-delà de toute expression humaine.

À la Pentecôte 1948, le 16 mai, vers 4 heures, elle est envahie par l'expérience de l'amour infini.

Sœur Marie de la Croix a le sentiment d'une transfiguration.

En remontant des complies, je prépare le goûter. Mère générale dessine dans le bureau nord. Elle vient chercher quelque chose au n° 3 (...). Je reste en arrêt avec un oh !... Son cœur est lumineux et quelle lumière! (...). Mère prieure est arrivée, je suis partie (Carnet sœur Marie de la Croix, 16 mai 1948, n° 218).

C'est le dernier moment lumineux de la vie d'Yvonne-Aimée, la dernière extase qui soit signalée. C'est un reflet de sa profonde identification à Dieu, dans le Christ. L'amour qu'elle rayonne si fort transfigure un moment son corps au seuil des derniers cataclysmes. Le rayonnement que deux religieuses ont perçu de manière sensible se manifeste de manière ordinairement plus discrète.

Un jour, raconte une sœur, elle me prit les mains, me fixa profondément, et me redit trois fois :

— Oh! l'amour, ma petite fille, (...) l'amour (...), l'amour (...), l'amour !

J'étais très impressionnée, et elle semblait être comme dans un feu qui la brûlait. Le quart d'heure de ma direction passa sans que je m'en fusse rendu compte. Elle me congédia ensuite, et arrêta ses visites (Articles, p. 131).

«Douloureux martyr»

Elle reste debout et stimulante. Mais la ruine de son corps se précipite. Elle va nécessiter deux graves opérations. La promotrice de toutes les réussites se bat dans l'ombre :

J'ai des moments lourds et pénibles à passer, moralement, spirituellement. Pour le physique, c'est la même chose. Mais j'essaie d'aller, de faire mon travail, de faire plaisir au Seigneur Jésus, de me tenir dans la paix. Ce n'est pas toujours facile. J'essaie de ne pas me déconcerter de mes misères et de mes nombreuses imperfections, de mes impuissances, et je compte sur la miséricordieuse bonté dont il me donne, par moments, quelques marques positives, écrit- elle à Monseigneur Picaud, le 13 juin 1948 (n° 268).

«Dans ce douloureux martyr», note mère Marie-Anne,

elle ne changeait rien à ses occupations habituelles, mais faisait tout au prix d'une fatigue infinie. Les déplacements, surtout, devenaient de plus en plus pénibles. Elle en souffrait doublement, car elle ne pouvait répondre comme elle l'eût souhaité, aux invitations de tous les monastères, où sa visite était désirée (Notice nécrologique, p. 30).

Elle n'est plus en état de multiplier les «détentes» qu'elle s'octroyait pour faire plaisir aux autres : improviser une soupe- surprise pour reposer la sœur cuisinière et divertir les sœurs, inviter mère Marie-Anne à prendre le repas avec elle, disposer des fleurs, les peindre très vite, si elles étaient admirées. En décembre 1948, il lui faut s'aliter.

Je vais bientôt subir une grave opération, écrit-elle à Yvonne Bato, le 5 février 1949. J'ai un très gros fibrome. Ce qui inquiète mon entourage, c'est mon mauvais état général (foie, cœur). À la grâce de Dieu. Il est assez puissant pour me guérir, et s'il veut me prendre c'est une belle occasion. Je suis bien en paix, car je m'abandonne. Prie bien pour moi, afin que je sois une bonne malade (Lettre à Yvonne Bato, 5 février 1949, n° 69).

Elle refuse tout calmant. Le docteur Queinnec appréhende l'opération de l'hystérectomie. Il la réalise le 16 février.

Elle réussit contre toute prévision, écrit mère Marie-Anne, tout se passa très bien. Rapidement les douleurs s'atténuèrent, et trois semaines après l'opération, (mère Yvonne-Aimée) put faire sa première sortie au jardin (Annuelle de mère Marie-Anne, 8 février 1959, n° 34).

On croit la voir revivre, quoiqu'«elle se fatigue très vite», observe mère Marie-Anne (Lettre du 25 mars 1949, n° 134).

Sœur Yvonne-Aimée sauve les apparences... et le travail, mais pour elle, c'est «la souffrance toute pure, sans aucune consolation», confie-t-elle à une amie (Témoignage de Juliette Cannieux, mars 1955, n° 48).

1949 est une année mariale pour la France. Elle rédige cette oblation à la Sainte Vierge :

Nous vous saluons, Vierge bénie (...), Reine de l'univers, nous vous proclamons aujourd'hui (...) solennellement Reine de notre Institut (Consécration à la Sainte Vierge, 25 mars 1949, n° 131).

Active convalescence

Les médecins commandent «une longue et vraie convalescence, loin de tous les soucis et tracas inhérents à sa charge » (Lettre de mère Marie-Anne aux supérieures, 25 mars 1949, n° 134).

Elle se rend en Angleterre, où elle séjournera jusqu'au milieu de juillet, au monastère de Grange. Elle se remet à l'anglais :

Je voudrais pouvoir être aussi à mon aise pour parler à mes filles anglaises qu'aux autres (Lettre à Monseigneur Picaud, 27 juin 1949, n° 343).

Nouvelle opération

En rentrant, elle fait bonne figure, mais le cancer maintenant la dévore. Le docteur Queinnec doit réaliser l'ablation du sein gauche, le 6 septembre 1949.

Le mal est plus grave qu'on ne croyait tout d'abord, note mère Marie-Anne (Notice nécrologique, p. 96).

Le bras gauche est atteint d'une phlébite (inflammation douloureuse des veines).

Il a doublé de volume (mère Marie-Anne, circulaire aux supérieures, 18 septembre 1949, n° 516).

Durant la semaine suivante, les douleurs violentes s'irradient dans le dos, et gagnent le bras droit :

Les calmants produisent souvent sur elle l'effet inverse de la normale, au point que les médecins craignent qu'un jour, même la morphine n'agisse plus sur elle. Sa patience sans plaintes, son sourire étonnent le docteur Queinnec.

Il a constaté, outre les maladies, les traces d'autres mystérieuses souffrances : celles qu'elle subit depuis 1922, lorsque le Prince des Ténèbres la met à mal.

Il ignore les plus intimes : cette nuit spirituelle qu'elle ressent comme un environnement de «ténèbres opaques» et «comme un long couloir à murs de glace sur lesquels rien n'a de prise»

(L. BARRAL, *Au Service*, 1955, p. 188).

Je suis sous le pressoir, pour l'âme et pour le corps, confiait-elle encore (Témoignage de Juliette Cannieux, mars 1955, n° 48).

En février 1950, son écriture devient tremblante, épuisée, douloureuse :

Ça ne va pas, mon Yvonne, j'ai quelques jours bons, de temps en temps. Je repars alors à fond de train, et puis,

crac! Après, je paie cela par la fièvre et des jours de lit. Mon bras me fait toujours bien mal, à certains moments. Il me reste un poids. J'ai du mal à écrire, car je souffre dans l'épaule droite (à Yvonne Bato, 8 février 1950, n° 32).

À sœur Marie de la Croix, elle fait cet unique aveu d'une souffrance sans précédents :

J'ai beaucoup souffert dans ma vie, mais jamais comme maintenant.

Les souffrances [extraordinaires d'autrefois], je sais qu'elles pourraient disparaître et que, peut-être, elles cesseraient tout d'un coup, tandis que le cancer, c'est inexorable, c'est une nuit sans fin, l'absence d'espoir. En un sens, c'est plus dur (Témoignage, février 1951, n° 122).

Elle garde pourtant son humour :

Comme il fera bon de se promener dans les jardins célestes (...) sans courrier à répondre! (à l'abbé Labutte, 10 mars 1950, n° 72).

Derniers voyages

Les 9 et 10 mai 1950, elle se rend à Paris pour présider le *Conseil général* de la *Fédération*. Les médecins lui prescrivent d'aller se reposer trois mois dans le midi. Elle n'en prend qu'un, dans la maison des pères camilliens, à Théoule, dans

le Var. En juillet, elle accompagne jusqu'en Angleterre deux religieuses qui partent pour le Natal, puis elle se repose quelques jours à Grange.

À son amie Suzanne Loth, qui fait des recherches de cancérologie, elle envoie un bulletin de santé plus détaillé, mais, soucieuse de ne pas la peiner, elle souligne les aspects positifs, comme faisait Bernadette de Lourdes :

Te parler de ma santé est assez difficile. J'ai bonne mine, je mange bien, je suis moins fatiguée le matin. Mes nuits seraient assez bonnes, si je n'avais ce malheureux bras enflé, que je ne sais comment installer pour la nuit. Il me faut souvent changer de position. Pour le moment, ce bras me fait grand mal, jusque dans l'épaule et l'omoplate. Ce n'est peut-être que du rhumatisme qui s'installe là. Cela néanmoins me fatigue beaucoup, aussi bien physiquement que moralement. C'est difficile et pénible (...), quand on a une charge, de ne pouvoir la remplir convenablement. Je me fatigue très vite et pourtant je crois apporter à tout le plus d'énergie et de bonne volonté dont je suis capable. L'effort qui, en général, était une joie autrefois pour moi, me cause maintenant une lassitude. Tout cela n'est peut-être qu'une suite normale d'opérations successives qui, malgré tout, m'ont fatigué l'organisme. Enfin, tu le sais, j'ai déjà beaucoup souffert de bien des façons. Si le Bon Dieu veut que je souffre encore, je le veux bien aussi, mais être supérieure générale avec ça, ce n'est pas du tout pratique. On prétend que je suis encore utile, que personne, actuellement, ne pourrait prendre ma suite

(...). Le Seigneur le montrera bien, mais s'il veut pour moi encore de la souffrance et la mort à bref délai, je n'en serai nullement fâchée. Je la souhaite plus qu'une longue vie (...). Mes pensées ne sont pas noires... Elles sont un résultat normal de ce que je sens. En toute vie, l'essentiel est d'accomplir ce que le Bon Dieu veut et l'accomplir le mieux possible. Je t'avoue aussi que je crois mieux de m'user à son service en travaillant, que de vivre plus longtemps en me soignant trop. Je n'ai pas, comme toi, un foyer, des enfants (...). Une autre me remplacera (14 août 1950, n° 280).

Elle continue donc de «s'user» sans s'épargner. Fin novembre, elle vient à Paris, organiser la vente de charité annuelle pour le foyer des étudiantes. Malgré son état et son poids, elle esquisse même, pour l'animation de cette fête joyeuse, un pas de danse, appris jadis en Angleterre.

Le 21 novembre, à Rome, Pie XII recommande le modèle de *Fédération* qu'elle a établi envers et contre tout. Elle n'a pas perdu sa peine.

À Malestroit, elle travaille jusqu'à 5 heures du matin, pour préparer les cadeaux de Noël : un paquet pour chacune, où elle «s'ingénie à mettre ce qu'elle» pense «devoir faire plaisir» (Témoignage de sœur Marie de la Croix, février 1951, p. 5, n° 119).

Le 31 décembre 1950, elle reçoit les vœux de la Communauté :

L'année qui vient doit être l'année de la Résurrection, dit-elle (Articles, p. 196).

LE GRAND DEPART

1951

L'Année jubilaire 1950 — la dernière avant le Concile — vient de s'achever. Le 3 janvier 1951, mère Yvonne-Aimée achève sa circulaire annuelle. Intensifions

notre vie spirituelle (recommande-t-elle), non par des prières en surnombre, qui risqueraient de nous faire manquer à d'autres points des Constitutions, dans un emploi du temps chargé déjà, mais par une union plus grande de notre volonté à la volonté de Dieu. Tout est là (3 janvier 1951, n° 4).

Elle commente la définition de l'Assomption par Pie XII, «qui ne fait que manifester davantage la splendeur divine» (Ib.). Elle annonce enfin son départ pour l'Afrique du Sud, «dans la première quinzaine de février : vraisemblablement le 15». Le 20 janvier 1951, 60 lettres sont entassées sur son bureau, non décachetées. Elle n'arrive pas à suivre le rythme. Le 21, elle confie à Yvonne Bato :

Excuse mon silence. Je cours après mon temps et ne le rattrape jamais. C'est, encore un peu plus que jamais, le débordement, et, comme je suis souvent arrêtée... grippe, fatigue, etc., ... Je n'ai jamais la satisfaction de voir mon travail avancer et de me sentir « à jour ». Tu dois savoir ce que c'est ! (...)

Prie bien pour moi, le grand voyage en Afrique du Sud approche.

Je suis en pleins préparatifs (Lettre du 22 janvier 1951, n° 40).

À une supérieure augustine, elle écrit :

Priez pour moi, je ne sais si j'aurais eu le courage de partir si ma place n'était pas retenue depuis si longtemps. Mais je ferai tout pour le succès de ce voyage que j'entreprends pour Dieu et pour les âmes de là-bas (Lettre à mère Marie-Madeleine de Lannion, 15 janvier 1951, n° 22).



*Dernière photo :
le 2 février,
veille de sa mort.
Sur le départ...*

Son cœur reste le même. Il surnage. Elle reste visiblement toute à tous. Mais elle ne retrouve plus son entrain habituel pour préparer malles et valises. Elle les faisait descendre un mois à l'avance, et commençait à y mettre les souvenirs et cadeaux adaptés à chacune, au fil des associations d'idées. À son infirmière, qui lui rappelle cette habitude, elle répond :

– Oh, laissez ! Ne me parlez pas de ce départ.

Vers le 25 janvier, pourtant, quinze jours avant l'embarquement, elle demande ses valises, mais elle fait et

défait ses colis à plusieurs reprises, contre toutes ses habitudes.

Elle met ordre dans ses affaires, comme jamais elle ne l'avait fait auparavant. Elle trie et déchire, durant plusieurs nuits, nombre de lettres et autres documents. Elle semble soulagée, quand elle a fini : la maîtresse des novices en est frappée (Articles, p. 195).

Le 1er février, bagages terminés, elle va filmer elle-même monastère, clinique et jardins. Elle prendra, le lendemain, les photos de trois postulantes missionnaires, qu'elle veut montrer aux diverses communautés, afin de resserrer les liens de la Fédération.

Le 2 février, fête de la Présentation, où Siméon chante le *Nu ne Dimittis* :

Et maintenant, Seigneur, laisse ton serviteur partir en paix...,

mère Yvonne-Aimée évoque gaiement, durant le déjeuner, ce voyage qui va l'éloigner jusqu'au 8 juillet. Le bateau hollandais partira d'Amsterdam. Elle marque les escales du voyage sur la carte qui permettra aux sœurs de mieux prier pour chaque étape. Sa dernière photo, qu'on prend alors, témoigne d'une expression de paix et même de joie détendue. Elle est assise et dissimule le bras gauche (énorme) qui repose sur la table. Le samedi 3 février, premier samedi du mois, jour dédié à Marie, Yvonne-Aimée continue ses préparatifs. Le départ est pour jeudi. Elle paraît

tout en liesse, joyeuse et alerte. Aucun indice apparent, aucun prodrome constatable ne permettaient de prévoir qu'elle allait être brutalement terrassée en quelques instants (Allocution de Monseigneur Le Bellec, 8 février 1951, n° 89).

Elle se prépare à la profession qu'elle doit présider le mardi 6, deux jours avant son départ. Elle se confesse. Deux heures après, vers 6 h 30, l'infirmière, sœur Marie de la Croix, vient s'assurer que la supérieure générale n'a besoin de rien, avant de se rendre elle-même au réfectoire. Elle la trouve assise, à son bureau, la tête dans les mains.

— Oh ma tête, ma tête ! (gémît-elle).

Comme la douleur ne se calme pas, la sœur infirmière prévient la supérieure (Ib.).

L'aumônier et les deux médecins de la maison accourent. Mère Marie-Anne est là :

Notre très révérende mère me reconnaît et me dit, en me montrant sa pauvre tête :

— J'ai mal... Oh que j'ai mal !

Devant la gravité de l'accident, la pensée du voyage en Afrique me revint, et comme je lui faisais remarquer qu'elle ne pouvait plus songer à son départ, elle me répondit, après un instant d'hésitation,

— Si... si je le puis, j'irai... C'est mon devoir (souligné dans le texte). Ce furent ses dernières paroles. Déjà, (...) la paralysie gagnait. Sa vue s'était obscurcie, et nos docteurs (...) arrivés alors, ne purent que constater la

terrible réalité... Il n'y avait plus rien à espérer. Elle avait dû faire une hémorragie cérébrale foudroyante. La saignée et les autres soins prodigués ne donnèrent aucun résultat. Monsieur l'aumônier eut seulement le temps de donner une onction. Transportée sur son lit, quelques instants après, c'était, à peine perceptible, le dernier soupir (Notice nécrologique, p. 33).

Durant les premières années de Malestroit, on lui avait un jour demandé comment elle aimerait mourir. Elle avait répondu :

— Ça m'est égal, pourvu que ce soit de la façon qui puisse Lui rapporter le plus de gloire et, autant que possible, qui fasse le moins de peine à ceux qui m'aiment (Articles, p. 121).

Tout s'était passé en moins d'une demi-heure. Durant ses précédentes maladies, les sœurs avaient déjà craint de la perdre. Et elle répondait:

— Mais non, mais non... je ne mourrai pas cette fois. Je partirai entre un soir et un matin, alors que vous vous y attendrez le moins, et je serai partie depuis longtemps déjà que vous ne le croirez pas encore (Notice nécrologique, p. 33).

Tel est bien l'état d'esprit, pour les sœurs et pour Monseigneur Picaud. On n'arrivait pas à se faire à cette place vide, si longtemps remplie contre toute vraisemblance. Et c'était bien la mort soudaine et ordinaire qu'elle avait prévue :

À ma mort, mon corps sera dans l'humiliation, disait-elle, à Dieppe le 16 septembre 1947 (Lettre de mère Marguerite-Marie, supérieure de Dieppe à mère Marie-Anne de Jésus, 2 juillet 1955, n° 105).

De fait,

dès le lendemain (...), le corps commença à enfler, et il fallut se dépêcher de le mettre en bière (H. Monier-Vinard, *Le monastère de Malestroit et la mère Yvonne-Aimée*, 1958, p. 21, n° 210).

Les obsèques eurent lieu quatre jours après la mort, le jeudi 8 février 1951, jour prévu pour le départ en Afrique du Sud. C'était la rencontre avec Notre-Seigneur qu'Yvonne-Aimée avait tant désirée et retardée le plus possible, volontairement, pour servir davantage.

Elle avait été terrassée à son bureau, en plein travail, sur le point de partir pour un lointain voyage dans l'autre hémisphère. Sa mort n'eut rien d'extraordinaire : pas d'extase, pas de signes, seulement une très grande souffrance, dans une lucidité qui lui permit de communiquer jusqu'au bout. Elle a fini dans ce dépouillement qu'elle avait souhaité. Le voyage ultime qu'elle désirait depuis si longtemps était venu remplacer celui qu'elle préparait.

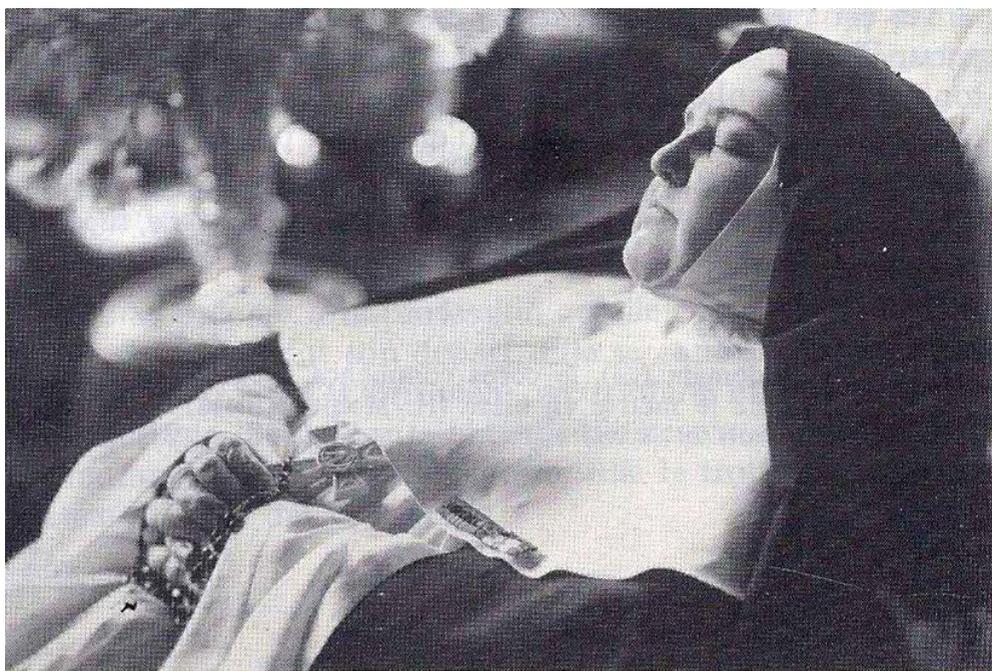
Mère Marie-Anne, élue à l'unanimité pour lui succéder, écrira dans la circulaire nécrologique :

Rarement il est donné de rencontrer une personnalité aussi complète que celle de notre très révérende mère Marie-Yvonne-Aimée de Jésus, et de trouver, dans un si

bel équilibre, un pareil ensemble de vertus. On dit parfois de certaines personnes qu'elles ont les défauts de leurs qualités. La chose ne se vérifiait pas pour elle, dans ce sens que ses qualités d'intelligence, d'esprit et de cœur, comme ses dons naturels, étaient accompagnés d'une humilité si profonde, qu'elle demeurait toujours dans la vérité (Notice nécrologique, p. 34.).

Dans le discours des funérailles, prudent et mesuré, Monseigneur Le Bellec, évêque de Vannes, ne pouvait que constater :

La grâce de Dieu a soufflé sur la maison où nous sommes, d'une façon échappant vraiment à l'ordinaire, depuis qu'Yvonne Beauvais y entra (...). Dans cette fervente demeure, qu'elle a marquée de son empreinte (...), son nom demeurera en bénédiction jusque parmi les générations d'augustines les plus éloignées dans l'avenir (8 février 1951, n° 89).



Sur son lit de mort.

CONCLUSION

Un amour extraordinaire

La vie de sœur Yvonne-Aimée est-elle extraordinaire? On lui a donné trop vite ce label en un sens particulariste et déformant. Certains s'étonneront que ce livre y fasse une place si discrète. La vérité même invitait à le remettre à sa place secondaire et fonctionnelle, pour manifester l'essentiel, un moment obscurci. C'est pour éviter ce risque réel que la Congrégation de la Foi a prescrit le silence, depuis 1960.

LE MERVEILLEUX :
UN DOSSIER LIMITÉ

Dans la vie d'Yvonne-Aimée, le merveilleux dont on a parlé n'est point l'essentiel. Il ne fut qu'un surcroît. Elle sut le maintenir à sa place discrète.

Elle ne l'a point souhaité, elle ne l'a point demandé, elle l'a subi ou reçu avec surprise. Elle vivait ces phénomènes comme une simple mise en évidence des merveilles que Dieu opère secrètement «dans toutes les âmes» (1957, n° 125, p. 32, cité ci-dessus, p. 113).

Voyant l'inquiétude et les difficultés que ces faits insolites suscitaient, jusqu'à bloquer longtemps son entrée au monastère, elle a demandé ardemment à en être libérée. Elle a fait, dans cette intention, d'austères pénitences. Elle l'a obtenu momentanément, durant une partie de son noviciat (1928). Et ces phénomènes d'exception ont été limités dans le temps. Ils ont commencé pour elle en juillet 1922, quelques jours avant ses 21 ans, après une enfance et une jeunesse austères. Ce ne fut pas le jet continu et la légende dorée que certains se sont représentés en extrapolant l'extraordinaire. Ce merveilleux, qui a fleuri à l'heure des fiançailles spirituelles (provoquant la rupture de fiançailles humaines raisonnables) n'a eu qu'un temps. Ses prédictions et prémonitions ont quasi cessé à partir du

4 juin 1929. Le calendrier d'autres phénomènes exceptionnels est un peu plus prolongé, mais les toutes dernières années de sa vie, et sa mort même, la ramènent au dépouillement de son enfance.

Lorsque le merveilleux est de mauvais aloi, et parfois même lorsqu'il est de bon aloi, comme à Lourdes, où une épidémie de 50 visionnaires prit le relais de Bernadette, du 11 avril au 11 juillet 1858, il suscite ordinairement des imitateurs illuminés ou d'âpres oppositions et dissensions, dans le milieu où il sévit. Rien de tel à Malestroit. L'extraordinaire de sœur Yvonne- Aimée ne fut jamais contagieux. Et il fut assumé sans tensions ni réactions dans sa communauté. Celles qui étaient dans le secret, ne fut-ce que pour aider mère Yvonne-Aimée dans les difficultés afférentes, le prenaient simplement, avec la candeur d'enfants qui reçoivent un cadeau du ciel, sans s'y attarder. Bien d'autres l'ignoraient, comme l'ont vérifié nos enquêtes.

Très remarquable est la discrétion que sœur Yvonne-Aimée sut maintenir, et dans sa communauté, et à l'extérieur. Que de lettres, sobres et fortes, elle écrivit pour faire taire les indiscrets, avec le souci même qui motiva plus tard le silence imposé par le décret du Saint-Office. Elle n'a rien fondé que sur la Foi.

Des faits prouvés

Nous n'avons point camouflé le dossier du merveilleux, car l'histoire se doit d'enregistrer les faits. Nous avons produit

intégralement tout ce qui a joué un rôle fonctionnel dans la vie et dans l'œuvre d'Yvonne-Aimée, en élaguant ce qui était périphérique ou incertain.

L'élucidation de ce dossier, qui est en cours, demandera encore du temps et du travail.

Au point où nous en sommes, certains faits où les adversaires de mère Yvonne-Aimée flairaient une supercherie, se trouvent scientifiquement établis : notamment les prédictions, dont nous faisons assez largement état, parce qu'elles sont vérifiées au-delà de toute objection.

Des faits problématiques

Mais d'autres faits ne pourront jamais être prouvés ou établis, faute de documents proportionnés à ce qu'exigerait le constat de l'incroyable. On a beaucoup parlé, par exemple, des «petits Jésus de Malestroit». Ces bébés de cire avaient suscité la ferveur populaire et la dérision des intellectuels, à commencer par les ecclésiastiques. C'est de cela que me parla immédiatement, comme bien d'autres, le cardinal Paul Philippe, lorsque je l'informai des travaux que j'avais entrepris sur sœur Yvonne-Aimée.

De part et d'autres, on a beaucoup fabulé à ce sujet :

– Sous l'apparence de cire, tous les organes d'un corps humain sont formés, racontait-on parmi les fervents.

C'est purement imaginaire, et les cheveux de ces petits Jésus sont uniformément plantés en une seule touffe au

milieu du crâne, d'où ils divergent tant bien que mal pour couvrir l'ensemble de la tête.

– Ces petits Jésus tombés du ciel ont été fabriqués au Carmel de Draguignan, ont écrit, au contraire, le père Rouquette et d'autres.

Cela aussi est faux.

Ce qui est vrai, c'est que le Carmel de Draguignan a fabriqué des petits Jésus ressemblant à ceux de sœur Yvonne-Aimée. Et la publicité des marchands les appela : «Petits Jésus de Malestroit», lorsque vint la célébrité.

Au-delà d'explications ridicules et sans fondements, les faits restent déconcertants. Quel sens pourraient-ils avoir ? Et comment expliquer ce qui paraît déraisonnable ?

Nous n'avons pas à anticiper sur les études pluridisciplinaires à long terme que nous avons entreprises sur ces aspects insolites. Si la supercherie et le démoniaque nous paraissent exclus, il sera plus laborieux de discerner comment le surnaturel certain s'articule avec les causes naturelles, sans exclure la part toujours possible des causes inconnues.

Pour bien recentrer la personne de sœur Yvonne-Aimée, et situer à leur place (de toute façon accessoire) les conclusions sur ces points particuliers, la priorité qui s'est imposée à nous, ce sera de pénétrer la doctrine de sœur Yvonne-Aimée. Elle est traditionnelle, et c'est la clé du reste. Mais cette doctrine est inséparable du vécu, auquel s'est attaché ce livre.



Après Dieu, qui menait cette vie merveilleusement donnée, décisive fut la première enfance, chez « grand-maman Brulé », qui éveilla chez elle l'amour des pauvres et la sainteté.

LA TRAME ORDINAIRE
DE LA VIE ET DE L'ŒUVRE

On ne saurait trop insister sur ce point : centrer cette vie sur l'exceptionnel serait se condamner à ne pas comprendre l'essentiel. Car ses grandes réussites intérieures et extérieures ne sont pas l'effet d'un *deus ex machina*.

Elles ont un sens et cohérence indépendamment du merveilleux. Elles sont l'effet d'une patience inlassable, d'un courage sans démission, d'une attention sans défaillance, d'un art de faire concorder les volontés dans une amoureuse symphonie, de les éveiller à Dieu seul. Si, autour de sœur Yvonne-Aimée, il n'y eut jamais ni incohérence, ni épidémie d'illuminisme, c'est que sa vie quotidienne était le modèle d'une activité intelligente, régulière, persévérante, théologale, supérieure à toute épreuve. C'était une sainteté modeste, au ras de terre, attentive aux détails les plus matériels et les plus austères, et à l'humilité de l'humain : la cuisine, les fleurs, l'ordre et le sourire, la présence à chacun et la juste distance. Enfin, une disponibilité sans limites à l'égard de tous : novices et sœurs âgées, résistants traqués et occupants allemands en service commandé. Elle sut accueillir les premiers au péril de sa vie, et porter à boire aux sentinelles allemandes assoiffées sous le soleil, cacher et soigner astucieusement les parachutistes traqués, et traiter le commandant

allemand avec une dignité claire, dans l'estime des personnes et le souci des âmes. Dans tout ce quotidien, notamment celui de la guerre, qui fit d'elle une héroïne nationale, nul miracle proprement dit, mais une dose exceptionnelle de mesure, de sagesse, d'ingéniosité aux frontières de l'inspiration. Le merveilleux épisodique survint comme un appoint inspirateur ou secourable.

Extraordinaires furent donc, en un sens, ses qualités humaines, sans qu'elle soit géniale ou surdouée. Elle avait été une enfant ordinaire, et ses insuccès scolaires avaient irrité sa mère. L'extraordinaire de son activité normale tenait à cette parfaite synergie que donne l'amour de Dieu lorsqu'il est intégralement vécu.

Tel est l'essentiel. Telle est la clé de l'énigme.



*Les funérailles
de mère Yvonne-Aimée,
8 février 1951,
avec plusieurs évêques
et le général Audibert.*



L'EXTRAORDINAIRE, C'EST L'AMOUR

Cette vie n'a été qu'un élan intégral pour vivre l'amour de Dieu seul, du Christ seul.

Le surnaturel d'exception, qui a frappé la curiosité humaine, n'échappe point à cette loi profonde.

Ces grâces sensibles et passagères sont moins extraordinaires qu'elles ne paraissent. Elles s'inscrivent dans une longue tradition chrétienne, qui ne s'est point éteinte avec le Moyen Âge. Les phénomènes étonnants qu'elle a vécus sont fréquents, voire classiques, dans les annales de la sainteté, collationnées par H. THURSTON, *Les phénomènes physiques du mysticisme* (Paris, Gallimard, 1961 : ouvrage anglais, terminé en 1938, publié seulement en 1951).

Ces phénomènes sont l'accessoire et n'ont de sens qu'en fonction de l'essentiel. Si la vie de mère Yvonne-Aimée est extraordinaire, ce n'est pas au titre de cet insolite parfois déconcertant, mais au seul titre de l'Amour. Il était chez elle don total et plus radicalement abandon. Et c'est ainsi qu'elle a trouvé la force de tout accepter, de tout assumer, souvent dans l'impossible, de sa plus petite enfance jusqu'à la mort humble et sans gloire, qu'elle sut vivre de manière droite et simple comme le reste, par tant de chemins étrangers à ses désirs et à ses demandes.

L'écume de surface qui a frappé les esprits ne doit point cacher le fond. Et les couleurs vives du tissu ne doivent pas nous en cacher la trame régulière et impeccable.

Le secret de la Croix

Ce qui confond, dans cette vie, c'est un amour poussé au-delà des limites connues : pur amour, gratuitement donné à Dieu seul, sous l'inspiration de Dieu seul, dès sa petite enfance. Lors de sa Première communion, dans l'acte qu'elle écrit de son sang, cet amour s'exprime sans restriction. À la suite du Christ, elle sait qu'il n'y a pas de plus profonde et incontestable preuve d'amour que l'acceptation de la souffrance. Elle n'accepte pas seulement cette intolérable épreuve, elle la demande. Ce n'est pas masochisme, (car elle aimait la vie et tout ce qui est bon, en cuisinière de talent, fille d'un père gastronome), mais par union profonde au Christ et à sa passion.

Sa vie n'est point enracinée dans le merveilleux, mais, comme celle des saints (d'Ignace d'Antioche à François d'Assise. Grignon de Montfort et tant d'autres), dans la Croix du Christ. Ce fut la racine de sa fécondité.

Certains lecteurs à qui j'avais soumis cette vie, pour la tester, l'ont trouvée dure et austère. Ils s'attendaient à une légende dorée, et ils trouvent des épreuves insoutenables. Mais c'est bien par souci de vérité qu'il fallait exhumer cet essentiel méconnu, si vertigineux soit-il.

«Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime», disait le Christ (Jn 15,13). Yvonne-Aimée a passionnément désiré cela, comme la petite Thérèse d'Avila, enfant, partant chez les Maures pour y trouver le martyr.

Mais, pour elle comme pour saint Paul, le désir de «quitter cette vie pour être avec le Christ » (Ph 1, 23), était un élan trop primesautier. Sur la demande même du Seigneur, en qui elle vivait, elle est passée de là au désir de survivre pour servir. Et ce sacrifice lui pesa lourd. Elle en exprima plusieurs fois la nostalgie sans regrets.

Excès dans l'Amour?

Yvonne-Aimée a-t-elle péché par excès dans l'Amour ?

Toute enfant, éprise des Pères du désert, elle se fit violence pour manger des fruits véreux ou pourris. Sa grand-mère lui en fit reproche. Le père Grizard, lui reproche pareillement d'embrasser les plaies purulentes et répugnantes de l'infirmes qu'elle soignait, avec le regret de ne la point aimer plus intégralement.

Son désir d'aimer Jésus plus qu'il n'avait jamais été aimé (sauf bien sûr par la Vierge Marie) peut paraître une ambition outrancière, mais ce n'était point là un désir personnel. Elle avait reçu ce désir-là, et Dieu inspire parfois à ceux qu'il aime des utopies que la vie ne cesse d'éprouver, en direction de l'Essentiel.

Si Yvonne-Aimée a poussé le radicalisme de l'amour jusqu'à la folie, elle ne s'évade pas en cela de l'Écriture (1 Co 1,18-25; 3, 19) ni de la tradition chrétienne. Les vertus naturelles, y compris cardinales, sont un juste milieu, disait Thomas d'Aquin selon la sagesse grecque. Et c'est vrai aussi pour les vertus théologiques de foi et d'espérance. Elles sont sujettes à des erreurs contraires, non seulement par défaut, mais par excès : crédulité pour la foi, présomption pour l'espérance. Mais pour la charité, il n'y a d'erreur que par défaut. Il peut y avoir déviation, mais non excès.

L'amour qui poussait Yvonne-Aimée à la souffrance n'a jamais été complaisance pour la souffrance. Elle en a été accablée par en haut et par en bas, de corps et d'esprit, pour Dieu seul.

Surefficacité d'une grande malade

Son dossier médical constitue une sorte de record. Avant 30 ans, l'albumine à «4 grammes» qu'elle tramera toute sa vie, la fit grossir et défigura sa beauté naturelle. Son rayonnement ne devait plus rien à l'apparence. À cela s'ajoutèrent, entre autres, une tuberculose (attestée par la présence de B.K.), des fièvres fréquentes et exceptionnellement élevées, souvent au-delà de 40° ou même 42°, des affections du cœur, toutes les hémorragies possibles, à se demander comment elle y survécut. Un fibrome utérin exigea une hystérectomie (16 février 1949). Le cancer nécessita l'ablation du sein gauche (septembre 1949). Enfin, son hypertension, au-dessus de 20, provoqua

l'hémorragie cérébrale dont elle mourut, en pleine activité¹⁵.

Au fardeau cohérent des maladies chroniques, s'ajoutaient étrangement, par une sorte de transfert, celles qu'elle assumait lorsqu'elle priait pour les malades, comme si elle prenait sur elle leur mal, avec ses symptômes patents. Les sœurs de la clinique n'osaient plus lui confier leurs intentions, par crainte de provoquer de tels accablements. Les maladies ainsi assumées, souvent violentes, finissaient de manière étonnamment rapide, sans transition ni convalescence. Ainsi resurgissait-elle de la fièvre à 42°, pour reprendre d'emblée une activité immédiate et débordante.

Comment la souffrance lui fut donnée

Si, enfant, elle avait parfois demandé ou provoqué la souffrance, elle n'a plus eu, ensuite, à chercher la Croix. La Croix lui est venue de toutes manières, en ce monde de péché.

Ce furent les erreurs et les soupçons des hommes, y compris sa mère et de vrais amis.

Ce furent les lourdes tâches accumulées sur ses épaules.

¹⁵ Un dossier médical, préparé par sœur Marie du Christ, étudié par le docteur Mahéo (soumis entre temps au docteur T. Mangiapan, président du Bureau médical de Lourdes) a été établi : nous le résumons ici.

Ce furent, de manière étrangement contrastée, les sévices horribles du Malin et le partage de la passion du Christ, jusqu'aux stigmates.

Sa disponibilité totale a été sursaturée. Elle n'a point fléchi. Elle n'a pas crié grâce. Elle n'a jamais rétracté le désir de tout donner, de tout souffrir, qu'elle exprimait dès sa Première communion.

Le prix dont les réussites ont été payées

Les apparences trop belles se sont souvent retournées contre elle. Les fautes des autres sont plus d'une fois retombées sur elle, jusque dans l'heureuse phase de l'éducation anglaise. La loyauté — sa qualité la plus évidente — a passé pour dissimulation ou fausseté. Elle s'est trouvée assise, de force, «à la table des pécheurs» pour lesquels elle priait. L'excès de ses dons et de ses grâces a retourné contre elle, à l'âge adulte, jusqu'à des admirateurs déconcertés, parfois prompts à brûler ce qu'ils avaient admiré. Ses dons très purs pour l'amitié la firent soupçonner d'«amitiés particulières», avons-nous vu, au Mans ou même à Malestroit, où le père Crété lui-même lui reprocha de tutoyer mère Madeleine du Sacré-Cœur, son infirmière, ou d'exprimer simplement son affection. Elle obéit et prit du recul, en purifiant tout l'humain de son élan. Elle le fit sans raideur et parvint à un rayonnement d'ordre supérieur.

Elle n'était point polarisée ni attirée vers la souffrance. Elle la subissait. Elle y remédiait, pour aller de l'avant, sans arrière-pensée ni fardeaux inutiles.

Elle n'était nullement fascinée par le Démon, qu'elle oubliait dès que ses attaques cessaient. Elle a survécu grâce à cette étonnante faculté d'oubli et de resurgissement immédiat. Les sévices du Démon (qu'elle subit comme Marie de Jésus crucifié, récemment béatifiée) appelleront une étude pluridisciplinaire plus approfondie sur des bases exceptionnellement bien établies, car plusieurs médecins les ont étudiés sans y trouver des explications naturelles plausibles, et certains témoins ont vu les blessures sanglantes se former sous leurs yeux. L'automutilation, qui serait étrangère au profil psychologique d'Yvonne-Aimée, est exclue par des témoignages oculaires qualifiés.

Mère Yvonne-Aimée a subi plus qu'il n'en fallait pour anéantir physiquement ou psychologiquement un être humain ordinaire, et pourtant, elle a réalisé une telle plénitude de vie et d'action que cette efficacité prodigieuse fut soupçonnée d'être maléfique (*sypra*, p. 169). Ceux qui l'ont ainsi accusée ignoraient le martyre qu'elle subissait, le prix qu'elle payait, et tant d'échecs gardés pour elle.

Cette personne suractive était une grande malade. Cette malade restait étrangère à tout repli sur elle-même et à toute absorption par la souffrance.

Dans l'accablement intérieur et extérieur, on s'étonne de la voir rester intacte, rayonnant le seul amour de Dieu et des

autres, dans les petites choses quotidiennes comme dans les grandes.

C'est que son amour a su se nourrir perpétuellement du meilleur et du pire, avec une sorte d'indifférence, et une préférence marquée pour la souffrance, dans la mesure où elle resserrait les liens de sa vie terrestre avec Jésus lui-même. Elle illustre bien le mot de saint Paul : « Pour qui aime Dieu, tout tourne au bien » (Rm 8, 28).

Les injustices subies ne l'ont jamais poussée à la révolte que la puissance de son tempérament aurait rendue redoutable.

Qu'eût été Yvonne-Aimée, si elle eût cédé au vertige du mal, dont Dieu a permis qu'elle connaisse la tentation envahissante et abyssale ?

On ne parvient pas à saisir adéquatement les énergies inconcevables qu'elle dut mobiliser pour survivre et agir. À 22 ans, la lutte avec l'esprit du mal l'avait précipitée d'un second étage. Elle ne fut point portée par la main des anges (cf. Mt 4, 6), et souffrit toute sa vie de la colonne vertébrale, qu'elle avait à maintenir par un effort constant : un détail parmi d'autres.

On s'étonne qu'elle soit restée debout jusqu'à la fin, sous une accumulation dont ses raisonnements quotidiens nous donnent parfois la mesure :

– *Si je tombe, on me ramassera; si je meurs, on me remplacera.*

C'est quand cela va vraiment très mal qu'on a besoin de recourir à de telles maximes.

Elle avait si bien habitué les autres — et elle-même — à l'impossible, qu'elle mourut en achevant les derniers préparatifs d'un épuisant voyage en Afrique du Sud, par d'in vraisemblables relais de trains et bateaux. L'impossible n'ayant pas été exclu jusque-là, elle continuait à dire, durant sa courte agonie même :

— Si je peux, j'irai. C'est mon devoir.

C'est alors que s'accomplit la parole qu'elle disait pour s'encourager à toute extrémité :

— *Si je meurs, on me remplacera.*

Le secret

L'extraordinaire chez elle, est-ce la performance ascétique? Non. Ce n'est là que le surcroît d'un amour qui sut désirer, demander, assumer, supporter, faire fructifier tous les dons et fardeaux pour l'amour de Dieu et des hommes, dans l'oubli de soi. Son admirable activité jaillit du fond des vertus passives qui la soumettaient à l'Esprit et la branchaient sur Dieu même.

Cette femme accablée ne fut jamais accablante et déprimante pour les autres. Elle les aida jusqu'au bout Elle rayonna la joie et l'élan jusqu'à l'ultime voyage, où l'itinéraire terrestre fut relayé par le raccourci du ciel. Ce contraste paradoxal est une pierre de touche révélatrice de la sainteté. Il lui est commun avec Bernadette et Thérèse de Lisieux. Yvonne-Aimée prenait sur elle les fardeaux sans en paraître alourdie. Son obésité, due à un excès d'eau et non

de graisse, restait étonnamment légère, comme l'attestent encore les bandes cinématographiques. C'est comme un symbole. La vie la chargea de fardeaux croissants, pour alléger ceux des autres.

Au pire de ses épreuves, elle resta encourageante, tonique, stimulante, toujours et pour tous, simplement et sans grandes phrases. Elle réveillait les endormis, rendait goût à la vie.

Avec ses adversaires, elle ne répondit jamais à la guerre par la guerre, encore moins par la rancune, mais tenta de les ramener à de meilleurs sentiments.

Oui, tout cela témoigne d'un amour extraordinaire, et extraordinairement efficace.

Ce qui étonne, quand on analyse cette vie perpétuellement soumise à tant de chocs contradictoires, c'est sa cohérence interne. Cette cohérence, humainement inexplicable, vient de plus loin : de l'amour même qui la dépasse, mais qu'elle n'a cessé de vivre sans ombre de dissociation.

Dieu est Amour. La vie d'Yvonne-Aimée fut fondée sur l'Amour seul. De même son autorité, sans autoritarisme, du fait qu'elle coulait de source profonde, et catalysait le contact avec Dieu.

Ce qui est extraordinaire en sœur Yvonne-Aimée, c'est l'amour de Jésus-Christ répandu et communiqué. C'est aussi la réponse de cette femme. Cette réponse même était un don de Dieu. Mais avec quelle liberté elle s'y est engagée! L'unité de cette vie écartelée illustre bien une

expérience où se reconnaîtra tout chrétien digne de ce nom : dans l'œuvre de grâce, tout est d'abord de Dieu, mais tout est aussi, et en même temps, libre élan et réponse de l'homme. Et Dieu donne à ces élans qu'il suscite, une cohérence et une autorité qui dépassent tout projet et calcul humains. En ce monde d'amours éclatés et déviés, l'amour de Dieu révèle sa transcendance.

Yvonne-Aimée en témoigne, ou plutôt Dieu témoigne en elle. Il est possible de vivre de Dieu seul et de l'Amour seul. La Croix est mystérieusement au cœur du christianisme. Elle n'est pas destructrice. Elle est source de vie en Jésus-Christ. Tout est grâce et l'Amour est le plus fort.

HOSTIES PROFANÉES

Témoignage du père Labutte¹⁶

Parmi les choses les plus étonnantes de la vie d'Yvonne-Aimée il y avait les recherches d'Hosties profanées.

Tout avait commencé en 1923 approximativement. Elle était jeune fille et assistait à la messe à Notre Dame des Victoires. Elle avait remarquée une personne qui ayant communié avait repris l'hostie, l'avait mise dans son sac et était partie.

La jeune Yvonne-Aimée qui avait une foi immense en la présence réelle du Seigneur dans l'Eucharistie fut bouleversée.

Elle fit des recherches durant deux jours et finalement retrouva et la personne et l'hostie que cette dernière avait emportée.

C'était le début de ses recherches d'hosties profanées soit à Paris soit en Île de France.

Une fois elle est allée jusqu'à Cologne pour rechercher une hostie profanée.

Tantôt elle devinait la profanation des hosties, tantôt elle était avertie surnaturellement. Plusieurs fois par an toute sa vie, mais occasionnellement elle faisait ces recherches. Et

¹⁶ Cet épisode de la vie de Sœur Yvonne-Aimée n'est pas repris dans l'ouvrage du père Laurentin. Il provient du site voiemystique.free.fr

l'histoire qui s'est passée à la Brardière se situe dans ce contexte : C'était le 16 Septembre 1941. Yvonne-Aimée passait ici une quinzaine de jours.

Après le déjeuner nous sommes allés nous promener vers le petit bois.

Arrivés vers la cabane qui à l'occasion nous servait d'ermitage, nous avons pris des photos de la cabane et de nous mêmes avec un Kodak à pied. Des photos inutiles mais nous étions en vacances....

Nous avons laissés l'appareil dans la cabane, puis nous sous sommes séparés.

Elle est restée là à prier dans l'ermitage et moi je me suis un peu éloigné mais pas trop car j'avais toujours peur qu'il lui arrive quelque chose.

Et voici que vers 16 heures j'ai entendu Yvonne-Aimée pousser des exclamations... comme quelqu'un qui assistait à un spectacle horrible et qui manifestait sa peine, son chagrin et son étonnement.

Je suis arrivé en courant... elle continuait de s'exclamer, néanmoins les quelques paroles qu'elle laissa échapper me permirent de comprendre qu'elle suivait de loin une scène de profanation d'hosties.



Deux hommes me dit-elle s'acharnaient sur une petite hostie. Oh, disait-elle, ils la piétinent, ils la percent avec un poinçon... oh ! Elle saigne ! Je revois Yvonne-Aimée se redressant et disant à son Ange : "Va me chercher cette hostie, mon amour la réclame !" Aussitôt nous avons vu elle et moi, un grand trait de lumière qui passait au-dessus de nous semblant porter quelque chose de blanc... ce rayon est venu se poser sur un sapin... nous sommes accourus et avons trouvé, posée à la verticale sur une branche de ce sapin, une petite hostie percé en son centre et qui saignait...



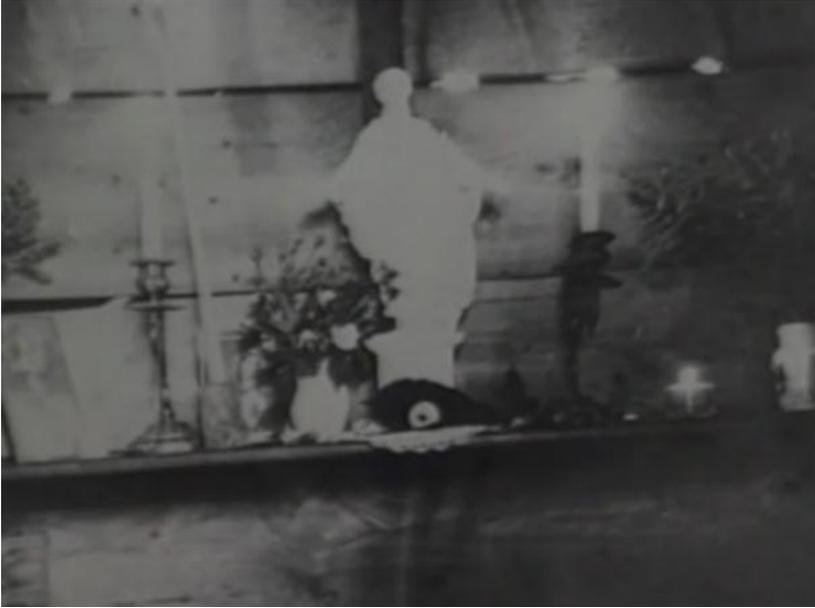
Elle ou moi, je ne m'en rappelle plus, avons eu le réflexe d'aller chercher l'appareil photo dans la cabane. Yvonne-Aimée a photographié cette hostie "debout" sur la branche de l'arbre, Après quoi j'ai saisi cette hostie, ce n'est donc pas une hallucination, j'ai cueilli une feuille d'arbre en guise de corporal et j'ai placé dessus l'hostie. Et comme le montre la photo l'hostie se tient verticalement sur la feuille. Je l'ai transportée dans l'ermitage aux pieds d'une statue de la Sainte Vierge. Il y avait dans cet ermitage deux flambeaux et lorsque nous sommes entrés avec l'hostie miraculeuse, ces deux flambeaux venaient d'être allumés ! Par qui ? Nous ne le saurons jamais !



C'est là que le Seigneur lui a parlé de la valeur du silence, qu'il lui a redit de ne pas raisonner les choses incompréhensibles et il a ajouté cette parole de toute beauté : "La nuit de ton esprit sera le soleil de ton âme". J'ai invité ma tante à nous rejoindre et elle aussi a vu l'hostie qui saignait. Puis après un temps d'adoration est repartie. Je suis resté quelques instants avec Yvonne-Aimée et je pense que c'est à cet instant que sur la porte de la cabane une inscription s'est tracée sous nos yeux, lettre après lettre : "le Ciel a visité la terre"... Le soir à la nuit tombante, je suis retourné au petit bois pour voir l'hostie et Yvonne-Aimée. Elle me demanda de ramener l'hostie à la maison.



Ce qui s'est passé, je ne l'oublierai jamais : je portai l'hostie saignant toujours, sur la feuille d'arbre, Yvonne-Aimée me suivait et tout le long du chemin nous chantions des hymnes au Saint Sacrement. A un moment donné je me suis retourné vers elle et sans réfléchir je lui ai donné l'hostie (à cette époque là, donner à porter le Saint Sacrement à un laïc ou une religieuse était interdit)... En approchant de la maison, nous fîmes silence pour ne pas attirer l'attention de ma tante Catherine qui devait se trouver à la cuisine, et, une fois arrivés, nous déposâmes avec respect l'hostie dans l'armoire de la chambre de Mère Yvonne-Aimée, au rez-de-chaussée, près du salon, parmi le linge bien blanc.



Au souper qui suivit dans la grande salle, il ne fut question de rien avec ma tante Catherine qui continuait d'ignorer l'événement. En sortant de table, Mère Yvonne-Aimée se retira. Je vins pour adorer chez elle l'hostie profanée. Mère Yvonne-Aimée était déjà couchée, elle entraînait dans une sorte d'agonie. À un moment donné, elle se pelotonna sur elle-même, poussa un gémissement et me dit : " Va vite chercher ta tante, je suis blessée au cœur ", puis elle retomba, étendue. Effrayé, j'allai chercher ma tante Jeanne. Viens, dis-je, parce que... oh ! Son cœur saigne et elle te demande de venir mettre un linge. Ma tante accourut et posa directement sur le cœur de Mère Yvonne-Aimée un morceau de vieille toile blanche qu'elle retira quelques instants après et qu'elle me tendit : la plaie sanglante du

cœur s'y était imprimée. On y distinguait l'ouverture horizontale des chairs et l'auréole du sang. Exactement la trace qu'aurait laissé un véritable fer de lance.

Ma tante Jeanne examina la plaie et posa sur celle-ci un second linge qui s'imprima lui aussi. Nous voulûmes demeurer à veiller et à prier au chevet de Mère Yvonne-Aimée, mais celle-ci murmura : " Ce n'est pas la peine... Allez dormir. Vous ne pouvez rien pour moi...je souffre trop. Il faut que je souffre seule "...Elle était livrée à une intense souffrance, elle s'enfonçait dans une solitude désolée. Et, peut-être même, cessait-elle de nous voir et entendre. J'avais l'impression qu'elle se trouvait isolée entre "ciel et terre".



Le lendemain, au cours de la Communion de la Messe, je donnai à Mère Yvonne-Aimée l'hostie transpercée et

sanglante. Plus tard, je compris le parallélisme des deux mystérieux faits de ce 16 septembre 1941 : une hostie avait été percée de façon sacrilège et elle avait saigné. Le soir, le "cœur" de Mère Yvonne-Aimée avait été lui aussi transpercé et il saignait. "Ce coup de lance, me suis-je dit n'était-il pas comme l'ouverture d'une source de grâces pour la Brardière, pour l'Église ?" J'ai aperçu un jour ses mains percées... on voyait à travers la paume. Si l'on prenait sa paume entre pouce et index, les deux se rejoignaient... Du fait qu'elle se déplaçait souvent je pense qu'elle a dû beaucoup souffrir de marcher avec ses stigmates.

SOURCES, TRAVAUX ET SIGLES UTILISES DANS CE VOLUME

Cette vie brève s'appuie sur un dossier de 30 000 pièces environ, classées dans l'ordre chronologique. Nous y référons en donnant toujours le millésime, suivi du numéro dans l'année considérée ; chaque année ayant sa numérotation : de 1 à 927 pour l'année 1924, par exemple. Aux quelques 30 000 pièces de ce dossier chronologique s'ajoutent diverses pièces annexes, notamment la correspondance quotidienne qui n'a pas cessé depuis la mort d'Yvonne-Aimée (des dizaines de milliers de lettres) et le dossier photographique (plus de 1 000 photos, des films et un enregistrement de la voix de sœur Yvonne-Aimée).

Sources principales

Carnet autobiographique d'Yvonne Beauvais : sa vie jusqu'en 1919. Il a été commencé en 1924 et continué en 1927 sur demande du père Créte : un carnet brun de 109 pages, 11 x 17. Les 89 premières ont été recopiées sur un cahier vert de 41 pages, 17 x 22.

Carnets intimes : Yvonne a rédigé tout au long de sa vie une vingtaine de carnets et 102 agendas (2 à 3 par an). Elle y consigne au vol événements et notes spirituelles.

Diaires des témoins : L'intérêt des événements vécus avec sœur Yvonne-Aimée a déterminé nombre de témoins à écrire durant de plus ou moins longues périodes, des diaires où ils notent au jour le jour ce qui arrive : notamment mesdemoiselles Yvonne Bato et Marguerite Villemont, mère Madeleine du Sacré-Cœur, sœur Marie de la Croix, etc.

Correspondance : c'est une partie importante du dossier : lettres d'Yvonne et de ses correspondants, notamment : sa mère et sa sœur, le père Théodore Crété, mère Madeleine du Sacré-Cœur, Monseigneur Picaud, le père Georges Sauvage, de Sainte-Croix, les supérieures et religieuses de l'ordre des Augustines, mère Stanislas, provinciale des ursulines, mère Sylvie Azaïs, supérieure générale des sœurs bleues de Castres, etc.

PO = Procès ordinaire, réalisé en vue de la béatification de sœur Yvonne-Aimée, de 1957 à 1960 : date où la Cause fut arrêtée par le décret du Saint-Office.

Travaux, livres et études

Articles = Articles produits par le père Louis Barrai, postulateur de la Cause de Yvonne-Aimée, Malestroit, 1956, 208 p.

Au service de Jésus, Roi d'amour. Mère Marie Yvonne-Aimée de Jésus, Malestroit, monastère des augustines, 1955, 260 p.

publié sous l'anonymat, par le père L. BARRAL, augustin de l'Assomption.

CHEVASNERIE (René de la, s.j.) :

Monette et ses pauvres, Le Mans, Chaudoume, 1931, 184 p.

Monette petite fille, ib. 1932, 160 p.

Monette en pension, ib. 1932, 160 p.

Ces trois best-sellers, réédités jusqu'en 1957, sont des récits légèrement romancés et volontairement maquillés pour préserver l'anonymat d'Yvonne, mais exacts en substance, confirme Yvonne elle-même. Ils ne sont utilisables qu'avec infiniment de précautions critiques.

MONIER-VINARD (Henri, s.j.), *Le Monastère de Malestroit et la mère Yvonne-Aimée de Jésus*, Arras, 1958, 56 p.

Notice nécrologique = Mère Marie-Anne de Jésus, SAILLOUR, Très révérende mère Marie Yvonne-Aimée de Jésus : 1901- 1951, notice largement ronéotypée, Malestroit, 1951, 34 p.

LABUTTE (Paul), *Yvonne-Aimée, 1901-1951*, 5 volumes dactylographiés, une vie très complète, écrite par un témoin qui a mené des enquêtes remarquables en tous les lieux où Yvonne a vécu. Nous nous référons à la 5e version : 1974 (la première, inachevée, datant de 1953).

Le père Labutte a écrit également plusieurs études sur des points particuliers : Yvonne-Aimée, telle que je l'ai connue',

l'Expérience chrétienne d'Yvonne-Aimée ; Dossier psychologique ; Dossier médical ; etc.

Sigles et abréviations

Dans ce livre, destiné au grand public, nous avons évité les sigles, mais citons ces sources et travaux en abrégé, selon le nom de l'auteur ou les premiers mots du titre, tels qu'ils ressortent en marge ci-dessus : Carnet autobiographique, Daire, PO, Articles, Au Service, etc.

Achévé d'imprimer le 18.04.85
sur les presses de l'imprimerie de FINAM
à Vertou - Loire-Atlantique

Quatrième de couverture

Yvonne Beauvais (1901-1951), fondatrice et première Supérieure générale de la Fédération des Augustines Hospitalières, a été reconnue par le général Audibert, chef de la Résistance bretonne — son hôte —, et par le général de Gaulle qui tint à la décorer personnellement, comme une héroïne nationale. Sans faits de guerre ni engagement politique, elle avait vécu les seuls risques d'une charité sans bornes en soignant sous le même toit les blessés allemands, qui occupaient son couvent, et, clandestinement, ceux de la Résistance qu'elle abritait, on se demande comment.

Cette vie, qui peut faire penser à celles de Thérèse de Lisieux ou d'Élisabeth de la Trinité, publiées au début de notre siècle, s'explique par l'inspiration profonde qu'elle eut, toute enfant, d'aimer le Christ «plus que tout le monde». Elle fut ainsi menée par des voies étonnantes et difficiles. Des grâces et des épreuves exceptionnelles donnèrent à sa vie la forme étonnante d'une ligne brisée où tout converge en ligne droite, même les traverses. Tout se passe comme si Dieu, avec le concours de sa liberté généreuse et malmenée, réalisait paradoxalement la cohérence des incohérences. C'est à ce niveau de l'amour que l'aventure de sœur Yvonne-Aimée est intelligible et extraordinaire.

En 1960, des publications superficielles sur les côtés insolites ou merveilleux de cette vie, firent arrêter sa Cause

de canonisation, et le Saint-Office interdit toute publication sur elle. Après des années de travail sur un dossier de 30 000 documents, unique dans les annales de la mystique, R. Laurentin a obtenu de publier cette vie exemplaire, avec dispense du veto romain qui subsiste. C'est une bonne nouvelle que beaucoup attendaient.

ISBN 2 - 86839 - 034 - X PRIX : 98 FF